This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

DUC D'ORLÉANS

LETTRES

1825-1842

PUBLIÉES PAR SES FILS

LE COMTE DE PARIS ET LE DUC DE CHARTRES

Avec un portrait d'après Alfred de Dreux

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1889

LETTRES DU DUC D'ORLÉANS

IMPRIMERIE CHAIX. — RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 9108-4-9.

Alfred de Dreux pinx.

DUC D'ORLÉANS

LETTRES

1825-1842

PUBLIÉES PAR SES FILS

LE COMTE DE PARIS ET LE DUC DE CHARTRES

Avec un portrait d'après Alfred de Dreux

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1889

droits de reproduction et de traduction réservés

DUC D'ORLÉANS

LETTRES

1825-1842

PUBLIÉES PAR SES FILS

LE COMTE DE PARIS ET LE DUC DE CHARTRES

Avec un portrait d'après Alfred de Dreux.

QUATRIÈME ÉDITION

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1889
Droits de reproduction et de traduction réservés.

PRÉFACE

L'amour passionné de la France a inspiré toutes les pensées, toutes les paroles, tous les actes de la trop courte vie du duc d'Orléans. La France l'a compris d'instinct. Elle a pleuré sa mort. Elle est restée fidèle à sa mémoire. Le devoir de ses fils est de prouver à la France qu'elle ne s'est pas trompée : de mettre en lumière les sentiments patriotiques, le caractère chevaleresque, la pénétration politique de celui qui leur a légué cet amour comme le plus précieux des héritages. Tel est le but de cette publication. Ces pages écrites sans

apprêt, sous les impressions les plus diverses, reflètent tout entière l'âme du duc d'Orléans. Nous avons la conviction qu'elles toucheront tous ceux qui ont le cœur français.

Elles se terminent par son testament, déjà publié en 1848 parmi les papiers pris aux Tuileries. Au moment de s'embarquer pour l'Algérie en 1840, le duc d'Orléans cherchait à pénétrer l'avenir pour y lire la destinée de son fils, unique alors. L'enfant est devenu homme : il a connu les révolutions et l'exil; la cinquantaine grisonne sur sa tête; après avoir loyalement reconnu le principe de l'hérédité dans la personne de son aîné, il est aujourd'hui à son tour le chef de la Maison de France, et l'avenir n'a pas encore répondu à la question du duc d'Orléans se demandant si cet enfant serait ou non un instrument brisé avant d'avoir servi. Mais, quelle que soit sa destinée, il ne perd pas de vue les recommandations de son père. Le duc d'Orléans voulait que son fils fût le serviteur exclusif et passionné de la Révolution, et qu'il fût un prince catholique. Le sens de cette phrase, si souvent défiguré par la polémique des partis, se dé-

gage clairement de toutes les pages que nous publions ici. Notre devoir est de le rétablir : car la signification des mots a changé depuis un demi-siècle, et donne ainsi lieu à bien des équivoques. Il y a cinquante ans les espérances qui animaient tant d'âmes honnêtes et convaincues identifiaient ce qu'on appelait alors la Révolution française avec tout ce que le siècle, jeune encore, offrait de meilleur et de plus généreux. Le duc d'Orléans partageait cette confiance. Mais il n'a jamais témoigné d'indulgence pour ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit révolutionnaire. Le soin qu'il prend d'assurer à son fils les bienfaits d'une éducation catholique, de lui rappeler combien le christianisme s'adapte heureusement à l'état social moderne, ses fréquentes affirmations en faveur du principe d'autorité, en sont des preuves suffisantes. En effet, par le mot la *Révolution*, le duc d'Orléans désigne purement et simplement la France sous les armes en face de l'Europe coalisée, repoussant l'intervention de l'étranger dans ses affaires intérieures; la France opposant à l'hostilité trois fois séculaire des puissances européennes

la diffusion pacifique de doctrines qui sont devenues la base de tous les gouvernements modernes, mais qui étaient encore alors, ne l'oublions pas, hautement répudiées par les principales monarchies du continent.

Aussi, dans son zèle pour la grandeur nationale, unissait-il étroitement la France, apôtre de toutes les saines libertés civiles, sociales, politiques et religieuses, à la France catholique, fidèle à sa foi traditionnelle et puisant dans son titre de fille aînée de l'Église une force morale qui rayonne sur le monde entier. Le soin de défendre cette grandeur nationale était, à ses yeux, la plus haute de toutes les missions, et il considérait l'état militaire comme un véritable sacerdoce. On verra avec quel soin il s'occupe d'améliorer la situation du soldat et de le relever à ses propres yeux en lui montrant la grandeur de cette mission. Personne, on peut le dire, n'a porté plus haut que lui le sentiment de l'honneur de l'armée. Aussi, quelle joie pour lui chaque fois qu'il se retrouve dans ses rangs; quel déchirement lorsqu'il doit renoncer à la conduire sous les murs de Constantine !

L'Algérie est la création de l'armée et, à ce titre, l'objet de sa constante sollicitude. Notre magnifique domaine africain séduit à la fois son esprit pratique et sa vive imagination. En maintenant, à travers toutes les révolutions, sa statue sur la place du Gouvernement, la ville d'Alger a prouvé qu'elle ne l'avait pas oublié. Son souvenir est vivant dans la colonie et se perpétue sous les grandes tentes des chefs Arabes.

Chaque génération a ses illusions qui pénètrent comme un air ambiant les esprits les plus fermes et les plus indépendants. Le duc d'Orléans a pu se tromper dans quelques-unes de ses appréciations ou de ses prévisions. Mais il fut toujours plutôt en avance qu'en retard sur son temps.

Fier de la grandeur de sa race, il ne voyait dans sa haute situation que des devoirs à accomplir et voulait avant tout, disait-il, se faire pardonner d'être prince.

Fermement dévoué au gouvernement de son père et aux institutions constitutionnelles, il ne cachait pas l'impatience que lui causaient les abus déjà apparents du parlementarisme. Il

s'indignait chaque fois que des questions de personnes venaient entraver les meilleures mesures, paralyser la politique la plus utile au pays. Il souffrait chaque fois que l'intérêt général était sacrifié à des considérations particulières. A travers l'atmosphère artificielle des Chambres et du *pays légal*, il cherchait à saisir l'esprit même de la Nation, à deviner ses aspirations, et il sentait le cœur de la France battre à l'unisson du sien.

Il n'admettait pas, d'autre part, qu'une minorité factieuse s'arrogeât le droit de parler au nom du peuple; et il était aussi résolu à défendre le trône dont il était l'héritier contre les révolutionnaires à l'intérieur que contre les armées de l'étranger.

Mais, au-dessus même de l'intérêt dynastique et des convictions politiques les plus profondes, il plaçait toujours la France, prêt à sacrifier ce qui lui était le plus cher pour contribuer à la relever si elle était abaissée, à la sauver si son existence était menacée : se montrant par ce dévouement le vrai précurseur de tous les Français qui, en 1870, ont oublié leurs griefs politiques pour prodiguer leur sang sur les

champs de bataille de la défense nationale.

Le duc d'Orléans avait trouvé une compagne digne de lui, car elle comprenait et partageait tous les plus nobles sentiments qui l'animaient. Quelques passages de ce volume montreront combien leur union était intime et élevée. Ravie trop tôt aussi à l'affection et au respect de ses fils, elle a vécu cependant assez pour leur faire connaître et admirer leur père. Elle leur a inspiré le désir d'élever à sa mémoire un monument dont elle avait elle-même préparé les matériaux.

PHILIPPE, COMTE DE PARIS.

AVANT-PROPOS

La majeure partie des lettres que nous publions ici aujourd'hui avaient déjà été réunies par notre Mère peu après la catastrophe de 1842, les originaux mêmes des unes lui ayant été rendus, d'autres ayant été copiées de sa main, enfin les destinataires des autres lui en ayant donné des copies authentiques.

C'est ainsi que nous avons trouvé dans ses papiers les lettres adressées au Roi, à la Reine, à Madame Adélaïde, à la reine des Belges, au prince de Joinville, à la duchesse de Talleyrand, à la comtesse Lalaing d'Audenarde, au maréchal Valée, au général Marbot, au général Schramm, au général Schneider, au général de Damrémont, au comte de Saint-Priest, à MM. Ferdinand Leroy et Eugène de Laborderie, au comte Bresson, au baron Sers.

Les autres lettres nous ont été communiquées par les descendants ou héritiers des destinataires : celles adressées au maréchal Soult par la vicomtesse de Guitaut, sa petite-fille; celles au baron de Chabaud-Latour par son fils; celles au comte Duchâtel par son gendre, le duc de la Trémoïlle; celles à M. Achille Guilhem par son neveu, M. de Lapreugne; celle au colonel Pozac par sa fille, madame Munster; celle au comte de Saint-Aulaire par la marquise d'Harcourt, sa fille.

Quelques-unes enfin, par la vente des papiers de leurs propriétaires ou pour toute autre cause, sont tombées dans le domaine public et font partie de collections d'autographes où, comme chez le marquis de Flers et chez M. Albert Juncker, nous avons pu en prendre connaissance.

Nous remercions ici tous les propriétaires de lettres qui nous ont facilité notre tâche, ainsi que M. Clément Pallu de Lessert qui nous a apporté son concours avec un zèle si éclairé.

Quelques-unes des lettres de notre Père ont déjà été publiées. Nous n'avons réimprimé que celles dont nous pouvions contrôler l'authenticité sur les originaux. A ce titre, nous envoyons l'expression de notre gratitude à madame Lardin de Musset, sœur d'Alfred de Musset.

Nous n'avons supprimé de l'ensemble de ces lettres

que ce qui avait un caractère trop intime pour être publié.

Bientôt paraîtra un autre volume contenant les journaux de campagne et la partie de la correspondance de notre Père ayant spécialement trait à l'Algérie.

PHILIPPE, *comte de Paris.*

ROBERT D'ORLÉANS, *duc de Chartres.*

LETTRES DU DUC D'ORLÉANS

I

A ALFRED DE MUSSET[1]

Juillet 1825.

C'est aujourd'hui la dernière fois que je viens au collège. Comme nous ne nous verrons pas d'ici à quelque temps, je vous serai bien obligé de m'écrire. Nous allons partir le 21, pour ne revenir que le 9 août. Nous vagabonderons en Auvergne, en Savoie et sur les bords du lac de Genève.

Adieu et tout à vous,

DE CHARTRES[2].

P.-S. — J'attendais de vous autre chose que des respects.

1. Cette lettre a déjà été publiée dans la *Biographie d'Alfred de Musset*, par Paul de Musset, p. 65, Paris, Charpentier.

2. On sait que le Prince porta ce nom jusqu'à l'avènement du Roi Louis-Philippe. — Dans la famille on continua de le lui donner.

II

A ALFRED DE MUSSET

Theix, près Clermont-Ferrand, le 8 juin 1826.

Vous me demandez, mon cher ami, des détails sur notre voyage : je vais vous en donner autant et peut-être même plus que vous n'en voudrez. Mais pourquoi me dites-vous que vous n'avez rien d'intéressant à me raconter ? Croyez-vous donc que je suis insensible aux succès de mes anciens camarades, en général, et aux vôtres, en particulier ? Non, mon cher ami, soyez bien persuadé que j'y prends le plus vif intérêt et que je serai charmé d'apprendre tout ce qui les concerne. Le souvenir de la bienveillance et de l'amitié avec lesquelles j'ai toujours été traité au collège ne s'effacera jamais de mon cœur. Je vous en dirais encore bien plus long sur ce sujet, mais vous devez assez me connaître pour savoir quels sont mes sentiments. Je vais donc passer à la relation de notre petit voyage.

Nous avons commencé par aller à Vichy présenter nos hommages à Madame la Dauphine et visiter l'établissement thermal qui n'est pas encore achevé, mais qui sera fort beau. De là nous avons été à

Cusset par une route délicieuse sur les bords du Sichon. A Cusset nous avons remarqué un site fort pittoresque. Dans une gorge au fond de laquelle coule le Sichon, un rocher, fait en pointe, s'avance d'une vingtaine de pieds sur la route et est séparé de dix pieds de la montagne qui borde le chemin. Cet endroit s'appelle le saut de la Chèvre parce qu'une chèvre poursuivie par un bouc ou un loup, (les historiens ne sont pas d'accord sur ce chapitre) s'élança sur le rocher et échappa ainsi à son ennemi. Nous allâmes visiter une manufacture de lacets, et pendant que nous examinions avec étonnement le procédé ingénieux par lequel des bobines de différentes couleurs, en faisant une chaîne perpétuelle, formaient la tresse du lacet, un monsieur s'approcha de moi et me dit avec un sourire qui prouvait toute l'estime qu'il avait pour sa personne, que la chaîne de ces bobines était un ingénieux emblème de l'union de notre famille. Je lui répondis qu'il nous faisait trop d'honneur et nous retournâmes à Randan.

Peu de jours après, nous partîmes pour Clermont-Ferrand dont nous visitâmes toutes les curiosités; nous allâmes voir, entre autres choses, la fontaine de Sainte-Allyre dont les eaux ont la propriété de pétrifier les objets qu'on y met.

Le lendemain nous avons été au Mont-Dore, où l'établissement des bains est magnifique; mais les habitants sont avides (du moins pour la plupart).

En partant pour monter au pic de Sancy, la plus haute montagne de l'Auvergne, je trottais à l'anglaise pour me reposer, un buveur d'eau s'approcha de moi, et me dit avec l'accent de la joie : « Ah ! que je suis charmé de voir dans ce pays, un cheval qui trotte à l'anglaise : j'en cherche un inutilement depuis un mois. » Je lui répondis qu'il ne tenait qu'à lui de louer ce cheval, sitôt que j'en serais descendu. Le mauvais temps nous ayant empêchés de parvenir jusqu'au haut du pic de Sancy, nous sommes montés au Nez de Berlanet, montagne presque aussi élevée, et au Capucin, d'où l'on peut jouir d'une vue superbe.

Nous avons été voir un temple romain qu'on a nouvellement découvert ; pendant que nous le considérions, un homme est venu nous dire que c'était lui qui avait « détérioré » tout cela (le brave homme voulait dire déterré).

Adieu, mon cher ami, la poste va partir et je n'ai que le temps de fermer ma lettre.

F. D'ORLÉANS.

III

A M. FERDINAND LEROY [1]

Lyon, ce 13 juillet 1826.

Si je vous disais tout ce que nous avons fait, mon cher ami, j'en aurais bien long à vous raconter, et vous savez que j'ai l'écrivasserie en horreur. C'est pourquoi (*quapropter*, liaison fort ingénieuse) je vous dirai seulement que nous avons fait un petit voyage dans la Basse-Auvergne, que nous avons été à Riom, à Clermont-Ferrand, de là au mont Dore, que nous nous sommes amusés partout, que nous avons escaladé deux montagnes de la chaîne des Dores, nommées le Capucin et le Nez de Berlanet, et avons joui d'une vue magnifique. Nous nous sommes servis, pour nous garantir des averses subites qui tombent souvent dans les montagnes, de grosses capotes de berger que l'on nomme dans le pays « limousines » et qui vous préservent admirablement de la pluie. De Randan, nous avons été ensuite à Thiers, ville charmante ; elle est située en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne très élevée ; les maisons sont entourées de

1. Condisciple du Prince, préfet de l'Indre en 1844.

treilles ; tout est propre ; en un mot, c'est une ville délicieuse. La route de Thiers à Lyon, taillée dans le roc, est extrêmement pittoresque et nous a beaucoup plu. Nous logeons à l'hôtel de l'Europe, place Bellecour, et nous nous y trouvons parfaitement.

Avant de finir ma lettre, il faut que je vous raconte une petite histoire limousine que je vous prie de montrer à Lezaud[1]. Vous la saurez peut-être déjà, car je l'ai apprise par les journaux.

Un chef de bande, marqué sur les deux épaules, ce qui atteste ses longs services dans les bagnes, exploitait depuis quelque temps le pavé limousin. Pour détourner le soupçon, la veille de chaque vol, il arrêtait sa place à la diligence sur une route ou sur l'autre, payait la moitié du prix et manquait la voiture qui devait le prendre en route. Aussitôt rentré en ville, il prenait un nouveau logement et recommençait ses expéditions nocturnes. Il fut enfin si bien observé que la police qui le suivait à la trace l'arrêta dans un hôtel pendant qu'il déjeunait ; sa place pour Brives-la-Gaillarde était retenue pour le soir même.

Conduit à l'Hôtel-de-Ville, M. Lebon (c'était le nom du jour) fut reconnu pour être l'individu signalé par le préfet de police ; on le transféra dans les prisons. Mais admirez la précaution prise de part et d'autre ; deux remèdes laxatifs administrés

1. C. Lezaud qui acheva sa carrière comme premier président de la cour de Limoges (1867-1878).

au prévenu lui firent rendre un étui d'or rempli de ressorts de montres propres à couper les fers les plus solides. Ce pauvre M. Lebon attend dans un cachot l'arrêt qui doit le séquestrer de nouveau de la société pour le rendre aux chiourmes dont son adresse lui fait franchir les barrières.

Adieu, tout à vous.

FERDINAND D'ORLÉANS.

P.-S. — Voulez-vous dire à Laborderie et à Musset que je leur écrirai de Coppet. Dites aussi à de Musset qu'il doit m'excuser s'il a trouvé ma lettre décousue, car : 1° je n'ai pas son talent épistolaire ; 2° ma lettre a été écrite à quatre heures du matin ; 3° j'étais très pressé.

IV

A ALFRED DE MUSSET[1]

14 septembre 1826.

Mon cher ami, si j'ai tardé si longtemps à vous écrire, c'est que je n'avais vraiment rien à vous dire. Une étude de neuf heures, entrecoupée par

1. Publiée dans la *Biographie d'Alfred de Musset*, par Paul de Musset, p. 66.

des promenades à cheval, de temps en temps des parties de famille à âne à Montmorency ou à la foire des Loges, tout cela n'offre pas beaucoup de matière à une lettre. Mais aujourd'hui j'ai fait un exploit magnifique, et il faut que je vous en fasse part.

Nous sommes allés à la foire de Saint-Cloud, et, après nous être fait peser, après avoir parcouru les boutiques à vingt-cinq sous, acheté tout ce qui flatte l'œil et mangé force gaufres, nous sommes allés dans le cirque équestre de M. le chevalier Joanny. L'assemblée se composait d'environ cent personnes. M. le chevalier Joanny, homme de cinq pieds huit pouces, paraît dans un ancien habit de garde du corps fait pour un homme de cinq pieds, ce qui lui place la taille au milieu du dos. Il porte là-dessous un gilet brodé et des pantalons imitant les culottes turques. Un bruit épouvantable se fait entendre, c'est l'ouverture. L'orchestre intérieur (car, tandis qu'on paradait dans le cirque, on continuait d'appeler au dehors les spectateurs à son de trompes), l'orchestre intérieur était composé de six cors de chasse, tous faux, et d'un trombone dont jouait une très jeune et très belle femme. Un Chinois s'élance dans l'arène. Il a pour bonnet le haut d'un parasol, pour culottes des caleçons sales et le reste à l'avenant. Quant aux autres faiseurs de tours qui lui succèdent, *ab uno disce omnes*.

Enfin, après bien des tours de force et des gambades, tous sortirent de l'arène pour céder la place à un monstrueux éléphant qui fut le théâtre de ma vaillance. Cet animal, fort intelligent, exécuta toutes sortes de tours, à la volonté de son cornac. Lorsqu'on lui eut commandé de saluer la compagnie, M. le chevalier Joanny nous expliqua comment, dans l'Inde, au lever du soleil, « ces animaux, par une sorte d'instinct de la religion, saluent l'astre majestueux du jour ». — Où diable la religion va-t-elle se nicher ?

Lorsque l'éléphant prit un balai pour balayer la salle, M. le chevalier, qui accompagnait toujours de quelque judicieuse réflexion chaque action du monstrueux, mais intelligent animal, nous apprit que, dans l'Inde, les petites-maîtresses se servaient de semblables femmes de chambre pour nettoyer leurs boudoirs. Ensuite, il invita toutes les personnes de bonne volonté à monter sur le dos de l'éléphant. Personne ne bougea. Voyant que tout le monde hésitait, je crus devoir donner l'exemple et je grimpai sur l'animal avec le cornac et mon frère Joinville. Aucun spectateur ne se soucia de nous suivre. En passant devant l'orchestre, j'ôtai gravement mon chapeau, et les musiciens, qui ne voulaient pas rester en arrière de politesse, entonnèrent l'air : *Où peut-on être mieux...*

Voilà, mon cher ami, le trait d'héroïsme que je

voulais absolument faire parvenir jusqu'à vous, persuadé que vous l'apprécieriez à sa juste valeur.

FERDINAND-P. D'ORLÉANS.

V

A MADAME GRAHAM [1]

Neuilly, 27 juin 1828.

. . . . . .

Vous me demandez ce que je fais de ma semaine? Rien de plus juste : c'est un devoir pour moi de vous détailler l'emploi de chaque journée. C'est une sorte de confession dont je m'acquitterai avec bien du plaisir.

Aujourd'hui vendredi, en me levant à cinq heures, je suis monté à cheval pour aller apprendre à manier le sabre à cheval. Je suis rentré à six heures; je me suis mis à écrire ce petit billet : sitôt que je l'aurai terminé, je ferai des mathématiques jusqu'à huit heures. De huit à neuf je commencerai un dessin que j'ai promis à madame Sobanska; ensuite je travaillerai un peu à la physique jusqu'au déjeuner. Le déjeuner fini, je cours à Paris pour la leçon de M. Guizot; je reviens en toute hâte pour

1. Amie de la famille, qui avait connu le duc d'Orléans enfant, en Sicile.

graver pendant une heure et demie; à quatre heures trois quarts je pars pour une grande natation; puis vient le dîner; puis le salon, puis le sommeil, puis la retraite à neuf heures et demie.

Le samedi, même train de vie, sauf la natation de moins et les cours de physique et de mathématiques de plus. Le dimanche, leçon d'escrime, promenade à cheval, natation, chimie et mécanique, et voilà trois jours retranchés de ceux qui me séparent de l'émancipation.

J'espère que vous serez satisfaite de ce rapport qui, j'ose le dire, est passablement circonstancié et doit donner une idée assez nette de la manière dont je passe mon temps...

VI

A M. FERDINAND LEROY

Château d'Eu, 2 septembre 1828.

Cette lettre, mon cher Leroy, n'arrivera à Paris que quelques heures avant moi. Je serai jeudi soir à Neuilly, et émancipé[1]. J'ai voulu cependant vous écrire d'ici (quoique les bains de mer, les promenades, les dessins d'après nature, etc., etc., ne m'en

1. Le Prince, qui était né à Palerme le 3 septembre 1810, allait avoir dix-huit ans.

laissent guère le temps), pour constater que j'avais répondu à vos deux lettres. Je suis enchanté que vous soyez débarrassé du tracas de vos examens et que vous puissiez jouir en paix de vos vacances. Je m'arrête, parce que M. de Boismilon[1] me presse pour faire les paquets.

Adieu, tout à vous,

F.-P. D'ORLÉANS.

VII

A MADAME ADÉLAÏDE

30 août 1829.

Nous savons, ma chère tante, que votre voyage a été très heureux jusqu'à Briare et que vous avez été fort contente de l'auberge du Grand-Monarque. J'espère que vous aurez été également satisfaite du reste de la route et que vous serez arrivée en bonne santé avec toute votre caravane dans votre cher et joli Randan qui doit être encore bien embelli depuis que je ne l'ai vu.

Demain matin je pars pour Lunéville[2], où Dieu sait combien je serai obligé de rester, en sorte que

1. Précepteur du duc d'Orléans.

2. Le Prince allait rejoindre le 1er régiment de hussards dont il était, depuis 1824, colonel honoraire.

je doute toujours beaucoup, quelque envie que j'en aie, d'être à même de vous rejoindre.

Maman et Papa vous auront sans doute conté et reconté tout ce qu'il est arrivé de nouveau ; je finirai donc ma lettre en vous priant, ma chère tante, de présenter mes compliments à Malo[1], à Denise[2] et à toute la société.

Tout à vous,

FERDINAND D'ORLÉANS.

VIII

AU COLONEL MARBOT

Lunéville, 17 septembre 1829.

Voilà bien longtemps, mon cher colonel, que je n'ai reçu de vos nouvelles. Pardonnez-moi de vous tourmenter pour que vous m'en donniez, mais je n'en ai pas eu depuis mon départ pour l'Angleterre et votre long silence commence à m'inquiéter. J'espère du moins que vous êtes en bonne santé. Mais il me tarde, je l'avoue, de le savoir positivement.

Quant à moi, mon cher colonel, je vous écris de Lunéville, où je suis depuis quinze jours. Me voilà

1. La comtesse de Montjoye, dame d'honneur de Madame Adélaïde (on disait alors Mademoiselle d'Orléans).
2. La comtesse Maurice d'Hulst.

fait à la vie de régiment et tentant de m'instruire le plus possible et de mettre en pratique de mon mieux les bons principes que vous avez eu la bonté de me donner[1]. Nous saisissons les plus petits intervalles de beau temps pour monter à cheval. Je m'exerce au commandement et, grâce aux avis du colonel Simonneau[2] et aux trois heures de théorie que je fais tous les jours, cela ne va pas trop mal jusqu'à présent. Étant continuellement en rapport, du matin jusqu'au soir, avec les officiers, je tâche autant que possible qu'ils soient tous contents de moi ; et je m'applique à étudier ici l'esprit militaire qu'il m'est si important de connaître et dont je ne peux pas juger dans les salons de Paris.

FERDINAND D'ORLÉANS.

IX

A M. EUGÈNE DE LABORDERIE[3]

Lunéville, 24 septembre 1829.

Je vous remercie bien, mon cher ami, de votre lettre qui m'a fait grand plaisir. Pendant que j'y

1. Le colonel Marbot avait été précédemment chargé de donner au Prince des leçons de tactique et de commandement.
2. Colonel effectif du 1er régiment de hussards.
3. Condisciple du duc d'Orléans.

pense, je vous dirai qu'avant de partir j'avais écrit à Guilhem.

Tout marche assez bien ici. Je suis le mieux du monde avec les officiers et nous sommes tous très à notre aise ensemble. Je tâche autant que possible de prendre l'esprit troupier et de sympathiser avec les militaires. Nous sommes toute la journée ensemble. Je n'ai pas manqué encore une manœuvre ni une théorie. Ma table, ma loge au spectacle sont toujours remplies d'officiers. Enfin nous vivons tout à fait en famille et, pour ma part, je m'en trouve très bien. .

. . . . . .

X

A MADAME ADÉLAÏDE

Neuilly, 7 octobre 1829.

C'est avec bien du plaisir que je puis profiter, ma chère tante, de la permission que vous m'avez accordée de venir vous rejoindre à Randan après le camp de Lunéville. Je partirai demain matin pour l'Auvergne à six heures. Ne vous étonnez pas, ma chère tante, si j'arrive plus tard que vous ne pensez. Il est très possible que mes voitures cassent en route : elles sont extrêmement fatiguées et, entre mon retour de Lorraine et mon départ pour Randan, je n'ai eu le

temps de les faire raccommoder que *grosso modo* et à la hâte. Je voulais vous prier, ma chère tante, d'avoir la bonté de m'envoyer un cheval à Aigueperse, ce qui me dégourdira les jambes à la fin de la route.

Adieu, ma chère tante, tout à vous,

FERDINAND D'ORLÉANS.

XI

A MADAME ADÉLAÏDE

Joigny, 24 juillet 1830.

Je vous remercie beaucoup, ma chère tante, des deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire et que j'ai reçues ces jours-ci. Je tâcherai que tout continue de bien aller ici et je ferai mon possible pour cela. Uginet[1] est arrivé hier et est déjà dans les arrangements. Je suis obligé d'avoir toujours l'œil sur lui parce que je me méfie de son amour pour la magnificence et la pompe.

Demain nous avons une fonction[2] qui met tout Joigny en émoi : nous devons, après le *Te Deum*

1. Dans la suite, contrôleur du service de la maison du Roi.

2. Ce mot, qu'on retrouvera souvent sous la plume du duc d'Orléans, est employé dans le sens aujourd'hui inusité de cérémonie.

qui se chantera pour célébrer la prise d'Alger, manœuvrer en grande tenue à cheval dans un tout petit terrain de manœuvres, qui est au-dessous de la promenade, le long de la rivière. Il paraît qu'il y aura une foule énorme; mais ce dont je me fais une fête encore plus grande que de la revue de demain, c'est la réception de Madame la Dauphine. Ce sera organisé *in great style* et j'espère que cela se passera bien.

Adieu, ma chère tante, je suis horriblement pressé et vous demande pardon d'en rester là.

FERDINAND D'ORLÉANS.

XII

A LA REINE

Joigny, dimanche 1er août 1830.
5 heures du soir.

Ma chère maman,

Je ne vous écris qu'un mot pour vous embrasser de tout mon cœur, vous, ma tante et tous mes frères et sœurs. Mercredi, probablement, je vous reverrai, et cela me tarde bien. Je suis heureux plus que je ne puis le dire d'apprendre que vous êtes tous bien. Quel beau mouvement que celui de Paris et de toute la France! Tout le département de l'Yonne a les couleurs nationales. Le régiment les

a prises ce matin. Je me loue bien maintenant d'être revenu ici après ma tentative pour arriver à Neuilly[1]; je ne pouvais être mieux qu'à la tête du régiment, c'était là mon véritable poste.

Je vous embrasse de tout cœur,

FERDINAND D'ORLÉANS.

XIII

A MADAME ADÉLAÏDE

Randan, 13 novembre 1830.

Je m'empresse, ma chère tante, de vous remercier de tous les conforts que nous avons trouvés ici, mes compagnons de voyage et moi. Quant à ce qui est des travaux de construction, le général Baudrand se charge comme connaisseur et amateur de vous en faire son rapport. Le général Marbot et M. Gérard sont dans l'enchantement du château et de la vue qu'ils sont à examiner dans ce moment-ci.

Nous sommes arrivés hier à cinq heures et demie, après avoir passé en revue sur le communal de Bas quinze cents hommes de la garde nationale de Randan, Tardif en tête. Dulac, adjudant-major, et

1. Le Prince, en apprenant que des troubles avaient éclaté à Paris, avait cherché en toute hâte à se rapprocher de sa famille. Arrêté le 30 juillet au matin à Montrouge par la municipalité, il avait repris la route de Joigny après avoir acquis l'assurance que les siens ne couraient aucun danger immédiat.

Jovi, lieutenant des voltigeurs, paradaient au milieu des troupes. Les compagnies de Randan même sont presque exclusivement habillées, mais manquent de buffleteries. Celles des communes adjacentes ne sont ni armées ni habillées; je crois qu'au lieu de fusils vous pourriez leur donner de petites piques, si vous avez encore l'intention de faire quelque chose pour elles. Ces piques auraient tous les avantages des fusils sans en avoir les inconvénients.

Tous ces braves gens m'ont reçu admirablement bien et j'ai ce matin à déjeuner les principaux officiers: Giat, le juge de paix; les chefs des députations de Cusset, Maringues, Ennezat, Vichy, etc.; en tout une trentaine de personnes.

Hier soir, après avoir fait notre entrée à cheval au galop, nous avons dîné en petit comité avec Strada et Pascal; puis nous avons chanté, puis lu les journaux, puis joué au billard, et nous avons terminé la soirée par une chasse aux rats dans les caves, qui a malheureusement été sans résultat.

Quelque chose que j'aie pu faire pour m'en défendre, la garde nationale m'a donné un poste qui a été établi dans la cave.

Adieu, ma chère tante, je suis horriblement pressé. Je vous prie d'excuser mon griffonnage et d'agréer encore une fois mes bien sincères remerciements pour l'hospitalité que nous avons reçue à Randan.

FERDINAND D'ORLÉANS.

XIV

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Vendredi 29 avril 1831.

J'apprends à l'instant même, monsieur, le départ de M. Périer pour l'Italie; j'en profite pour répondre un mot à vos deux bonnes lettres et pour vous remercier des détails que vous m'y donnez sur l'état actuel des pays que vous venez de traverser.

... Je partage votre confiance dans les talents et le patriotisme éclairé de M. de Saint-Aulaire [1], qui, je n'en doute pas, parviendra à faire triompher les sages principes qu'il a mission de défendre.

Il faut que je m'arrête; je crains d'arriver trop tard pour le départ du courrier, mais, avant de finir ce bout de lettre, je veux insister encore sur les espérances que j'aime à concevoir de l'heureux succès des démarches de notre ambassadeur. Il peut faire bénir en Italie et son nom et celui de la France, qu'il était temps de réhabiliter; il peut aussi faire un bien immense au gouvernement en donnant satisfaction à l'opinion du pays sur l'issue de ces affaires qui

1. Ambassadeur du Roi auprès du Saint-Siège, nommé peu après ambassadeur à Vienne.

causent encore une inquiétude qu'il importe de dissiper le plus tôt possible.

Je voudrais bien aussi vous voir coopérer d'une manière plus active encore au résultat que nous appelons de tous nos vœux, à cette pacification complète et durable de l'Italie, qui ne peut avoir de stabilité qu'autant qn'elle s'appuiera sur des institutions libérales, et je vais m'occuper vivement du projet dont vous avez écrit au général Baudrand. Je vois bien des difficultés, mais je suis bien loin de me rebuter, et j'espère, dans ma prochaine lettre, pouvoir vous en écrire plus long à ce sujet et réparer ainsi mon laconisme forcé d'aujourd'hui.

Je saisis avec empressement, monsieur, cette occasion de vous assurer de nouveau de tous les sentiments avec lesquels je suis

Votre affectionné,

F.-P. D'O.

XV

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Saint-Cloud, 8 mai 1831.

Je m'empresse, monsieur, de répondre à votre lettre de Rome du 26 avril que je reçois à l'instant.

Les tristes détails que vous voulez bien me donner sur la situation actuelle des affaires en Italie, ne me confirment malheureusement que trop dans les craintes que je vous avais exprimées avant votre départ. Je vois qu'en Italie, comme à peu près partout ailleurs, la bonne foi ne se trouve que de notre côté et que nous payons notre loyauté chevaleresque par la perte d'une bonne partie de l'ascendant, pour ne pas dire plus, auquel nous avons droit de prétendre. Je partage trop le sentiment pénible que votre cœur tout français doit en éprouver pour ne pas sentir combien, au milieu même de ces tristes scènes, il doit être plus vif encore. Tous ceux qui, comme moi, ne s'étaient résignés qu'avec une peine extrême à l'invasion de de la Romagne par les Autrichiens et qui n'avaient pu en supporter l'idée que par l'espoir dont on les avait bercés, de voir, en définitive, cette invasion ne pas tourner exclusivement au profit de l'absolutisme, voient avec douleur le temps s'écouler, sans que les Italiens entendent seulement parler de ces concessions qu'on espérait obtenir pour eux comme compensation de l'occupation autrichienne. Bien au contraire, que voyons-nous en Italie aujourd'hui ? Vainqueurs et vaincus, tous nous sont hostiles. Quel gré nous sait-on de notre condescendance ? Les seuls remerciements que nous ayons obtenus sont les édits du cardinal Bernetti et les échafauds du duc de Modène.

Ne prenez point ces regrets bien amers pour des désirs de guerre. Je n'ai jamais voulu que la France prît les armes pour la révolution italienne; j'ai cru et je crois encore que nous n'étions pas réduits à cette extrémité; et d'ailleurs, même pour ceux qui l'ont demandé, il est trop tard maintenant, le coup est porté; on peut peut-être encore fermer la blessure, mais il n'est plus temps de la prévenir. Je souhaite de tout mon cœur que mes appréhensions ne se réalisent pas, mais je crains qu'au moment du danger, toute possibilité d'obtenir des concessions ait disparu. Je vois que nous n'avons aucun moyen d'en exiger: se résoudra-t-on à employer celui que vous conseillez, et dont, soit dit en passant, vous pouvez être sûr que je vous garderai le secret? J'en doute fort; et je craindrais même que son emploi, en nous débarrassant de certaines difficultés, ne vînt nous en créer d'autres.

Au surplus, ce sont là de ces choses au-dessus de mon jugement, et qu'on ne peut apprécier à leur juste valeur qu'autant qu'on est parfaitement au courant des affaires; ce que je suis loin d'être, ne sachant guère de nouvelles que ce que je peux en apprendre dans les journaux ou par des conversations banales. Je n'aurais pourtant pas dit tout ce que je pense, si je ne vous parlais de nouveau de ma confiance en M. de Saint-Aulaire, dont le patriotisme et les talents me sont un sûr garant des efforts qu'il ne cessera de faire pour que le

langage de la France soit toujours convenable et pour que sa voix soit toujours écoutée.

J'en étais là de ma lettre, lorsque j'en ai reçu une du comte, votre père, qui m'apprend que de nouveaux obstacles et de nouveaux concurrents se présentent pour entraver votre nomination, que j'avais eu lieu de regarder comme à peu près assurée. Je lui mande que je vais m'employer sur-le-champ à combattre ces difficultés, et que je ne négligerai rien pour le succès de cette affaire. Je m'empresse de vous le répéter en vous assurant de nouveau que j'ai cette nomination bien à cœur.

Votre affectionné,

F.-P. D'O.

XVI

AU GÉNÉRAL MARBOT

Nancy, 14 juin 1831.

C'est avec bien du regret, mon cher général, que j'apprends par M. Asseline[1] que vous êtes toujours bien souffrant et que vous n'avez per-

1. Alors attaché au secrétariat du prince, plus tard secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans.

sonne pour vous débarrasser de vos accès de fièvre. J'espère du moins que vous vous soignez bien et que vous ne vous laissez pas aller à votre vivacité accoutumée ni au désir que vous avez témoigné de nous rejoindre à Strasbourg. Je vous prie instamment, quelque fâché que j'en sois, de ne pas faire ce voyage-ci avec nous et de ne pas essayer de vous mettre en route avant d'être complètement et entièrement rétabli.

Quant à nous, notre tournée va jusqu'à présent aussi bien que possible et j'espère qu'elle se terminera comme elle a commencé. Notre passage à travers les départements de la Marne et de la Meuse a été un véritable triomphe; et les revues de Verdun surtout, où nous avons trouvé réunis quatorze mille hommes de troupes et dix-huit mille gardes nationaux, ont été bien remarquables par l'élan qui animait ces braves gens. Rien ne donne, selon moi, plus de confiance dans l'avenir du pays que de voir nos frontières gardées par des populations aussi énergiques et aussi patriotiques que celles que nous venons de voir. J'avoue aussi que leurs discours et l'expression franche, vive et parfois même un peu rude de leurs sentiments me convenaient bien mieux que les mielleuses élégies de la Normandie et que je sympathise bien mieux avec l'opinion qu'ont manifestée les Lorrains et les Champenois qu'avec les pacifiques fadaises dont nous avons été rassasiés à Rouen. Ceci pour

vous, bien entendu, car, pour être bien avec la Lorraine, je ne veux pas me brouiller avec la Normandie.

Mais j'oublie de parler de Metz, qui est le point important de notre excursion et où le Roi a eu à livrer aux républicains, en quelque sorte, une bataille rangée, dont heureusement il est sorti complètement vainqueur. Je suis même maintenant fort content qu'ils nous aient d'eux-mêmes fourni l'occasion d'entrer en lutte avec eux et de pouvoir, non pas détruire car c'est chose impossible, mais comprimer et annuler ce foyer d'opposition républicaine qui, s'il n'eût pas été pris à temps, pouvait devenir fort dangereux. Ils avaient tout mis en œuvre pour que le Roi fût mal reçu et lui ont même adressé quelques discours inconvenants auxquels il a répondu avec fermeté, ce qui les a un peu déroutés. Puis, petit à petit, les autres réponses du Roi qui ont été vraiment parfaites, les promenades à cheval dans la ville, les grands exercices de troupes, etc., etc., ont complètement enlevé la population qui, le second et le troisième jour, a montré, ainsi que les troupes, le plus vif enthousiasme, tandis que messieurs du comité national faisaient la plus piteuse mine du monde. En un mot, le succès a été complet et l'on est maintenant bien content d'avoir eu l'occasion de forcer jusque dans leurs derniers retranchements ces hommes que leurs talents et leur audace rendaient fort dangereux.

Maintenant, je n'ai plus qu'à vous dire un mot des troupes qui sont vraiment magnifiques. Les deux régiments d'artillerie de Metz sont admirables par leur tenue, leur instruction et la beauté des chevaux qui ne laisse rien à désirer. Le régiment du génie m'a beaucoup frappé par la rapidité avec laquelle il a exécuté d'immenses travaux ; quant à l'infanterie, tous les régiments sont aussi beaux les uns que les autres et il est difficile de distinguer des autres les 5e et 53e régiments qui se trouvaient à Paris au mois de juillet. Les hommes ont repris complètement, surtout le 53e qui est un des plus beaux corps de l'armée. Dans la cavalerie j'ai vu quelques régiments remarquables par leur supériorité sur les autres, tels sont le 8e cuirassiers, les 4e et 9e dragons et le 4e lanciers (ancien régiment du colonel Pozac).

Mais, au surplus, j'aurais trop à vous dire à ce sujet si je me lançais dans les détails : je veux les garder pour mon retour et vous souhaiter d'ici là un prompt et complet rétablissement.

Tout à vous,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XVII

A MADAME ADÉLAÏDE

Strasbourg, 19 juin 1831.

Quoique toutes les lettres vous aient déjà appris, ma chère tante, le bon effet qu'a produit jusqu'à présent le voyage du Roi, cependant je suis si sûr de votre sympathie avec l'élan patriotique et l'énergie de ces braves populations de l'Est que je me risquerai, sans crainte de vous ennuyer, à vous donner encore quelques détails sur notre tournée.

L'entrée du Roi en Alsace et le parcours de Saverne à Strasbourg ont été admirables. Toute l'Alsace était sur la route, les hommes à cheval, les femmes en chariot, sans compter les magnifiques gardes nationales que l'on rencontrait à tous les villages.

Non pas que je veuille dire que la réception de l'Alsace ait été supérieure à celle qu'on a faite au Roi en Lorraine et en Champagne, ce serait injuste pour les bons habitants de ces deux provinces; mais seulement l'accueil du département du Bas-Rhin était autre chose et avait un caractère particulier. Ici, à Strasbourg, on avait cherché à travailler la garde nationale et on avait réussi à l'inquiéter et à la faire hésiter dans ses manifestations à l'en-

trée du Roi ; mais à la visite du corps d'officiers qui était un peu froide, mon père a eu un mouvement très heureux et très beau qui les a enlevés tous et qui a donné une bonne impulsion à notre affaire.

D'aillèurs, pour que vous ne vous exagériez pas la chose, il n'y avait que très peu d'opposants, bien moins qu'à Metz. A ces exceptions près, la population est excellente et je ne doute pas que la journée d'aujourd'hui ne se passe à merveille.

J'avoue que j'en suis charmé pour ces quatre princes allemands que nous traînons ici partout avec nous[1]. Rien ne me fait plus de plaisir que de les voir assister à l'élan de la population et être témoins de l'énergie des Alsaciens qui partiraient tous au premier coup de canon pour repousser l'ennemi de la France.

En général, je ne saurais trop le répéter, il n'y a moyen pour les agitateurs d'inquiéter les Français de l'Est qu'en leur parlant de l'imminence de l'invasion étrangère . . . . . .

Aussi ce que le Roi doit s'attacher partout et pardessus tout à démontrer avec cette clarté qui lui est propre, c'est qu'il se mettra toujours à la tête de la nation pour repousser l'ennemi. Il sent maintenant cette nécessité-là, et les discours qu'il adresse

1. Le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, le Margrave son frère, et son beau-frère le prince de Fürstemberg.

XIV

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Vendredi 29 avril 1831.

J'apprends à l'instant même, monsieur, le départ de M. Périer pour l'Italie; j'en profite pour répondre un mot à vos deux bonnes lettres et pour vous remercier des détails que vous m'y donnez sur l'état actuel des pays que vous venez de traverser.

... Je partage votre confiance dans les talents et le patriotisme éclairé de M. de Saint-Aulaire [1], qui, je n'en doute pas, parviendra à faire triompher les sages principes qu'il a mission de défendre.

Il faut que je m'arrête; je crains d'arriver trop tard pour le départ du courrier, mais, avant de finir ce bout de lettre, je veux insister encore sur les espérances que j'aime à concevoir de l'heureux succès des démarches de notre ambassadeur. Il peut faire bénir en Italie et son nom et celui de la France, qu'il était temps de réhabiliter; il peut aussi faire un bien immense au gouvernement en donnant satisfaction à l'opinion du pays sur l'issue de ces affaires qui

1. Ambassadeur du Roi auprès du Saint-Siège, nommé peu après ambassadeur à Vienne.

causent encore une inquiétude qu'il importe de dissiper le plus tôt possible.

Je voudrais bien aussi vous voir coopérer d'une manière plus active encore au résultat que nous appelons de tous nos vœux, à cette pacification complète et durable de l'Italie, qui ne peut avoir de stabilité qu'autant qn'elle s'appuiera sur des institutions libérales, et je vais m'occuper vivement du projet dont vous avez écrit au général Baudrand. Je vois bien des difficultés, mais je suis bien loin de me rebuter, et j'espère, dans ma prochaine lettre, pouvoir vous en écrire plus long à ce sujet et réparer ainsi mon laconisme forcé d'aujourd'hui.

Je saisis avec empressement, monsieur, cette occasion de vous assurer de nouveau de tous les sentiments avec lesquels je suis

Votre affectionné,

F.-P. D'O.

XV

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Saint-Cloud, 8 mai 1831.

Je m'empresse, monsieur, de répondre à votre lettre de Rome du 26 avril que je reçois à l'instant.

XIV

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Vendredi 29 avril 1831.

J'apprends à l'instant même, monsieur, le départ de M. Périer pour l'Italie; j'en profite pour répondre un mot à vos deux bonnes lettres et pour vous remercier des détails que vous m'y donnez sur l'état actuel des pays que vous venez de traverser.

... Je partage votre confiance dans les talents et le patriotisme éclairé de M. de Saint-Aulaire [1], qui, je n'en doute pas, parviendra à faire triompher les sages principes qu'il a mission de défendre.

Il faut que je m'arrête; je crains d'arriver trop tard pour le départ du courrier, mais, avant de finir ce bout de lettre, je veux insister encore sur les espérances que j'aime à concevoir de l'heureux succès des démarches de notre ambassadeur. Il peut faire bénir en Italie et son nom et celui de la France, qu'il était temps de réhabiliter; il peut aussi faire un bien immense au gouvernement en donnant satisfaction à l'opinion du pays sur l'issue de ces affaires qui

1. Ambassadeur du Roi auprès du Saint-Siège, nommé peu après ambassadeur à Vienne.

causent encore une inquiétude qu'il importe de dissiper le plus tôt possible.

Je voudrais bien aussi vous voir coopérer d'une manière plus active encore au résultat que nous appelons de tous nos vœux, à cette pacification complète et durable de l'Italie, qui ne peut avoir de stabilité qu'autant qn'elle s'appuiera sur des institutions libérales, et je vais m'occuper vivement du projet dont vous avez écrit au général Baudrand. Je vois bien des difficultés, mais je suis bien loin de me rebuter, et j'espère, dans ma prochaine lettre, pouvoir vous en écrire plus long à ce sujet et réparer ainsi mon laconisme forcé d'aujourd'hui.

Je saisis avec empressement, monsieur, cette occasion de vous assurer de nouveau de tous les sentiments avec lesquels je suis

Votre affectionné,

F.-P. D'O.

XV

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Saint-Cloud, 8 mai 1831.

Je m'empresse, monsieur, de répondre à votre lettre de Rome du 26 avril que je reçois à l'instant.

éprouvé le besoin de se rallier au drapeau tricolore qui a laissé chez eux des souvenirs de force et de grandeur que rien n'a pu effacer.

J'ai eu à ce sujet des détails fort curieux par les différents diplomates français que j'ai vus ici et notamment par le frère de Rumigny[1] qui est un des mieux instruits de ce qui se passe. Il m'a beaucoup parlé des embarras du roi de Bavière qui sont plus graves qu'on ne le pense et qui se compliquent de ses étranges écarts d'imagination, pour ne pas appeler autrement les lubies qui le prennent à chaque instant. Les révolutions de Saxe, de Cassel et de Brunswick sont également loin d'être finies, et, dans les provinces rhénanes, l'esprit français fait chaque jour de nouveaux progrès...

Il ne faut pourtant pas croire pour cela qu'ils soient sur le point de se révolter. Ils attendent seulement le moment où la France fera une démonstration ; mais aussi alors rien ne les empêchera de venir à nous. Verbalement je pourrais vous en dire même plus et vous rendre un compte plus détaillé de tout ce que j'ai appris sur l'Allemagne qu'on ne connaît généralement pas bien; mais, ce qui est plus curieux que tout, c'est l'inconcevable sympathie des Hongrois pour la nation polonaise ; non seulement cet arrêté de la Diète hongroise qui a été insérée dans le *Journal des*

1. Le vicomte de Rumigny, ambassadeur en Suisse, frère du maréchal de camp de Rumigny, aide de camp du Roi.

Débats[1] est vrai, mais l'opinion s'est prononcée encore plus énergiquement sur le passage de Dwernicki. Sa marche à travers la Gallicie et la Hongrie a été un vrai triomphe. Partout des escortes volontaires à cheval, partout des banquets où l'on a bu très ouvertement à la santé de la Pologne...

Le voyage, je dois le dire, nous a fait du bien : on a pris plus de confiance dans la nation. A force d'entendre parler un langage ferme et énergique, on est un peu sorti de l'extrême circonspection qu'on observait auparavant. On n'est plus dans la sphère des illusions et les choses se présentent beaucoup plus souvent sous leur véritable point de vue. Ainsi non seulement, depuis le départ, nous avons gagné qu'il n'y aurait pas de mesure de coercition contre les Belges (ce qui eût été impossible, et ce dont la pensée seule, si elle eût été connue, eût été désastreuse) mais encore nous avons obtenu : 1° qu'en cas d'une invasion hollandaise, nos troupes occuperont toutes les forteresses et marcheront à la rencontre de l'armée de Guillaume ; 2° que, quelles que soient les troupes qui envahissent le territoire belge, on s'emparera des places ; 3° que dans aucun cas on ne laissera écraser la Belgique par les forces de la Sainte-Alliance.

. . . . . .

Chaque jour, cette nécessité de reconstruire l'Eu-

1. Numéro du 5 juin 831.

XVII

A MADAME ADÉLAÏDE

Strasbourg, 19 juin 1831.

Quoique toutes les lettres vous aient déjà appris, ma chère tante, le bon effet qu'a produit jusqu'à présent le voyage du Roi, cependant je suis si sûr de votre sympathie avec l'élan patriotique et l'énergie de ces braves populations de l'Est que je me risquerai, sans crainte de vous ennuyer, à vous donner encore quelques détails sur notre tournée.

L'entrée du Roi en Alsace et le parcours de Saverne à Strasbourg ont été admirables. Toute l'Alsace était sur la route, les hommes à cheval, les femmes en chariot, sans compter les magnifiques gardes nationales que l'on rencontrait à tous les villages.

Non pas que je veuille dire que la réception de l'Alsace ait été supérieure à celle qu'on a faite au Roi en Lorraine et en Champagne, ce serait injuste pour les bons habitants de ces deux provinces; mais seulement l'accueil du département du Bas-Rhin était autre chose et avait un caractère particulier. Ici, à Strasbourg, on avait cherché à travailler la garde nationale et on avait réussi à l'inquiéter et à la faire hésiter dans ses manifestations à l'en-

trée du Roi ; mais à la visite du corps d'officiers qui était un peu froide, mon père a eu un mouvement très heureux et très beau qui les a enlevés tous et qui a donné une bonne impulsion à notre affaire.

D'aillèurs, pour que vous ne vous exagériez pas la chose, il n'y avait que très peu d'opposants, bien moins qu'à Metz. A ces exceptions près, la population est excellente et je ne doute pas que la journée d'aujourd'hui ne se passe à merveille.

J'avoue que j'en suis charmé pour ces quatre princes allemands que nous traînons ici partout avec nous[1]. Rien ne me fait plus de plaisir que de les voir assister à l'élan de la population et être témoins de l'énergie des Alsaciens qui partiraient tous au premier coup de canon pour repousser l'ennemi de la France.

En général, je ne saurais trop le répéter, il n'y a moyen pour les agitateurs d'inquiéter les Français de l'Est qu'en leur parlant de l'imminence de l'invasion étrangère . . . . . .

Aussi ce que le Roi doit s'attacher partout et pardessus tout à démontrer avec cette clarté qui lui est propre, c'est qu'il se mettra toujours à la tête de la nation pour repousser l'ennemi. Il sent maintenant cette nécessité-là, et les discours qu'il adresse

1. Le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, le Margrave son frère, et son beau-frère le prince de Fürstemberg.

dans ce sens aux gardes nationales et autres corps qu'il a à haranguer sont d'un effet prodigieux ; la plaie de ces pays-ci, ce sont les inquiétudes que les malveillants sont parvenus à semer dans l'Est.

Je voudrais aussi, puisque maintenant ces princes tudesques sont ici, que le Roi en profitât pour les rendre tout à fait français. Il est bien important que la France défasse petit à petit la Confédération germanique, construite en haine de nous par la Sainte-Alliance, pour en former une nouvelle qui serait dans nos idées et où nous exercerions l'influence que l'Autriche et la Prusse se sont exclusivement réservée sur celle qui existe aujourd'hui. Pour cela le roi de Wurtemberg nous serait utile, nécessaire même. J'espère que le Roi ne perdra point de vue cet objet essentiel. . . . . .

XVIII

AU GÉNÉRAL MARBOT

Mulhouse, le 24 juin 1831.

J'ai reçu à Colmar, mon cher général, votre bonne lettre de Bonneuil et je commence par vous remercier des détails bien curieux et bien intéressants que vous m'avez donnés sur ces fatigantes

émeutes dont il est déplorable de ne pas pouvoir se débarrasser complètement[1]. Je crains que nous ne soyons pas encore près d'en voir le bout, mais je crois que les moyens que vous indiquez pourront contribuer à diminuer les causes de rassemblement et surtout de rassemblement dans l'intérieur de la ville. Aussi me suis-je empressé de montrer votre lettre aux ministres qui ont fort approuvé vos idées et m'ont promis d'en écrire à qui de droit. Le feront-ils? Je l'espère, mais je n'en suis pas sûr. Vous savez ce que valent, par le temps qui court, les paroles des ministres et combien on peut y compter; mais je m'arrête, car je deviendrais séditieux.

Je vous parlerai maintenant de la continuation de notre voyage, auquel je regrette toujours bien de ne pas vous voir prendre part et qui va de mieux en mieux.

L'accueil en Alsace a été parfait partout et je ne puis vous dire combien je suis heureux d'avoir vu les braves populations de ce pays-ci où je retrouve à chaque pas une parfaite conformité de sentiments et d'idées entre les Français de l'Est et moi. A Strasbourg on avait cherché un peu à travailler la garde nationale et on s'était donné une peine infinie pour y réussir. Mais les discours du Roi ont dissipé les nuages et notre séjour dans cette ville s'est passé à merveille. Nous y avons eu le roi de Wurtemberg, le

1. Journées des 11-17 juin 1831.

grand-duc de Bade et ses frère et beau-frère, plus des envoyés extraordinaires de tous les principicules tudesques. Nous leur avons montré de belles troupes et surtout une cavalerie et une artillerie remarquables. La division des cuirassiers, commandée par le général Jacquinot, se composait des 2e, 3e, 6e et 7e régiments qui avaient vingt-deux escadrons complets sur le terrain et présentaient un coup d'œil magnifique. La division de cavalerie légère, sous les ordres de votre serviteur, était formée des 2e et 10e dragons, 10e chasseurs et 3e hussards. Je les ai fait défiler par escadrons et au galop et ils s'en sont tirés à merveille, sans rompre les rangs et sans qu'un homme ni un cheval vînt à tomber.

Quant à l'artillerie, je n'ai rien vu de si beau que les cent cinquante pièces de nouveau modèle qui ont paru à la revue, attelées toutes de six chevaux, suivies de leurs caissons, d'un équipage complet de pont et de tout le matériel nécessaire pour une aussi grande quantité de bouches à feu. J'avoue que mon cœur tout français jouissait vivement de l'étonnement des princes à la vue de nos braves soldats. Ils ont été joliment étonnés d'entendre le Roi improviser pour la distribution des drapeaux un discours qui a enlevé les troupes et qui a donné à cette cérémonie, toujours imposante, un caractère encore plus solennel que de coutume. La manière dont le Roi a été accueilli partout, l'élan, le nombre et la beauté des gardes nationales les frappaient aussi bien vivement.

Ils ne pouvaient concevoir ce que peut le patriotisme chez un peuple grand et généreux ; ils ne comprenaient pas combien de milliers d'hommes s'habillaient et s'équipaient à leurs frais, le tout pour s'assujettir à des exercices pénibles et des gardes souvent fatigantes. Voilà ce que, nous seuls Français, nous sommes capables de faire...

J'avais beaucoup engagé le Roi à profiter du séjour des princes allemands à Strasbourg pour porter quelques coups décisifs à cet édifice pourri qu'on appelle la Confédération germanique, à cette association dirigée par l'Autriche et par la Prusse directement contre la France et les idées libérales qui dominent et dont on craint la propagation. J'aurais voulu qu'il tâchât de jeter les fondements d'une nouvelle Confédération qui serait dans l'intérêt français, ce qui doit arriver tôt ou tard avec le développement irrésistible des idées nouvelles, qui, quoi qu'on en dise, balaieront toutes les entraves que la contre-révolution voudrait nous opposer. Il m'a paru que les princes badois étaient aussi français que des Allemands peuvent l'être. Quant au roi de Wurtemberg, je le crois tout à fait dans l'intérêt russe et je ne pense pas qu'on puisse s'y fier. Les envoyés de Darmstadt et de Francfort m'ont aussi témoigné avec franchise leur désir de se rattacher à l'alliance française et, en général, si quelques souverains allemands sont hostiles à la France, tous les peuples sans exception et surtout les armées ont

[illegible] se familiariser au drapeau tricolore [illegible] chez eux les souvenirs de force et de grandeur [illegible] effacer.

J'ai [illegible] des détails fort curieux par les différents [illegible] français que j'ai vus ici et notamment par le [illegible] de Rumigny[1] qui est un des [illegible] hommes de cette classe. Il m'a beaucoup [illegible] des [illegible] du roi de Bavière qui sont [illegible] et qui se com[illegible] dans l'imagination, pour ne pas [illegible] autrement les unes qui le prennent à chaque instant. Les révolutions de Saxe, de Hesse et de Brunswick sont également loin d'être [illegible], et dans les provinces rhénanes, l'esprit français fait [illegible] pour de nouveaux progrès...

Il ne faut pourtant pas croire pour cela qu'ils soient sur le point de se révolter. Ils attendent seulement le moment où la France fera une démonstration; mais aussi alors rien ne les empêchera de venir à nous. Verbalement je pourrais vous en dire même plus et vous rendre un compte plus détaillé de tout ce que j'ai appris sur l'Allemagne qu'on ne connaît généralement pas bien; mais, ce qui est plus curieux que tout, c'est l'inconcevable sympathie des Hongrois pour la nation polonaise : non seulement cet arrêté de la Diète hongroise qui a été insérée dans le *Journal des*

[1] Le vicomte de Rumigny, ambassadeur en Suisse, frère [illegible]al de camp de Rumigny, aide de camp du Roi.

Débats[1] est vrai, mais l'opinion s'est prononcée encore plus énergiquement sur le passage de Dwernicki. Sa marche à travers la Gallicie et la Hongrie a été un vrai triomphe. Partout des escortes volontaires à cheval, partout des banquets où l'on a bu très ouvertement à la santé de la Pologne...

Le voyage, je dois le dire, nous a fait du bien : on a pris plus de confiance dans la nation. A force d'entendre parler un langage ferme et énergique, on est un peu sorti de l'extrême circonspection qu'on observait auparavant. On n'est plus dans la sphère des illusions et les choses se présentent beaucoup plus souvent sous leur véritable point de vue. Ainsi non seulement, depuis le départ, nous avons gagné qu'il n'y aurait pas de mesure de coercition contre les Belges (ce qui eût été impossible, et ce dont la pensée seule, si elle eût été connue, eût été désastreuse) mais encore nous avons obtenu : 1° qu'en cas d'une invasion hollandaise, nos troupes occuperont toutes les forteresses et marcheront à la rencontre de l'armée de Guillaume ; 2° que, quelles que soient les troupes qui envahissent le territoire belge, on s'emparera des places ; 3° que dans aucun cas on ne laissera écraser la Belgique par les forces de la Sainte-Alliance.

. . . . . .

Chaque jour, cette nécessité de reconstruire l'Eu-

1. Numéro du 5 juin 831.

rope sur des bases plus raisonnables et moins hostiles à la France et aux peuples en général, se présente plus fort à mon esprit. Je crois fermement que jusque-là la paix ne sera pas stable ni solide, comme une paix doit être pour qu'on puisse en recueillir les avantages. Ce n'est que lorsque les souverains n'auront plus besoin de leurs armées pour comprimer les peuples, pour les empêcher de demander des constitutions par la force, qu'on pourra songer à un désarmement, seule garantie réelle de la paix.

Jusque-là ce n'est qu'une suspension d'armes qui, j'espère pourtant, durera encore longtemps parce que je suis convaincu que c'est le meilleur moyen d'assurer la grandeur et la liberté de la France, et même d'arriver à ce que j'appelle de tous mes vœux, à ce que je saurais signer de mon sang, s'il était nécessaire, la rupture des traités de 1815 et une nouvelle organisation de la société européenne. Il y a des plaies encore saignantes qu'il faudra bien guérir: tel est Huningue que j'ai voulu envers et contre tous aller visiter et dont la vue m'a révolté. Les exécrations qui y ont été commises par les Autrichiens sont sans exemple. Non seulement ils ont démoli toutes les fortifications, mais encore, contre tous les traités, contrairement au droit des gens, ils ont fait venir de Suisse quinze mille paysans pour détruire les quartiers de cavalerie, seule richesse de cette malheureuse ville, ainsi que la

maison du lieutenant du roi, et emporter tous les meubles, toutes les poutres, toutes les tuiles à Bâle où on les a vendus aux enchères. Avec cinq cent mille francs on reconstruirait les fortifications en terre; avec cent mille on pourrait y remettre un régiment de cavalerie. C'est ce dont je vais m'occuper, ce que le maréchal Soult, que j'y ai emmené avec moi, est fort tenté de faire. Ensuite nous aviserons au reste; c'est une affaire que je prends en main et que je n'abandonnerai que lorsqu'elle aura été terminée à ma satisfaction et à celle de la France, dussé-je attendre des années. La construction du canal du Rhin au Rhône, qui a eu lieu depuis la démolition des fortifications, rendrait la défense de la place beaucoup plus facile et ajoute beaucoup à sa force.

Mais je crois que je me laisse trop aller à bavarder et je veux seulement vous dire encore que je m'applaudis bien de cette course à Huningue qui a fait un excellent effet dans tout le pays et vous assurer de toute mon amitié.

Tout à vous,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XIX

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST[1]

Besançon, 27 juin 1831.

J'ai eu jusqu'à aujourd'hui, monsieur, si peu de temps à moi dans les deux voyages successifs où j'ai accompagné le Roi en Normandie et dans l'Est, que je n'ai pu répondre aux deux lettres que j'ai eu le plaisir de recevoir de vous. Quoiqu'il soit bien tard pour vous dire combien je me suis réjoui de vous voir occuper le poste où vous venez d'être nommé[2], et combien je suis sûr d'avance que vous vous emploierez de tous vos moyens à relever (puisque nous ne pouvons plus dire, à soutenir) le nom français en Italie, je désire vivement du moins vous exprimer combien les sentiments généreux que contient votre lettre de Bologne du 28 mai sont d'accord avec les réflexions et les craintes que m'inspire l'état actuel de l'Italie. L'évacuation d'Ancône m'eût fait plus de plaisir si elle n'avait pas coïncidé avec la concentration des troupes autrichiennes dans la Lombardie, opération qui ne peut que nous susciter des embarras, et que, sans être fort soupçonneux, on pourrait regarder comme

1. Alors chargé d'affaires à Parme.
2. Sa nomination est au *Moniteur* du 17 mai 1831.

directement hostile à la France. Du moins, vous avouerez qu'il est bien difficile d'allier ces grands mouvements militaires avec les demandes de désarmement qui continuent, nous dit-on, à occuper tous les cabinets. Car ce désarmement que j'appelle moi aussi de tous mes vœux, parce que je crois que, jusque-là, il n'y aura pas de garantie pour une paix solide et durable, ne pourra avoir lieu que quand le système des puissances étrangères aura complètement changé, que quand elles n'auront plus besoin de tenir leurs troupes sur pied pour empêcher les peuples de leur arracher des concessions par la force. Ce n'est que lorsque les peuples auront obtenu les garanties plus ou moins complètes, les institutions plus ou moins libérales que réclame chez chacun d'eux la marche progressive de la civilisation, que les puissances pourront licencier des armées, qui, partout ailleurs qu'en France, sont rassemblées pour s'opposer aux progrès des lumières et aux justes exigences des nations. Tant qu'une seule grande puissance conservera ce système aussi ruineux que contraire aux véritables intérêts des gouvernements, le désarmement sera impossible, parce qu'il ne peut être que général, parce qu'il faut qu'il ait lieu partout à la fois, et qu'il est nécessaire qu'en posant les armes l'on fasse disparaître toute probabilité d'une guerre prochaine. Le meilleur moyen de n'être pas obligé presque aussitôt de recourir aux armes, serait un

traité où l'on viderait complètement toutes les questions encore indécises aujourd'hui, où l'Europe serait reconstituée plus en harmonie avec l'état actuel des hommes et des choses, et où son état social subirait les modifications que les changements survenus depuis seize ans rendent chaque jour plus nécessaires. Malheureusement je n'aperçois ce résultat, que j'appelle de tous mes vœux, que dans un avenir bien éloigné, et je vois encore bien des obstacles à surmonter avant de l'obtenir.

Mais cette digression m'emmènerait trop loin, et, pour en revenir au sujet de cette lettre, je vous demanderai quelques détails sur la souveraine auprès de laquelle vous êtes accrédité[1] et je m'abstiendrai de croire aux bruits défavorables que l'on répand sur son compte, tant que ce que vous m'en aurez dit ne m'autorisera pas à y avoir foi.

On vient m'avertir que le Roi va monter en voiture pour Vesoul, mais je ne veux pas fermer cette lettre sans vous dire un mot de l'excellent effet que produit partout notre voyage, et des résultats incroyables que le Roi en a obtenus partout, et sans vous assurer de nouveau de tous les sentiments avec lesquels je suis

Votre affectionné,

F.-P. D'O.

1. La duchesse de Parme, Marie-Louise, veuve de l'empereur Napoléon.

XX

A MADAME ADÉLAÏDE

Tirlemont, 19 août 1831 [1].

Voilà deux jours que nous sommes, ma chère tante, dans une grande perplexité pour savoir le résultat des négociations relatives au séjour de nos troupes en Belgique. Je ne puis croire encore que la concession que nous avons faite, en annonçant l'intention de retirer sur-le-champ une partie de l'armée, n'ait point contenté les puissances étrangères, et qu'on persiste à nous demander la rentrée immédiate et complète de tous nos soldats sur le territoire français. Je regarderais l'insistance de l'Angleterre à cet égard comme un des plus grands malheurs qui pût nous survenir, parce que nous nous trouverions alors placés entre la guerre générale et un acte honteux qui ferait perdre au Roi et au gouvernement français, non seulement tout le fruit de l'expédition de Belgique, mais encore une grande partie de la confiance et de la considération qu'il inspire. Ce serait une humiliation pour toute

1. Cette lettre se rapporte à la première occupation de la Belgique, qui fut décidée le 4 août 1831. Le duc d'Orléans et le duc de Nemours faisaient partie de l'expédition, que commandait le maréchal Gérard.

la nation et, dans l'armée, vous compteriez autant de mécontents que de soldats.

D'ailleurs, il me semble que les troupes françaises ne peuvent revenir qu'après qu'elles auront atteint le but que se proposait la France en faisant marcher ses soldats, et, je vous le demande, ce but est-il atteint ? Il ne pourra l'être que lorsque toutes les négociations, dont les dix-huit articles sont les préliminaires, seront définitivement terminées ; que lorsque la question des limites, celle du partage de la dette et de la démolition des forteresses auront été *settled*, et que lorsque tout sujet de discussion entre la Belgique, la Hollande et la Conférence aura complètement disparu.

Jusque-là, je crois qu'il est indispensable que notre armée, ou au moins une grande partie de notre armée, n'évacue point la Belgique. J'ai besoin d'espérer que les craintes qu'on nous donne ici sur la prompte rentrée en France de l'armée du Nord sont encore exagérées et que nous n'aurons pas à rougir de l'issue d'une expédition dont toute la France a salué le début par d'unanimes applaudissements. Aussi attendons-nous avec une impatience que vous concevrez facilement l'arrivée des nouvelles de Paris. Je saisis cette occasion, ma chère tante, de me recommander à vous pour nous en envoyer quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

FERDINAND D'ORLÉANS.

XXI

AU MARÉCHAL SOULT [1]

Mons, 9 septembre 1831.

Je regrette bien vivement, monsieur le maréchal, de vous avoir manqué deux fois le jour de mon départ, et de n'avoir pu, comme je l'aurais tant désiré, causer avec vous des affaires importantes qui se traitent en ce moment et m'éclairer de vos conseils et de votre jugement sur la situation actuelle de la France et de l'Europe. Ne pouvant traiter par écrit tous les sujets dont j'aurais désiré vous entretenir, et sur lesquels j'aurais souhaité m'appuyer de votre opinion, je ne vous parlerai que de l'inquiétude où me met aujourd'hui la crainte que j'ai dû concevoir, en arrivant ici, de la prochaine évacuation de la Belgique par nos troupes.

Ce n'est qu'avec effroi et la rougeur au front que je m'arrête à cette pensée. Un tel acte me semblerait aujourd'hui une faute bien grave, et dont les conséquences seraient bien funestes à la France. Si nous rentrons immédiatement en France, il faut renoncer à la démolition des places, au désarmement

1. Ministre de la guerre.

de la Hollande, à la conclusion du traité définitif, à une organisation française en Belgique, à la considération du gouvernement en France et en Europe, et en un mot à tout l'honneur et à tout le profit que nous pouvons retirer de notre position actuelle, et que nous avons droit d'attendre de l'attitude que nous a fait prendre notre expédition contre les Hollandais. Mais, je n'hésite pas à le dire, je ne vois dans ce moment rien qui puisse mieux servir nos ennemis et nous faire plus de mal dans tous les sens que l'abandon de la Belgique, qui est synonyme pour moi de l'évacuation actuelle et complète. J'en ai écrit au Roi fort longuement, et j'avais besoin de vous faire part, *pour vous seul*, de ma pensée à ce sujet. Je regrette bien de ne pouvoir vous la développer toute entière, et vous exposer tout ce que ma méfiance et mes craintes pour l'avenir me font voir comme conséquences de la retraite actuelle de nos troupes ; mais vous suppléerez de reste à mes réticences, et je ne doute pas que vous partagiez tous mes sentiments, et surtout mon horreur d'une mesure que je me flatte encore que vous parviendrez à empêcher. Je compte aller voir le roi des Belges après-demain et rester deux ou trois jours auprès de lui, mais avant j'espère que l'incertitude et l'angoisse où je suis aujourd'hui auront cessé.

Je ne puis que vous donner les renseignements les plus satisfaisants sur ce que j'ai déjà vu de notre armée qui a déjà bien gagné en discipline, en ins-

truction et en tenue depuis un mois, sans que l'état sanitaire ait cessé d'être parfait. Parmi les régiments que j'ai déjà examinés, un surtout, le 65e, mérite votre attention particulière. Les sous-officiers de ce régiment sont composés de ce que la garde royale avait de plus distingué; la plupart ont plus de quinze ans de service, tous se sont soumis sans murmure à la réduction de solde et à la perte d'un galon que leur a fait subir la révolution de Juillet. Depuis lors ils ont été des modèles de discipline, de bonne tenue, de zèle et d'instruction. C'est surtout à leurs efforts qu'est due l'instruction et l'ardeur de ce magnifique régiment qui, pendant notre marche en Belgique, s'est fait remarquer de toute l'armée (c'est lui qui a fait dix-sept lieues en vingt-trois heures, sans laisser un homme en arrière par une chaleur accablante). Et cependant, ces sous-officiers sont malheureux; le cadre du régiment ayant été formé seulement depuis un an, ne fournira pas d'ici à longtemps de vacances pour les sergents; aussi, quoique le corps de sous-officiers du 65e renferme à lui seul autant de sujets distingués que dix régiments ensemble, n'a-t-il eu presque aucun avancement; vous-même, à Amiens, vous aviez reconnu, monsieur le maréchal, la nécessité de faire quelque chose pour ces braves gens, et vous leur aviez promis quelques sous-lieutenances et quelques décorations.

C'est cette promesse que je viens vous rappeler; je leur ai dit que je vous parlerais en leur faveur, et que

j'espérais que vous voudriez en proposer au Roi pour le grade d'officier ou pour la croix. Ce serait d'ailleurs faire un véritable cadeau aux régiments dans lesquels on les enverrait ; aussi, vous prierais-je, monsieur le maréchal, de vouloir bien prendre en considération les huit propositions de sous-lieutenances et les trois demandes de décoration que je prends la liberté de vous adresser en leur faveur, car je le répète, ce régiment est tout à fait dans une position exceptionnelle, et je connais trop votre justice pour ne pas être persuadé que vous voudrez bien y avoir égard.

Il me tarde bien, monsieur le maréchal, d'avoir de vous quelques notions sur la direction qui va être imprimée à nos affaires extérieures, et j'ai besoin de croire encore que nous ne subirons pas la honte d'une retraite devant les menaces des Prussiens et les criailleries des tories.

Croyez, monsieur le maréchal, à l'assurance bien sincère de tous les sentiments, avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XXII

A M. FERDINAND LEROY

Douai, le 23 octobre 1831.

Mille pardons, mon cher Leroy, de n'avoir pas pas plus tôt répondu à votre bonne lettre du 6 octobre; mais j'ai eu tant à faire, tant à courir, tant à parler, tant à écrire officiellement, que le temps m'a manqué complètement pour vous témoigner combien j'ai été profondément sensible à la marque d'amitié que tous mes camarades en général, et vous en particulier, m'avez donnée dans le moment bien pénible pour moi, de la perte de mon meilleur ami[1], de celui qui m'avait toujours donné de si bons conseils, et à qui j'étais si intimement attaché depuis mon enfance.

Veuillez, je vous prie, dire de ma part à ceux de nos anciens camarades que vous avez occasion de voir que, maintenant plus que jamais, j'ai besoin de me rappeler la confraternité dans laquelle nous avons vécu pendant plusieurs années. Dites-leur, je vous le demande instamment, que j'espère

1. Eugène de Laborderie, auditeur au Conseil d'État et sous-secrétaire des commandements du prince, mort au mois de septembre précédent.

qu'au collège il s'est formé entre eux et moi un lien qui subsistera toujours, et, quant à vous personnellement, croyez qu'il me tarde de pouvoir causer de nouveau avec vous, et de trouver dans votre amitié des consolations à la perte que je ressens tous les jours plus vivement, car je vois aujourd'hui combien il est difficile de remplacer un ami d'enfance.

Tout à vous,

FERDINAND D'ORLÉANS.

XXIII

A MADAME ADÉLAÏDE

Maubeuge, 27 octobre 1831.

Je vous demande pardon, ma chère tante, de n'avoir pas plus tôt répondu au petit mot que vous avez bien voulu m'écrire l'autre jour, et dont je vous remercie de tout mon cœur. Je me suis employé de toutes mes forces à l'acceptation du traité par le gouvernement belge, parce que je regardais cette acceptation comme un événement utile à la France, à la Belgique et au succès dans toute l'Europe des principes de liberté et de constitutionnalité qui ont déjà triomphé chez nous. Aujourd'hui

je regarde cette acceptation comme certaine ; celle de la Hollande me semble aussi très probable ; je crois donc que bientôt toute cette affaire sera *settled*, et que nous pourrons nous occuper un peu plus des difficultés intérieures qui me donnent encore quelques soucis.

La question de la pairie me paraît présenter encore bien des dangers ; j'espère que le ministère se préparera par tous les moyens possibles à forcer l'adoption de l'article 23 de la Charte [1] par la Chambre des pairs. Il faudra beaucoup d'efforts pour y réussir, car je tiens de très bonne source que la ligue pour le rejet devient très compacte, et que les dispositions de la Chambre ne font qu'empirer. Tout le danger, je le crains, est dans le rejet de la loi : je ne sais où cet acte de folie coupable nous entraînerait, ni quelles en seraient les conséquences.

Je vois avec plaisir dans les journaux qu'on parle, pour prévenir ce malheur, d'une fournée de pairs. J'espère que les noms sont déjà arrêtés et convenus en conseil, car au dernier moment il serait trop tard pour se mettre d'accord sur les individus ; on courrait la chance de faire quelques choix réprouvés par l'opinion publique, et dont le mauvais effet suffirait pour détruire, en grande partie, les heureux résultats que l'on pourrait se promettre

1. Cet article abolissait l'hérédité de la pairie.

d'une promotion faite à propos et en faveur de personnes capables de rendre des services.

J'ose croire aussi que, si l'on en vient à cette mesure qui, je le crains, sera bientôt nécessaire, les nouveaux pairs seront choisis dans les catégories déjà votées par la Chambre des députés [1]. Il circule déjà des bruits fâcheux sur ces catégories qui ne me semblent pas signifier grand'chose, mais qui, à mon gré, sont plutôt utiles que gênantes pour le pouvoir. Les ministres, dit-on, veulent faire rejeter par les pairs les catégories en masse. Cette tendance m'effraie : ce serait presque le conflit des deux Chambres en nous rangeant du côté de la plus faible ; ce serait s'exposer à tous les dangers dont on est trop heureux d'être sorti une fois, pour s'y exposer de nouveau de gaieté de cœur et avec toutes les chances contre soi. Mais j'espère beaucoup de la sagesse du Roi pour sortir de ces difficultés qui me paraissent fort grandes, et qui peuvent surtout être suivies de conséquences bien graves. Une fois la pairie faite et constituée, notre position intérieure se simplifiera beaucoup, et nous aurons bien plus beau jeu pour écraser les anarchistes.

Je voudrais aussi voir finir les assassinats de la Vendée qui effraient les populations, entretiennent

1. Le projet voté par la Chambre des députés conférait au Roi le droit de désignation des pairs, mais énumérait certaines « catégories » de personnes en dehors desquelles le choix ne pourrait s'exercer.

l'agitation générale et déconsidèrent le gouvernement. Le ministère m'a paru être défendu sur ce point avec talent et succès; cependant je trouve que M. Perier a eu tort d'attaquer simultanément Odilon Barrot et Cabet. Il ne me semble pas adroit de grossir à plaisir le nombre de ses antagonistes; je crois qu'il eût été plus sage de diviser l'opposition en plusieurs nuances, et de montrer le petit nombre des forcenés qui professent les doctrines terroristes de Cabet.

Le discours de M. Perier sur la mobilisation de la garde nationale, que je n'ai encore fait que parcourir, m'a paru fort bien; mais pourquoi n'a-t-il pas relevé plus vivement toute la mauvaise foi du général Lamarque? Nos adversaires n'auraient pas manqué une si belle occasion. Il y avait tant à dire!

Je m'aperçois, ma chère tante, que je suis au bout de mon papier; et quoique j'eusse encore bien des choses à vous dire, je m'arrête pour ne pas entamer la cinquième page.

F. D'ORLÉANS.

XXIV

AU ROI

1er décembre 1831 [1].

. . . . . .

. . . . . (Nous) ne l'avons pas un instant perdu de vue, et vous pouvez compter que nous arriverons au résultat sans effusion de sang, mais en donnant gain de cause aux soldats et aux gardes nationaux qui ont défendu l'ordre légal, et en rétablissant le règne des lois sans aucune réserve ni restriction. Pour cela, il faut frapper un coup terrible et le faire à propos. C'est ce que nous préparons depuis hier et l'instant s'approche; nous ferons tout à la fois : ce sera une seule secousse, ce qui est mille fois préférable. Déjà hier et ce matin, nous en avons parlé aux députations de Lyon qui soupirent après cet instant, et qui ne voyant que la question de la cité, et non pas celle du pays, qui ne jugeant que comme Lyonnais, et non pas comme Français, voudraient immédiatement voir rentrer des troupes qui les décharger aient du lourd fardeau qui pèse sur eux. Mais nous préférons, le maréchal et moi, suivre, sans

1. Il ne reste que la partie finale de cette lettre écrite par le Prince pendant qu'il se dirigeait sur Lyon avec le maréchal Soult, après l'insurrection de la fin de novembre 1831.

nous presser outre mesure, la ligne que nous nous sommes tracée, et nous sommes plus heureux que nous ne pouvons vous le dire de la dépêche télégraphique qui nous est parvenue hier, et par laquelle vous nous indiquez une marche parfaitement conforme à celle que nous avons adoptée jusqu'à présent.

Nous sommes persuadés que lorsque vous aurez plus de renseignements sur l'état des choses, vous approuverez également notre résolution d'employer des gardes nationales; l'effet de cette mesure est immense et s'accroît tous les jours. Celles de l'Ain ne sont pas encore prêtes, parce que j'ai retenu auprès de moi le préfet, M. de Jussieu, qui m'est très utile, et dont le zèle, l'intelligence et l'activité sont au-dessus de tout éloge ; nous l'employons, en ce moment, à désorganiser, au moyen de quelques sacrifices pécuniaires, les coalitions d'ouvriers, en sorte que nous ayions cette difficulté de moins à surmonter.

En fermant ma lettre, Sire, je prends la liberté de vous envoyer *directement à vous-même* une ampliation des demandes de grades et de croix que le général Roguet nous a adressées pour les troupes de son petit corps d'armée. Vous m'avez fait espérer que ces demandes seraient accordées. Je vous renouvelle, dans l'intérêt de l'armée en général et dans l'intérêt de la chose publique mes instances à ce sujet; et pour que dans les bureaux de la guerre on ne

de la Hollande, à la conclusion du traité définitif, à une organisation française en Belgique, à la considération du gouvernement en France et en Europe, et en un mot à tout l'honneur et à tout le profit que nous pouvons retirer de notre position actuelle, et que nous avons droit d'attendre de l'attitude que nous a fait prendre notre expédition contre les Hollandais. Mais, je n'hésite pas à le dire, je ne vois dans ce moment rien qui puisse mieux servir nos ennemis et nous faire plus de mal dans tous les sens que l'abandon de la Belgique, qui est synonyme pour moi de l'évacuation actuelle et complète. J'en ai écrit au Roi fort longuement, et j'avais besoin de vous faire part, *pour vous seul*, de ma pensée à ce sujet. Je regrette bien de ne pouvoir vous la développer toute entière, et vous exposer tout ce que ma méfiance et mes craintes pour l'avenir me font voir comme conséquences de la retraite actuelle de nos troupes ; mais vous suppléerez de reste à mes réticences, et je ne doute pas que vous partagiez tous mes sentiments, et surtout mon horreur d'une mesure que je me flatte encore que vous parviendrez à empêcher. Je compte aller voir le roi des Belges après-demain et rester deux ou trois jours auprès de lui, mais avant j'espère que l'incertitude et l'angoisse où je suis aujourd'hui auront cessé.

Je ne puis que vous donner les renseignements les plus satisfaisants sur ce que j'ai déjà vu de notre armée qui a déjà bien gagné en discipline, en ins-

truction et en tenue depuis un mois, sans que l'état sanitaire ait cessé d'être parfait. Parmi les régiments que j'ai déjà examinés, un surtout, le 65e, mérite votre attention particulière. Les sous-officiers de ce régiment sont composés de ce que la garde royale avait de plus distingué; la plupart ont plus de quinze ans de service, tous se sont soumis sans murmure à la réduction de solde et à la perte d'un galon que leur a fait subir la révolution de Juillet. Depuis lors ils ont été des modèles de discipline, de bonne tenue, de zèle et d'instruction. C'est surtout à leurs efforts qu'est due l'instruction et l'ardeur de ce magnifique régiment qui, pendant notre marche en Belgique, s'est fait remarquer de toute l'armée (c'est lui qui a fait dix-sept lieues en vingt-trois heures, sans laisser un homme en arrière par une chaleur accablante). Et cependant, ces sous-officiers sont malheureux; le cadre du régiment ayant été formé seulement depuis un an, ne fournira pas d'ici à longtemps de vacances pour les sergents; aussi, quoique le corps de sous-officiers du 65e renferme à lui seul autant de sujets distingués que dix régiments ensemble, n'a-t-il eu presque aucun avancement; vous-même, à Amiens, vous aviez reconnu, monsieur le maréchal, la nécessité de faire quelque chose pour ces braves gens, et vous leur aviez promis quelques sous-lieutenances et quelques décorations.

C'est cette promesse que je viens vous rappeler; je leur ai dit que je vous parlerais en leur faveur, et que

j'espérais que vous voudriez en proposer au Roi pour le grade d'officier ou pour la croix. Ce serait d'ailleurs faire un véritable cadeau aux régiments dans lesquels on les enverrait : aussi, vous prierais-je, monsieur le maréchal, de vouloir bien prendre en considération les huit propositions de sous-lieutenances et les trois demandes de décoration que je prends la liberté de vous adresser en leur faveur, car je le répète, ce régiment est tout à fait dans une position exceptionnelle, et je connais trop votre justice pour ne pas être persuadé que vous voudrez bien y avoir égard.

Il me tarde bien, monsieur le maréchal, d'avoir de vous quelques notions sur la direction qui va être imprimée à nos affaires extérieures, et j'ai besoin de croire encore que nous ne subirons pas la honte d'une retraite devant les menaces des Prussiens et les criailleries des tories.

Croyez, monsieur le maréchal, à l'assurance bien sincère de tous les sentiments, avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XXII

A M. FERDINAND LEROY

Douai, le 23 octobre 1831.

Mille pardons, mon cher Leroy, de n'avoir pas pas plus tôt répondu à votre bonne lettre du 6 octobre; mais j'ai eu tant à faire, tant à courir, tant à parler, tant à écrire officiellement, que le temps m'a manqué complètement pour vous témoigner combien j'ai été profondément sensible à la marque d'amitié que tous mes camarades en général, et vous en particulier, m'avez donnée dans le moment bien pénible pour moi, de la perte de mon meilleur ami [1], de celui qui m'avait toujours donné de si bons conseils, et à qui j'étais si intimement attaché depuis mon enfance.

Veuillez, je vous prie, dire de ma part à ceux de nos anciens camarades que vous avez occasion de voir que, maintenant plus que jamais, j'ai besoin de me rappeler la confraternité dans laquelle nous avons vécu pendant plusieurs années. Dites-leur, je vous le demande instamment, que j'espère

1. Eugène de Laborderie, auditeur au Conseil d'État et sous-secrétaire des commandements du prince, mort au mois de septembre précédent.

Bien qu'on m'attende déjà depuis quelque temps pour la revue, je ne veux pas fermer ma lettre sans vous dire un mot du département de la Drôme. L'esprit en est excellent, vraiment constitutionnel et sincèrement dévoué à la Charte de 1830 ; mais l'irritation contre les carlistes y est grande, et les modérés, les hommes les plus sages y participent à ce sentiment.

J'espère demain, monsieur le maréchal, vous écrire au sujet de l'Isère et de Grenoble ; d'ici là, recevez, je vous en prie, l'assurance bien sincère de tous mes sentiments. Mille pardons du décousu de cette lettre.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XXVII

A MADAME ADÉLAÏDE

Mende, 21 juin 1832.

Avant de me coucher, ce dont j'ai grand besoin ce soir, je m'empresse, ma chère tante, de vous remercier de votre bonne lettre et de vous dire que, sauf objection de votre part, je serai à Randan le 25 juin pour la Saint-Jean.

Je viens de traverser des pays dont la vue vous aurait fait plaisir. Je ne connais pas de meilleurs

citoyens, ni de plus énergiques patriotes que les Cévenols : c'est du tricolore pur ; aussi n'ai-je pas besoin de vous dire que je m'y trouvais comme le poisson dans l'eau.

Adieu, ma chère tante, mille pardons de mon laconisme, mais je dors debout. Oserais-je vous demander de dire mille choses de ma part à M. et madame de Flahault ?

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XXVIII

A MADAME ADÉLAÏDE

Randan, 26 juin 1832,
10 heures du soir.

Avant de quitter Randan, je vous dois, ma chère tante, des remerciements bien sincères pour tous les bons soins dont, grâce à votre prévoyance et à votre bonté, nous avons été entourés dans votre château, mes acolytes et moi. Aussi le castel a-t-il été pour nous une véritable oasis au milieu du désert ; nous ne pouvions nous habituer à ne pas être gardés à vue par des généraux, des préfets, ou tout au moins des maires et des sous-préfets.

J'avais peine à me croire de nouveau en habit

bourgeois et j'éprouvais la même sensation que ressent un écolier en vacances quand le maître a le dos tourné.

Aussi avons-nous largement usé de notre liberté. Je vais à cheval sur vos chevaux; le 25, à deux heures, nous nous sommes promenés jusqu'à six dans le parc et dans les nouvelles constructions dont le général Baudrand et M. de Boismilon se sont chargés de vous rendre compte. A six heures, dîner copieux et excellent; puis visite aux cochons du roi d'Angleterre; puis tir des crapauds volants et des hirondelles.

Aujourd'hui journée complète. M. Devore étant arrivé cette nuit avec ses chiens, j'ai organisé une Saint-Hubert au petit pied; nous sommes allés à la Pierre-qui-Guse, je me suis donné le poste de chef de la cantine, et, après trois heures d'infructueux aboiements, sons de trompes, promenades à cheval, etc., nous nous sommes mis à déjeuner sans avoir tiré un coup de fusil. Jovi a eu les honneurs de la séance; son esprit devient de jour en jour plus facétieux ; il commence même à se permettre le calembour politique.

A cela près toutes les autres célébrités de la commune sont dans le même état. Le curé d'Aigueperse a toujours sa redingote noire, dite capote philhellène, parce qu'il en était revêtu lorsqu'il vous harangua en faveur des Grecs; il a *fiolé* (comme on dit dans ce pays-ci) de manière à lui délier la langue pour un mois. Le maire de Marai-

gnes n'a pas cessé une minute d'écraser son voisin du poids de son érudition de second numéro, et le capitaine A*** faisait agréablement de l'ordre public s' avec un cuir en se carrant sous ses épaulettes de capitaine de grenadiers.

Tous m'ont chargé de les mettre à vos pieds. L'abbé de Pradt, le général Simmer, M. de Montlouis, le général Becker et le premier président Grenier m'en ont également prié. Je m'acquitte de la commission, ma chère tante, en vous répétant combien, moi personnellement, et tous mes acolytes avons été reconnaissants de votre bonté. Je ne vous parlerai pas de l'admiration qu'a causée la vue de Randan. Tout compliment à part, le château et le parc ont énormément gagné depuis que vous ne les avez vus ; la nouvelle salle à manger est charmante, mais encore humide, et l'éclairage me paraît trop haut placé. En descendant un peu les lustres tout y gagnerait. La terrasse de la chapelle sera une grande ressource pour les soirées, mais il faudrait mettre dans les caisses des arbustes plus élevés que les fleurs qui s'y trouvent. Mais je crains, ma chère tante, endormi comme je le suis ce soir, de faire des radotages, et j'ajourne à mon retour prochain tous les détails de ce *compte rendu* où vous ne trouverez jamais d'*opposition*.

Je ne puis vous souhaiter rien de mieux que de dormir comme je vais le faire dans l'excellent lit que vous m'avez octroyé dans l'excellente chambre

de l'excellent château où j'ai pu, pendant vingt-quatre heures, oublier la politique, ce qui, certes, est un grand et bien rare miracle.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XXIX

AU MARÉCHAL SOULT

Saint-Cloud, le 16 juillet 1832.

J'ai appris avec bien du plaisir, monsieur le maréchal, votre heureuse arrivée au mont Dore; et j'espère que le voyage et le changement d'air auront déjà exercé sur votre santé une salutaire influence : quant à nous, nous végétons ici dans l'attente des grands événements dont nous pouvons déjà apercevoir quelques symptômes, et la tranquillité qui me semble garantie pour quelque temps à l'intérieur a pour résultat de reporter exclusivement toute l'attention et du gouvernement et du public sur ce qui va se passer en Belgique et en Allemagne.

En Belgique, je crois que la fermeté avec laquelle le roi Léopold soutient les droits du peuple belge, et sa résolution de n'entrer dans aucune nouvelle négociation avant l'exécution des clauses relatives au territoire, c'est-à-dire avant l'évacuation d'Anvers, imprimeront aux négociations qui vont avoir lieu le caractère qui leur

convient et que la France doit activement s'occuper, tant à Londres qu'à Paris et à La Haye, de leur faire donner. Déjà la conférence a pris un ton plus sévère vis-à-vis du roi de Hollande; et si, comme j'ai tout lieu de le croire, ce monarque n'accepte point le dernier protocole, la position se dessinera plus nettement encore, et on marchera plus promptement que jusqu'à présent vers la crise qui doit terminer la séparation définitive des deux pays, vers l'expulsion des Hollandais. Tout est là pour moi : jusque-là, à mes yeux, tout est à faire et je compte les jours qui nous séparent encore de ce moment où la France se montrera, j'espère, digne de ce qu'elle est.

Quant à l'Allemagne, je suis persuadé que la lecture des protocoles et des résolutions de la Diète germanique, en date du 28 juin, vous aura inspiré les mêmes sentiments qu'à moi : c'est une lutte importante qui va commencer; loin d'approcher de sa maturité, comme l'affaire belge, la question allemande n'est encore que dans son germe; et j'ai la confiance qu'elle se terminera d'une manière satisfaisante pour la France et pour la cause que nous défendons. Néanmoins, comme je pense que c'est un immense obstacle qui vient encore retarder la réalisation de la dangereuse chimère du désarmement général, je crois qu'il serait du devoir du gouvernement autant que de l'intérêt de la France de prendre quelques mesures qui puissent dénoter

vienne pas rogner et écornifler les états de proposition, dont vous avez une copie, j'en envoie une troisième ampliation à M. Perier, pour qu'il veuille bien tenir la main à ce que la bureaucratie ne nous gâte pas toute notre besogne.

Veuillez croire, Sire, à mon bien tendre attachement et à mon respect.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

P.-S. — Je vous écris d'un grand vilain château, dans une magnifique position au haut de la montagne de Limonest. C'est un ancien couvent, et rien ne peut donner une idée du froid qu'il fait avec le vent du nord et la gelée que nous avons ici. J'espère que nous nous transporterons demain à Balmont où se séparent les deux routes de Paris et qu'après-demain nous serons à Lyon.

XXV

A MADAME ADÉLAÏDE

Balmont, 2 décembre 1831, à 11 heures du soir.

Ce n'est que ce soir, ma chère tante, que je trouve un instant pour vous répondre et je suis si exténué de mon travail vraiment très assidu des jours et des nuits passées que j'ai besoin que vous excusiez la brièveté de ce billet. Vous avez vu par

mes lettres au Roi que l'affaire est décidée maintenant; elle ne pouvait l'être plus tôt sans s'exposer aux plus graves dangers, sans compromettre le succès de notre mission, ou sans l'acheter au prix du sang français ou de honteuses concessions. Avec un peu moins de précipitation, nous sommes arrivés sans violence aucune à tout ce que nous pouvions désirer : la population nous tend les bras et s'est soumise d'elle-même par la persuasion. Adieu, ma chère tante; tout à vous de cœur.

FERDINAND D'ORLÉANS.

XXVI

AU MARÉCHAL SOULT[1]

Valence, le 2 juin 1832.

Quoiqu'au milieu des fonctions de tout genre qui remplissent ici ma journée, j'aie à peine, monsieur le maréchal, un instant à moi, cependant je ne veux pas laisser passer une estafette du général Damrémont, sans vous dire combien, plus j'avance sur ma route, plus je suis content de tout ce que je vois et j'entends.

1. Cette lettre et la suivante se rapportent à un voyage que le Prince royal faisait alors dans le Midi, et dont Lyon, Valence, Marseille, Nîmes, Montpellier, Mende, etc., furent les étapes principales.

A Lyon, l'immense masse de la population, mais surtout le haut commerce, est dans le meilleur esprit et dans le système de modération, dont ils demandent la continuation. Je suis sûr qu'on pourrait toujours compter sur cette population dans toutes les circonstances politiques ; aussi suis-je de plus en plus dans l'opinion que je vous ai déjà manifestée avant mon départ, de la réorganisation de la garde nationale de Lyon. Il ne faut, ni que le gouvernement ait l'air de dissoudre partout les gardes nationales sans en réorganiser nulle part, ni qu'il laisse expirer le délai légal de la dissolution, pour faire de mauvaise grâce, et talonné par la loi, ce qui doit être spontané. Que le mot de réorganisation n'effraye pas, rien n'est plus facile que d'avoir une garde peu nombreuse et dévouée. En effet, même en exécutant la loi à la lettre, on ne trouverait guère dans Lyon que neuf mille personnes imposées à la contribution personnelle, à cause de la constitution particulière de la ville qui acquitte les taxes de ceux qui ne payen pas quatre cent cinquante francs de loyer. Voyez si ce n'est pas une garantie puissante ; bien plus, le conseil municipal peut encore éliminer dans ces neuf ou dix mille personnes qui bon lui semble, pour les mettre dans le cadre de réserve, et ensuite le gouvernement peut ne donner des armes qu'à qui lui plaira, en sorte que la nouvelle garde lyonnaise sera organisée de manière à présenter les plus fortes garanties.

Je regrette d'être trop pressé ce matin pour pouvoir vous en écrire davantage à ce sujet, mais j'espère que le Roi vous aura montré ce que je lui ai mandé, et que vous deviendrez, dans le conseil, l'avocat d'une cause aussi juste que celle que je place sous votre égide.

Un mot sur les troupes : Je les ai trouvées superbes partout ; la division d'infanterie de Lyon, que j'ai décidé le général Delort à confier au général Campi, est particulièrement remarquable par sa tenue et son excellent esprit ; mais ces régiments, qui ont tous fait la campagne d'Afrique, se croient abandonnés. Je vous écrirai en détail à ce sujet, dès que j'aurai réuni tous les papiers nécessaires.

J'ai été peiné aussi de voir les troupes de la garnison de Lyon coucher sur la paille depuis six mois, sans que cette paille, qui est réduite en poussière, ait été renouvelée. J'ai promis de vous en écrire, à ces braves soldats, qui ne se sont pas permis un seul murmure, attendant avec patience que vous preniez en considération la pénurie où ils sont de toute fourniture.

Quant aux généraux, je ne saurais trop vous dire combien ils servent avec zèle à Lyon. Le général Doguerau s'occupe constamment de l'artillerie ; le général Dejean tient parfaitement sa brigade de dragons, et les travaux que le général Fleury fait exécuter et qui avancent avec une bien grande activité, lui font le plus grand honneur.

XXXII

AU MARÉCHAL GÉRARD

Halle, le 16 novembre 1832[1].

Outre le rapport régulier que je viens d'adresser, mon cher maréchal, à votre chef d'état-major général sur la marche de la brigade de Condé à Halle, permettez-moi de vous dire qu'il est impossible de rien voir de plus satisfaisant que ce que j'ai eu sous les yeux depuis trois jours : les troupes sont, comme vous le savez, superbes et animées de la plus grande ardeur et du plus pur dévouement, et elles marchent avec une rapidité et une perfection rares. *Nous n'avons pas laissé un seul homme en arrière*, quoique nous ayons fait vingt lieues en deux marches. Quant à l'accueil de la population, il est excellent et de nature à répondre victorieusement aux déclarations des ingrats, qui, lâches au moment du danger, voudraient aujourd'hui, sans

1. Cette lettre et les suivantes se rapportent à la seconde occupation de la Belgique, dite expédition d'Anvers. Le duc d'Orléans commandait un corps d'avant-garde. Le duc de Nemours faisait partie de l'expédition. L'armée française entra en Belgique le 15 novembre 1832. Le 19, elle arrivait sous les murs d'Anvers.

la sagesse du roi Léopold, priver la Belgique du secours de ceux qui, après avoir été ses créateurs, viennent la sauver pour la seconde fois. Aussi ne nous reste-t-il plus qu'un vœu à former, et nous savons qu'il est dans le cœur de notre digne et brave général en chef comme dans le nôtre : qu'on nous donne des ennemis, c'est là notre unique et constante prière.

Au surplus, j'espère avoir demain le plaisir de causer de tout cela avec vous ; car, d'après les ordres que j'ai reçus de vous, je serai à Bruxelles vers une ou deux heures. Une partie de ma brigade doit pousser jusqu'à Vilvorde, mais je me flatte qu'elle ne partira pas sans avoir été passée en revue par le roi des Belges, près duquel je vous prierai d'être mon avocat.

D'ici à demain, veuillez croire, mon cher maréchal, à l'assurance bien sincère de ma constante amitié.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

P.-S. — Notre général en chef apprendra avec plaisir que nous n'avons pas un seul cheval blessé.

XXXIII

A MADAME ADÉLAÏDE

Brasschaet, le 24 novembre 1832.

Je m'empresse, ma chère tante, de vous remercier des lettres que vous avez bien voulu m'écrire et de me réjouir avec vous des bonnes nouvelles que vous me mandez : l'infâme attentat du 19 [1] a tourné à notre avantage; rien n'est plus vrai que le mot de Dupin à ce sujet, et l'étoile du Roi l'a encore servi dans cette occasion.

A propos de Dupin, c'est avec un bien vif plaisir que j'ai appris et sa conduite décente dont je n'avais jamais douté et sa nomination à la présidence de la Chambre des députés. J'espère, du moins, que les résultats du 19 novembre ne seront pas gaspillés comme ceux du 5 juin [2] et que l'on agira cette fois, non plus dans un étroit intérêt de ministère, mais bien dans l'intérêt de la dynastie. En tout cas, il est bien important que l'assassin soit arrêté et que toute la France voie d'où le coup est parti.

1. Un coup de pistolet fut tiré sur le Roi au coin du Pont-Royal et de la rue du Bac. Le coupable put s'échapper. Des poursuites intentées contre deux jeunes gens, Bergeron et Benoit, aboutirent à un double acquittement.

2. Funérailles du général Lamarque.

Ici nous attendons toujours notre artillerie pour commencer le siège; mais j'espère qu'elle ne sera plus longtemps à nous arriver et que nous pourrons incessamment ouvrir la tranchée. Une autre difficulté nous arrête encore, c'est le manque de mortiers. Nous n'en avons point assez dans le parc de siège qui nous a été envoyé de Douai et il va falloir en emprunter aux Belges. A cet effet, le roi Léopold et le maréchal Gérard vont avoir une entrevue à Boom. Je m'y rendrai si je puis, quoique Louise ne doive point y venir, le voyage ne lui étant pas favorable dans sa position actuelle. Mais un de ces jours j'irai à la légère la voir à Bruxelles, où je l'ai retrouvée de plus en plus heureuse et vraiment dans la meilleure situation qu'il fût possible de lui désirer. Maintenant je serai d'autant plus aise de la revoir que les démêlés avec les Belges sont apaisés. Tout a été fini, et fini à notre satisfaction et à notre honneur avant l'arrivée des nouvelles instructions du maréchal Soult...

Auriez-vous la bonté de dire à la Reine, ma chère tante, que je lui écrirai dès que les hostilités seront commencées, et de m'excuser auprès de tous mes correspondants si, à partir de ce moment, je ne m'adresse plus qu'à elle.

Nous avons maintenant la certitude de la résistance de Chassé et nous en sommes tous enchantés. Malheureusement le roi de Hollande, dans son intarissable fécondité de chicanes, vient de nous sus-

citer, au sujet des forts de Lillo et de Liefkenshoek, un embarras qui pourrait bien, si l'on n'y faisait attention, prolonger notre séjour ici. J'en écris au maréchal Soult.

Je me recommande à vous, ma chère tante, pour exprimer au Roi toute ma tendresse.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

P.-S. — Il y a eu un combat en mer dont on ne sait pas encore le résultat.

XXXIV

AU MARÉCHAL GÉRARD

Fin novembre.

Je m'empresse, monsieur le maréchal, de répondre au message dont vous aviez chargé votre neveu pour moi. Je reste à Brasschaet sans réclamer contre l'ordre qui retarde mon jour de tranchée ; mais je dois demander, avec toute l'instance possible, à votre justice autant qu'à votre amitié pour moi, qu'un ordre du jour de l'armée constate bien positivement que ce sont des raisons de service militaire communes à tout le corps d'observation et nullement des motifs personnels qui me retiennent

à ma brigade le jour où j'étais désigné pour monter à la tranchée.

Permettez-moi de vous dire que le soin de mon honneur m'importe si vivement que je trouve vraiment nécessaire qu'un ordre du jour, en établissant que c'est par suite de l'entrée en opérations simultanée de la division Achard et de l'avant-garde que mon service est ajourné, vienne prévenir les suppositions et les calomnies qui pourraient effleurer ma réputation. Je prie M. de Flahault de vous remettre cette lettre et de vous expliquer verbalement les motifs qui me font attacher de l'importance à la mesure que je réclame de votre amitié et que j'attends de votre justice.

XXXV

A LA REINE

Brasschaet, le 1er décembre 1832.

. . . . . .

L'intention du maréchal Gérard étant de tâcher autant que possible d'ouvrir la tranchée sans que le général Chassé s'en aperçût et de ne faire la sommation que le lendemain au point du jour, il résolut de tenir le moment du commencement des travaux aussi secret que possible. Peut-être même

poussa-t-il cette intention louable trop loin puisque ni le général Duprez, qui devait donner aux troupes belges l'ordre de se retirer, ni même le général Neigre, qui commandait notre artillerie, n'en savaient rien : ce qui donna lieu, comme vous le verrez dans la suite de mon récit, à des scènes bien désagréables. — Puisse l'irritation causée à plusieurs des chefs de l'armée par le manque de confiance que le maréchal Gérard leur a témoigné, ne pas coûter la vie à bien des braves qui périront victimes du peu de zèle que plusieurs généraux apporteront dans leur service tant que leur susceptibilité continuera d'être blessée !

Quoi qu'il en soit, à quatre heures du soir, le 27 novembre, le maréchal Gérard, le général Haxo et le général Saint-Cyr[1] savaient seuls que la tranchée devait être ouverte le soir même devant la citadelle. A neuf heures, le maréchal donna l'ordre aux chefs de service. Pour moi qui, en vertu de l'article 167 du règlement de service des troupes en campagne, avais demandé et obtenu de monter la première garde de tranchée, je reçus à quatre heures, à Brasschaet, l'ordre d'être à neuf heures à Berchem. Aussitôt j'embrassai le pauvre Tan[2], qui se désolait de ne pouvoir venir avec moi ; je remis le commandement de la brigade au colonel Gémeau, du

1. Le général Saint-Cyr Nugues.
2. Le duc de Nemours.

20e léger, et je partis au galop pour Berchem où j'arrivai avec tous mes officiers, faisant quatre lieues en une heure dans une boue épouvantable et de nuit. En traversant des champs derrière Berchem, auprès de la citadelle, j'aperçus des pauvres gens qui cultivaient encore leur jardin et s'occupaient à repiquer des navets que, dans quelques heures, nous devions arracher, en même temps que nous détruisions de fond en comble leurs potagers.

Partout, du reste, la même apparence de tranquillité. Cependant, peu à peu les troupes se rassemblèrent, mais dans le plus grand silence, sans battre la marche. Chaque caporal prenait les hommes de son escouade à domicile, et, à mesure que les compagnies étaient complètes, elles se dirigeaient vers les points de rassemblement ; quand la lune n'éclairait pas, il faisait si noir et le silence était si parfait que j'ai plusieurs fois, à dix pas, pris des lignes d'infanterie pour de hautes haies, comme il y en a beaucoup dans ce pays-ci. Au moment où j'entrais à Berchem, la lune brilla d'un éclat qui pouvait nous être fâcheux, car je découvrais jusqu'au bout de la grande rue les sapeurs du génie escortant les voitures d'outils, les officiers courant en tous sens et les troupes débouchant par toutes les rues. Je descendis chez le général Haxo, où je trouvai le maréchal à dîner ; je m'entendis avec mes deux commandants en second, les colonels Tardieu de Saint-Aubanet, du 7e de ligne, et Auvray, de l'état-major, ainsi qu'avec

le major de tranchée, le chef d'escadron Morin, de l'état-major.

Il était alors sept heures et le temps se couvrait : la première opération fut de faire distribuer à tous les chiens qui sont nombreux dans ce pays et dont les aboiements auraient pu nous trahir, des saucisses empoisonnées qu'ils mangèrent avec avidité. En un instant tous les emblèmes de la fidélité crevèrent. Ensuite le major de la tranchée s'entendit avec les chefs de bataillon du génie Morlet, Picot, Belmas, qui devaient diriger les trois attaques. On leur distribua cinq mille quatre cents travailleurs pris dans les trois brigades Zœpffel, Rapatel et d'Hincourt.

Cette opération très compliquée se fit avec un ordre remarquable, tant la bonne volonté était grande et générale. En un instant nos cinq mille quatre cents hommes mirent bas schakos, sacs et buffleteries, placèrent leurs fusils en bandoulière et prirent chacun une pelle et une pioche. Les soins pour éviter tout ce qui aurait pu donner l'éveil aux Hollandais furent si minutieux que l'on exigea que chaque soldat portât la pelle d'une main et la pioche de l'autre, afin que les deux outils ne pussent pas faire de bruit en cognant l'un contre l'autre. Pendant la distribution des outils et la composition des gardes de tranchée, qui étaient formées de neuf compagnies de grenadiers et de voltigeurs formant en tout mille hommes, le reste des troupes qui s'élevait à sept

mille cinq cents hommes se plaça en trois colonnes afin de soutenir, en cas de besoin, les trois attaques qu'on allait commencer contre la citadelle.

La brigade Zœpffel (19e léger et 18e de ligne) se forma dans Berchem, serrée en masse dans un champ et si bien cachée que de la maison voisine même on ne pouvait la voir. La brigade Rapatel (7e et 25e de ligne) fut en colonne sur la route de Wilryck, et la brigade d'Hincourt (61e et 65e de ligne) occupa la digue sur la route d'Hoboken. Ce mouvement s'exécuta très rapidement et avec un ordre parfait. Nos soldats couraient dans la boue jusqu'au ventre avec une inconcevable agilité et observaient si bien la consigne qu'on leur avait donnée de ne point parler, qu'il est à la lettre de dire que, dans la marche des colonnes d'infanterie, on n'entendait d'autre bruit que celui des pas dans la boue et de la pluie qui commençait à tomber par torrents.

A neuf heures et demie, je rentrai chez le maréchal où je fus témoin de tous les embarras qu'avaient fait naître les réticences. Le général Duprez était accouru en toute hâte sur la nouvelle que les troupes belges ne voulaient pas nous remettre les postes, et le général Haxo, sans lui donner le temps de s'expliquer, lui disait de si grosses injures, que la rougeur en montait au front à tous les assistants. Mais le sang-froid du général Duprez croissait avec la brutale exaltation de son interlocuteur et il parlait avec autant de mesure que de convenance.

Néanmoins, personne ne s'interposant, le maréchal se bornant à faire des signes à Haxo pour le faire taire, et le général Saint-Cyr se sauvant de la chambre, je pris le parti de couper court à cette discussion ou plutôt à cette querelle, qui n'avait aucun fondement sérieux, et je profitai d'un moment où le général Haxo disait : « Monsieur le maréchal n'ira-t-il pas sur-le-champ à Bruxelles ? il faut faire retirer l'armée française, si nous devons être les valets des hommes qui servent deux maîtres à la fois » ; et je lui répondis que je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire et que je croyais même lui rendre service en ne voulant pas le comprendre ; que ni l'armée, ni la France, n'étaient valets de qui que ce soit, et que nous ne ferions pas plus notre retraite devant la mauvaise humeur de qui que ce fût que devant la mitraille hollandaise. Il reprit alors avec violence : « Eh bien, moi, je vais faire cesser les travaux, je ne puis continuer. » Le maréchal, au lieu de lui répondre ouvertement, se bornait à lui faire signe de se taire. Alors je dus dire au général Haxo : « Mon général, le maréchal sait bien que c'est sa volonté seule qui dirige ce soir les opérations de l'armée, c'est lui seul qui a ordonné l'ouverture de la tranchée et lui seul qui la décommandera s'il le faut. »

Le maréchal ajouta alors : « Oui, oui, sans doute ; » et la tempête fut apaisée. Je pus alors faire expliquer le général Duprez, et il fut évident pour tout

le monde, même pour le général Haxo, que les troupes belges n'avaient nullement refusé de nous remettre les postes, mais qu'elles n'avaient pas voulu rentrer dans leurs cantonnements avant un ordre de leurs chefs, ce qui était parfaitement convenable. Sur ce, le général Haxo partit, le général Duprez donna l'ordre par écrit, le colonel Buzen, qui est d'une activité et d'une intelligence rare, s'entendit avec le maréchal sur quelques dispositions, et les chefs d'escadrons Delmotte et de Chabannes furent chargés d'aller continuer l'opération du relèvement des troupes belges qu'on avait interrompu.

Cette opération n'était pas chose facile à cacher aux Hollandais, surtout dans la partie qui avoisine l'Escaut où les factionnaires sont à deux pas les uns des autres. Mais M. de Chabannes, qui était chargé de cette partie du service, s'en acquitta avec une grande intelligence; il profita d'un moment où la pluie tombait avec une telle violence qu'il était impossible aux factionnaires de rester dehors, pour aller les relever, et, quoiqu'on ne fût qu'à deux pas des Hollandais, ceux-ci ne s'en aperçurent aucunement.

Au Melkhuys surtout, où les factionnaires sont côte à côte, le poste était dangereux pour les nôtres que les Hollandais pouvaient recevoir à coups de fusil. Un sergent du 65e s'offrit pour monter la faction auprès des deux Hollandais et y fut immé-

diatement placé. On donna aussi à nos soldats le cri particulier que les Belges font pousser à leurs sentinelles lorsque l'heure sonne, en sorte que le général Chassé ne se douta de rien, ce qui a été pour nous un avantage immense et ce qui sauva la vie à bien du monde qui aurait été tué la première nuit. Du reste le général Chassé n'avait aucunement à nous taxer de déloyauté, puisque nous avions eu soin de faire tracer tous nos ouvrages en dehors du terrain neutre et sans sortir du territoire occupé par les Belges.

Je reprends le fil de ma narration ; il était dix heures et demie quand tous les postes furent relevés et quand toutes les colonnes des gardes de tranchée et des tirailleurs se mirent en mouvement, sous la direction des officiers du génie qui devaient les conduire à leur destination. Ce fut un spectacle tout à fait pittoresque et intéressant. Les gardes de tranchée se glissèrent à travers les haies presque jusque sur le glacis de la place, et là se couchèrent à plat ventre dans la boue, le dos exposé à la pluie qui tombait par torrents, le fusil couché, le bassinet couvert, à côté des soldats, de manière à ne se servir contre une sortie que de la baïonnette. Les factionnaires étaient à genoux contre de petits arbres, le fusil entre les jambes, à dix pas en avant des postes. Quant aux travailleurs, on les voyait (ou plutôt on ne les voyait pas tant il faisait noir) traverser les sentiers comme des fourmis qui portent leurs œufs. Au mo-

ment où ils arrivaient sur le terrain qu'ils devaient occuper, les officiers et les sous-officiers du génie leur faisaient poser leurs fusils à terre, faisant face à la place et leurs outils entre les jambes, et quand tout le monde était bien à sa place on commandait à voix basse : « Haut le bras! » ; chacun se munissait de son outil, et puis au commandement de : « A l'ouvrage! », chacun commençait son trou comme il l'entendait, de manière à se mettre le plus tôt possible à l'abri du feu de la place.

Pendant les premières heures du travail, ce service fut si bien fait et le silence si bien gardé qu'on n'entendait de très près rien d'autre que les coups de pioche. Lorsque toute cette besogne fut en train, le maréchal témoigna le désir de faire une ronde générale avec le général Haxo et moi. Nous nous mîmes en route vers onze heures et quart ; tous les travailleurs n'étaient pas encore placés, mais ceux qui étaient en retard n'étaient pas nombreux. Notre tournée dura, par la pluie battante, jusqu'à trois heures et demie. Je n'entreprendrai pas de vous raconter toutes les chutes que chacun de nous a faites, le maréchal tout le premier ; et en cela il ne faisait que suivre l'exemple de notre guide, le général Haxo, qui, le chapeau brassé carré avec un manteau de scapin, chutait régulièrement à chaque haie. Pour moi, je ne suis tombé que deux fois : une fois sur une touffe de groseilliers, une autre fois dans une rivière où je suis entré jusqu'au ventre, ce qui

ne m'a pas réchauffé, d'autant que j'ai dû garder ma culotte jusqu'au lendemain dix heures du soir.

Mais, pour ne plus vous parler que de la chose et non pas de moi, je vous dirai que ce qui m'a le plus frappé c'est le zèle et l'intelligence des officiers et sous-officiers du génie, qui ont admirablement fait leur devoir. Si j'étais poète, et surtout sentimental, je pourrais vous faire une belle élégie sur le passage de la tranchée dans le cimetière Saint-Laurent, où chaque coup de pioche découvrait les ancêtres des habitants de Berchem et où on pouvait aller dans le parapet de la tranchée observer tous les degrés de putréfaction.

Joignez à cela la lune qui venait parfois éclairer cette scène mélodramatique, et vous aurez un tableau de Victor Hugo. Si vous aviez pu recueillir les réflexions des soldats, elles auraient pu servir de pendant aux conversations des clowns de Shakespeare.

Voilà pour la tragédie; quant à la comédie, elle eût trouvé son compte dans la représentation de la petite chambre où j'ai passé le peu d'instants pendant lesquels je n'étais pas dans les tranchées, boyaux, zigzags, parallèles, etc., que j'ai parcourus trois fois, de la droite à la gauche, pendant la nuit. Figurez-vous tout ce qu'un estaminet flamand a de plus hideux joint à tout ce qu'on peut voir de plus dégoûtant dans une cahute bretonne ; pour propriétaire, un homme ruiné depuis que les Belges ont fait de la

maison un poste militaire, et qui est couvert de poux et presque imbécile; cet homme passant tout son temps côte à côte avec nous qui étions entassés au moins trente dans une chambre grande comme la main, dont la fenêtre ne pouvait s'ouvrir et ne s'était pas ouverte depuis deux ans. La puanteur ne se sentait pas seulement; elle se mangeait, tant l'atmosphère était dense.

A six heures, le colonel Auvray me quitta pour aller par la ville d'Anvers, porter la sommation que le maréchal Gérard l'avait chargé de remettre au général Chassé; au même moment, c'est-à-dire un quart d'heure avant le jour, j'envoyai le colonel de Saint-Aubanet faire rentrer dans la parallèle où l'on commençait à être couvert, les postes qui étaient en avant des travaux. Les soldats avaient été pendant sept heures le ventre dans l'eau, le dos à la pluie, et pourtant pas un ne murmurait, parce que leurs officiers, et moi tout le premier, nous avions donné l'exemple et nous avions bravé les intempéries de la saison tout autant qu'aucun d'eux.

A six heures et demie le jour parut; les travailleurs de nuit furent relevés par les travailleurs de jour. Je pus alors examiner tout à mon aise l'ouvrage de nuit; quelques parties de la parallèle étaient fort avancées, d'autres presque point; il y avait même des interruptions complètes; enfin les batteries étaient très en retard et nous avions à nous plaindre du peu de soin que les officiers d'artillerie avaient mis à leurs

Une partie de la tranchée était pourtant si boueuse que rien ne pouvait épuiser l'eau, que la terre s'affaissait et ne formait pas de parapet assez élevé pour garantir les travailleurs et les cacher aux assiégés.

Les soldats commençaient à crier la faim; on leur avait fait laisser leurs sacs dans leurs cantonnements et leur pain était resté avec. Beaucoup n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures : je parcourus deux fois toute la ligne pour m'assurer des besoins de la troupe, et je parvins avec une peine infinie à organiser une distribution régulière au moyen de corvées que j'envoyai chercher du pain dans Berchem.

Il était neuf heures quand j'eus assuré ce service de subsistance, et déjà les soldats qui s'étonnaient comme nous de ne pas voir les Hollandais tirer sur nous, chantaient et criaient à tue-tête, quelques-uns proposant à haute voix de sortir en corps de la tranchée pour aller défier la garnison de la citadelle. En un mot ils s'occupaient plus de rire et de plaisanter que de travailler. Les officiers et les soldats d'artillerie seuls, qui s'étaient aperçus combien ils étaient en retard sur leurs camarades, se donnaient beaucoup de peine et leur ouvrage avançait beaucoup.

De mon côté, j'étais inquiet de ne pas avoir de nouvelles du colonel Auvray qui, depuis six heures du matin, était parti pour la citadelle; et je craignais déjà que le général Chassé ne l'eût fait prisonnier,

quand j'appris par M. Lafontaine, l'aide de camp du maréchal Gérard, qui était de service avec moi à la tranchée, que le colonel Auvray n'avait pu pénétrer dans la place ni voir le général Chassé; que l'officier hollandais auquel il avait remis la sommation lui avait annoncé qu'il recevrait incessamment la réponse, mais qu'il s'étonnait bien que pendant qu'on parlementait nous eussions remué de la terre du côté de la route de Wilryck. Nous ne pûmes nous empêcher de rire de l'idée qu'ils ne s'étaient pas aperçus des cinq mille quatre cents mètres de tranchée que nous avions tracés pendant la nuit et qu'ils n'avaient vu de la terre remuée que vers la route de Wilryck. En même temps le maréchal me faisait dire, s'il se présentait un parlementaire hollandais, de lui faire rebrousser chemin et de lui dire que ce ne serait que par la ville qu'il communiquerait avec lui.

Je partis aussitôt de la lunette Saint-Laurent où j'étais allé organiser ma réserve, et j'envoyai le colonel de Saint-Aubanet porter l'ordre aux attaques de la droite. Moi-même je me rendais à la gauche pour exécuter le même ordre, lorsqu'un lieutenant de voltigeurs du 11e vint me dire qu'un colonel, un lieutenant-colonel, un sous-officier hollandais, portant un drapeau blanc, s'étaient présentés aux avant-postes, demandant à parler au maréchal Gérard. L'officier qui commandait mes avant-postes leur dit de lui-même, ce dont je fus

fort satisfait, de passer par la ville. Ces officiers, qui parlaient français, répondirent alors qu'ils n'avaient pas le temps, que ce qu'ils avaient à dire était très pressé ; l'officier français leur répliqua qu'il ne pouvait les laisser approcher des ouvrages que nous élevions contre la citadelle. Alors le lieutenant-colonel hollandais ajouta qu'il venait précisément pour se plaindre de la construction de ces ouvrages ; que le général Chassé ne souffrirait pas qu'on les continuât, mais qu'il avait servi dans l'armée française et qu'il connaissait trop la loyauté française pour ne pas être persuadé que nous nous abstiendrions de travailler pendant les négociations. Cela dit, ils se retirèrent tous les trois.

Quoique l'officier m'eût fait son rapport, je me rendis jusqu'à l'extrême gauche des attaques pour y prescrire quelques dispositions en cas de sortie. Je revenais avec le général Marbot au centre de la tranchée, lorsque j'aperçus de loin M. de la Hamelinaye, officier d'ordonnance du maréchal, qui venait à moi. Je me rendis au-devant de lui dans la rue Large, et il me rapporta la réponse du général Chassé, que vous devez avoir lue et où il dit, en résumé, qu'il ne rendra la citadelle qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense ; qu'il ne consentira à neutraliser la ville que si l'on neutralise l'Escaut et les ouvrages extérieurs de la place, et que si, à midi, nos travaux ne sont pas interrompus, il tirera sur nous. Il était déjà midi et je hâtais le

pas pour aller rejoindre mes officiers que j'avais laissés à la chapelle Saint-Laurent et les distribuer aux différents postes, lorsqu'un boulet passant au-dessus de notre tête alla s'enfoncer dans les champs auprès d'une des maisons de Berchem et nous entendîmes le coup presque aussitôt après. Ce coup de canon fut suivi immédiatement de trois autres.

Je dirigeai aussitôt mes officiers dans toutes les directions pour faire rentrer tout le monde à son poste; et au même instant je vis arriver à toute course les officiers de santé avec un service complet d'ambulance. J'envoyai à leurs régiments tous ceux qui appartenaient à des corps, et j'établis l'ambulance sous les ordres de M. Larrey fils, dans l'église Saint-Laurent, avec ordred'évacuer les blessés sur Berchem par la tranchée, vu que la route était très exposée au feu : plusieurs maisons y ont été atteintes.

Moi, de ma personne, j'allai parcourir toutes les tranchées : les soldats étaient très gais et travaillaient avec une ardeur nouvelle ; ceux des batteries surtout qui devaient travailler presqu'à découvert montraient beaucoup de courage et de sang-froid.

Je les ai de mon mieux encouragés, ce dont au reste ils n'avaient pas besoin. Le feu a continué jusqu'à trois heures et demie, plus particulièrement dans la direction des batteries et des grandes routes. Il y a eu plus de quatre-vingts coups tirés, mais heureusement cinq hommes seulement ont été tués,

savoir : un maréchal des logis et deux canonniers du 11e d'artillerie, deux sapeurs du génie du 1er régiment; un seul homme a été blessé par un biscaïen qui a passé à travers le parapet et l'a frappé au corps ; on espère que sa blessure ne sera pas grave. Parmi les hommes tués deux l'ont été par suite de leur imprudence et du même coup. C'était sur la route de Wilryck. Un maréchal des logis chef et un canonnier du 11e, qui revenaient de chercher des gabions, se sont obstinés, malgré tout ce qu'on leur a dit, à suivre cette route qui était déjà sillonnée par les projectiles hollandais, et sur laquelle plusieurs arbres avaient été emportés par les boulets; ils ont été tous les deux coupés par le milieu du corps du même coup. Le maréchal des logis est tombé en avant et son buste détaché s'est tenu un moment sur ses mains. Comme la vue de ces cadavres, qui étaient près de la tranchée, faisait de la peine à nos soldats, quels que fussent d'ailleurs leur gaieté et leur courage, je les fis enlever. Plusieurs fois les boulets passèrent à travers le parapet de la tranchée, les soldats ne faisaient que rire et leurs plaisanteries étaient fort spirituelles. Nous avons vu passer aussi dans le parapet de la tranchée plusieurs obus dont la mèche avait été cassée et qui n'éclataient pas, ainsi que beaucoup de biscaïens d'une demi-livre qu'ils tiraient comme de la mitraille. Un homme a eu son bonnet de police emporté par un de ces biscaïens; un autre en a reçu un sur le bras à travers le parapet; mais le

coup était déjà assez amorti pour qu'il ait pu continuer à travailler. Beaucoup d'hommes ont été couverts de terre par l'explosion des obus. Pendant que j'étais dans la batterie n° 7, un obus fit explosion dans le parapet et projeta de la terre jusqu'à dix pieds en l'air ; un autre nous éclata au-dessus de la tête et fit tout à fait l'effet d'un météore.

Du reste, il était facile, à cause des arbres dont les branches étaient coupées, de suivre la direction des coups. Quant à la mitraille, ils la tiraient surtout dans les petites maisons où ils supposaient qu'il y avait du monde établi, mais nous avions soin d'en interdire l'accès. Le feu continuait encore très faiblement quand j'ai remis le commandement au général Zœpffel qui avait été désigné pour me remplacer. Une demi-heure après il avait cessé.

XXXVI

A LA REINE

Brasschaet, le 5 décembre 1832.

Quoique je laisse aujourd'hui le soin de vous écrire à Nemours qui vient de visiter la tranchée,

cependant, ma chère maman, je vous donnerai en deux lignes mon bulletin de la journée. Nemours s'est, comme j'en étais sûr d'avance, parfaitement bien conduit ; il a été sous le feu aussi calme et aussi de sang-froid que d'habitude, et il a montré la plus grande fermeté sans aucune fanfaronnade : je puis dire maintenant qu'il a vu le feu de près, car il a été couvert de terre par un boulet qui a passé à deux pieds de lui dans le parapet. Nos travaux sont fort avancés : déjà l'on couronne le chemin couvert de la lunette Saint-Laurent, et j'espère bien que demain j'aurai mon jour de tranchée. Si les Hollandais n'ont pas évacué cet ouvrage, nous le leur enlèverons de vive force. L'ardeur des soldats est de plus en plus grande ; notre perte n'est pas considérable. Nous n'avons perdu cette nuit que trois hommes, quoique les Hollandais aient fait une sortie assez vigoureuse, mais les voltigeurs du 65e l'ont vivement repoussée à la baïonnette et sans tirer un coup de fusil. Tout le monde cite avec éloge la conduite du régiment, on regrette que pas un ordre du jour ne soit venu apprendre à l'armée quels sont ceux qui se sont distingués.

Le tir de nos canonniers est toujours excellent ; déjà plusieurs incendies ont éclaté dans la citadelle, par suite du feu des obus et des bombes, mais les Hollandais sont parvenus à les éteindre.

Comme je monte ma garde demain à midi, ce

ne pourra être qu'après-demain, chère maman, que je vous donnerai encore de mes nouvelles.

F. O.

P.-S. — Auriez-vous la bonté, chère maman, de dire à Boismilon de m'envoyer une montre, parce qu'à force d'être mouillée et frappée la mienne va tout de travers.

XXXVII

A LA REINE

Brasschaet, le 8 décembre 1832.

Ainsi que je vous l'ai promis hier, ma chère maman, je vais vous donner quelques détails sur les événements du siège pendant les vingt-quatre heures où j'ai commandé la tranchée, en vous priant d'en faire lecture aux amis, mais de demander au Roi qu'aucun extrait n'en soit donné aux ministres, parce que je ne me soucie plus de voir dans le *Nouvelliste* un article aussi ridicule que celui dont on m'y a gratifié. C'est la mise en action de la fable de l'Ours et de l'Amateur des jardins ; je joue le rôle du pauvre amateur des jardins.

Après cette précaution oratoire, je commence mon

récit sous la forme de journal. A neuf heures du matin, le 6 décembre, je relevai le général George qui était de garde, et je me mis aussitôt à parcourir les ouvrages afin de m'assurer de leur état : le temps était brumeux et humide vers la gauche, les tranchées étaient tellement remplies d'eau que moi, grande perche, j'en ai eu jusqu'au ventre. Il était impossible de s'amuser à marcher sur le parapet sans s'exposer à la mitraille que les Hollandais faisaient pleuvoir sur cette partie de l'attaque. Je fus fort étonné aussi, en entrant dans la seconde parallèle, de voir les boulets passer sur notre tête à tout instant et de trouver le feu de l'ennemi bien plus nourri que jamais. Je questionnai à ce sujet les officiers d'artillerie et ils m'apprirent que, dans la nuit du 5 au 6, les Hollandais avaient réarmé tout leur front et réparé tous les dégâts que notre feu leur avait causés les jours précédents. Il était facile, en effet, avec une lorgnette de voir que toutes les embrasures avaient été refaites et qu'il fallait recommencer à éteindre leur feu comme le premier jour. Je sus également par les officiers du génie que, la nuit précédente, ils avaient commencé un feu de mousqueterie très vif sur nos travailleurs du chemin couvert de la lunette Saint-Laurent, et qu'il avait fallu lancer une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs du 25e ; que, pendant cet engagement, le commandant du génie Morlet, le lieutenant Leprevot, du même corps, et le sous-lieutenant Mannier, du 25e,

avaient été gravement blessés, que six grenadiers du 25e avaient été tués et une douzaine blessés. En un mot, tout m'indiquait que la défense allait prendre un caractère de ténacité et d'opiniâtreté qu'elle n'avait pas encore eu.

La tournée que je fis dans les ouvrages me confirma encore dans cette opinion. Les coups de fusil se succédaient sur les boyaux à la droite du chemin couvert et de la lunette Saint-Laurent avec tant de rapidité qu'il y en avait plus de soixante par minute, et à tout instant la terre du parapet sautant en l'air nous indiquait le passage des boulets et des obus. Au moment même où je m'entendais dans ces boyaux avec le commandant Picot, chef d'attaque du génie, le sapeur qui portait le gabion farci en tête de sape eut toute la figure emportée par un boulet. Je n'ai rien vu de plus affreux ; il ne lui restait que le derrière de la tête dans lequel sa cervelle flottait nageant dans le sang, et tous les cheveux de derrière de sa tête se tenaient droits et hérissés. Pour comble d'horreur, tandis qu'on emportait ce malheureux, sa femme qui était cantinière et qui encourageait les soldats, le vit passer et le reconnut à un tatouage qu'il avait sur la main. L'état de cette pauvre femme faisait mal à voir, et on ne parvint à l'éloigner du cadavre de son mari qu'en lui répétant que ce n'était pas lui, qu'il était allé au dépôt de la tranchée chercher des fascines; elle courut et nous ne la revîmes plus. Je pus dans cette occasion admirer

le courage froid de ces sapeurs du génie au moment où leur camarade fut tué en tête de sape; celui qui piochait derrière lui prit sa place sans mot dire, quoique le gabion qu'il poussait devant lui fût criblé de balles et d'éclats d'obus. Ils étaient travaillant aussi tranquillement que s'ils eussent bêché leur jardin.

Néanmoins la pluie de projectiles était telle qu'ils ne pouvaient avancer que bien lentement d'un pied en une heure, à peu près; et encore, malgré la prudence que mettaient les officiers à ne pas se presser, il y en eut deux de blessés à la même place dans le courant de la journée.

Je les laissai après les avoir encouragés de mon mieux, et j'arrivai à la compagnie de voltigeurs du 21e, qui s'était fort distinguée pendant la nuit. J'eus encore en cet endroit un exemple de la ténacité avec laquelle les Hollandais se défendaient. Une bombe avait fait sauter un morceau de parapet; l'espace où on était à découvert était tout au plus d'un pied de large, et encore le franchissait-on, comme vous pouvez bien croire, lestement. Cependant les tirailleurs embusqués derrière le chemin couvert de la lunette étaient si attentifs, qu'il suffisait qu'un seul homme passât dans le créneau pour qu'aussitôt quelques balles vinssent lui siffler aux oreilles. Je continuai plus loin ma tournée, et partout je trouvai les troupes pleines d'ardeur et de zèle. Néanmoins les officiers étaient étonnés que les Hollandais eussent eu

le courage de réarmer leur front, sous le feu de notre artillerie. Bien plus, ils servaient leurs pièces avec tant d'activité qu'un seul canon, que nous observions parce qu'il était un de ceux qui nous gênaient le plus, tira près de trente coups en une heure. Je résolus alors de le faire démonter à tout prix.

Après avoir placé les deux bataillons du 58e qui formaient sous mes ordres la garde de tranchée, je me rendis dans toutes les batteries de la droite où je recommandai de pointer tous les canons sur la pièce du bastion de Tolède. Plus de quatre-vingts coups furent dirigés sur cette bouche à feu, qui était protégée par un fort blindage. Tous les coups portaient ou dans le blindage ou dans l'embrasure, mais aucun ne put démonter la pièce, et, au milieu des éclats de bois et des masses de terre que faisait voler notre artillerie, on voyait toujours reparaître la lumière du canon que les canonniers hollandais ont servi avec beaucoup de courage. Quant à leur adresse, vous en jugerez quand vous saurez qu'impatienté de voir toujours ce même canon nous travailler sans relâche, j'étais avec les généraux Baudrand et Jamin sur des chaises dans la batterie n° 3, lorsque le boulet vint frapper dans le gabion contre lequel je m'appuyais et me couvrit la tête et le chapeau de terre. Je n'en fus que plus animé à faire tirer toutes les pièces sur ce point; mais tout ce que nous pûmes faire fut de démolir la crête de blindage et d'élargir l'embrasure. Au coucher du

soleil, la pièce faisait encore feu régulièrement et nous incommodait beaucoup.

Au surplus, ce canon dont je vous ai beaucoup trop parlé était loin d'être le seul, et le feu, de part et d'autre, était tellement nourri que la terre paraissait trembler et qu'il y avait à peine de l'intervalle entre les différents coups. Les officiers d'artillerie évaluaient à plus de deux mille le nombre de coups tirés de part et d'autre; mais heureusement pour l'espèce humaine que tous les coups ne portaient pas, en sorte que dans la journée nous n'avons perdu, par le canon, que six hommes tués ou blessés dans la batterie n° 10, trois soldats tués ou blessés dans la tranchée, trois sapeurs du génie tués et quatre blessés en tête de sape.

C'est, je crois, au milieu de tout ce tapage que j'ai eu le plus vif accès d'amour pour la destruction que j'aie jamais éprouvé. Ma joie de voir nos boulets sillonner les parapets de la citadelle et faire voler en éclats les blindages qui abritaient les canonniers hollandais, était bien vive, et je suivais tous les coups, ma lunette à la main, avec un plaisir indicible. Ce sentiment était partagé par tous nos canonniers qui se désespéraient quand leurs coups portaient à plus de deux ou trois pieds du point où ils visaient. Mais leurs officiers les calmaient et les commandaient avec un aplomb et un sang-froid admirables.

Après avoir visité tous nos ouvrages et tous nos postes, j'étais retourné à mon quartier lorsque j'en-

tendis s'engager une assez vive fusillade. J'organisai sur-le-champ ma réserve forte de trois cents hommes et je me rendis avec les généraux Haxo et Baudrand vers la lunette Saint-Laurent où le feu se faisait entendre. Je rencontrai en route plusieurs blessés qu'il fallait presque emmener de force parce que, disaient-ils, les camarades pouvaient avoir besoin d'eux et qu'ils avaient bien encore la force de lâcher un coup de fusil. Lorsque j'arrivai à l'angle de la deuxième parallèle et du boyau qui conduisait au chemin couvert de la place, je vis les soldats du 58e qui, grimpés sur la banquette et sur le parapet, faisaient feu sur les Hollandais avec une ardeur qu'on lisait sur leur figure. Les officiers et sous-officiers étaient derrière, maintenant le plus grand silence et commandant les troupes comme à l'exercice. Il est impossible de mieux faire son devoir que ne l'ont fait en cette occasion les militaires du 58e. Chacun était à sa place, officier et soldat, et chacun faisait ce qu'il avait à faire. De leur côté, les Hollandais, placés seulement à soixante pas de nous et embusqués derrière le chemin couvert, faisaient un feu si vif, qu'il semblait que ce fût un roulement de tambours; aussi les balles sifflaient de tous côtés et, en un instant, à ma droite et à ma gauche, cinq hommes furent atteints. L'un d'eux, qui reçut une balle à la tête, tomba à la renverse raide mort; ses camarades se disputèrent ses cartouches pour les envoyer aux Hollandais. Un autre, également tué un peu plus loin de moi, eut

son fusil arraché par un camarade qui ne pouvait faire partir le sien. Quant aux blessés, il fallait que les officiers les renvoyassent de force; on ne voyait que ces grosses faces presque imberbes de conscrits qui riaient de bonheur et n'étaient nullement intimidés par le sort de leurs camarades frappés à leur côté. Seulement, ils se pressaient trop de tirer, et la seule recommandation que j'eusse à leur faire était de moins se presser et de mieux ajuster. Mais tout le monde voulait tirer, et les travailleurs eux-mêmes avaient pris les armes et faisaient le coup de feu. Je fus obligé de les prendre moi-même au collet pour leur faire quitter le fusil et pour leur remettre la pioche à la main. Au même instant, une soixantaine de Hollandais sortirent du chemin couvert de la lunette Saint-Laurent et se lancèrent en avant. Aussitôt les voltigeurs qui étaient à notre gauche franchirent le parapet et leur coururent sus à toutes jambes. Les Hollandais firent alors un demi-tour et les derniers furent piqués de coups de baïonnette par nos voltigeurs. Pendant ce temps, j'avais fait cesser notre feu et je fis rentrer tout le monde dans la tranchée, excepté une soixantaine de bons tireurs que je laissai sur le parapet pour tirer sur tous les Hollandais qui viendraient se montrer.

La fusillade dura encore une heure ainsi; mais au bout de ce temps l'ennemi, qui souffrait de cette tiraillerie continuelle, fit rentrer son monde et commença à lancer sur nous de petites bombes un peu plus

grosses que le poing, qui tombaient dans la tranchée et nous incommodaient beaucoup. Aussi toute ma peine était-elle de retenir nos soldats qui voulaient répondre aux bombes à coups de fusil et qui comprenaient difficilement qu'en engageant une nouvelle fusillade ils servaient les desseins de l'ennemi et retardaient nos progrès. Au surplus, leur docilité égalait leur bonne volonté et il suffisait de quelques mots que je leur adressais pour les faire tenir tranquilles.

Dans la parallèle, les obus et les bombes ne nous firent pas beaucoup de mal, parce que les soldats avaient le temps de se jeter à plat ventre avant que les projectiles éclatassent ; mais les précautions continuelles qu'on était obligé de prendre, retardèrent beaucoup les progrès de nos cheminements. Dans le chemin couvert de la contregarde de Montebello, les gabions étaient enlevés par les bombes, et, après avoir perdu quatre ou cinq hommes et avoir eu tous les parapets détruits, les officiers du génie se déterminèrent à renoncer à ce travail jusqu'à la nuit. Un d'eux m'a dit avoir compté plus de six cents de ces petites bombes depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à minuit. Aussi tout offrait à la ronde l'image de la désolation ; les maisons de campagne, les petits kiosques, les cabanes, tout était ravagé par le boulet ou détruit par la bombe. Les arbres un peu grands avaient été coupés par nos

canonniers, parce qu'ils servaient de point de mire à l'ennemi; les autres avaient servi ou à faire des fascines ou à d'autres usages; tous les légumes avaient été arrachés par le soldat pour mettre dans sa soupe; en un mot, il ne restait plus que des décombres et des abatis partout.

Pendant que j'étais à examiner ce spectacle vraiment original, la nuit vint et la décoration changea. Nous aperçûmes un grand bâtiment tout en feu dans la citadelle et, en avant, deux maisons du village de Kiel auxquelles les Hollandais avaient mis le feu et qui flamboyaient. Ces deux incendies ressemblaient à des palais de feu. On voyait l'intérieur des bâtiments éclairés de toutes les couleurs, et, entre les deux masses de flammes, le rempart de la citadelle noir foncé, sur la crête duquel se dessinaient comme des ombres des petites figures courant en tous sens. Le feu de nos batteries ajoutait encore à la beauté du coup d'œil. Du moment où l'on avait aperçu le feu dans la citadelle, on avait fait tirer tous les mortiers et obusiers; aussi voyait-on dans l'obscurité les obus passer sur nos têtes comme de gracieux oiseaux de feu et aller se poser légèrement au milieu de l'incendie, auquel ils donnaient une nouvelle activité. Nous admirions aussi les bombes qui, plus lentes que les obus, suivaient aussi leur course pour venir tomber de tout leur poids dans les poutres enflammées qu'elles projetaient en tous

sens. Aussi, grâce à notre artillerie, l'incendie, qui s'était allumé avec une extrême violence à six heures, durait encore à neuf, et ne put guère être éteint qu'à dix, quoiqu'il parût que les Hollandais eussent employé tout leur monde à s'en rendre maîtres, car ils avaient entièrement cessé le feu de leur artillerie vers quatre heures.

Mais ils le reprirent avec vivacité et inquiétèrent surtout la seconde batterie de mortiers, dans laquelle une vingtaine de bombes hollandaises étaient venues tomber. Ils eurent aussi l'attention d'en envoyer quatre sur la baraque où je m'étais retiré pour passer une partie de la nuit. Deux éclatèrent dans une crapaudière qui, suivant l'usage du pays, était située dans le jardin de la maison. Une autre enleva un pan de muraille, et la quatrième, un morceau de toit à vingt pas de nous. A ce moment, la lune se montra si claire qu'on pouvait lire aisément. Aussitôt la fusillade recommença, mais elle ne nous coûta, pendant la nuit, que quatre hommes tués ou blessés.

Vers la même heure il commença à geler très fort, et nous ne nous trouvâmes guère à l'aise, étant mouillés jusqu'au ventre, lorsque nous sentîmes les pantalons se couvrir de frimas et que nous fûmes étendus sur la paille dans une espèce de couche à melons, sans autre feu que deux petits brins de bois que nous avions bien soin de cacher pour que la vue de la flamme ne nous attirât

pas quelque salut de la citadelle. Heureusement que Holder[1], qui avait été notre providence pendant cette nuit, avait songé à nous donner force vin de Madère, pâtés, jambons, cigares, en sorte qu'en buvant, mangeant et fumant nous vîmes arriver le petit jour. Mais Flahault se donnait à tous les diables, disant qu'il n'avait jamais tant souffert de sa vie. Marbot avait perdu toute sensation dans le genou gauche ; Scheffer[2] ne pouvait se tenir sur ses jambes, tant il avait froid aux pieds. D'Elchingen était tout engourdi et stupéfait, et le pauvre de Bassano, en courant dans tous les sens pour tâcher de se réchauffer, a été salué par un coup de mitraille qui a manqué l'envoyer *ad patres*. Quant à Baudrand, il trouvait admirable le génie de Messieurs de la conférence, qui avaient fixé au mois de novembre l'époque du siège d'Anvers, et il aurait voulu voir les plénipotentiaires en tête de sape. Pour moi, je supportais mon mal en patience, et, quoique j'eusse bien préféré ma bonne chambre chaude, comme en me lamentant je n'y pouvais rien changer, je prenais le parti de rire du désespoir de mes compagnons.

Vers sept heures le jour commença à paraître, et j'allai visiter mes postes, en admirant le bel effet des flocons de fumée qui s'élevaient en ligne droite

1. Valet de chambre du duc d'Orléans.

2. Le peintre célèbre, ami personnel du duc d'Orléans, qu'il avait suivi comme officier de la garde nationale.

vers le ciel sans qu'aucun souffle de vent vînt les dissiper. Bientôt la diane battit dans les bivouacs des divisions Fabre et Jamin, campées autour de Berchem. Les fanfares, au milieu du silence universel, nous parurent délicieuses. Les tambours hollandais y répondirent bientôt et, quelques instants après le lever du soleil, le feu du jour commença de part et d'autre. Je pus alors m'apercevoir du peu de progrès que nous avions fait pendant la nuit et des travaux considérables que l'ennemi avait exécutés. Les blindages détruits avaient été reconstruits, les embrasures entamées avaient été réparées; aussi, de part et d'autre, on se mit à tirer avec une nouvelle vigueur, et, en passant dans les tranchées, on entendait la mitraille tomber sur la terre gelée comme la grêle sur des carreaux de vitre ; c'était le même bruit.

Néanmoins, nos soldats pouvaient encore assez s'en garantir, lorsque vers neuf heures, au moment où j'allais remettre le commandement au général Castellane, l'ennemi ouvrit sur nous un feu de petits obusiers placés dans le bastion Hernando n° 1, qui enfilait deux de nos boyaux en passant par-dessus les fortifications de la ville. L'effet en fut terrible. Au moment où j'entrai dans le boyau le plus exposé, cinq balles de fusil de rempart passèrent à nos oreilles ; quatre d'entre elles, plus une bombe, tombèrent presque à nos pieds. Un sergent, deux soldats et deux grenadiers

du 85e furent blessés, deux soldats furent tués raide, cinq travailleurs furent atteints par des éclats d'obus; et, au moment où je venais de parler au capitaine du génie Lelièvre, ce brave officier fut renversé par un éclat d'obus qui lui sillonna l'épaule. Pendant le temps que je suis resté dans ce boyau, il ne s'est pas passé dix secondes, sans qu'un obus y tombât. Les sapeurs du génie travaillaient à force à se garantir du feu des obusiers qui vraiment rendaient ce poste intenable.

Cinq minutes après j'avais terminé ma ronde, et je remis le commandement de la tranchée au général Castellane; puis j'allai voir mes blessés à l'ambulance. Quelques-uns étaient déjà morts, d'autres évacués sur l'hôpital d'Anvers. J'assistai au pansement du capitaine Lelièvre; et j'espère que ce brave officier, qui a été blessé tout contre moi, pourra se rétablir. Quant au commandant Morlet, son cas est bien plus grave, et l'on a peu d'espoir de le sauver. Je ne trouvai plus à l'ambulance que douze de mes blessés, ceux qui avaient été atteints dans la dernière heure. Je leur donnai tout ce que j'avais sur moi et je leur promis ce qu'ils me demandèrent, c'est-à-dire de ne pas retourner au dépôt quand ils seraient guéris. Le pauvre sergent qui venait d'être blessé a dû être amputé. Je l'ai vu à l'instant où l'opération s'achevait, il était aussi bien que possible; il a été, ainsi que tous ses camarades, parfait dans ce qu'il m'a dit. Je m'occupe à rassembler les noms des hommes qui, ayant été

blessés pendant mon jour de tranchée, seront hors d'état de continuer leur service militaire. Je vous les recommande très particulièrement, ma chère maman, et j'espère bien leur obtenir une place aux Invalides, surtout à ceux que j'ai vu blesser. Je suis sûr que le Roi ne démentira pas la promesse que j'ai faite à ces braves gens, que s'ils n'étaient pas en état de gagner leur vie on aurait soin d'eux et qu'ils n'auraient pas à craindre pour l'avenir.

XXXVIII

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Brasschaet, le 16 décembre 1832.

Le défaut de temps m'a seul empêché jusqu'à présent, monsieur, de répondre à la lettre aimable que vous m'avez adressée ces jours-ci, et la défense opiniâtre du général Chassé m'a laissé peu de répit pour ma correspondance ; aussi n'aurai-je guère encore le loisir de vous dépeindre le singulier spectacle que nous avons sous les yeux, et dont nous sommes à la fois les acteurs et les témoins. Une armée assiégeante et une garnison assiégée s'entretuant à qui mieux mieux, sans pour cela être en guerre, des soldats perdant la vie ou quelqu'un de

leurs membres dans une opération qu'on est convenu d'appeler pacifique; puis, à côté des combattants, une armée de cent mille Belges, spectateurs tranquilles d'une lutte dont leur sol est le théâtre et dont leurs intérêts sont le prétexte; et enfin, dans le fond du tableau, l'Europe n'osant relever le gant que nous lui avons jeté : voilà de ces choses qu'on voit aujourd'hui pour la première fois. Il y aurait de quoi deviser longuement sur ce sujet; mais je le garde pour le traiter verbalement à mon retour. D'ici là, croyez à l'assurance de tous mes sentiments.

Votre affectionné.

F.-P. D'O.

XXXIX

A LA REINE

Anvers, 25 décembre 1832.

Je vous ai promis hier, ma chère maman, de vous donner quelques détails sur notre journée, qui a été bien intéressante et bien curieuse de toutes les manières. Je ne vous parlerai pas de la capitulation en elle-même, qui a produit le plus excellent effet sur l'armée [1], ni de quelques difficultés qu'a fait

1. La capitulation fut signée le 22 décembre 1832.

naître son exécution. Mais je vous raconterai la visite du maréchal Gérard au général Chassé.

Nous sommes arrivés à une heure et demie à la grande porte de la citadelle, du côté de la ville. C'est à peine si nos chevaux ont pu parvenir jusqu'à la demi-lune, tant les boulets et les bombes avaient causé de ravages; et, dans la demi-lune, qui était gardée par deux compagnies de grenadiers, il fallut mettre pied à terre pour passer le pont qui mène à la citadelle et qui n'était rétabli que depuis le matin, ayant été plusieurs fois détruit par nos bombes.

Arrivés sous la grande porte de la citadelle, dont la voûte avait été enfoncée par nos boulets, nous trouvâmes le général Rulhières qui, avec deux compagnies de grenadiers, gardait la porte, et nous fûmes reçus par le major Van der Wyck, commandant le génie, et le major Seelig, commandant l'artillerie. Les deux officiers vinrent nous faire les excuses du général Chassé, que ses infirmités empêchaient de venir au-devant de nous. Par un singulier hasard, ils avaient tous deux servi dans l'armée française, l'un sous le général Neigre, l'autre sous le général Haxo. Ils nous guidèrent à travers des monceaux de décombres et des débris de projectiles où l'on peut entrer jusqu'aux genoux, et nous arrivâmes ainsi, sautant de trou de bombes en trou de bombes et franchissant les poutres et les gravats que notre feu avait renversés, jusqu'à un

petit trou placé sur le parapet. Il était si étroit et si bas que je n'ai pu m'introduire, entre les deux piliers qui en soutenaient l'entrée, qu'en me mettant de côté et en ôtant mon chapeau.

Plus loin le passage s'élargit, et nous trouvâmes une voûte d'environ quatre-vingts mètres de longueur qui servait à la fois de boulangerie, de magasin et de garde-manger. La chaleur était intolérable, et l'odeur à soulever les cœurs les moins délicats. En sortant de cette voûte, où, par parenthèse, se trouve amoncelée une masse énorme de superbe farine, nous traversâmes un petit passage découvert que les boulets avaient rasé presque complètement et un blindage qu'ils avaient également détruit. Puis nous entrâmes dans une autre voûte, à l'entrée de laquelle se trouvait le général Chassé soutenu par le général Favange, son commandant en second.

Le général Chassé est un vieillard très grand et assez gros ; sa figure est un mélange de celles de Becker et de La Fayette, qui a un air de bonhomie et en même temps qui est remarquable. Il était fort ému et nous dit qu'il était très touché de l'honneur que nous lui faisions, que toute son ambition avait été de mériter les suffrages de l'armée française, dans laquelle il s'honorait d'avoir servi ; il ajouta qu'il croyait que ceux qui visiteraient la citadelle lui rendraient la justice de dire que lui et les troupes sous ses ordres s'étaient galamment con-

duits. Nous lui répondîmes qu'en effet le témoignage le plus honorable qu'il pût présenter était ce monceau de décombres qu'on appelait la citadelle; et que nous pouvions lui garantir que la considération et l'estime de l'armée française lui étaient assurées ainsi qu'aux militaires qui l'avaient secondé dans sa belle défense.

Il nous répondit, en nous conduisant vers une espèce de bouge qu'il appelait son salon, qu'il avait besoin de consolation, qu'il aimerait mieux tout au monde que de croire qu'il n'eût pas satisfait à l'honneur militaire. Et, en disant cela, il nous fit asseoir, ce dont il eut grand'peine à nous donner l'exemple à cause des infirmités qui le rendent tout à fait impotent.

Son salon n'était autre chose qu'une cave si basse que, dans beaucoup d'endroits, je ne pouvais me tenir debout, si petite qu'à cinq ou six nous étions gênés, et sans aucune autre ouverture qu'une petite porte donnant sur une autre cave où couchaient les officiers de son état-major et dans laquelle un blindage avait été entièrement enfoncé. Le général Chassé s'excusa de la manière dont il nous recevait, en nous disant que nous ne lui avions pas laissé le choix de son logement, nos bombes ayant pénétré partout, excepté là où nous étions.

Il nous raconta alors tout ce que la garnison avait souffert, et demanda au maréchal Gérard de faire transporter à l'hôpital d'Anvers cinquante amputés

qu'il avait encore, et de faire évacuer sur Berg-op-Zoom deux cent cinquante autres blessés qu'il ne savait pas où mettre. Le maréchal répondit que c'était contraire à la capitulation, mais que, par considération pour le général Chassé, il lui accordait sa demande. Aussitôt les cinquante amputés furent transportés à l'hôpital d'Anvers, où, sans la protection de nos soldats, ils auraient été massacrés par la population.

Le général Chassé avait aussi, comme tous les Hollandais, cette antipathie contre les Belges que je ne puis comparer qu'à la haine que se portent deux époux désunis ; et une de ses premières demandes au maréchal fut pour prier qu'on ne le remît pas entre les mains des Belges. Nous lui donnâmes à cet égard toutes les garanties qu'il pouvait désirer.

De fil en aiguille, la conversation tomba sur la position politique dans laquelle s'était trouvé le général Chassé. Le maréchal alla même jusqu'à lui demander s'il avait espéré être secouru par le prince d'Orange. Alors Chassé, souriant, lui répondit qu'entre militaires on parlait bien rarement politique, et qu'il le priait de ne point faire d'exception à la règle.

La conversation dura encore quelque temps. Ensuite nous nous levâmes et prîmes congé du général Chassé après lui avoir fait donner des ordres pour que la garnison prît les armes et allât se ranger sur les glacis près de la lunette de Kiel, ce

qui ne fut pas tout à fait obtenu sans peine. Le vieux général voulut nous reconduire lui-même au bras de Flahault. Il était bien ému, il nous le témoigna en nous quittant : « Je ne me sens plus, nous dit-il, que la tête saine, tout le reste est mort. » Nous le félicitâmes de nouveau sur sa belle défense, et, après l'avoir embrassé, nous le quittâmes pour commencer une tournée dans la citadelle avec le général Favange et les majors Van der Wyck et Seelig.

Ces trois officiers m'ont paru fort capables. Le général Favange a servi avec Rumigny dans le 12e de ligne; le major Van der Wyck est un parfait gentleman qui nous a fait les honneurs de la citadelle avec le meilleur goût possible ; le major Seelig nous a prouvé pendant le siège combien il était bon officier d'artillerie. Aussi avons-nous été charmés 'avoir ces trois militaires pour cicerones.

Nous en sommes venus bientôt à causer des événements du siège, et nous ne pouvions nous empêcher de rire quand les Hollandais nous avouaient que telle ou telle batterie les avait beaucoup gênés ou quand, de notre côté, nous leur racontions que telle pièce ou tel bastion nous avait fait beaucoup de mal. Le major Seelig me demanda si j'avais observé l'effet de la pièce qu'il avait constamment tenue au saillant du bastion de Tolède : « Je l'ai si bien observé, lui répondis-je, qu'elle a manqué m'emporter la tête. — Ah! je vous remercie, re-

prit-il. — Et vous, ajoutai-je, que dites-vous du feu de la batterie n° 13? — Elle m'a tué deux de mes meilleurs capitaines d'artillerie, répondit-il. — Ah! parfait », répliquai-je; et la conversation changea de sujet.

Ces messieurs me montrèrent que si leur feu avait été faible les premiers jours, c'est qu'ils ne voyaient nullement nos tranchées et qu'ils ne voulaient point brûler leur poudre aux moineaux; ils n'ont su sur quoi pointer que lorsque nos batteries ont ouvert leurs feux. Le général Favange me dit que son avis avait été de tirer constamment, n'importe sur quoi, persuadé que quelques boulets auraient toujours porté, mais les officiers d'artillerie avaient observé que des magasins à poudre pouvant sauter pendant le siège, ils ne voulaient pas consommer leurs munitions inutilement et qu'ils ne voulaient tirer qu'autant qu'ils pourraient ajuster. Ce qui prouve que les officiers d'artillerie avaient raison, c'est qu'ils ont manqué voir sauter leur grand magasin à poudre, dans lequel se trouvent encore aujourd'hui deux cent mille livres de poudres. Une des bombes de gros mortier est tombée tout contre et a même renversé une partie de mur.

Tout en devisant ainsi, nous parcourions les remparts où il y avait encore un assez grand nombre de pièces en batterie, bien que nous en eussions démonté une grande quantité qui gisaient sur les remparts et dont quelques-unes sont réduites en mille

morceaux. Ils me dirent alors que s'ils s'étaient rendus, ayant encore autant de bouches à feu en batterie, c'est que nous leur avions détruit le réduit dans lequel ils comptaient tenir après l'assaut. En effet, je vis qu'il était dans le plus mauvais état possible et nullement défendable. Ils me racontèrent alors qu'ils l'avaient palissadé sept fois, que sept fois notre artillerie avait détruit la palissade, et qu'ils avaient perdu soixante hommes en y travaillant. En général, les pertes de l'artillerie ont été très fortes. De cinq cents hommes, elle est réduite à près de trois cents, et l'on ne peut nier qu'elle ne se soit comportée avec le plus grand courage. D'après ce que m'ont dit les officiers hollandais eux-mêmes, si le reste de la garnison se fût comporté comme les canonniers, ils eussent pu prolonger la défense encore plusieurs jours. Leurs dispositions contre l'assaut étaient excellentes, mais nos bombes en ont détruit la plus grande partie, et, ce qui a achevé de démoraliser l'infanterie de la garnison, c'est que l'affreux souterrain qui servait d'hôpital a été défoncé par nos projectiles et que plusieurs blessés ont été tués sur la paille où ils étaient couchés.

Ce n'est là, au surplus, qu'un détail de la scène d'horreur, que présente la citadelle. Je n'entreprendrai pas de la dépeindre, car rien n'est plus difficile à décrire que la confusion. Mais figurez-vous un monceau de décombres, de briques, de plâtras noircis, de terre renversés par les bombes, par les

boulets et les biscaïens, de cendres, d'affûts de canons, de sang, de lambeaux de vêtements : au milieu de tout cela quelques rares pans de murs restés debout, comme pour montrer qu'il y avait eu là des maisons, et qui ressemblent à de la dentelle tant les trous de boulets y sont multipliés ; vous aurez ainsi une idée aussi exacte de l'intérieur de la citadelle qu'on peut l'avoir sans y avoir été.

En sortant de cette dévastation, on sent encore une forte odeur de brûlé jusque sur le glacis où nos troupes étaient rangées pour attendre la sortie de la garnison. Nous avions cinq cents canonniers, six cents sapeurs du génie, et les 7e, 25e, 61e et 65e régiments, le tout sous le commandement du général Fabre. La tenue de nos soldats était magnifique, et les Hollandais n'ont pu s'empêcher de les admirer. A trois heures et demie, lorsque le jour commençait déjà à baisser, la garnison de la citadelle qui s'était formée en colonnes sur le glacis, à la droite de la lunette de Kiel, s'est mise en mouvement au bruit des clairons, et, le général Favange en tête, a défilé au nombre d'environ quatre mille hommes, dans l'ordre que voici : un bataillon de la 7e *afdeeling* (régiment), un bataillon de flanqueurs de la 3e *afdeeling*, trois bataillons de la 10e *afdeeling* avec le colonel en tête et la musique, un bataillon d'élite et le bataillon d'artillerie. Les troupes étaient belles et les officiers, qui en général sont très bien, paraissaient navrés du devoir qu'ils allaient remplir.

Nos tambours ont battu aux champs et les officiers supérieurs se sont mutuellement salués. Arrivée à la gauche de la ligne française, la colonne hollandaise s'est mise en bataille, a formé les faisceaux et a déposé sa buffleterie ainsi que les tambours et les clairons. Les officiers ont gardé leur épée, puis toute la troupe, sans armes, est rentrée dans la citadelle où tous les postes étaient déjà occupés par nos troupes sous le commandement du général Rulhières.

Ce spectacle a produit une impression profonde sur tous ceux qui y ont assisté, et je ne saurais trop louer le tact et la convenance qu'ont montrés nos soldats. Il ne leur est pas échappé un *seul* mot déplacé et les seules paroles qu'ils aient proférées ont été des paroles d'encouragement et de compassion.

Vous savez déjà tout ce qui est arrivé aux canonnières[1]. Aujourd'hui, je vais voir le roi des Belges, qui est venu ici. Puis je vais à l'hôpital répandre les bienfaits du Roi, et je retournerai visiter la citadelle. Demain matin, je visiterai l'hôpital de Malines et une partie de la division Schramm, et je coucherai à Bruxelles. Après-demain, je me mettrai en route pour Paris. Peut-être coucherai-je en route, mais, en tous cas, je crois être près de vous le 28 dans la soi-

1. La flottille qui se trouvait sous les murs d'Anvers n'avait pas été comprise dans la capitulation. Elle fit contre la digue de Doel une tentative qui fut repoussée. Les Hollandais incendièrent ou coulèrent leurs vaisseaux. Un seul échappa.

rée, ce qui me fait bien plaisir. Veuillez, ma chère maman, présenter mes tendres hommages au Roi.

F. O.

XL

AU MARÉCHAL SOULT

17 juillet 1833.

J'ai appris avec bien du plaisir, monsieur le maréchal, que les eaux vous avaient déjà fait du bien et que vous trouviez depuis votre départ de Paris une amélioration sensible dans votre santé. Je vous exprimerai en même temps tout mon regret de ne point vous voir ici au moment où de grands événements vont se passer en Portugal et surtout en Angleterre[1]. L'état de l'opinion publique à Paris mériterait aussi toute votre attention, et si le Gouvernement persiste dans ce que je n'hésiterai pas à qualifier son aveuglement au sujet de la question des fortifications de la capitale, je craindrai vivement, pour le 28 juillet, une manifestation qui, cadrant avec les attaques des tories en Angleterre et le départ de Bourmont pour le Portugal, produirait un effet bien fâcheux, non seulement en France, mais aussi dans toute l'Europe.

1. En Portugal, l'expédition de dom Pedro contre dom Miguel; en Angleterre, les luttes des whigs et des tories dans le nouveau parlement.

On a pris pour ces fortifications de Paris un parti qui a tous les inconvénients possibles et aucun avantage ; on a suspendu les travaux sans vouloir pourtant l'annoncer, en sorte qu'en même temps qu'on se prive des progrès des ouvrages, on laisse subsister dans la population l'irritation que cette concession rendue publique aurait pu calmer. Je ne veux pas entrer ici dans une récrimination détaillée sur les causes qui ont amené cet état fâcheux de l'opinion ; je constate seulement les faits, et je viens vous demander, monsieur le maréchal, à vous, que j'ai toujours vu accessible à la vérité dans les moments les plus difficiles, d'employer votre juste influence pour dissiper les illusions où l'on en est encore ici. Soyez persuadé que si l'on ne rend pas publique la décision qu'on a prise de suspendre les travaux, si l'on n'annonce pas *à haute voix* que l'on ne cherchera pas à anticiper sur le vote des Chambres ; soyez persuadé, dis-je, que vous aurez, à la revue de la garde nationale, une manifestation d'opinion qui fera beaucoup de tort au gouvernement. J'en aurais bien long à vous dire à ce sujet, mais la poste va partir, et je dois être très bref : d'ailleurs vous suppléerez facilement, monsieur le maréchal, aux réticences que je m'impose dans ma lettre. Je le répète, je ne veux point examiner pourquoi ni comment l'opinion publique a été égarée comme elle l'est aujourd'hui sur les fortifications de Paris : ce serait trop long et trop amer ; mais je voudrais qu'on ne s'abusât pas

sur l'état des esprits : le désenchantement serait trop pénible et le mal n'en serait que plus grand.

Étant extrêmement pressé aujourd'hui, je me propose, mon cher maréchal, de vous en écrire demain ; et d'ici là, je vous prie de croire à la nouvelle assurance de tous mes sentiments pour vous.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

P.-S. — J'ai promis au comte A. Walewski[1], dont vous connaissez la généalogie, de vous recommander vivement la demande qu'il vous adresse, afin d'entrer dans la légion étrangère avec le grade de capitaine qu'il avait dans l'armée polonaise. Beaucoup de ses camarades sont entrés dans ce corps, et je crois que les talents et la position du comte Walewski le rendent tout à fait digne de votre bienveillance que je viens solliciter pour lui avec toute l'instance possible.

XLI

A MADAME ADÉLAÏDE

Compiègne, le 28 août 1833.

Je vous remercie de tout mon cœur, ma chère tante, du conseil que vous m'avez donné. Vous avez

1. Ministre, puis président du Corps législatif sous le second empire.

bien raison de compter sur la manière dont je recevrai tout conseil en général et, en particulier, tout avis qui me viendrait de vous. Néanmoins, ainsi que vous l'avez vu, je n'ai point été de votre opinion cette fois. Voici mes raisons, vous les jugerez :

1° Si j'étais venu à Paris, le Roi m'aurait très probablement redemandé mon avis sur ce voyage[1] ; en le lui disant je n'aurais fait que l'inquiéter et me mettre les ministres à dos ; j'ai mieux aimer éviter cet inconvénient.

2° J'aurais eu l'air d'être venu prendre le mot d'ordre des ministres pour ce qu'il y aurait à faire en l'absence du Roi ; et je veux non seulement ne pas me mêler des affaires, mais surtout ne pas paraître m'en mêler.

3° Les affaires de Portugal, de Tœplitz, et les nouveaux projets des carlistes et de la duchesse de Berri m'avaient tellement irrité, que j'aurais craint de ne pas pouvoir contenir ma bile dans toute conversation avec le Roi. Or, c'est ce que je dois éviter et ce que j'évite par-dessus tout pour mille et mille raisons que bien vous savez. J'ai encore plusieurs autres raisons que je pourrais vous dire, mais que je ne veux point écrire, qui m'ont déterminé à rester ici, à Compiègne.

Maintenant, je fais des vœux bien sincères pour que les craintes que m'inspire le voyage du Roi

1. En Normandie.

scient mal fondées ; et j'ai été bien heureux d'apprendre par Nemours que la première journée ait été si bonne. De nouveau, ma chère tante, mille et mille remerciements de cœur pour un conseil que je regarde comme une preuve d'affection de plus de votre part. J'ai été d'un avis contraire, mais je n'en suis pas moins touché de ce que vous avez fait pour moi. J'espère et je crois que votre voyage se passera au mieux.

F. O.

XLII

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST[1]

Saint-Cloud, le 15 septembre 1833.

M. de la Rosière[2] vous donnera verbalement, mieux que je ne saurais le faire par écrit, les nouvelles d'Europe qui peuvent vous intéresser. La solution des affaires de Belgique étant de nouveau et indéfiniment ajournée, l'attention publique se concentre sur la Péninsule et sur la réunion des souverains du Nord. Pour la Péninsule, quoique le

1. Alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France au Brésil.

2. M. Thuriot de la Rosière, secrétaire de légation au Brésil.

succès de dom Pedro devienne de jour en jour plus probable, cependant les éléments de guerre civile que renferme ce malheureux pays, sont loin d'être épuisés ; et la mort toujours imminente du roi d'Espagne peut, d'un moment à l'autre, amener une nouvelle complication dans ces affaires déjà bien trop embrouillées. Aussi est-on généralement bien plus inquiet de la tournure que peut prendre la lutte dont le Portugal est le théâtre, que des résolutions qui pourraient être adoptées dans la réunion des trois souverains du Nord. Je suis intimement convaincu que cette conférence n'aura aucun résultat, et qu'elle n'a d'autre but que de prouver que la Sainte-Alliance n'a point été dissoute, et que les souverains savent en toute occasion préférer l'intérêt général de la cause absolutiste à l'intérêt particulier des pays qu'ils gouvernent. Mais le public français n'est point aussi rassuré que je le suis sur les conséquences du congrès de Tœplitz ; et l'on s'attend à quelque démonstration hostile qui n'aura pas lieu.

Cependant je me réjouis de voir l'opinion du pays dans cette direction ; car rien n'est plus propre, selon moi, à rallier les différentes nuances, que la croyance de l'hostilité des puissances étrangères. Louis-Philippe sera populaire en raison directe de l'éloignement que l'Europe manifestera pour lui. C'est encore ce qui vient de se manifester dans le voyage de mon père en Normandie, où l'accueil qui

lui a été fait a été d'autant meilleur qu'on le croyait plus menacé par une coalition. A l'intérieur tout va à souhait, et je m'en rapporte à M. de la Rosière pour vous donner à ce sujet tous les détails que vous lui demanderez : vous pouvez avoir confiance dans ses renseignements. Laissez-moi vous assurer de loin comme de près de tous mes sentiments et vous répéter, mon cher comte, qu'auprès de moi les absents ne sauraient avoir tort.

F.-P. D'O.

XLIII

A LA REINE DES BELGES

Meudon, le 21 avril 1834.

Voilà bien longtemps, ma chère Louise, que j'avais le projet de t'écrire; mais j'ai été tous ces jours-ci si profondément enfoncé dans le pétrin, comme dit le Père, que je n'ai pas eu, à la lettre, le temps de prendre la plume. Maintenant me voici de retour dans ma solitude de Meudon où l'on m'a réexpédié pour que je soigne ma poitrine, et je vais causer un peu avec toi de tous les gros événements qui viennent de se passer en France.

L'émeute de Bruxelles, que je te remercie de m'avoir racontée si en détail, n'était qu'une émeute à l'eau de rose en comparaison de la secousse que nous avons dû subir. L'explosion du complot ourdi presque publiquement depuis deux ans par nos ennemis vient d'avoir lieu, et nous venons de triompher du plus grand danger que nous ayons couru depuis 1830, sans en excepter le 6 juin [1]. Au 6 juin, le parti républicain s'est montré plus nombreux que dans ces derniers temps, mais moins discipliné et privé de cette organisation qu'il a mis deux ans à se donner, qui a doublé ses forces et l'a dispensé de se recruter numériquement. Il serait trop long de te détailler ici le vaste plan dont le résultat devait être notre renversement; mais en voici, en peu de mots, les traits principaux.

L'insurrection de la Savoie qui devait être le signal pour Lyon, se trouvant manquée [2], on fit arriver dans cette dernière ville tous les frères et amis qui devaient servir au mouvement de Ramorino, et l'on rattacha assez habilement à leurs menées insurrectionnelles une question industrielle qui n'était qu'un prétexte pour mettre en jeu les ouvriers en soie. Et c'était si peu le motif réel que

1. Funérailles du général Lamarque.

2. L'agitateur italien Ramorino (le même qui avait commandé un corps d'armée polonais en 1831) entreprit, au mois de janvier 1834, de soulever la Savoie et le Piémont. Genève était le point de ralliement des insurgés. Ce mouvement échoua.

les insurgés oublièrent la question de tarifs et de fabrique dès que la collision fut devenue certaine.

En même temps qu'on organisait la révolte de Lyon, un député dont je tairai le nom, parce qu'il est compromis dans une enquête judiciaire, s'occupait activement de séduire les troupes qui étaient en Lorraine et d'exploiter au profit de la République le mécontentement que produisaient dans l'armée les réductions, au moins fort intempestives, de la Chambre. On parvint à corrompre quelques sous-officiers des garnisons de cuirassiers de Nancy et de Lunéville et un ou deux hommes isolés des garnisons de Dijon et de Paris. Sur ces données, les chefs du parti républicain se crurent certains de l'appui ou au moins de la neutralité de l'armée, et ils prononcèrent à la tribune de la Chambre des députés le mot de « bataille ».

Dès ce moment, pour tous les hommes sensés, la lutte devint prochaine et inévitable, et l'on s'y prépara de part et d'autre. On approvisionna Lyon, on renforça la garnison de Paris, on hâta les élections de la garde nationale pour que toutes les légions fussent promptement constituées. D'un autre côté, de l'or était répandu, des armes achetées, des émissaires envoyés dans toutes les directions, et certains journaux devenaient plus subversifs que jamais. Mais on ne prévoyait pas encore quand la guerre civile commencerait, et, pour ma part, j'étais persuadé que ce serait à l'occasion de l'exécution de

la loi sur les associations. Cela me semblait encore la meilleure chance qu'eussent les républicains d'entraîner avec eux ou au moins de neutraliser tous les hommes qui, sans être ennemis du gouvernement, voyaient avec peine cette loi qu'ils accusaient d'être réactionnaire. C'était là certainement ce que les bousingots avaient de mieux à faire ; car toutes les fois qu'ils seront ainsi réduits à leurs propres forces, ils seront écrasés en un instant, et ce n'est qu'en trompant une partie de la population qu'ils peuvent avoir quelques chances de succès.

Mais les chefs, sentant que ce serait sur eux surtout que pèserait la loi contre les associations, hâtèrent le mouvement, et, sans même se donner cette fois la peine d'imputer au gouvernement un grief ou une provocation, on tira à Lyon des coups de fusil sur la troupe. La troupe riposta et la guerre civile fut allumée. Mais les illusions des républicains furent successivement dissipées. Ils avaient compté sur la troupe, la troupe agit avec vigueur sans hésitation et sans une seule défection. Ils avaient compté, à Paris, que les insurgés lyonnais chasseraient la garnison comme en novembre, et la ville n'a pas été évacuée. Ils avaient compté, à Lyon, que Paris s'insurgerait, et Paris ne s'est pas insurgé. Et cela pour deux raisons : la première, c'est que les sommités du parti républicain ne s'exposent guère, et que leur vie se passe à exciter au combat la veille et à désavouer les combattants le jour de la lutte, puis à les

exalter de nouveau le lendemain quand le danger est passé. La seconde, c'est qu'on avait désorganisé l'émeute en faisant arrêter, quelques heures avant que le mouvement éclatât, les hommes qui devaient la diriger, en sorte qu'il n'y a plus eu d'engagée que la queue la plus hideuse du parti : des bandits et des assassins, comme l'a fort bien dit M. Guizot.

D'autres désappointements attendaient les républicains. Les sous-officiers de cuirassiers furent arrêtés par les troupes lorsqu'ils voulurent tenir quelques propos. Dijon, où la Société des Droits de l'Homme avait envoyé l'ordre de faire une émeute, Dijon ne bougea pas. A Châlons, où le même ordre avait été envoyé, à peine essaya-t-on une barricade que trente hommes du 7e léger détruisirent sans coup férir. A Clermont, il n'y eut rien, ni dans tout le reste de la France, excepté à Saint-Étienne, car je ne puis parler de l'équipée d'Arbois, qui a duré quelques heures et finit de sa belle mort par la fuite précipitée de ses deux ou trois chefs de mouvement.

Ce n'est qu'à Lyon, qui était le centre d'action de nos ennemis et où avait été amenée depuis longtemps une masse effrayante d'armes, de munitions et d'argent, ce n'est qu'à Lyon que la lutte a eu vraiment un caractère grave. Le plan des insurgés était de couper à la garnison de Lyon toute communication avec le dehors et de l'empêcher de donner ici aucune nouvelle. Pour cela les télégraphes furent détruits sur-le-champ ; les quais du Rhône et de

la Saône furent barricadés fortement, ainsi que les faubourgs, dont les habitants, assez bien disposés, furent contenus par des bandes d'insurgés. La population lyonnaise paya cher alors sa lâcheté et son refus constant d'avoir une bonne garde nationale, que les Lyonnais n'ont pas voulu réorganiser sous prétexte que, lorsqu'on paye des soldats, ce n'est pas la peine de se faire tuer. Le général Aymard dut, pour rétablir sa communication avec l'extérieur, brûler presque toute la Guillotière, qui est une ville de près de vingt mille âmes, ravager par le canon les quais du Rhône, enlever Vaise de vive force et puis canonner, pour achever l'insurrection, les rues du centre de la ville où chaque coup de canon abattait des étages entiers de ces maisons pourries.

Mais du moins ces horribles désastres ont-ils produit un résultat qui peut, sinon racheter des malheurs aussi affreux que ceux de la guerre civile, du moins en prévenir de plus grands encore. La loi sur les associations est désormais facile à exécuter; l'armée est retrempée et inaccessible aux séductions républicaines; les hommes consciencieux de tous les partis ont horreur des assassinats commis, et tandis que ce n'est qu'à Paris qu'un mouvement insurrectionnel peut jamais avoir la chance de renverser le gouvernement, c'est à Paris qu'il est désormais le moins facile. La garde nationale s'est prononcée avec une énergie extraordinaire; on n'avait demandé qu'un bataillon par légion, et on a

eu peine à empêcher les autres de marcher. Ceux qui sont venus sont arrivés au grand complet, et la banlieue, qu'on a envoyé chercher à dix heures du soir, arrivait à quatre heures du matin, au nombre de douze cents hommes, à la place de la Concorde. Pour ma part j'ai vu les gardes nationaux de la 6e légion, petits boutiquiers de la rue Saint-Denis, faire dans la rue Saint-Martin le coup de fusil avec une grande résolution et beaucoup d'enthousiasme. Ils étaient découverts de la tête jusqu'aux pieds et ils se battaient contre des hommes cachés soigneusement. Eh bien, ils n'hésitaient pas un instant. Et il fallait même les retenir, car le besoin d'ordre et de repos était chez eux une passion furieuse à laquelle ils se livraient avec emportement.

Une fois entrés dans les maisons d'où l'on avait tiré sur eux, il était bien difficile d'arrêter leurs coups. C'est là ce qui explique la malheureuse affaire de la rue Transnonain qu'on a bien grossie, mais où il est malheureusement vrai que des innocents ont péri. Mais que leur sang retombe sur ceux qui ont provoqué la guerre civile ! Quant à la famille Breffort, qui a été citée comme la principale victime, il paraît, au contraire, que c'est elle qui a attiré la vengeance des troupes. Le fils Breffort a fait feu de sa chambre, et le père qui, comme tu le sais, était l'oncle de madame de Fabricius[1], était un car-

1. M. de Fabricius était conseiller de légation et chargé d'affaires des Pays-Bas à Paris.

liste renforcé. J'espère pourtant que ce sont les seules victimes de la fureur des guerres civiles et que les autres étaient des combattants. Mais en passant dans la rue Saint-Martin, le 14 au matin, je n'ai pu voir sans tressaillir des mares de sang dans la rue, autour des cadavres qui couvraient un reste de barricades. Ce qui m'a paru surtout le plus horrible était de voir sur une maison blanche le sang couler du second étage au premier.

Mais nous sommes maintenant dans un moment où, gouvernement et opposition, de part et d'autre, l'on ne connaît, l'on ne veut, l'on ne recherche que la force brutale. Puissions-nous en sortir bientôt! Car, bien que l'emploi nous en soit toujours avantageux, je ne suis pas de ceux qui appellent les collisions, et je désire ardemment que la guerre civile qui fermente encore dans tous les esprits, dans ceux des exaltés comme des modérés, fasse place à des sentiments plus d'accord avec un gouvernement plus légal.

F. O.

XLIV

A LA REINE DES BELGES

Dimanche, 18 mai 1834.

C'est moi, ma bien chère Louise, qui ai eu la si

douloureuse fonction d'instruire la Reine et toute la famille de notre malheur[1]. Quoique je prévisse que ce coup si cruel te fût réservé, cependant cette attente n'a pu adoucir la peine que j'en ai ressentie. Je ne chercherai point à te donner des consolations parce que je sais que, dans ton affliction si profonde et si juste, elles sont inutiles, et que c'est presque aggraver le mal que de chercher à te le faire oublier. Mais du moins j'ai besoin de te dire que mon cœur est avec toi dans cette crise terrible, et que je te connais assez et t'apprécie *trop* pour ne pas être *sûr* que tu trouveras, en toi et dans l'affection de tous les tiens, les forces nécessaires pour résister à une secousse aussi affreuse, et pour te ménager pour un avenir moins sombre que le présent.

F. O.

XLV

A LA REINE DES BELGES

1834.

... Ce qui me rend si vif sur cette question[2], c'est que je suis persuadé que, le jour où la France

1. La mort du prince royal de Belgique, âgé de dix mois.

2. L'abandon du Limbourg et du Luxembourg par la Belgique à la Hollande. (Note de la duchesse d'Orléans.) — Il y a quelque incertitude sur la date de cette lettre.

cessera de croire que le Père est un homme national, ce jour-là notre trône, qui a résisté à tant de secousses, sera sérieusement ébranlé. C'est une pierre de touche.

... Nous devons, sous peine de ne pas vivre, être le dos à la France, la face à l'étranger. On nous passera beaucoup pourvu que le pays se sente défendu par nous et que nous soyons en tout aussi jaloux que lui de ses intérêts et de sa prépondérance. Si ce sentiment vient à être détruit, et détruit par notre faute, c'est un poison dont nous mourrons tôt ou tard, c'est le commencement du divorce entre la France et nous. Sur l'Espagne nous sommes déjà restés bien juste en deçà de la limite de l'honneur français. Si la Belgique devient une deuxième édition de l'Espagne, ce sera un morceau impossible à faire avaler à ce pays-ci.

F. O.

XLVI

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

Neuilly, le 24 mai 1834.

Pour vous parler un peu des affaires de notre monde européen, je vous dirai, ce que vous savez sans doute déjà, c'est que nous venons de traverser

une des crises les plus graves de celles que nous avons subies depuis quatre ans. Avant de se laisser atteindre et disperser par des lois répressives adoptées dans cette session, les associations ont tenté un effort désespéré; vous connaissez les détails de cette horrible lutte et son résultat. Aujourd'hui, ces associations patentes et publiques sont terrassées, et quelques-uns de leurs débris essaient en vain de se reformer en sociétés secrètes. L'appui général de la classe moyenne, l'adhésion franche des deux Chambres et du corps électoral, le dévouement de l'armée, où pas un seul soldat n'a hésité, ont donné du ton à notre gouvernement et de la confiance au pays; nous sommes vainqueurs partout. Mais je ne suis pas de ceux qui se font illusion sur l'état des esprits. Les partis ne se rallient que lorsqu'ils sont découragés; les factions en France ne le sont pas encore assez pour se dissoudre. Quarante années d'agitation et de révolutions toujours amenées par l'emploi de la force, soit du côté de l'opposition, soit du côté du pouvoir, ont, malheureusement pour notre patrie, généralisé cette opinion qui, aujourd'hui, je ne crains pas de le dire, égare les gouvernants et les gouvernés : c'est l'opinion qu'on ne fonde ou renverse les gouvernements, qu'on ne les défend ou les ébranle que par la force brutale. La guerre civile n'est plus dans la rue, nous l'en avons chassée, et, je crois, pour longtemps; mais elle est dans tous les esprits, et il n'est pas aujourd'hui une nuance d'opi-

nion en France qui, pour moi, juge impartial, ne laisse entrevoir les coups de fusil comme son argument favori. Cette disposition, je le répète, existe de part et d'autre, et ce ne sont plus les attaquants qui ont le monopole de la violence; le besoin d'ordre et de repos est devenu pour la majorité paisible du pays une passion, une nécessité impérieuse que l'on cherche à satisfaire avec fureur.

A côté de cet état des esprits, inévitable héritage de tant de révolutions, l'avenir s'annonce pourtant d'une manière satisfaisante. Les élections s'approchent, et j'ai la conviction qu'elles seront telles qu'on peut les désirer; la récolte est superbe, les manufactures ont de l'ouvrage; notre armée, remise sur un pied respectable, est belle, nombreuse et contente. Le danger que je viens de vous signaler, d'un retour à la guerre civile, est loin d'être imminent, il est même très éloigné; mais je ne sais quel événement pourra donner aux esprits une autre tendance que celle qui les domine tous aujourd'hui et qui s'adapte à toutes les opinions.

Vous apprendrez probablement, en même temps que vous recevrez cette lettre, la mort du général La Fayette, qui vient de terminer une vie si longue, si honorable aux yeux de tous les hommes de bonne foi, en se confessant et se faisant enterrer dans le caveau réservé aux Noailles dans le cimetière de Picpus. Ses funérailles, qui ont eu lieu avant-hier, ont été parfaitement convenables; toutes les nuances de

l'opinion de Juillet s'étaient réunies pour rendre hommage à de grandes vertus privées et à de grands services politiques. Le nombre des hommes de désordre était bien petit, mais c'est un des vices de notre société que quelques perturbateurs puissent tenir en échec des masses immenses.

Mais il est temps que je laisse mon verbiage politique, et je m'empresse, mon cher comte, de vous renouveler l'expression de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous.

F. P. D'O.

XLVII

A LA REINE DES BELGES

Tuileries, 2 juin 1834.

... Je t'avais promis de te mander l'effet produit par la mort du général La Fayette; mais, en vérité, je suis honteux de le dire pour notre époque et pour notre nation, cet événement n'a produit aucune sensation.

Pour ma part même, j'ai souffert de ne pas voir le peuple rendre plus d'hommages à la mémoire d'un homme qui, après tout, malgré ses erreurs, a été une des plus grandes illustrations de la France

et qui a tant fait pour la cause que nous servons. Je crains beaucoup qu'avec ce stupide système de ne soigner que les intérêts matériels, on n'arrive à comprimer tout élan, tout respect dans notre pays, et à ne plus intéresser la nation qu'à la récolte et à la cherté du pain. C'est là où on nous mène, et je m'en afflige singulièrement, d'autant plus que cette disposition, en étouffant l'esprit de discussion qui est l'essence de notre gouvernement, n'exclut nullement la brutalité des passions politiques qui s'expriment à coups de fusil...

F. O.

XLVIII

AU MARÉCHAL SOULT[1]

Château de Compiègne, 18 août 1834

C'est avec bien du plaisir, mon cher maréchal, que j'ai appris hier, par le général Schneider, que vous vous trouviez de mieux en mieux de votre séjour à la campagne et de l'exercice que les médecins vous ont ordonné prendre. Je sais par expérience que, sous tous les rapports, ce régime

1. Le maréchal Soult avait quitté le ministère de la guerre le 18 juillet, et y avait été remplacé par le maréchal Gérard. Le Prince avait vu avec regret la retraite d'un ministre pour lequel il professait une grande estime.

vaut mieux que la vie de bureau, et je m'y suis moi-même soumis depuis mon arrivée ici pour le camp.

Les manœuvres ont déjà commencé, et je suis on ne peut plus satisfait des troupes qui sont réunies ici. Malheureusement le militaire, ici comme dans toute l'armée, est inquiet de son avenir, et son inquiétude, que l'aspect général des affaires ne motive pas trop, produit un vrai malaise dans les régiments. Menacé dans sa plus chère espérance, l'officier ne peut regagner les plus belles années de sa vie qu'il a consacrées à des services qu'on semble ne plus vouloir payer. Il ne sait plus même si l'on défendra vivement ses intérêts. Je regarde la prochaine session comme bien importante pour l'avenir de l'armée; de vive voix je vous en dirais plus.

La comédie fort peu convenable, à mon avis, qui vient de se jouer à la Chambre des députés à l'occasion de l'adresse[1], ne permet de rien préjuger à cet égard. Il me semble que l'opposition et le ministère ont voulu jouer au plus fin, et que de part et d'autre on s'est trouvé *mystifié*, si je puis appliquer ce mot à de si graves intérêts. Aujourd'hui, autant que je puis savoir ces choses-là *en province*, la discorde est de nouveau dans le conseil, et l'intervention en Espagne serait, dit-on, le brandon qui a divisé ces hommes na-

1. Séances des 13-14 août 1834.

guère si *homogènes*, pour me servir du terme technique. Sans vouloir entrer dans ces tracasseries, que vous savez, mon cher maréchal, que j'apprécie à leur juste valeur, je conçois que le sombre avenir de l'Espagne occupe vivement la sollicitude des hommes qui sont au pouvoir, et je partage entièrement l'opinion que vous concevez des destinées futures de ce malheureux pays. Les déchirements que vous lui prédisez et les causes que vous y assignez ne sont décrites dans la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire qu'avec une trop effrayante vérité.

Je ne peux assez vous dire, mon cher maréchal, combien j'ai à me louer des généraux que vous avez désignés pour faire partie du camp de Compiègne ; si tous les officiers généraux servaient comme les généraux Schneider, Blancart, Marbot, Galbois, Grouchy et Roussel, la tête de l'armée ne serait point tombée dans le discrédit où malheureusement elle s'enfonce chaque jour davantage.

Je m'étais flatté de voir ici pendant mon séjour au camp le marquis de Dalmatie[1] ; mais je suppose maintenant qu'il ne viendra pas à Paris avant l'hiver. Je vous demanderai de lui exprimer mes regrets, et de croire, mon cher maréchal, à la bien sincère assurance de tout mon attachement.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

1. Le fils du maréchalt Soult.

XLIX

AU MARÉCHAL SOULT

Compiègne, 10 septembre 1834.

J'ai d'abord à vous remercier, monsieur le maréchal, des deux lettres que vous m'avez écrites, et qui me sont parvenues ces jours-ci à Compiègne. Je crains que les conjectures dont vous voulez bien me faire part sur l'avenir de l'Espagne, ne continuent malheureusement à se réaliser, et je ne vois pas que ce pays fasse, jusqu'à présent, aucun progrès vers la tranquillité et le repos dont il a si grand besoin. Je ne puis, au reste, en juger que bien superficiellement, car je suis ici tout à fait en dehors du mouvement de la politique et exclusivement occupé des détails du camp et de l'instruction des troupes. Je regrette bien vivement, mon cher maréchal, que vous ne puissiez pas les voir ici, ces troupes que vous avez formées, et qui, je vous l'assure sans flatterie, vous apprécient chaque jour davantage à mesure que leurs inquiétudes sur leur avenir leur rappellent votre chaleureuse persévérance à défendre leurs intérêts et leurs droits. Aujourd'hui ces droits sont de nou-

veau menacés : le mauvais vouloir d'une coterie, toute-puissante en ce moment, et qui a déjà fait bien du mal à la France, se montre à découvert, et toutes les voix sur lesquelles l'armée devrait compter pour la défendre sont loin de se faire entendre. L'on a été uni pour renverser une supériorité qui gênait, aujourd'hui l'on est divisé de nouveau, et ceux mêmes qui ont le plus coopéré aux intrigues que nous avons eues sous les yeux, en sont déjà à se repentir et à le dire hautement.

Le Roi, que j'ai été voir avant-hier, m'a dit qu'il avait reçu de vos nouvelles. Nous avons longtemps causé ensemble, et j'ai été bien heureux de le voir absolument dans les mêmes idées que moi sur ce qui peut rassurer l'armée et détourner l'orage qui la menace et qui éclatera peut-être plus tôt qu'on ne le croit. Mais j'espère que nous surmonterons ce nouvel obstacle comme nous avons surmonté tous ceux qui se sont présentés jusqu'à aujourd'hui.

J'attends ici le Roi, demain, et je me flatte qu'il sera content des troupes : leur instruction, leur discipline et leur zèle ne laissent rien à désirer, et je ne saurais trop le répéter, plus on voit le soldat, plus on l'admire et plus on l'aime. C'est là, en vérité, que se sont réfugiés tous les nobles sentiments qu'on cherche maintenant en vain chez tant de gens qui devraient en donner l'exemple.

Je viens de faire une course de vingt-quatre heures à Paris, j'y ai rencontré M. de Talleyrand, qui voit pour le moment tout en beau et tient les propos les plus rassurants sur les dispositions de l'Europe et sur la situation que la France a depuis un an.

Je vous demande pardon, mon cher maréchal, du décousu de cette lettre que j'écris fort à la hâte, mais où je veux encore trouver la place de vous réitérer l'assurance bien sincère de tous les sentiments d'attachement avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

L

AU MARÉCHAL SOULT

Tuileries, 26 novembre 1834.

Je profite, monsieur le maréchal, de l'obligeance de M. de Tinan, votre aide de camp, qui a bien voulu se charger de vous faire parvenir sûrement cette lettre, pour vous écrire et vous expliquer mon long silence.

C'est à Valençay, chez le prince de Talleyrand qui m'a fait le plus aimable accueil, que j'ai reçu votre

réponse à la dernière de mes lettres. J'appris le même jour la dissolution du ministère [1]. Les embarras de la situation qui se renouvelaient et changeaient chaque jour m'ont empêché de vous écrire les détails, d'ailleurs fort tristes, de cette guerre de pygmées : depuis que tout me semble raccommodé, au moins pour quelque temps, j'ai compté sur le départ de M. de Tinan pour m'ouvrir à vous, mais je ne puis attendre plus longtemps, et, sachant que le retour à Saint-Amans de votre aide de camp avait été différé, j'ai pris la plume.

Vous connaissez les vilains détails des intrigues qui, pendant quinze jours, se sont croisées autour du Roi...

J'ai cependant besoin de vous dire que, dans cette occasion-ci encore, j'ai eu la satisfaction de me trouver d'accord avec l'opinion que vous avez exprimée au Roi, et que, désirant aussi ardemment que je le fais votre retour à la tête du gouvernement, je me suis bien réjoui de la position que vous

1. Le passage du maréchal Gérard au ministère fut de courte durée. Sa proposition d'amnistie ayant été repoussée par ses collègues, il se retira. Sa démission fut acceptée par ordonnance royale insérée au *Moniteur* du 29 octobre. Le 4 novembre, cinq autres ministres se démirent à leur tour. Le 10 novembre, parut le *Ministère de trois jours*, présidé par le duc de Bassano et composé de membres du tiers parti. L'absence d'une majorité ministérielle dans les Chambres empêcha cette combinaison de tenir. La crise, rouverte le 13, aboutit enfin à la constitution du cabinet du 19 novembre, sous la présidence du maréchal Mortier, ministre de la guerre.

avez su prendre et devant laquelle sont venues se briser toutes les intrigues, comme nous verrons aussi s'évanouir, à la session prochaine, toutes les calomnies.

Vous connaissez l'opinion de l'armée, monsieur le maréchal ; et, malgré vous, vous devez savoir que le vœu que j'exprime est aussi le sien : il sera bientôt aussi le vœu unanime de la majorité dans le pays.

Pour dire toute la vérité, ce qui s'est passé au sujet du changement du ministère a nui à tout le monde, sans que personne en ait tiré profit. Le Roi qui s'est défendu contre une coalition, les ministres qui, après avoir accepté le fardeau, ne se sont plus senti la force de le supporter, ceux qui sont sortis et rentrés, on ne sait trop pourquoi, et même les personnes qui, comme moi, n'ont pris d'autre part à cette affaire que de tâcher d'échapper à la domination absolue d'une coterie, tout le monde enfin a perdu quelque chose à cette déplorable lutte.

... Le ministère actuel aura, par suite de la conduite de ses membres pendant l'interrègne ministériel, de rudes attaques à subir à la Chambre, et le tiers parti se trouve, par la timidité et l'inexpérience qu'il a montrées, sinon entièrement dissous, du moins bien éloigné des affaires. Celui qui voudrait dire à chacun ses vérités et récriminer, aurait beau jeu en ce moment-ci. Pour moi, ce rôle ne m'appartient pas, et si je n'ai pu m'empêcher de m'élever vi-

vement contre la tyrannie qu'on voulait nous faire subir, du moins, aujourd'hui, j'accepte avec résignation et comme un résultat inévitable et nécessaire l'arrangement qui a terminé ces longs débats.

Je ne m'occupe plus que de l'avenir, mais je vous l'avoue, mon cher maréchal, malgré mon optimisme habituel, je ne vois que des embarras devant nous. C'est pitié d'examiner combien de difficultés sont venues depuis quelque temps compliquer cette position si simple et si belle.

De l'aigreur entre les différentes nuances de la même opinion, de la division dans les rangs de la majorité des Chambres, aucune disposition à rallier les opinions vaincues ou dissidentes, l'avènement des tories au pouvoir en Angleterre, les échecs de la cause constitutionnelle, le procès à peu près impossible à la Chambre des pairs [1], et tous les intérêts matériels du pays — ces intérêts dont on parle avec tant d'affectation et que l'on défend avec si peu de soin — mis en émoi par l'annonce de cette loi de douane aujourd'hui bien difficile à faire et encore plus difficile à ne pas faire : voilà ce que j'entrevois comme programme de la session qui va recommencer.

Aussi suis-je bien fortement d'avis que le Roi, qui a déjà fait l'ouverture de cette session, ne vienne pas à la reprise des séances faire un nou-

1. Procès des insurgés d'avril 1834.

veau discours. De quelque manière qu'on s'y prenne, ce discours serait très insignifiant par ce qu'il dirait et très significatif par ce qu'il ne dirait pas. Quelques membres du gouvernement et une bonne partie de la coterie régnante seraient pourtant bien aises de se servir du Roi comme de gabion dans cette circonstance-ci, et de faire ce qu'ils appellent « le compromettre dans leur sens », ce qui revient, après tout, à faire diriger sur lui seul les traits qu'ils devraient affronter pour lui. Je me flatte que ce projet échouera.

Un mot maintenant sur l'armée, mon cher maréchal. Il y a stagnation et torpeur; si l'on n'y prend garde, il y aura bientôt dégoût et détraquement. Vous me direz que je vois bien en noir. Non, car je crois que nous sommes arrivés à un point où ces différents embarras ne peuvent plus nous ébranler, mais je souffre de voir une position si belle compromise presque uniquement par les fautes du pouvoir.

Quant au ministère du duc de Wellington, on ne saura s'il peut se former que lorsque sir Robert Peel aura envoyé ou apporté lui-même sa réponse : c'est à son acceptation ou à son refus que semble tenir l'organisation du nouveau cabinet anglais. Il me tarde bien de connaître votre opinion sur ce fait bien important, mais dont je crois pourtant qu'on s'exagère les fâcheuses conséquences, car je ne crois pas que le système que suivra le duc de Wellington

modifie considérablement ses relations avec la France.

Nous perdons lord Granville, il a donné sa démission et va partir ; tous les hommes importants ici dans toutes les nuances d'opinion sont venus lui témoigner leurs regrets et une estime qu'il mérite à tant de titres ; il y a été extrêmement sensible et je ne doute pas qu'il n'apprécie beaucoup une marque de votre sympathie dans cette circonstance-ci.

M. de Tinan m'a dit que le marquis de Dalmatie allait bientôt revenir ici ; je l'attends pour lui donner des détails qui n'ont pas pu trouver place dans cette lettre, et je compte qu'il me confirmera les nouvelles bien satisfaisantes que m'a données votre aide de camp sur l'état de votre santé. Comptez, mon cher maréchal, que personne ne s'en réjouit plus sincèrement que moi, qui serais un ingrat si je n'avais pour vous des sentiments bien sincères d'attachement.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

P.-S. — Mon frère Nemours se rappelle à votre souvenir ; je vous prie, monsieur le maréchal, de parler de moi à madame la maréchale.

LI

A LA REINE DES BELGES

Tuileries, 17 mars 1835.

... Je n'ai voulu être que spectateur dans la dernière curée de portefeuilles, et cela pour différentes raisons. 1° L'essai que j'avais fait, en novembre, du tiers parti et des antidoctrinaires, m'avait convaincu, dès le premier jour de la crise ministérielle, qu'il n'y avait de possibles que les doctrinaires dans les circonstances actuelles. (Par parenthèse, cette opinion, que j'ai émise dans le sein de la famille, m'a fait du tort auprès des personnes qui prennent leurs espérances pour des certitudes et leurs vœux pour des faits déjà accomplis.) 2° J'ai trouvé que le devoir que je me suis imposé, et que je crois avoir fidèlement rempli, de me mettre le premier en avant toutes les fois qu'un danger physique et moral vient à se présenter, ne pouvait s'appliquer à la circonstance actuelle, et que, dans un débat d'ambitions particulières et étrangères aux intérêts du pays, dans un conflit d'intrigues, il convenait que le Prince royal ne fût l'homme d'aucune coterie, pas plus qu'aucune coterie ne devait être l'instrument du Prince royal. J'ai d'ailleurs été plus remarqué et approuvé pour être resté étranger à ces

affaires dont on ne doit se mêler que quand on ne peut faire autrement, que si j'avais pris à ce remaniement de cabinet une part que la malveillance eût toujours dénaturée et exagérée.

... Tu sais que je n'aime pas les doctrinaires, parce que je crains un système de gouvernement irritant et propre à nous aliéner la confiance de la nation, mais, devant les subir, je les aurais subis de bonne grâce et comme des vicissitudes du gouvernement constitutionnel. Ce ne sera jamais, d'ailleurs, ni l'opposition du Roi ni celle de la famille qui renversera leur pouvoir. Tout au contraire, il faut laisser aller les choses et faire seulement ses réserves pour l'avenir : c'est ce que j'ai fait et je m'en trouve bien. Je ne suis lié avec personne et brouillé avec personne ; j'attends en parlant le moins possible et en n'agissant que dans les circonstances où il est de mon devoir, comme l'un des premiers citoyens de mon pays, de donner l'exemple et de planter mon drapeau.

LII

A LA REINE DES BELGES

Tuileries, 29 mai 1835.

Je voudrais ne pas passer tout cet été à Paris ; je me galvaude ici ; la vie que j'y mène n'est pas celle

qui me convient, et j'y vois faire beaucoup de mal sans même pouvoir l'empêcher. Ce n'est pas que je sois découragé; de même que je ne sais jamais partager ces élans de confiance que j'ai vus si souvent ici, de même, je ne me laisse point aller à ces veines de découragement qui leur succèdent. Mais j'ai vu trop de choses et trop de vilenies pour ne pas être imbibé de dégoût pour les hommes qui sont ou qui peuvent arriver aux affaires, et même pour les idées qui règnent aujourd'hui dans la majorité des Chambres. Je suis de ceux pour qui la révolution de Juillet n'a pas produit tout ce qu'ils en avaient attendu, fort à tort sans doute; et quand, après cinq ans, la fumée qui nous entourait s'est peu à peu dissipée, que chacun a quitté son masque et que j'ai vu clair, alors j'ai été profondément pénétré de dégoût. On s'attache à briser cet élan qu'avait la nation; les idées les plus mesquines et les plus étroites ont seules accès dans la tête de nos législateurs. La classe que la révolution a élevée au pouvoir fait comme les castes qui triomphent : elle s'isole en s'épurant et s'amollit par le succès. Remarque que chaque victoire remportée depuis quelque temps par les hommes qui sont au pouvoir, leur ôte de la considération, et le peu qui leur reste sera bientôt dépensé.

Tu me connais assez pour savoir combien je souffre de voir ceux qui devraient entretenir le feu sacré dans le pays étouffer toute idée généreuse,

toute pensée grande, et ne s'occuper qu'à éteindre une énergie qui serait notre seule ressource au moment du danger. Cette énergie n'existera bientôt plus que dans l'esprit de parti pour l'opposition, et dans ce ridicule fanatisme d'ordre public que les ministres permettent encore à ceux des leurs qui ont encore le bonheur de croire à quelque chose.

LIII

A MADAME ADÉLAÏDE

Laeken, mercredi (juin 1835).

J'espère, ma chère tante, que vous m'aurez pardonné de n'avoir point encore répondu à la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire ; car vous pouvez savoir par mes compagnons de voyage combien a été agitée la vie que j'ai menée en Angleterre. Je compte aussi sur eux, et particulièrement sur Baudrand, pour vous donner des détails sur ce que nous avons vu, dit et fait dans ce pays, et je ne vous parlerai ici que de la Belgique.

D'abord vous saurez avec plaisir que Louise se porte aussi bien que possible, et que je l'ai même trouvée *in very high spirits*. Quant à Léopold, il est

aussi content qu'il doit l'être de la convention du 21 mai. Déjà il s'occupe de réduire considérablement son armée. Hier, il a décidé que les quarante mille hommes de garde civique mobilisée et les bataillons de réserve seraient envoyés dans leurs foyers en congé illimité, et que les deux septièmes des régiments d'infanterie recevraient des semestres. Au moyen de ces mesures, que je ne doute pas que le roi Léopold ne complète encore plus tard, le budget des dépenses n'excédera point les recettes, et les services publics seront assurés sans avoir recours à de nouveaux emprunts.

L'industrie réclamait d'ailleurs impérieusement le retour de la garde civique dans ses foyers ; les bras manquaient pour le travail et la main-d'œuvre était hors de prix, — ce qui est, par parenthèse, un très bon symptôme.

C'est vendredi que s'assemble la nouvelle Chambre des représentants, et je crois qu'elle exigera une modification du ministère, mais dans le sens catholique. M. de Theux remplacera Rogier, qu'on accuse de ne pas aller à la messe.

Veuillez, ma chère tante, présenter mes hommages au Roi et à la Reine, et me pardonner le long retard de ma réponse.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LIV

A LA REINE DES BELGES

Mercredi 28 juillet 1835 [1].

Je t'écrirai demain, ma chère, les détails. J'ai *tout* vu. Ce malheureux Trévise a été tué à côté de moi. Le Roi et mes frères ont été admirables de sang-froid. Maintenant, justice, mais point de *réaction*. Punissons, mais *n'exploitons pas*. A toi de cœur, plus que jamais. Parle de moi au roi Léopold. Demain, je te dirai ce que j'ai *vu*.

F. O.

P.-S. — J'avais des pressentiments.

LV

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND [2] (NÉE PRINCESSE DE COURLANDE)

28 juillet 1835, 6 heures du soir.

Vous savez déjà, madame, l'horrible catastrophe du boulevard du Temple, et j'ose compter qu'en ap-

1. Après l'attentat de Fieschi.
2. Elle portait alors le titre de duchesse de Dino.

prenant cet affreux événement, vous avez compris et partagé ce que nous avons tous éprouvé et aussi ce que moi surtout j'ai souffert. Il y a de ces douleurs atroces qui ne peuvent s'exprimer ni se décrire. Figurez-vous ce que j'ai ressenti jusqu'à ce que j'aie touché, debout et vivants, ceux qui me sont chers Mais les faits parlent assez d'eux-mêmes et les réflexions ne font qu'affaiblir l'horreur de la vérité D'ailleurs, l'attachement dont vous avez donné tant de preuves à ma famille et l'amitié dont vous avez eu la bonté de m'assurer vous feront deviner ce que je passe sous silence.

Voici ce que j'ai vu, j'en garantis la rigoureuse exactitude. Tout allait à souhait, le temps était beau et doux, la garde nationale nombreuse et saluant le Roi de fréquentes et vives acclamations, le peuple gai et bienveillant, les troupes dans une tenue parfaite. Tout le monde était heureux. Cependant de tristes pressentiments que ne justifiait d'ailleurs aucun avis de la police agitaient mes deux frères et moi. A l'insu du Roi, dont vous connaissez l'éloignement pour tout ce qui ressemble à une précaution, nous nous étions concertés sur les moyens de garantir notre père autant qu'il était en nous de le faire. Pour cela nous convînmes, quand le Roi passerait sur le front des troupes, de nous placer deux auprès de lui du côté opposé à la troupe, et l'autre à la hauteur de la croupe de son cheval entre la troupe et lui.

Après avoir plusieurs fois alterné avec mes frères, c'était moi qui étais à ce dernier poste, lorsque le cortège arriva sur le boulevard du Temple, à la hauteur du jardin Turc et en face des Funambules. Là se trouvait le premier bataillon de la 8e légion. Le colonel, M. de la Rue, et le lieutenant-colonel, M. Rieussec, après avoir salué le Roi, poussèrent leurs chevaux pour suivre. Simultanément mes regards avaient été attirés du côté opposé du boulevard par des spectateurs placés dans les arbres et sur les toits des théâtres Franconi et autres... Tout à coup je vois une épaisse fumée, et une jalousie fermée vole en éclats. Je pousse mon cheval, cherchant à me faire le plus grand que je peux. Une détonation, semblable à deux feux de peloton mal ordonnés, se fait entendre, et, pendant que les balles sifflent, je vois le duc de Trévise lever ses bras au ciel et tomber tout de son long sur le pavé. J'ai vécu un siècle dans ce dixième de seconde. Déjà mes frères s'étaient jetés sur notre père, et Joinville, avec un sang-froid rare à son âge, avait saisi la bride du cheval du Roi qui se cabrait, blessé d'une balle au cou, et cherchait à l'entraîner en avant.

Dans mille fois moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, le capitaine d'artillerie Villatte venait tomber sur mon frère Nemours et rougir son pantalon; des gardes nationaux, des femmes, des enfants tombaient. Alors un mouvement indéfinissable eut lieu. Une partie de la garde nationale fran-

chit le boulevard à toute course aux cris de : « Vive le Roi ! Vengeance ! » M. de Laborde et M. de Flahault, dont le cheval était blessé, entrent à leur tête dans la maison, et l'on s'empare de l'assassin mourant; d'autres se groupent autour du cheval du Roi qui les rassure avec une présence d'esprit et un calme dont tous les vieux militaires qui l'entouraient étaient stupéfaits. Des femmes fuient épouvantées dans toutes les directions.

J'avais pu embrasser, toucher mon père, serrer la main de mes frères ; je regardai à terre. Les cadavres de nos amis les plus dévoués gisaient au milieu des chevaux qui se débattaient encore contre la mort. Le duc de Trévise, le général Vérigny, le colonel Rieussec, quatre gardes nationaux, M. Villatte, une femme, deux hommes du peuple, un enfant, étaient étendus à terre tout de leur long. Ainsi, pour avoir la chance d'arriver à frapper le Roi, l'assassin n'avait pas reculé devant la certitude de frapper tant de victimes. Et le massacre comprenait toutes les classes de la société, depuis le maréchal de France jusqu'à l'enfant de l'ouvrier.

Dès que nous parvînmes à dégager le Roi de l'enthousiasme de tout ce qui l'entourait, le cortège reprit sa marche au milieu d'acclamations telles que je n'en ai jamais entendu. Garde nationale, troupes, peuple, c'était à qui témoignerait au Roi son affection et sa joie de le voir sain, sauf et si calme.

Puis nous allâmes nous jeter dans les bras de la Reine. Elle était avec la famille du duc de Trévise au moment où elle apprit tout. Puis alors on nous dit les pertes cruelles que nous avions faites: quatorze morts et vingt blessés. — Outre ceux que je vous ai cités, sont morts le colonel Raffet qui, quoique percé de part en part, eut le courage de courir à cheval sur la maison en arrêtant avec sa main l'hémorragie qui lui faisait perdre ses forces. Puis furent grièvement blessés le général Pelet, le général Heymès, le général Édouard Colbert, le général Blin ; le duc de Broglie eut une balle dans ses habits. Un grand nombre de chevaux furent atteints. Je n'en finirais pas si je devais vous donner tous les détails de cet événement qui souille de sang français, versé par des balles françaises, un jour de fête nationale.

L'élan de la population a été admirable, et le Roi est grand de son attitude d'aujourd'hui. Maintenant, que ceux qui nous gouvernent punissent, mais n'exploitent pas : *justice*, mais point de réaction, voilà mon vœu.

Veuillez, madame, excuser ce griffonnage; je ne sais s'il arrivera à temps à la poste, car il est déjà bien tard, et je n'ai que le temps d'y joindre l'expression et l'hommage de mon respectueux attachement.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LVI

A LA REINE DES BELGES

Août 1835.

Ce que je vais t'écrire ici, ma chère Louise, n'est pas une lettre qui doive porter une date ou traiter d'événement particulier du jour; ce sont des réflexions très confidentielles que je te prie de lire et faire lire au roi Léopold.

Tu verras que je vous parle à tous deux à cœur ouvert, et que je n'hésite pas à aborder franchement les sujets les plus délicats, parce que je suis convaincu que vous me connaissez bien et que vous ne donnerez pas à mes paroles, si hardies qu'elles soient, aucune interprétation que je repousserais et qui serait indigne de mes sentiments.

L'événement du 28 juillet a fait partout, sur les amis comme sur les ennemis, une énorme sensation. Pour l'immense majorité, la nécessité absolue du Roi s'est révélée plus évidente encore qu'en 1830; une minorité qui n'est pas sans quelque influence dans ce pays s'est dit: « Il n'y a que la vie du Roi entre la monarchie et la république. » De là la probabilité, sinon la certitude, de nouveaux dangers, de nouvelles tentatives que n'encourage que trop un gouvernement qui ne sait pas parler, qui ne sait

pas gouverner, et qui croit avoir tout fait quand il aura emporté à coups de grands discours quelques lois dont il se servira fort mal.

Aussi l'état de la France n'est-il pas aussi satisfaisant qu'il peut le paraître au premier aspect. Voici, en résumé, quelle me paraît être la situation.

La classe moyenne, toute la bourgeoisie des villes, le peuple des campagnes excellents, dévoués et braves ; le clergé adouci ; la noblesse toujours hostile ; et puis, dans toutes les grandes villes, une population d'ouvriers et de jeunes gens sans carrière et sans fortune, mais avec un semblant d'instruction, qui forme une masse ingouvernable *pour tout gouvernement* en France. Le bien-être, cette grande ressource de tous les gouvernements pour apaiser les doléances des peuples, ne peut rien sur cette classe d'hommes. Le besoin effréné de jouissances, l'absence de toute croyance et de tout frein, en font un élément constant et terrible de désordre, parce que, à la brutalité et à la violence des temps barbares, ils joignent toutes les découvertes et toutes les ressources de la civilisation. Il ne faut pas se faire illusion : cette classe, nombreuse dans les villes, ne peut qu'être contenue et comprimée, jamais ralliée ou soumise ; rien ne peut la satisfaire, rien ne peut la lasser. Cette population ouvrière, ces jeunes gens, attachent une idée de grandeur et d'héroïsme à tout ce qui est sanglant. C'est là leur seule croyance, et l'assassinat ne leur inspire aucune horreur. Aussi

est-il *certain*, et c'est une des raisons pour lesquelles je t'écris, que parmi les sociétés secrètes qui existent dans toutes les grandes villes d'Europe aujourd'hui, il y en a une qui a pour but avoué l'assassinat. En France, elle se nomme « Gallia ». Rien n'encourage leurs tentatives comme la pensée que, le Roi mort, tout est fini, et que ma succession ou celle de celui d'entre nous qui aurait le malheur de survivre au Roi n'est point assurée. Le meilleur moyen d'ôter une chance à l'assassinat ce serait d'assurer si solidement la succession du Roi que sa mort n'ajoutât que peu de chose aux chances d'une nouvelle révolution.....

Je te dirai ce que j'ai observé après le 28 juillet, ce que mes frères avec qui j'ai causé de cela (et qui m'ont parlé tous les deux avec un bon sens qui m'a charmé) ont vu aussi; et puis je vous poserai à tous les deux quelques questions auxquelles je vous prie de me répondre.

Voici mes observations et celles de mes frères, dont, je te le répète, la perspicacité m'a frappé dans cette circonstance : les esprits sont loin d'être aussi préparés à l'idée de la succession des fils de Louis-Philippe à la couronne de leur père; dans les journaux amis, dans les conversations de nos partisans, toujours le Roi seul est représenté comme le seul obstacle qu'il y ait à une nouvelle révolution. et c'est de nos amis qu'est venu sur cela le plus grand mal. Après le 28 juillet, l'occasion était belle pour

revenir sur cette tendance qui est ce qu'il y a de plus propre à ménager des embarras au Roi et même à exposer sa vie : on n'en a rien fait. L'idée de la facile et naturelle succession au trône de notre dynastie n'est pas établie dans le pays comme elle devrait l'être.

Quand je te parle ainsi, ce n'est pas que je craigne, si le malheur veut que ce soit moi qui survive au Roi, de ne pouvoir assurer la couronne sur ma tête. Je suis convaincu du contraire. Non seulement les deux Chambres, l'armée, la garde nationale de Paris, me soutiendraient comme un seul homme, mais même la grande majorité de ceux qui aujourd'hui ne voient pas plus loin que le roi Louis-Philippe me soutiendraient alors, et je n'ai pas *un doute* que je ne bouleversasse tout ce qui voudrait s'opposer à moi. Mais si je le dis, c'est que je suis persuadé :

1° Qu'on éviterait des difficultés et des dangers de toutes sortes au Roi Louis-Philippe ;

2° Qu'on rendrait impossible des collisions futures en préparant les voies plus qu'on ne le fait.

Pour cela, mes freres et moi nous ne croyons pas avoir autre chose à faire que ce que nous avons fait. Nemours et moi, qui sommes les seuls qui soient à l'âge d'homme, nous avons été depuis cinq ans partout où il y avait quelque danger, nous nous sommes tenus en dehors de toute coterie, et nous n'avons d'engagement avec ou contre per-

sonne : nous nous sommes dévoués franchement et sans arrière-pensée à la cause de la révolution de Juillet, et nous avons embrassé sans réserve ses sympathies, ses vœux et ses inimitiés. En outre, nous avons eu l'occasion de faire quelque bien à un assez grand nombre d'individus, et nous n'avons froissé ni repoussé personne. Joinville, tout enfant encore, a grandi de son calme et de son dévouement le 28 juillet, et il est retombé sur lui un peu de cette auréole qui a entouré le Roi même aux yeux de ses ennemis, car tu peux remarquer que depuis ce jour-là il n'est plus attaqué dans les journaux.

Nous avons donc fait tout ce que nous pouvions faire, Nemours et moi, et je crois que nous n'avons qu'à continuer : nous occuper beaucoup de l'armée, ne négliger aucune occasion de donner une preuve de zèle et de dévouement, ne parler des affaires publiques que pour exprimer des vœux de conciliation et de concorde. Je crois qu'un voyage en Europe serait pour moi bien important : d'abord parce que mon mariage en serait peut-être la suite, et que mon mariage est ce qui, *en ce moment*, peut le plus nous consolider dans ce pays-ci ; et puis parce qu'il est d'une haute importance pour moi de connaître les princes et les pays étrangers, et d'en être connu. Tu sais que je suis de ceux qui pensent que notre couronne sera d'autant plus ferme sur notre tête que la nation nous croira moins alliés aux étrangers ; mais je sais aussi combien le besoin de paix et de sécurité

est immense maintenant en France et combien il nous importe de pouvoir compter sur le maintien de la tranquillité en Europe, surtout si l'un de nous est appelé à succéder au Roi.

Je n'ai plus qu'un point sur lequel je veux attirer votre attention à tous deux, c'est l'absence d'un centre de gouvernement assez fort pour avoir dans des circonstances tristes et solennelles tout l'ascendant nécessaire sur le pays. Le ministère actuel [1] n'est qu'un ministère de tribune et de conversation, mais il n'est pas un ministère d'affaires. Il y a du talent, du courage, mais point d'habileté ni de considération. Il me semble indispensable que la couronne ait autour d'elle, soit comme un conseil privé, soit comme ministres d'État, des hommes éminents des différentes nuances de notre opinion, de manière à pouvoir s'en entourer dans un moment difficile et les employer ou collectivement ou individuellement dans les instants de crise. Au 28 juillet, ce besoin s'est fait sentir; on a fait arriver des présidents des chambres, des maréchaux; on s'est senti trop faiblement entouré. Juge d'après cela s'il n'y a pas des circonstances où il serait impérieusement nécessaire que le trône eût autour de lui, à un titre quelconque, toutes les sommités publiques [2]?...

F. O.

1. Le ministère du 12 mars 1835 : Broglie, Thiers, Guizot, etc.
2. La fin de cette lettre manque.

LVII

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND (NÉE PRINCESSE DE COURLANDE)

Tuileries, 25 août 1835.

... Alors probablement les discussions qui nous occupent ici aujourd'hui auront changé de face, et je souhaite que le triomphe[1] que vont remporter les ministres ne soit pas pour eux le prétexte de nouvelles décisions qui, cette fois, seraient d'une tout autre gravité qu'auparavant.

C'est là que me paraît être le danger du moment. Il n'y a pas de doute que les ministres n'obtiennent de la Chambre tout ce qu'ils lui ont demandé. Le discours très remarquable prononcé hier par M. de Broglie a d'ailleurs assuré un succès qui, à mes yeux, n'a jamais été douteux. Mais c'est le jour où les lois seront votées, où cette arme dangereuse sera remise entre les mains du pouvoir, que commencera la difficulté. Ce n'est rien de les avoir fait voter, c'est tout de les exécuter. Saura-t-on suffire à cette lutte de tous instants? Saura-t-on déjouer chaque jour toutes les ruses, résister à toute la té-

1. Les lois de Septembre.

nacité que déploient dans la défense de leurs dernières ressources des hommes poussés à bout et n'ayant plus qu'une seule pensée, qu'un seul but? Les mauvaises langues prétendent ici qu'il est bien plus difficile de gouverner régulièrement et avec suite que d'emporter d'assaut et à coups de discours des lois nouvelles, lorsqu'on n'exécute même pas celles dont on est déjà armé.

LVIII

AU PRINCE DE JOINVILLE

Novembre 1835.

Je t'ai promis, mon cher Joinville, de te donner des détails sur la partie maritime de mon voyage, et je viens m'acquitter de ma promesse. J'ai eu à Toulon une superbe fonction maritime, et j'ai été enchanté du vaisseau le *Montebello*, que commande Lasusse. Quoique je n'entende rien à la marine, cependant j'ai été bien frappé de la différence qui existe entre ce magnifique vaisseau et tous les autres que j'ai visités; j'ai vu en outre le *Nestor* le *Triton*, l'*Iphigénie* et l'*Artémise* : j'ai mis quatre heures à visiter toute la rade, où j'ai fonctionné dans le grand canot. Le soir, quand j'ai

passé, pour sortir de la rade, le long de tous les bâtiments, ils étaient tous illuminés; le *Montebello* avait un lampion à chaque sabord et des feux de Bengale au bout de toutes les vergues, et il tirait des fusées de l'avant et de l'arrière : c'était un coup d'œil charmant. J'oubliais de te dire que lorsque j'ai quitté le *Montebello*, Lasusse m'a salué de trois salves de cent coups de canon chaque, qui sont partis tous ensemble. Lasusse, qui a été mon cicérone à Toulon, m'a chargé de te dire qu'il avait à bord les portraits du Roi que tu lui as donnés, et il désire bien que tu puisses voir le *Montebello*. Il a aussi le plus beau canot et le plus vite que l'on puisse voir, et en tout il a donné un chique[1] parfait à toute son affaire.

Je glisse très légèrement sur ma visite à l'Arsenal, parce que, malheureusement, je n'ai pas été satisfait de tout ce que j'y ai vu, et que je déplore la pénurie d'hommes et de matériel à laquelle Toulon se trouve réduit.

J'arrive à ma traversée de Toulon à Bastia : nous levâmes l'ancre à bord du *Castor*, qui, par parenthèse, est un fort vilain bâtiment, à huit heures du soir, le 31. Le *Ramier* nous suivit bientôt, et alors les deux capitaines, qui sont en rivalité depuis longtemps et dont la position était fausse,

1. *Sic.*

puisque c'était le plus ancien qui était à bord du *Ramier*, se mirent à faire jouter de vitessse leurs deux bâtiments : il faisait une légère brise du nord et nous avions toutes nos voiles dehors : malgré cela, le *Ramier*, qui n'en portait pas, nous gagnait rapidement. J'étais descendu dans la cabine pour lire les journaux, lorsque j'entends des cris épouvantables ; je grimpe sur le pont et je vois que nous courons droit sur une tartane qui était environ à vingt brasses à l'avant, sans voiles. L'officier de quart et le capitaine leur criaient : « Laissez arriver, loffez, loffez », et pour ne pas perdre de terrain dans leur course avec le *Ramier*, ils ne s'occupaient nullement d'éviter la tartane que l'on voyait comme en plein midi, car il faisait un clair de lune magnifique. Les marins provençaux avaient perdu la tête, et à genoux sur le pont de la tartane, ils criaient : « Bon Diou dé bon Diou, nous sommes dans le gouffre ! » On n'arrêta la machine qu'au moment où nous abordâmes la tartane ; la grande vergue et le grand mât se brisèrent net comme deux baguettes et nous enlevâmes tout le bordage et une partie du gréement de la tartane qui, de son côté, nous brisa notre flèche de beaupré. Je ne te raconterai pas le travail qu'il fallut pour nous dégager, mais je te livre le fait sans commentaires.

Après cet exploit, j'allai me coucher, et je dormais profondément lorsque, sur les onze heures, je fus

réveillé par un bruit et un tumulte extraordinaires : au moment où je veux me lever, une secousse épouvantable, accompagnée de hurlements, me jette face par terre dans la cabine. Je me relève en criant : « F...! nous coulons bas », et je me précipite sur le pont où j'arrive le premier, en chemise et nu-pieds, suivi du général Baudrand, de Marbot, de Gérard et de Holder, tous dans le même costume. Je vis alors le *Ramier* qui nous avait abordés; son beaupré était engagé dans la roue gauche dont il avait brisé la boîte, le cercle en fer et plusieurs palettes; c'était par une gentillesse du capitaine L***, qui avait voulu nous montrer la marche supérieure de son bâtiment, qu'avait eu lieu cet accident qui eût pu être extrêmement grave. Je jugeai aussitôt que cela ne pouvait pas continuer ainsi, et j'expédiai le *Ramier* à Toulon pour m'amener Sarlat. Il m'a rejoint à Bastia, et depuis ce moment le service se fait bien. J'ai empêché les deux commandants de se battre, mais je ne sais pas comment cela finira. Je n'ai pas été malade, grâce à la précaution que j'ai prise de dormir presque tout le temps. Marbot et Pasquier ont vomi. Adieu, mon cher ami, je vais m'embarquer pour Alger; il fait une forte brise de sud-est, ce qui n'est pas tout à fait ce que je voudrais, mais c'est égal. J'oubliais de te dire qu'en doublant le cap Corse, nous avons eu un coup de vent qui

n'a duré qu'une heure, mais qui a été si vif que nous avons cru que nous serions obligé d'aller relâcher à Saint-Florent. Le *Ramier* file huit nœuds quand le *Castor* en file six.

Adieu. Tout à toi,

F. O.

LIX

A MADAME ADÉLAÏDE

Alger, dimanche, 15 novembre 1835.

Je m'empresse, ma chère tante, de vous remercier de la bonne lettre que vous avez bien voulu m'écrire et que M. Duchâtel m'a remise à son arrivée ici le 10. Je suis heureux d'apprendre que toute la famille se porte bien, et je jouis de savoir que le Roi est en si bonne santé. Je suis si pressé par le temps que je ne puis guère vous donner de détails sur le beau séjour que je viens de faire ici ; mais j'ai adressé à Nemours une sorte de journal qu'il pourra vous communiquer, si vous êtes curieuse de connaître mes faits et gestes [1].

Je pars demain pour Oran et je pense être de retour à Toulon le 10 décembre *au plus tard*.

1. On trouvera ce journal avec les lettres qui le complètent dans le volume consacré à l'Algérie.

L'expédition marchera comme sur des roulettes et je ne ferai point de folies.

Adieu, ma chère tante, excusez ce griffonnage incohérent, mais vous savez ce que c'est qu'écrire au milieu des fonctions et après un ahurissement qui dure depuis cinq jours... De nouveau, ma chère tante, je vous remercie de votre bon souvenir.

F. O.

LX

A LA COMTESSE LALAING D'AUDENARDE

Rade de Toulon, 19 décembre 1835.

Me voilà en France. Je m'empresse d'autant plus vite de vous l'écrire et de vous donner de mes nouvelles que je viens d'apprendre qu'un messager arabe, qui était parti de Mascara avec une lettre pour mon frère et une autre que je vous écrivais, n'est pas arrivé à Oran. Il paraît que le pauvre diable aura eu la tête coupée, malgré la précaution qu'il avait prise de cacher les papiers dans une canne creuse.

J'ai reçu, au moment de m'embarquer à Mostaganem, votre lettre du 6 décembre et je vous en remercie.

Je suis revenu avec ma tête sur mes épaules, ce dont je me félicite beaucoup, car il y a eu plus d'une raison pour qu'elle n'y restât pas ; je me suis retiré de cette campagne sans autre anicroche qu'une contusion de balle morte que j'ai reçue au combat de l'Habra et une horrible dyssenterie qui m'a tenu trois jours sur le flanc à Mostaganem. La balle morte m'a fait grand plaisir, et si je connaissais celui qui me l'a envoyée, je crois que je lui ferais une pension. Quant à la maladie, outre la souffrance aiguë qu'elle m'a causée, elle m'a laissé une telle faiblesse que je peux à peine faire quelques pas sans que les jambes me manquent. C'est là un agrément que je partage avec toute l'armée d'Afrique, car, sur dix mille hommes que nous étions, il y en a dix mille qui plus ou moins ont éprouvé les mêmes inconvénients du régime que nous menions.

Marcher tous les jours depuis sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir, ne jamais trouver un abri, ne boire que de la boue salée, n'avoir ni pain, ni eau, ni légumes ; souffrir du froid, du chaud, de la pluie alternativement, et, par-dessus le marché, être escorté à coups de fusil et même à coups de canon, voilà la vie que j'ai menée pendant vingt jours. Quand je suis arrivé à Mostaganem, vous ne m'auriez pas reconnu : ma barbe longue, mon visage hâve, mes cheveux en désordre, mes vêtements déchirés par les épines, ma redingote tellement couverte de boue qu'on n'en

reconnaissait pas la couleur, mon cheval tout écorché, me donnaient une apparence fort différente de mon aspect parisien.

Et encore j'étais un des plus propres !

Mais je me réjouis bien de tout ce que j'ai vu : il est impossible en deux mois de voir plus de choses et surtout plus de choses curieuses et incroyables. C'est à peine si je peux les classer dans ma mémoire, et je crois rêver quand je récapitule tout ce qui m'est passé sous les yeux.

Je crois aussi, sous le point de vue politique, avoir fait de la bonne besogne, et, je le répète, je m'applaudis de plus en plus d'avoir entrepris ce magnifique voyage. Quant au succès militaire de l'expédition, il a été complet, car nous avons donné aux Arabes une leçon dont je crois qu'ils se souviendront longtemps.

Maintenant je vais tâcher de profiter de ma quarantaine pour me rétablir et pour arriver en un état passable dans ce Paris où je vais croupir tout cet hiver, sans autre occupation possible que de barboter dans la fange qui m'entoure.

Adieu donc, à bientôt. Laissez-moi de nouveau vous remercier de l'attachement que vous m'avez témoigné dans cette circonstance, et croyez que bien souvent de là-bas ma pensée s'est portée vers vous.

Adieu encore une fois.

LXI

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST[1]

Tuileries, 18 mars 1836.

J'ai attendu, mon cher comte, pour répondre à votre lettre si intéressante du 18 février, que le prince de Portugal[2] eût quitté Paris et que j'eusse trouvé, pour entretenir le Roi des communications importantes que vous m'avez faites, ces *faciles aditus et idonea fandi tempora,* dont parle le poète et qu'il ne faut jamais négliger. Ayant eu plusieurs occasions, ces jours-ci, de causer avec le Roi des affaires en général, de la Péninsule et du Portugal en particulier, et aussi de ce qui vous regarde personnellement, je crois pouvoir vous rendre avec fidélité et exactitude les vues de mon père, et je le ferai avec une entière franchise.

Le Roi est satisfait de l'attitude que vous avez prise à Lisbonne; il sait que vous avez scrupuleusement suivi ses instructions et servi la politique de son gouvernement, en vous tenant à l'écart de

1. Alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne.

2. Ferdinand de Saxe-Cobourg et Gotha, marié le 1er janvier précédent à Maria II da Gloria, reine de Portugal.

toutes les intrigues et en vous bornant à les observer sans jamais y prendre part. C'est la confiance qu'a le Roi de ne vous voir, en aucune occasion, dévier de cette ligne qui l'a rendu sourd à des plaintes adressées d'outre-mer sur vos tendances et vos actes hostiles à l'Angleterre. Le Roi est persuadé que vous n'avez été que l'homme de la France et non pas l'adversaire de l'Angleterre, et je ne vous préviens de ces insinuations que pour vous engager à vous tenir encore plus sur vos gardes sur le terrain glissant où vous êtes placé.

Plusieurs circonstances de la politique générale font désirer particulièrement au Roi que la bonne harmonie qu'il veut maintenir entre la France et l'Angleterre, et qui sur quelques points n'est pas aussi complète qu'on le désirerait, ne soit jamais troublée à Lisbonne. C'est dans cet esprit que le Roi a ajourné, après la solution de quelques questions plus pressantes et pour lesquelles le concours de l'Angleterre est d'une grande importance, la grave affaire du pacte de famille, qui serait, dans le moment actuel, une pointe de discorde. Continuez à vous maintenir dans la réserve que vous avez observée jusqu'ici ; restez, comme vous le dites si bien, le champion de la Reine; accueillez l'arrivée du prince de Portugal comme un événement heureux pour le pays où vous représentez la France, et écartez, sans pourtant jamais la rendre impossible, la trop prompte solution des questions de suc-

cession au trône et surtout de médiation, quelle qu'elle dût être, qui garantirait la succession. Je ne puis, sur ce point délicat, vous transmettre que l'opinion du Roi, m'étant conformé au désir que vous me témoignez de ne communiquer qu'à lui seul les parties les plus importantes de votre lettre. Il est probable, d'ailleurs, que depuis l'installation du nouveau ministre des affaires étrangères[1], le département aura fait trêve au laconisme dont vous vous plaignez, et que le Roi ne regrette que médiocrement, car il vaut mieux ne rien écrire du tout que d'écrire des dépêches embarrassantes.

Le Roi a été satisfait du prince de Portugal; vous le verrez et le jugerez; il veut le bien et ne demande qu'à être instruit et guidé. C'est, autant que j'ai pu le voir, une bonne nature, et mon intérêt pour lui et pour sa fortune me faisait, il y a quelques jours, le comparer à Jonas ou à ces pauvres enfants qu'on envoyait aux ogresses.

Ici, la situation est assez bonne, bien que nous subissions tous les inconvénients d'une position peu dessinée, après avoir longtemps souffert d'une situation par trop tranchée; mais après tout, les ministres ont la session à eux : quand on a une session on a un an ; quand on a un an devant soi, on ne tombe que par sa faute. Il est cependant vrai

1. Thiers, président du conseil et ministre des affaires étrangères depuis le 22 février 1836.

de dire que les fautes du pouvoir sont, par le temps qui court, un dangereux écueil; mais, en résumé, je crois pourtant que la nouvelle administration a de la vitalité et qu'elle peut marcher.

Du reste, vous avez bien jugé les événements, la politique reste la même, et personne n'a sérieusement songé à la changer; quelques velléités d'intervention en Espagne ont été timidement exprimées ces jours-ci; mais je vous garantis qu'il n'y aura pas d'intervention et qu'on cherchera seulement à élever Pyrénées sur Pyrénées entre la Péninsule et la France.

Désormais, tout ce qui arrivera en Espagne sera égal à la France. Nous n'avons qu'y faire. Il faut que les paroles des hommes d'État français, partout où il se trouvent, soient calculées de telle façon qu'elles ne puissent plus tard gêner aucun avenir, ni être un obstacle à ce que les intérêts de la France pourraient réclamer. J'aurais encore bien des choses à vous dire, mon cher comte, mais je vais partir tout à l'heure pour Bruxelles, et je n'ai que le temps de vous renouveler mes sentiments d'attachement.

J'oubliais de vous dire que M. Thiers m'a parlé de vous dans les termes les plus obligeants; en outre, il veut avant tout se soutenir au pouvoir par l'appui du Roi; vous pouvez donc compter sur son désir de vous faciliter le plus possible la tâche que vous remplissez en ce moment.

F.-P. D'O.

LXII

AU MARÉCHAL SOULT

Tuileries, 29 avril 1836.

Je ne puis, mon cher maréchal, partir pour le grand voyage que je vais entreprendre [1] sans me rappeler à votre amitié; je compte que votre bienveillant intérêt me suivra dans cette circonstance importante de ma vie. Si je puis, en restant toujours l'homme de la France et en évitant avec soin tout ce qui pourrait ressembler à une concession ou à une justification, si je puis inspirer la confiance que ma manière d'entendre les intérêts nationaux est compatible avec le repos et le besoin de l'Europe, j'aurai fait un grand pas pour mon avenir. Je n'oublierai pas, mon cher maréchal, que, pendant le temps où vous étiez à la tête du gouvernement, vous m'avez souvent parlé des manœuvres prussiennes, et j'ose croire que vous ne doutez pas qu'au milieu

1. Le duc d'Orléans partit le 2 mai, en compagnie de son frère le duc de Nemours. Les jeunes voyageurs commencèrent par visiter Berlin. Ils arrivèrent à Vienne le 29 mai. — Une partie de cette lettre a été publiée dans l'*Histoire de la Monarchie de Juillet*, de M. Thureau Dangin, t. III, p. 85.

de ces diverses occupations je me reporte souvent vers vous avec l'attachement bien sincère que vous me connaissez pour vous.

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXIII

A MADAME ADÉLAÏDE

Milan, 28 au soir (juin 1836)[1].

Je reçois la dépêche télégraphique du 26, ma bien chère tante, et j'ai éprouvé un coup tel qu'après j'aimerais mieux mourir mille fois que de revivre les jours que je vais passer jusqu'à ce que je vous aie revue et embrassée, vous, le Roi et la Reine. L'idée que c'est peut-être notre voyage qui a tenté l'assassin peut me rendre fou de chagrin, et je ne me consolerai jamais d'avoir été deux fois loin du Roi lorsque l'on a tiré sur lui ! Voilà qui empoisonnera toute ma vie. Mais je sais que le Roi, vous, la Reine et toute la famille, vous êtes sains et saufs, et je ne dois penser qu'à cela. Et vous, ma chère tante, comme vous avez dû souffrir ! Je ne sais rien, mais

1. Après l'attentat d'Alibaud, 25 juin 1836.

mon cœur devine tout, comme je suis sûr que le vôtre n'aura pas douté de moi, car on me retrouve toujours, vous le savez, quoique d'ordinaire je sois sec et boutonné.

Les Renier [1] ont été pour nous au delà de tout ce que je pouvais attendre, et ils m'ont ému jusqu'aux larmes, car ils ont été vrais.

Je cours droit à Paris, où je serai dès que je pourrai, car, d'ici là, je ne vis pas. Quand saurai-je quelque chose? C'est trop souffrir.

F. O.

LXIV

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND (NÉE PRINCESSE DE COURLANDE)

Juillet 1836.

C'est à Crémone que j'ai reçu votre lettre, madame, et j'allais y répondre de Milan, lorsque l'horrible nouvelle que j'ai reçue ne m'a laissé d'autre pensée que d'accourir à Paris en toute hâte pour embrasser mon père et placer entre le crime et lui deux poi-

1. L'archiduc Renier, vice-roi de Lombardie et de Vénétie, à la fille duquel on avait songé pour le duc d'Orléans après la rupture des négociations de mariage avec l'archiduchesse Thérèse.

trines de plus [1]. Au milieu de tout ce que ma famille et moi nous avons réciproquement à nous dire, je n'ai pas encore la liberté d'esprit nécessaire pour vous rendre compte de tout ce qui, dans mon voyage, pourrait intéresser l'amitié à laquelle vous m'avez constamment habitué. Mais je suis sûr que vous avez joui des hommages qui, partout, ont été adressés à la position si élevée du Roi, mon père, et au rang où il a su placer la France parmi les nations. L'unanimité de ces suffrages, bien qu'elle ait été empoisonnée par l'humiliation de voir mon pays souillé par un ignoble assassinat, n'en doit pas moins être pour le Roi, à qui ils s'adressent, une compensation à tous ses chagrins et une consolation de la triste vie à laquelle il sera condamné tant que toutes les espérances de bouleversement dans le monde resteront, comme elles le sont aujourd'hui, subordonnées à d'odieux assassinats.

J'ai hâte, madame, de vous parler de monsieur votre fils [2], mon fidèle compagnon dans ce voyage si important pour moi. J'hésite presque à vous dire jusqu'à quel point mon estime et ma vive amitié se sont accrues, pendant ces deux mois que j'ai passés avec lui et où j'ai pu l'éprouver dans les situations les plus diverses. J'ai pu me convaincre de la parfaite sûreté de son excellent caractère, de son bon

1. On se rappelle que le duc de Nemours accompagnait le duc d'Orléans.

2. Le duc de Valençay, aujourd'hui duc de Talleyrand.

jugement, et aussi de l'attachement sans ostentation qu'il a pour moi et les miens. Ce sont là des qualités fort rares, quoique tout le monde y prétende; je les ai vivement appréciées, et je puis vous assurer qu'il a en moi un ami qui, pour n'être pas démonstratif, n'en est pas moins dévoué.

LXV

AU GÉNÉRAL SCHRAMM [1]

Compiègne, ce 8 septembre 1836.

Je vous transmets, mon cher général, la lettre par laquelle le général Trézel demande M. de Morny comme officier d'ordonnance [2]. M. de Morny a déjà servi en Afrique, dans l'expédition de Mascara, et ce sera avec plaisir que je verrai le succès du désir exprimé par le commandant de la province de Bône.

Je vous renouvelle, mon cher général, l'assurance de tous mes sentiments pour vous.

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

1. Directeur du personnel et des opérations militaires.
2. Le futur duc de Morny, ministre du second empire.

LXVI

AU GÉNÉRAL SCHRAMM

Compiègne, 21 septembre 1836.

Vous savez combien j'ai aimé vous voir entrer au ministère de la guerre. Je crois que l'emploi que vous y occupez [1] est celui de tous où l'on peut faire le plus de bien et le plus de mal. Vous y ferez, j'en ai la conviction, beaucoup de bien, et il a été, je crois, aussi honorable qu'habile à vous de ne prendre du pouvoir que ce qui vous était strictement nécessaire pour réaliser vos bonnes intentions. La vérité perce dans ce moment et survit aux intrigues et aux propos qui la défiguraient momentanément. C'est là notre consolation, à nous autres, qui servons de point de mire à toutes les calomnies. On vous tiendra compte de ce que vous avez été dans ces circonstances, et votre tâche n'en sera que plus facile.

... Mais je me laisse aller à causer avec vous des affaires générales, et j'aurais dû vous entretenir plutôt des intérêts des troupes que je commande. Je vous remercie vivement des soins que vous y apportez,

1. La direction du personnel et des opérations militaires.

et je vous enverrai après-demain matin par estaffette l'ensemble de mon travail. Je me renfermerai scrupuleusement dans les limites que vous m'avez tracées, en usant cependant de la faculté que vous voudrez bien m'accorder pour les mouvements dans la Légion d'honneur. C'est un dépouillement fort long quand on veut, comme je le veux fermement, *être avant tout juste et équitable*, et que l'on n'a aucune tendance au favoritisme. Voilà pourquoi ce ne sera qu'après-demain que je pourrai vous remettre mes demandes et mes propositions...

LXVII

A ALFRED DE MUSSET [1]

Tuileries, 1er janvier 1837.

Notre ami commun, M. Bocher [2], vient de me faire lire, mon cher condisciple, une belle page qu'il a dérobée à votre portefeuille poétique [3]. Ces vers vraiment beaux et où l'aridité et l'ingratitude du sujet disparaissent devant l'élévation de la pensée

1. Déjà publiée dans la *Biographie d'Alfred de Musset*, par Paul de Musset, p. 178.
2. Gabriel Bocher, condisciple du Prince et du poète.
3. Le *Sonnet au Roi*, après l'attentat de Meunier.

et la noble simplicité de l'expression, m'eussent touché, quand même ils auraient été l'œuvre d'un inconnu ; et c'est avec un bien véritable plaisir que j'y ai trouvé les sentiments d'un ancien *school fellow*, et que je me suis reporté, en les lisant, *towards happier and younger days*.

J'ai voulu vous remercier moi-même de ces bonnes étrennes, et je saisis l'occasion du jour de l'An pour vous prier de garder le souvenir qui vous est adressé par un ancien condisciple, admirateur sincère de votre beau talent.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXVIII

A LA REINE DES BELGES

2 mars 1837.

... Ce n'est pas en faisant que je sois *rien* aujourd'hui que l'on me prépare à être *tout* demain. Ce n'est qu'en travaillant à la sueur de mon front que j'arriverai. Ce n'est qu'en étant partout et toujours avec l'armée que je porterai honorablement mon nom, auquel je tiens, et que je ne veux pas traîner dans les salons et sur les boulevards. Il ne faut pas de princes fainéants dans ces temps-ci.

... Je songe maintenant à mon mariage et à tout ce que je voudrais y rattacher. Je voudrais que ce fût le début d'une nouvelle et meilleure vie, et pour cela je voudrais mettre le signet sur le passé et commencer sur de nouveaux frais, en accordant une amnistie générale et complète. On ferait quelque chose de grand, on parlerait aux imaginations auxquelles les poètes seuls se sont adressés depuis six ans. J'accompagnerais cette amnistie de beaucoup de largesses et de faveurs de toutes espèces.

Je prendrais ma femme sans dot et sans entourage étranger, je me présenterais à la France sur des bases de réconciliation générale, de moralité, de désintéressement dans mon intérieur, et je pense qu'ainsi nous nous placerions, elle et moi, aussi bien que possible, dans cette France qui est bonne au fond, mais qui se corrompt de jour en jour davantage.

F. O.

LXIX

Fontainebleau, 2 juin 1837 [1].

J'ai été touché de cœur de votre bon souvenir dans un moment bien décisif et bien heureux pour

1. Destinataire inconnu. Le duc d'Orléans avait, le 30 mai précédent, épousé Hélène-Louise-Élisabeth, princesse de Mecklembourg-Schwerin.

moi, et je m'empresse de vous en remercier. Mon attente a été bien dépassée, et l'amitié réciproque qui nous unira toujours, je l'espère, m'assure que vous apprendrez avec plaisir combien j'ai trouvé de bonheur dans la bonne grâce, le noble cœur et l'esprit élevé de la duchesse d'Orléans. Croyez, je vous en prie, qu'en me purifiant, comme j'ose dire que je le fais en approchant une personne aussi distinguée, je n'en sens que mieux tout ce qui est *vrai*, et rien ne l'est plus que ma bien sincère amitié pour vous, pour la vie.

Donnez-moi, je vous en prie, de vos nouvelles, et comptez toujours sur mon vieil attachement.

LXX

A M. DE CHABAUD-LATOUR

Tuileries, 31 juillet 1857.

Je vous remercie, mon cher monsieur de Chabaud-Latour, de vos deux excellentes lettres des 13 et 21 juillet. Je vois clair maintenant dans les affaires d'Afrique, et au moment de partir pour les bains de mer avec la duchesse d'Orléans, je vous écris à la hâte ce petit mot, pour vous donner signe de vie et vous demander de m'excuser auprès

du général Damrémont, si je n'ai pas le temps, par ce courrier-ci, de répondre à sa lettre du 21. Le Roi est fort satisfait de sa conduite et de son allure, et il a lu vos lettres avec beaucoup d'intérêt. Je vous en parlerai à votre retour. — Il s'est opéré ici du changement et un bon changement depuis votre départ; tout le monde appuie maintenant le général Damrémont, et la justice la plus complète lui est rendue. Il sera bien soutenu ici, et vous pensez bien que j'y pousse de toutes mes forces.

Je vais passer quinze jours en Normandie et m'y tenir tranquille, étranger aux délibérations qui auront nécessairement lieu : si par malheur la paix avec Achmet-Bey, *que je regarde comme la seule bonne solution de la question*, venait à être impossible, je veux être complètement étranger à ce qui se décidera alors ; mais si l'expédition est ordonnée, je demanderai au Roi à la faire, vous savez dans quelles intentions, non pour y faire du Franconi ou des bulletins, mais pour monter sagement et avec calme un des échelons de la carrière que je dois parcourir et que je veux faire honorable à la sueur de mon front et au prix de mon sang. — J'avoue mon ambition, car cette ambition consiste à ne réclamer mon privilège de premier citoyen français que là où il y a du danger physique ou moral; à vouloir obtenir mes grades politiques comme un *premium laboris*, et à donner à mon pays et à la cause que je sers, bien plus en dévoue-

ment et en services que je n'aurai reçu en honneurs et en dignités. Plus je réfléchis, plus je sens que cette expédition de Constantine est une de ces circonstances qui ont une influence décisive sur une existence : de ce qu'il adviendra à cet égard dépendra une grande partie de mon avenir. J'attends.

Le général Damrémont m'a écrit à ce sujet une lettre dont j'ai été trop touché pour ne pas l'en remercier moi-même par le prochain courrier; j'y répondrai aussi par ma conduite.

Que je vous dise en finissant combien je suis satisfait de la manière dont vous vous acquittez de la mission délicate qui vous a été confiée ! Par le prochain courrier, si vous êtes encore à Bône, je vous en écrirai plus.

Mille choses aimables, et tâchez que la paix se fasse. F. O.

LXXI

AU COMTE DE SAINT-AULAIRE[1]

Château d'Eu, 12 août 1837.

Je suis si honteux, mon cher comte, d'avoir tardé jusqu'à présent à répondre à la lettre que vous m'avez écrite à l'occasion de mon mariage, que

1. Ambassadeur du Roi à Vienne.

je ne sais comment m'excuser auprès de vous. Le mieux sera donc, je crois, de ne pas m'excuser du tout : vous me condamnerez pour paresse et inexactitude, mais non pas pour indifférence à votre égard, car je n'en suis point coupable, et vous m'amnistierez ensuite selon la mode du jour, qui réussit fort bien, soit dit en passant[1].

J'entrerai donc en matière comme si c'était hier que j'avais reçu votre lettre ; et je vous remercie de tout l'intérêt que vous prenez à ce qui me concerne : vous m'en avez donné trop de preuves pour que j'en puisse douter ; et afin de vous prouver que j'y compte, je vous confierai tout d'abord, et pour vous faire plaisir, et pour vous dire la vérité en même temps, que je suis l'homme le plus heureux qu'il y ait. J'ai trouvé dans les précieuses et rares qualités de la duchesse d'Orléans tout ce que je pouvais désirer, beaucoup de bonheur argent comptant et toutes les garanties possibles pour l'avenir. Douée d'un esprit distingué et d'une âme ferme et élevée, la duchesse d'Orléans a compris notre position sans crainte et sans illusion, et s'y est dévouée avec cette franchise et cet élan que les cœurs nobles apportent

1. Une ordonnance du 8 mai précédent, avait, à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, accordé l'amnistie « à tous les individus détenus pour crimes ou délits politiques ». Cette mesure fut prise sur l'insistance personnelle du Prince à qui cette idée était chère comme on l'a vu dans les lettres précédentes.

à l'accomplissement d'une haute mission. Quelles que soient les vicissitudes de la difficile carrière que je dois parcourir, je suis sûr maintenant de retrouver toujours, dans mon intérieur, un bon conseil dans l'incertitude, une consolation dans la peine, et un puissant appui dans tous les temps, car la Princesse Royale est faite pour affermir le dévouement de nos amis et nous en donner de nouveaux.

Vous la jugerez quand vous la verrez, mon cher comte, et je suis sûr alors que votre œil exercé confirmera l'opinion que j'en ai, et qui n'est ni exagérée, ni embellie par le prisme de la lune de miel. La France a accueilli admirablement la Princesse, et chacun a vu dans son arrivée un gage de repos et de stabilité. Je sais que le prince de Metternich s'est exprimé dans le même sens, et je vous prie, mon cher comte, lorsque vous en trouverez l'occasion, de l'en remercier de ma part. J'aurais voulu aussi, à l'occasion de mon mariage, me rappeler au souvenir de l'archiduc Charles[1], mais je n'ai su comment m'y prendre pour cela; il pouvait y avoir de l'affectation à une lettre directe de ma part; la nuance à observer eût été trop délicate, et j'aurais craint de paraître empressé de lui prouver que j'avais trouvé ailleurs ce que j'avais cherché à Vienne; d'un autre côté, je tiendrais à ce que cet excellent prince sût que

1. Père de l'archiduchesse Thérèse.

je lui reste attaché, à lui et à sa famille, et particulièrement à l'archiduc Albert, et j'ai pensé que votre tact si exquis vous donnerait la possibilité de réaliser mes intentions sans aller au delà de ce qui est convenable et digne.

Ne sachant pas quand il partira un courrier pour Vienne, je craindrais, si je vous donnais dans cette lettre des nouvelles politiques, qu'elles ne fussent bien surannées lorsqu'elles vous parviendront ; je me bornerai donc à vous demander de présenter mes hommages à madame de Saint-Aulaire, et à vous assurer de nouveau, mon cher comte, de tous les sentiments bien sincères avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXXII

A M. DE CHABAUD-LATOUR

Saint-Cloud, mardi 22 août 1837, au soir.

J'ai reçu, mon cher monsieur de Chabaud-Latour, vos lettres des 5 et 6 août, et je m'empresse d'y répondre. Vous auriez bien tort de croire que si je ne vous ai pas écrit plus tôt, mon silence eût

d'autres motifs que l'extrême occupation qui est résultée pour moi de mon magnifique voyage en Normandie et le surcroît d'affaires et de fatigue dont j'ai été accablé à mon retour.

Je serais surtout bien fâché que vous puissiez craindre un instant que je n'aie pas été en tous points et à tous égards complètement satisfait de la manière dont vous vous êtes acquitté de votre mission. Vous savez que je me pique d'être franc et sincère avant tout ; si je n'étais pas intimement persuadé que vous avez entièrement justifié par votre conduite et votre tact la confiance que j'ai mise en vous, je vous le dirais avec la même rondeur que je mets aujourd'hui à vous exprimer ma satisfaction. Le Roi qui a lu toutes vos lettres y a retrouvé le bon esprit qu'il a, vous le savez depuis longtemps, distingué en vous, et il compte vous le dire lui-même à votre retour. Bien que le Roi et moi nous sachions que vous êtes de ces hommes pour qui la satisfaction et de justes témoignages d'estime de leurs chefs seront toujours la meilleure récompense des peines qu'ils auront prises, cependant le Roi veut, à ce qu'il m'a dit encore ce matin, vous récompenser comme lui seul peut le faire, et je sais qu'il a renvoyé au ministre de la guerre une ordonnance de promotion dans le génie parce que votre nom ne s'y trouvait pas porté, et qu'il a déclaré qu'il ne signerait rien à cet égard, jusqu'à ce que votre nom fût joint à ceux qui figurent déjà dans le projet d'ordonnance.

Je n'ai rien à répondre à tout ce que vous me dites des négociations qui vont, je l'espère, se terminer par la conclusion de la paix, grâce aux bons soins du général Damrémont auquel on rend bien justice ici ; cette affaire me semble si avancée que je la regarderais comme tout à fait certaine et que je me réjouirais déjà d'un résultat que je regarderais comme bien heureux pour mon pays. si je n'avais encore quelques inquiétudes de voir les négociations dérangées par l'arrivée de la flotte turque à Tunis.

Une dépêche télégraphique que le Roi vient de recevoir à l'instant, pendant le dîner, annonce que le Capitan Pacha a passé Malte se dirigeant vers l'Ouest avec un bon vent. J'appréhende les conséquences les plus fâcheuses de cet événement. Cet armement turc n'a pour but que de s'emparer de Tunis comme on a fait de Tripoli l'année passée, d'encourager la résistance d'Achmet et de nous ébranler dans toute la Régence. Le secret que la Porte Ottomane a gardé sur la mission du Capitan Pacha jusqu'au moment de son départ, le soin qu'elle a mis ensuite à nous prévenir, comme d'une chose de peu d'importance, de son envoi à Tunis, suffiraient pour prouver ses mauvais desseins, si nous n'avions déjà pas bien d'autres preuves de ses intentions hostiles sur l'Afrique française. Si la guerre se rallumait dans toute la Régence, je ne sais vraiment ce qui en arriverait, car je doute que les Chambres, composées et conduites comme elles le sont, votassent

les hommes et l'argent nécessaires pour faire face aux circonstances, et ce serait peut-être le commencement d'une consomption dont Alger mourrait, si je peux m'exprimer ainsi.

Le Roi, avec le coup d'œil rapide que vous lui connaissez et son intérêt si vif pour la colonie d'Alger, a compris tout le danger de la présence des Turcs à Tunis; il a le premier senti que les y tolérer c'était compromettre l'existence de nos possessions, et le télégraphe a porté l'ordre à toutes nos forces navales disponibles de faire force de voiles sur Tunis, de prévenir de gré ou de force le débarquement des Turcs sur aucun point de la Régence, et, dans le cas où ils seraient déjà arrivés, de les sommer de rembarquer, ou en cas de refus d'attaquer et de détruire leurs vaisseaux.

Je ne vous donne pas plus de détails sur cette affaire, parce que M. Molé envoie communication de tout au général Damrémont, à ce qu'il vient de me dire, mais vous comprendrez qu'elle nous tient bien tous en suspens et que jusqu'à ce que nous apprenions la conclusion définitive de la paix avec Achmet et l'arrivée de notre flotte à Tunis, nous serons dans une grande incertitude sur l'avenir de la colonie.

Je me suis déjà occupé des différents objets que vous m'avez signalés dans vos lettres précédentes comme réclamant des améliorations; je suis trop pressé aujourd'hui pour vous entretenir des projets

sur lesquels je ne suis arrivé à aucun résultat, comme entre autres la solde des officiers de l'armée d'Afrique; mais sur l'organisation des spahis (dont Marey[1] que j'ai vu ici s'occupe conjointement avec moi) nous touchons aux termes de nos efforts. — Je crois qu'il va avoir à peu près tout ce qu'il demande.

Pour le service hospitalier j'ai vu moi-même les ordres qui ont été donnés pour l'améliorer, mais je ne trouve pas qu'on fasse encore tout ce que l'on devrait. La note ci-jointe vous prouvera où en est l'administration de la guerre, et encore vous pouvez croire avec quelle peine je suis parvenu à obtenir le peu que j'ai obtenu. Quiconque ne joindrait pas à la persévérance la plus soutenue la passion véritable que j'ai pour l'Afrique aurait vingt fois succombé de dégoût, et aurait envoyé promener les bureaucrates de bas étage auxquels je suis obligé d'arracher un à un, comme s'ils s'en privaient pour moi, chaque morceau de biscuit qui doit nourrir l'armée ; ils en parlent comme s'il sortait de leur poche pour aller à Bône. Mais ce ne sera pas moi, qui ai prêché au général Damrémont la patience et la constance, qui me rebuterai, et l'on peut compter que mes efforts ne se ralentiront point. Toutes les fois que j'ai eu recours au Roi pour me soutenir, il m'a donné l'appui le plus franc et le plus chaud ; mais il ne peut être constamment à faire marcher ce ministère

1. Colonel des spahis réguliers.

de la guerre, vraie machine de Marly qui fait beaucoup de bruit et point de besogne, et il faut que je me fasse une sorte de contrôleur des chefs de bureau. N'importe, si à ce prix nous arrivons au but. Mais la note ci-jointe est pitoyable ; c'est après trois jours de lutte que nous en sommes là.

Il est minuit, mon cher monsieur de Chabaud-Latour : je n'ai que le temps de vous exprimer de nouveau toute ma satisfaction et de vous renouveler l'expression des sentiments que vous me connaissez pour vous.

F. O.

J'espérais pouvoir encore écrire par la poste au général Damrémont, mais je suis si fatigué que j'y renonce. Je l'autorise, dans le cas où vous ne seriez plus à Bône, à ouvrir cette lettre ; si c'est vous qui la recevez d'abord dites-lui bien, — *car cela est rigoureusement vrai*, — que le Roi, tout le conseil et nommément le comte Molé ont confiance en lui. Le Roi m'a dit positivement qu'à part les tracasseries de bureau qu'il ne pouvait pas empêcher, et dont lui, Roi, souffrait tout le premier, il mettrait le général Damrémont à l'abri des attaques qu'il pouvait redouter, et qu'il le soutiendrait d'autant plus volontiers, et d'autant plus complètement qu'il était pleinement satisfait de sa conduite et de la politique qu'il avait adoptée. Je le répète, je suis sûr que le Roi appuiera chaudement le général Damrémont, et tout

le conseil le secondera ; quand vous serez de retour ici et que vous pourrez en causer avec le Roi, vous vous persuaderez de la complète exactitude de ce que je vous raconte.

En vous disant au revoir, je ne sais si ce sera à Paris ou ailleurs, car je crains bien que, si les Turcs sont arrivés à Tunis avant la conclusion du traité, les négociations ne se termineront point, et alors il faudra bien soigneusement examiner s'il n'est pas *impossible* d'entreprendre la campagne cette année encore.

Bonsoir, mon cher monsieur de Chabaud-Latour, j'écrirai de Compiègne au général Damrémont par le prochain courrier. Mille remerciements de vos excellentes oranges ! Quand je pense à l'Afrique, à cette belle Afrique, j'ai la nostalgie.

LXXIII

A LA REINE DES BELGES

Tuileries, 24 août 1837.

.... Je pars demain pour Compiègne *in very good spirits and condition, but rather thin, I hope to fill up there.* Hélène vient avec moi dès le commencement; je ne puis assez te dire combien elle me rend heureux et combien maintenant mon

avenir domestique se présente à moi sous un jour plus calme que lorsque je n'étais pas marié. Je sens que je mûris de jour en jour et que je gagne peut-être en fermeté et en *steadiness* ce que je perds en fougue et en vivacité. Ma troisième éducation commence, et j'espère qu'elle sera utile non seulement à mon bien-être et à mon bonheur, mais aussi aux intérêts de ce pays auquel tu sais que je suis entièrement dévoué.

Il y a bien des choses sur lesquelles j'ai besoin de te parler à cœur ouvert, ma chère Louise; à mesure que je sors de l'ahurissement et de l'agitation des premiers temps de notre mariage, il me semble que des brouillards qui me racourcissaient la vue se dissipent et que je puis mieux juger l'horizon qui m'entoure. Maintenant que ma vie se trouve simplifiée, presque toutes mes facultés et même mes pensées concourent vers un seul but. Je puis embrasser plus de points à la fois. J'aurais, je le répète, un véritable besoin de causer avec toi de tout cela...

F. O.

LXXIV

AU GÉNÉRAL DAMRÉMONT[1]

31 août 1837.

Le Roi m'a fait chercher à Compiègne avant-hier, mon cher général, lorsque vos dépêches du 19 août, de Medjez-Ahmar, sont parvenues au gouvernement, et l'on a sur-le-champ mis en délibération le parti à prendre relativement à l'expédition de Constantine et au commandement que, depuis le printemps dernier, j'avais demandé au roi de me confier. L'opinion très vive du Roi en faveur de l'expédition a trouvé un écho unanime dans le conseil, et il a été résolu très promptement que l'ordre serait expédié de se mettre en mouvement le 15 septembre, et de chercher à prendre Constantine de vive force et à y laisser garnison après, mais en accordant toujours à Achmet le traité (tel qu'il a été près d'être signé) à quelque moment qu'il proposât d'y souscrire, soit avant le siège, soit pendant l'attaque, soit après la prise de la ville. J'ai été pleinement de cet avis, et j'ai demandé, en outre, qu'il fût bien spécifié que,

1. Publiée par M. Camille Rousset : *l'Algérie de 1830 à 1840*, t. II, p. 230.

la paix étant le but de cette expédition, on s'abstiendrait de la rendre plus difficile en exigeant des conditions plus dures que celles qui avaient été jugées bonnes avant de partir de Medjez-Ahmar. J'ai demandé en outre que, tout en donnant l'ordre de se porter en avant et d'attaquer Constantine, il fût entendu que, dans le cas où les préparatifs seraient incomplets et ne présenteraient pas toutes les chances de succès, il serait préférable de suspendre tout mouvement, et que mieux vaudrait ne pas se porter en avant que d'être obligé de reculer ensuite.

Cette première question ainsi réglée, on est passé à l'affaire de mon commandement, qui a rencontré la plus vive opposition de la part du Roi et de presque tous les ministres. La sûreté du Roi, l'incertitude de la guerre, le peu d'importance d'Achmet-Bey, la gravité possible de mon absence de France dans de certains moments, et surtout enfin les risques que courrait ma santé, toutes ces raisons m'ont été objectées avec beaucoup de chaleur et de persistance. De mon côté, j'ai fait valoir l'importance d'avoir fait exercer à l'héritier du trône un commandement en chef et un commandement de guerre ; j'ai exposé quelle était ma position, obligé que j'étais, dans un temps où le travail est la loi commune, de faire ma carrière à la sueur de mon front, n'ayant ni la tribune, ni la presse, ni aucune autre occasion possible que mes devoirs militaires pour me faire connaître à la France ; j'ai représenté

que je devais saisir aux cheveux toute occasion de prendre sur l'armée un ascendant que l'on ne pouvait prendre aujourd'hui que par le commandement exercé pendant la guerre et en ayant fait ses preuves et donné des garanties, non seulement comme bravoure, mais aussi comme capacité, de manière que, le jour où il faudra que je mette mon épée dans la balance, je puisse dire, moi aussi : « S'il en est un plus digne que moi de la porter, qu'il se présente. » J'ai exposé au Roi qu'il avait refait depuis sept ans l'état de roi ; que, moi, je devais, pour moi et mes frères, refaire l'état de prince ; qu'il n'y avait aujourd'hui qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'était de faire en tout plus que les autres ; je lui ai exposé que, placé en quelque sorte sur une roue qui tourne toujours, le jour où je m'arrêtais, je me trouvais reculer de fait ; je lui ai dit que, s'il était devenu le premier roi de l'Europe, il fallait, moi, que j'en devinsse le premier prince royal, et que je pouvais avouer cette ambition, quand je mettais ma vie et le sacrifice de mes plus chères affections au service de cette ambition.

Je lui ai fait voir que, pour fonder une dynastie, il faut que chacun y contribue, depuis mon frère Aumale, qui apporte pour son écot un prix d'écolier [1], jusqu'à l'héritier du trône, qui doit, dans les rangs

1. Le duc d'Aumale venait de remporter un prix au concours général.

de l'armée, se faire lui-même la première position après celle du Roi. Quant à l'importance de l'expédition, j'ai cru devoir faire observer qu'il était fort heureux qu'elle ne fût pas trop grande, parce qu'alors mon commandement me serait contesté, tandis que je pourrais, après l'avoir exercé, m'en prévaloir plus tard dans des circonstances plus graves. Enfin, j'ai cru devoir dire au Roi qu'étant dans l'intention de me mettre à la tête de l'armée, n'était-ce pas m'y placer de la manière la plus belle et la plus efficace que de me confier le commandement d'une expédition pour laquelle les premiers généraux de l'armée française semblaient empressés de se ranger sous mes ordres. J'ai fini par ajouter que c'était du Roi seul que je pouvais tenir ce commandement, car il n'y avait que le Roi qui pût disposer de son fils, et que personne ne pourrait le lui conseiller ; que jamais on ne pouvait conseiller ces sortes de choses, mais que tout le monde les approuverait après, et que si le Roi lui-même avait attendu qu'on lui conseillât sa course à l'Hôtel-de-Ville le 31 juillet[1], et sa promenade le 6 de juin[2], il ne serait pas roi et ne l'aurait jamais été. Passant ensuite aux considérations de santé, j'ai exposé qu'un jury de revision me jugerait bon pour faire la campagne, les pieds dans

1. 1830.

2. 1832, lors de l'émeute qui accompagna les funérailles du général Lamarque.

la boue et le sac sur le dos, et qu'à plus forte raison je serais en état de l'entreprendre comme général, bien vêtu, les pieds chauds et couvert de flanelle de la tête aux pieds. Mon dernier mot a été pour donner la garantie que, loin d'éviter la paix, je la rechercherais avec empressement, persuadé que c'était un service à rendre à mon pays, et que ce serait honorer mon caractère que de montrer que je sais renoncer au plaisir d'un bulletin et résister à l'ardeur d'une armée pour servir les vrais intérêts de ma patrie. J'ai même ajouté que je croyais plus utile pour moi de faire la paix que de faire la guerre, car, en faisant la paix, je répondrais au reproche que l'on m'adresse d'ardeur exagérée, et je montrerais que je savais au besoin me modérer et me contenir.

Cette discussion, qui dura cinq heures, finit par faire assez d'impression sur le Roi pour qu'il la terminât en me disant qu'*il me nommait général en chef de l'expédition ;* les ministres qui étaient présents adhérèrent à ce choix, en disant que, du moment où le Roi avait décidé une semblable question, ils n'avaient plus rien à dire. Le conseil désigna alors le maréchal Gérard pour venir prendre le commandement du camp de Compiègne, les généraux Valée et Fleury et le sous-intendant d'Arnaud pour diriger les trois services pendant le siège, et il fut réglé que vous choisiriez le poste, le titre et les fonctions qui vous paraîtraient le plus convenables pour vous. J'avoue que j'avais pensé pour

vous à la position de chef d'état-major général comme étant celle où vous seriez le plus en relief. Le conseil se termina à minuit en décidant que ma nomination ne serait pas au *Moniteur* jusqu'à ce que j'eusse vu mon frère Nemours, parce que j'avais promis à toute ma famille, qui était fort contraire à mon voyage en Afrique, d'éviter tout ce qui pourrait blesser mon frère que le Roi avait en quelque sorte condamné sans l'entendre, puisqu'il était resté à Compiègne pendant cette journée. Hier matin, j'allai au ministère de la guerre avec le général Valée, et nous fîmes donner divers ordres qui, en tout cas, ne seront pas perdus pour le bien de l'expédition, entre autres l'accélération du départ de quatre bataillons de sept cent cinquante hommes chacun des 12e et 26e de ligne, l'achat immédiat de cent mulets et cent chevaux de trait de plus, et leur embarquement instantané, et enfin cinq cents quintaux de biscuit marin de plus, avec l'armement de la frégate *l'Armide*. Je repartis pour Compiègne, annonçant mon retour pour le surlendemain, après avoir fait mes adieux au camp et comptant m'embarquer, le 9, à Toulon. Jamais je ne m'étais senti plus content de mon avenir, ni plus joyeux d'avoir *à faire*.

A Compiègne, j'eus avec mon frère des conversations sur lesquelles je vous demande de me taire, ainsi que sur ce que j'appris du désespoir du Roi et de l'état de toute ma famille. Il me devint évi-

dent et tous mes amis en jugèrent comme moi, que mon départ pour l'Afrique compromettait l'union de ma famille, cette union si précieuse qui, seule, nous a soutenus dans les temps d'épreuves. Je tombai alors dans un état d'angoisse inexprimable, placé entre mon avenir, oui, mon avenir brillant et bon, et des affections bien chères. Enfin, je me décidai, et mon frère allant à Paris ce matin pour exposer au Roi sa position, je lui dis en partant que je n'avais rien de nouveau à lui confier.

Maintenant, je succombe presque sous le poids de mon chagrin ; car je n'ai pas changé d'opinion sur les *immenses* avantages personnels que m'offrait le commandement de l'expédition, et je ne serai probablement récompensé d'un sacrifice qui laissera des traces profondes dans ma vie que par la croyance généralement répandue que j'ai reculé, que je sais montrer de l'ardeur de loin, mais que quand il faut quitter ma patrie, etc... je n'y suis plus, que je suis un cheval qui piaffe sur place, qui hennit, mais qui n'avance pas. Je supporterai cette odieuse situation, et je m'appuierai sur l'estime de ceux qui ont lu dans mon cœur et jugé les nobles motifs qui m'ont guidé ; puis, par mon travail et mon énergie, je reconquerrai peut-être dans plusieurs années d'efforts ce que j'aurais pu acquérir d'une seule fois. Le sentiment du bien perdu est le poison le plus amer qui puisse se glisser dans le cœur. J'ignore encore

l'effet de ma lettre, et je vous écrirai ce soir après le retour de l'estafette. Je vous ouvre avec confiance mon cœur, parce que vous êtes de ceux qui sauront me comprendre et qui me plaindront.

Dix heures du soir. — Je reçois la réponse du Roi ; mon premier soin est de vous recommander mon frère. Vous le connaissez déjà, vous serez content de lui, et ce sera mettre quelque baume sur mes plaies que de le placer dans les situations les plus propres à ce qu'il se distingue et à ce qu'il prouve ce qu'il y a en lui. Vous me connaissez assez pour savoir qu'aucun sentiment d'envie ne trouve place dans mon cœur, et je me hâte d'aller au-devant de cette pensée ; je vous souhaite toute la gloire possible, je me réjouirai cordialement de toute celle que vous recueillerez, et si je pense quelquefois que mon intérêt et presque mon devoir m'appelaient là où vous êtes, ce ne sera que pour me rappeler que, cet avantage manquant à ma carrière, je dois par mon travail de tous les instants, chercher ailleurs d'autres bases à ma position et d'autres titres à l'estime de mon pays et à la confiance de l'armée. Je ne suis pas de ceux qui se rebutent aisément, et, au milieu de l'amertume que me laisse tout ceci, je ne me distrairai qu'en me créant de nouvelles occupations et en me consacrant à quelque nouvelle tâche que je vais chercher de mon mieux. Je continuerai de soigner tout ce qui se rattache à

l'expédition, comme si je devais encore la commander; vous trouverez en moi un avocat zélé pour les intérêts de l'Afrique et ceux des militaires placés sous vos ordres; qu'ils se confient à moi, qu'ils ne doutent pas de moi, et une partie de ma peine sera adoucie. Je ferme cette lettre en vous souhaitant au fond du cœur tout ce que j'aurais désiré pour moi-même; parlez-moi beaucoup de l'Afrique, aidez mon frère à faire sa carrière de prince et de soldat, et croyez, mon cher général, à l'expression de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous.

LXXV

AU ROI[1]

31 août 1837.

Sire,

J'ai reçu de votre main la plus grande faveur que je pusse espérer pour ma carrière; votre bonté m'est acquise : plus elle a été grande, plus vous m'avez sacrifié vos scrupules, plus les miens s'élèvent, et j'éprouve maintenant au-dessus du désir de mon propre avancement, le besoin de ne pas augmenter votre inquiétude et peut-être votre

1. Publiée par M. Camille Rousset, dans *l'Algérie de 1830 à 1840*, t. II, p. 237.

danger, et de ne pas fausser mes rapports avec mon frère Nemours. Vous consentirez que ce soit à moi qu'il doive le pas que je vous demande de lui faire faire, comme c'est à vous seul que j'ai voulu devoir le commandement de l'expédition de Constantine : j'y renonce pour que Nemours fasse la campagne. Dieu seul et moi saurons jamais ce que, depuis trente heures d'angoisses, ce sacrifice m'a coûté. Le monde dira que j'ai reculé devant le commandement de l'expédition, que j'ai été fort attrapé qu'on me l'ait accordé, que sous un faux prétexte de générosité je me suis exempté de la corvée. Je supporterai cette cruelle humiliation avec la liberté de cœur et d'esprit d'un homme résigné à perdre un immense avantage personnel, si, à ce prix, il assure l'union de sa famille, le repos de son père qu'il sait être cruellement troublé, et s'il calme le cœur de sa mère... Je ne fais rien à demi, Sire, je boirai jusqu'à la lie le calice que j'ai détourné de vos lèvres ; je resterai à Compiègne, et je trouverai quelque consolation à ma tristesse, si, dans la fermeté et le sang-froid avec lequel je supporterai tout, jusqu'aux propos qui viendront empoisonner cette blessure, vous voyez une garantie de ce que j'eusse fait dans la mission que vous m'aviez confiée.

Mon frère Nemours ignore totalement ce que je vous écris, j'ai voulu que ce fût vous qui le lui apprissiez, Sire, et je vous demande de permettre

que lui et moi nous gardions le secret sur ce qui s'est passé entre nous. Je vous prie également de communiquer cette lettre au comte Molé. J'attendrai votre réponse par estafette pour écrire aux généraux Bernard, Valée, Fleury et Damrémont. Le bateau à vapeur est prévenu et ne partira pas sans dépêche. Le Roi comprendra que si ma nomination est au *Moniteur*, je ne pourrais plus offrir le sacrifice que je m'impose, et que Nemours lui-même sentirait qu'à tout prix je dois partir.

LXXVI

A M. ACHILLE GUILHEM[1]

Tuileries, 26 janvier 1838.

Vous me demandez, mon cher ami, de vous souhaiter bonne chance pour votre élection; je voudrais de tout mon cœur pouvoir le faire; mais la prudence est là avec l'impartialité, et il faut bien qu'un Prince qui n'est ni électeur ni éligible et qui ne le sera probablement jamais, résiste à la tentation qu'il aurait de donner un coup d'épaule à un ami pour franchir le seuil de la Chambre des députés, de ce véritable *Sanctum*

1. M. Achille Guilhem, mort en 1880, ancien député de Quimperlé, condisciple du duc d'Orléans.

Sanctorum où se célèbrent les mystères de notre gouvernement. Il faut que le Prince assiste en spectateur désintéressé à la lutte où il ne doit pas savoir le nom des athlètes, et, dans ces nouveaux jeux du cirque, je ne dois arborer les couleurs d'aucun des quadriges du centre droit, centre gauche, tiers parti, doctrinaires, opposition dynastique, etc. Je resterai donc le gouverné de tous les gouvernants présents et à venir, le spectateur impartial et désintéressé de toutes les luttes parlementaires et électorales, tant qu'elles ne toucheront pas aux intérêts généraux de la France, auquel cas je réclame ma place au premier rang des combattants, et, si je renonce à être votre ami le jour de l'élection, rappelez-vous bien que je l'ai été longtemps avant et que je le redeviendrai (que vous soyez vaincu ou vainqueur) le lendemain et les jours suivants.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXXVII

A LA REINE DES BELGES

Tuileries, 24 août 1838 — trois heures et demie.

Après de cruelles souffrances qui l'ont bien éprouvée, ma chère Louise, Hélène vient de me

donner un fils fort et bien portant. Là encore on trouve l'étoile des d'Orléans.

Maintenant que l'enfant est fait, il faut : 1° tâcher de le faire vivre longtemps ; 2° tâcher de le faire régner un jour. J'y travaillerai de mon mieux.

Hélène va bien et est bien contente. Je sais la part que tu prendras à ceci, car je sais combien tu as l'esprit de famille et combien tu m'aimes. Je te le rends de tout mon cœur.

F. O.

LXXVIII

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND (NÉE PRINCESSE DE COURLANDE)

Tuileries, août 1838.

La naissance de notre fils et tout ce qui s'y rattache a, jusqu'à présent, fort bien réussi et a été accueilli avec faveur par l'opinion publique. Espérons que l'on ne viendra pas gâter ce bon résultat en voulant faire trop bien. Nous n'avons eu que trop d'occasions depuis quelques années d'avoir autour de nous des empressés qui nous faisaient jouer le rôle de l'amateur de jardins dont parle La Fontaine.

LXXIX

AU MARÉCHAL VALÉE

Tuileries, 6 janvier 1839.

Les soins que vous avez eus pour mon frère Joinville lorsqu'il était dans votre armée, mon cher maréchal, me garantissent que vous apprendrez avec plaisir que la campagne contre le Mexique s'est terminée par un beau fait d'armes et que le capitaine de la *Créole* en a eu sa part glorieuse. Nous n'avons pas encore le détail des dépêches officielles, mais nous savons que le 28 novembre l'escadre française, sous les ordres de l'amiral Baudin, forte d'une corvette (commandée par mon frère), de deux bateaux à vapeur, de trois frégates et de deux bombardes, est venue s'embosser devant le fort réputé imprenable (et proclamé tel par les marins anglais) de Saint-Jean-d'Ulloa, et que le feu s'engagea aussitôt vivement. Au bout de quatre heures de combat, la plupart des défenses du fort étaient détruites et parmi les cent soixante bouches à feu qui garnissaient les remparts à plusieurs étages

de la citadelle, beaucoup étaient démontées, et les Mexicains avaient plusieurs centaines d'hommes hors de combat. Le général mexicain demanda alors une suspension d'armes qui fut refusée, mais l'amiral lui accorda d'évacuer le fort qu'occupèrent aussitôt les marins français, qui n'avaient perdu qu'une trentaine de tués ou blessés. La terreur se répandit à la Vera-Cruz, lorsque l'on vit le drapeau français flotter sur Saint-Jean-d'Ulloa qui est à portée de canon de la ville; la garnison forte de cinq mille hommes capitula, et livra l'enceinte et tous les forts sans coup férir. Cette action honorable pour notre marine et à laquelle je jouis plus que je ne puis le dire de voir attaché le nom de mon brave et excellent frère Joinville, aura un immense retentissement en Amérique et fera encore plus d'effet à l'étranger qu'en France. Ces bonnes nouvelles viennent bien à propos pour adoucir au Roi, à la Reine et à toute notre famille, les chagrins cuisants que nous cause le triste état de ma sœur, la duchesse de Wurtemberg, que ses rares talents, la distinction de son esprit, et surtout la noblesse chevaleresque et l'élévation constante de ses sentiments et de son généreux cœur, rendent si chère à tous ceux qui la connaissent [1].

1. La nouvelle de la mort de la duchesse de Wurtemberg n'arriva à Paris que le 10 janvier. (Voir la note, page 214.)

Une victoire du pavillon français, là où les Anglais, ayant les même griefs que nous, n'ont pas osé engager la guerre, est aussi une diversion aux pénibles préoccupations que doivent inspirer l'état de nos affaires intérieures et le début d'une session qui s'annonce sous de sombres auspices et où l'on va se livrer, sur tant de questions diverses des combats sans utilité pour personne, dangereux pour la chose publique, et que les vainqueurs, quels qu'ils soient, seront réduits à déplorer. Heureusement que vous avez obligé tout le monde à laisser l'Afrique en dehors de ces fâcheux débats et à rendre hommage aux grandes et belles choses que vous avez su faire et si bien faire; aussi est-ce pour moi une véritable consolation que de songer que le moment approche où je vous reverrai, mon cher maréchal, où je me retrouverai sur cette terre d'Afrique qui m'est chère et au milieu d'une armée qui peut être considérée pour ce qu'elle a fait, par les chefs qui la commandent, et j'espère aussi par ce qu'elle fera encore, comme l'élite des troupes françaises.

Adieu, mon cher maréchal, recevez la nouvelle assurance de tous les sentiments d'attachement que vous me connaissez pour vous.

LXXX

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND

29 janvier 1839.

Je n'ai pas eu jusqu'à aujourd'hui, madame, la force de toucher une plume, mais je ne puis attendre plus longtemps pour vous remercier de tout mon cœur de l'intérêt si vrai et si vif que vous avez pris à une douleur qui, bien que prévue, n'en a pas moins été un coup accablant[1]. Nous invitons à l'intérêt car nous sommes bien malheureux, et *rien* ne comblera jamais le vide que laisse dans notre intérieur celle que nous pleurons et que parfois je ne puis croire que nous ne reverrons jamais. Sa mort nous a appris que nous perdons encore plus que nous ne croyions, et je sens par ce que j'éprouve que je n'avais jamais encore eu de chagrin réel, car je ne comprenais pas qu'on pût souffrir autant. Et qu'est-ce que ce doit être pour la malheureuse Reine!...

F. O.

1. Il s'agit de la princesse Marie, mariée au duc Alexandre de Wurtemberg, et morte à Pise le 2 janvier 1839.

LXXXI

A LA REINE

Valenciennes, 25 avril 1839.

J'espère, chérissime Majesté, que ce petit mot vous arrivera demain pour le jour de votre fête. Je regrette bien de n'être pas là pour vous la souhaiter, et vous offrir avec mon bouquet mon vœu pour la formation d'un ministère, mais je doute fort, au train dont vont les choses, que cela soit fait avant mon retour [1]. En même temps je suis assez content d'être hors de ce guêpier d'intrigues où l'on n'entend que des gens qui disent du mal les uns des autres, où l'on ne voit que des ambitieux impuissants. Je me trouve ici au milieu de braves gens qui me comprennent et sur qui les sentiments d'honneur et de dévouement peuvent encore beaucoup ; car l'esprit de l'armée et de toutes les troupes que j'ai vues est *excellentissime*, et je suis enchanté de toutes mes relations avec elles : cependant sous le point de vue militaire, l'incertitude et le relâchement ont déjà produit des effets fâcheux, et si cela continuait

1 La crise, ouverte le 5 mars par la démission du ministère Molé, ne prit fin que le 12 mai par la formation d'un ministère présidé par le maréchal Soult.

le mal s'étendrait promptement. Quant à la population elle est inquiète et assez souffrante; la crise commerciale, le contre-coup des désastres de Belgique, la question des sucres et des lins et les débats politiques ont répandu de la tristesse et du malaise; néanmoins aucun symptôme de désordre matériel ne se fait remarquer et rien de ce genre n'est à craindre. Il n'y a même pas de mauvais esprit.

J'espère écrire au Roi pour lui rendre compte de cette tournée que je m'applaudis beaucoup d'avoir faite, en voyant ce que les troupes m'ont témoigné, et d'ici là, chérissime Majesté, je vous prie de faire agréer mes hommages au Roi et à ma tante, et de me garder ma place en pensée dans le club de l'écrivanie[1].

F. O.

LXXXII

AU COMTE ALEXIS DE SAINT PRIEST[2]

Villiers, 6 juillet 1839.

Madame de Saint-Priest ayant eu, mon cher comte, la bonté de m'informer de son départ, je profite de

1 On appelait ainsi la chambre de la Reine, où toute la famille se réunissait.

2. Alors envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Danemark.

l'occasion qu'elle a bien voulu m'offrir pour dompter la paresse invétérée que vous m'avez promis d'amnistier d'avance, et pour vous remercier des deux lettres que vous m'avez écrites et qui m'ont fait grand plaisir. Vos nombreuses relations et la connaissance que vous avez de nos affaires me dispensent de vous donner des nouvelles que, d'ailleurs, je ne me sens pas très empressé d'écrire. La marche rétrograde qui nous a fait perdre, grâce à la coalition et à toutes les circonstances qui l'ont précédée et suivie, plus de sept ans en trois mois et nous a ramenés sur le même terrain où nous étions en 1832, cette marche rétrograde, dis-je, semble suspendue, et sans gagner encore du terrain, nous n'en perdons plus depuis quelque temps. Mais le mal, auquel on n'a opposé que des palliatifs incomplets, reparaîtra, je le crains, bientôt et probablement sous les mêmes formes, tant qu'on ne l'amortira ou ne le combattra pas par des armes plus efficaces que celles dont le Roi se sert aujourd'hui. Aux difficultés intérieures de toute nature dont le germe est partout, depuis les Chambres jusqu'à la rue, vient se joindre la plus grande question extérieure qui ait occupé l'Europe depuis 1815. Comment en sortira-t-on? où cela nous mènera-t-il? Saura-t-on ce que l'on veut? Et quand on l'aura su, ou qu'on croira le savoir, osera-t-on ou pourra-t-on le faire? Que d'éventualités ces affaires d'Orient renferment dans leurs flancs! Tout s'y rattache aujourd hui! Tout en

dépendra demain. Qui n'en serait pas profondément préoccupé?

Permettez-moi du moins de vous faire mon compliment bien sincère de ce que Copenhague soit si loin du Caire et d'Alexandrie : il y a dans cette affaire de quoi casser le cou, et pour tout de bon, à bien des diplomates, et je suis trop de vos amis pour ne pas me réjouir de ne pas vous voir exposé même à être atteint par les éclaboussures de tout ce qui va s'essayer en Orient.

Si écourté que soit ce billet, trop fidèle emblème de ma stérilité épistolaire, et témoignage irrécusable d'une paresse que j'aime mieux avouer que corriger, je tiens, mon cher comte, à y placer encore l'assurance des sentiments bien sincères que vous me connaissez pour vous depuis longtemps, et des vœux que je forme pour que, dans votre carrière, vous trouviez le moins possible de ces embarras que chacun aujourd'hui rencontre en si grande profusion sur son chemin.

Adieu, mon cher comte, donnez-moi de vos nouvelles et croyez-moi toujours

Votre affectionné,

F. P. D'O.

LXXXIII

AU COMTE DUCHATEL[1]

Villiers, 15 juillet 1839.

Voici, monsieur, le projet d'itinéraire dont nous avons déjà causé ensemble. Après l'avoir modifié selon les conseils que vous avez bien voulu me donner, je l'ai soumis au Roi qui a eu la bonté de l'approuver pour le cas où il m'enverrait à sa place dans le Midi. Maintenant, il me semble qu'il serait nécessaire, ainsi que vous en aviez eu l'idée, d'écrire confidentiellement aux préfets des divers départements compris dans ce projet d'itinéraire pour obtenir d'eux tous les renseignements possibles sur chaque localité que je devrais traverser. Il faudrait, je crois, que tout en gardant pour eux la connaissance d'un projet qui ne doit devenir public que lorsque le Roi m'aura définitivement donné ses ordres, ils s'enquièrent de tout ce qu'il serait à propos que je visse, que je fasse et même que je dise dans leur département. Il faudrait aussi qu'ils nous fissent connaître où la duchesse d'Orléans et moi nous pourrions loger dans chacune des couchées que

1. Ministre de l'intérieur.

j'ai marquées sur l'itinéraire ci-joint. Bien entendu que, nulle part, je ne désire être à charge à qui que ce soit et surtout aux villes ; que je veux formellement tout payer et n'accepter rien de ce qui pourrait ressembler à un impôt sous quelque forme que ce fût, ainsi que je l'ai fait jusqu'à présent dans mes précédents voyages. Je crois même que dans les départements comme ceux de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire, qui ont été cruellement maltraités par les orages, il serait peut-être à propos que les préfets suspendissent, si par hasard il en était question, des projets de fête ou de réjouissances qui seraient un contraste frappant avec le deuil d'une partie de la population.

Je crois du reste, monsieur, qu'il est impossible de préciser tous les renseignements qu'il serait désirable d'obtenir des préfets; et ce n'est qu'après une première réponse de leur part, et lorsque mon itinéraire sera définitivement arrêté, qu'il sera temps de leur adresser quelques questions de détail qui seraient encore prématurées aujourd'hui. Mais je compte, dès à présent, sur votre obligeance pour vous occuper de cette affaire, et je m'empresse de vous adresser, avec mes remerciements, l'assurance de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous et avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXXXIV

AU COMTE BRESSON [1]

Saint-Cloud, 1er août 1839.

J'avais espéré, mon cher comte, que le baptême du premier-né d'un mariage auquel vous avez tant contribué, vous aurait ramené cet été auprès de nous ; et vous savez combien la duchesse d'Orléans et moi, nous aurions eu de plaisir à vous recevoir dans un intérieur heureux et où l'on parle souvent de vous avec attachement. Mais les circonstances ont dû faire ajourner quelque temps le baptême de mon fils et si, maintenant que l'affaire belge n'occupe plus personne que par les regrets qu'elle a laissés dans quelques cœurs, vous persistez dans votre bonne intention de venir nous voir, je vous demande au moins de ne pas faire coïncider votre voyage ici avec mon absence. Je vais quitter Paris pour plus de deux mois. Je voyagerai avec la duchesse d'Orléans dans tout le midi de la France ; après quoi j'irai faire une rapide excursion en Afrique pous y inspecter des troupes auxquelles la paix pèse beaucoup et qui, dans l'intérêt de la

1. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Prusse.

France et de la colonie, ne doivent pas d'ici à longtemps être appelées à faire la guerre.

Étranger ici à un mouvement politique qui ne parle ni à mon imagination, ni à mon ardent amour de mon pays, me tenant complètement en dehors des hommes et des choses, et ne m'occupant à étudier le présent que pour apprendre l'avenir et tâcher de ne pas être trop éclaboussé par tout ce qui s'agite autour de moi, j'ai dû profiter d'un moment de calme entre la tempête qui finit et celle qui commencera bientôt pour voir ce que je n'ai pas encore vu et me rapprocher d'une armée à laquelle m'attachent toutes mes opinions, toutes mes sympathies, parce qu'elle est l'expression la plus vive de l'esprit national et l'élément le plus étranger à la corruption et au cosmopolitisme qui nous ronge !

Sed satis, et aussi bien ferai-je de ne pas développer ma pensée à ce sujet autrement qu'en conversation intime avec vous. Mais il me tarde bien de pouvoir, de nouveau, causer avec vous. Bien des événements sont survenus depuis que nous nous sommes quittés et j'aurais beaucoup à vous dire. Ménagez-moi, je vous prie, la surprise de vous trouver ici à mon retour ; vous me ferez bien plaisir.

Mais, vous aussi, vous êtes l'esclave des circonstances, et l'Orient est là qui ne vous donnera pas de congé. J'aurais bien envie de vous dérouler ma

politique sur cette affaire ; mais ce serait oublier que je ne suis rien, et je ne prendrai ces licences que si je deviens jamais journaliste, de pâture à journaux que je suis aujourd'hui. — De gibier, devient-on chasseur ? — Jusque-là je n'écrirai point ma pensée sur cet Orient qui me préoccupe bien vivement, car la France est en jeu. — Chaque illusion que je perds me donne une affection de plus pour cette France qui demande à être comprise et servie, et qui ne veut pas être déguisée et exploitée. Mais ici encore ma paresse d'écriture vient en aide à mes réticences, et je remets l'Orient à une autre fois. « A demain les affaires.»

Ici, à l'intérieur, nous allons aussi bien qu'on peut aller entre deux accès de fièvre ; mais quand l'accès reviendra, vous savez que le moral est bon et la constitution forte : Dieu, le temps, notre bon droit et notre épée feront le reste. — Allons, je vois qu'à l'intérieur comme à l'extérieur, j'arrive tout de suite à des sujets trop délicats pour que ma plume « ne se refuse pas à les traiter », et comme vous êtes et serez toujours beaucoup trop de mes amis pour que je vous parle de choses insignifiantes, je me bornerai à vous répéter encore l'assurance bien sincère de l'amitié que vous me connaissez pour vous.

Veuillez, à l'occasion prochaine de l'anniversaire de la naissance du roi de Prusse, lui faire agréer l'hommage de mon respectueux dévouement, et dire

mille choses de ma part à ses excellents conseillers. Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles et croyez-moi toujours, mon cher comte, votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXXXV

AU BARON SERS[1]

Saint-Cloud, 4 août 1839.

Le Roi m'a donné ses ordres, monsieur, pour le voyage que depuis longtemps, vous le savez, je désirais faire dans le midi de la France, et, avant de partir, je viens réclamer de votre expérience et de votre bon jugement des conseils que j'écouterai avec confiance parce que je sais qu'ils vous seront dictés par une parfaite connaissance des choses et par votre dévouement éprouvé. Vous me faciliterez, j'en suis certain, les moyens d'arriver au but de mon voyage. Ce but doit être d'apprendre ce que je ne sais pas, ce qu'il faut que je sache, et ce que je ne puis savoir qu'en voyant par mes yeux : de reporter ensuite au Roi ce que j'aurai

1. Préfet de la Gironde.

vu et entendu et d'éclairer ainsi son gouvernement sur les faits qui m'auront été révélés par mes rapports avec les populations. Pour cela, il faut que ces rapports soient toujours vrais; il faut s'efforcer de rendre le contact intime et immédiat. Les populations doivent y trouver un moyen de faire connaître leurs besoins et leurs vœux, et moi je dois y chercher un moyen de connaître les véritables intérêts de la France en déduisant l'intérêt général de l'ensemble de tous les intérêts particuliers. Cette situation est difficile pourtant: bien des causes tendent sans cesse à la fausser; elle sera surtout difficile à Bordeaux où des souffrances réelles et profondes ne permettent peut-être pas de comprendre ce qui n'est pas soulagement immédiat et puissant.

Et cependant à Bordeaux, comme partout, je dois avant toutes choses rester l'homme de toute la France, je ne dois pas en m'ouvrant la porte de Bordeaux me fermer celle de Lille et, pour me rendre populaire dans le Midi, devenir impossible dans le Nord.

Mon voyage, comme tous les actes d'une conduite que je tiens à maintenir étrangère à la politique (excepté lorsqu'il y a le moindre danger), doit être indépendant des mesures du gouvernement auxquelles je ne coopère ni directement ni indirectement.

Je ne puis donc attendre, pour me mettre en

route pour Bordeaux, le moment des résolutions du gouvernement sur la question des sucres[1], ni subordonner un voyage qui est d'un si haut intérêt pour mon éducation d'héritier du trône à d'autres considérations qu'à la permission du Roi et à la possibilité de réaliser un vœu depuis longtemps formé. C'est la vérité, bien avant les acclamations, que je vais chercher à Bordeaux; c'est la franchise plus que l'enthousiasme que j'ambitionne ; c'est pour établir entre la population de Bordeaux et moi des relations vraies et directes que je vais visiter cette ville si remarquable, cette capitale du Midi ; j'arriverai avec tout l'intérêt que je dois, comme Français et comme fils du Roi, porter à tout ce qui touche une de nos plus grandes et de nos plus importantes cités.

Je parlerai sans détours, sans réticences ; je demande qu'on me parle de même et je m'adresse à vous pour que, dès le début, les relations de tous les organes de la population avec moi s'établissent sur ce pied. Exempt de toute prévention et de tout engagement, j'ai la volonté et le désir de tout bien

1. Les sucres coloniaux étaient frappés à l'entrée de droits de douanes considérables qui, joints aux frais de transport, empêchaient sur le marché français toute concurrence avec les sucres indigènes. De là une crise arrivée à la période aiguë qui ruinait les producteurs coloniaux et dont les conséquences pesaient lourdement sur nos ports commerciaux de l'Océan. A Bordeaux, particulièrement, cette prohibition indirecte tuait une des branches les plus considérables du commerce et de l'industrie.

voir, hommes et choses, de bien étudier les questions que je ne puis encore savoir qu'imparfaitement. Je m'y consacrerai tout entier et *con amore*.

Je resterai à Bordeaux pour cela autant qu'il sera utile, sans toutefois être à charge à personne ; je tiens d'ailleurs, dans mon juste orgueil national, à montrer en détail à la duchesse d'Orléans cette belle ville, l'une des gloires de la France. Pour atteindre ce but, je compte, monsieur, laissez-moi vous le répéter, sur votre assistance et sur vos lumières ; recevez-en d'avance mes remerciements avec l'assurance de mes sentiments.

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXXXVI

AU COMTE DUCHATEL

Barbezieux, 17 août au matin, 1839.

Je profite, monsieur, du premier moment de répit qui me soit laissé depuis que j'ai reçu votre lettre à Poitiers, pour vous remercier de la commission que vous avez bien voulu me faire et que j'ai gardée entièrement pour moi seul. Mon expérience m'a d'ailleurs appris qu'il n'était permis de compter sur

des mesures de ce genre que lorsqu'elles étaient publiées et insérées au *Moniteur*[1].

Je pars dans quelques minutes pour Bordeaux où je resterai jusqu'au 24 au matin ; je pense qu'il serait à propos que la décision du conseil ne fût connue qu'après mon départ, et, fût-elle favorable aux intérêts de Bordeaux, ainsi que cela me paraît très probable, qu'elle n'y fût point transmise par le télégraphe avant mon départ, de manière à y produire une émotion et des manifestations que je n'ambitionne point et qui me paraissent peu désirables pour ma position générale en France. Je me permets d'insister très fortement sur ce point, auquel j'attache une importance réelle, et je vous demande de me citer au besoin, pour obtenir que mon voyage demeure étranger à la décision du conseil relativement à Bordeaux. Tout ce que j'apprends du reste de cette ville me confirme l'état profond de souffrance où elle est tombée. J'espère pouvoir demain ou après-demain vous écrire plus en détail sur mon voyage, qui, jusqu'à présent, s'est passé à merveille. Aujourd'hui je n'ai que le temps bien en hâte de vous renouveler l'assurance de tous les les sentiments avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

1. Il s'agit de l'ordonnance royale abaissant les droits de douane sur les sucres des colonies. (Voir la note ci-dessus.) Cette ordonnance fut insérée au *Moniteur* du 22 août.

LXXXVII

A MADAME ADÉLAÏDE

Bordeaux, 19 (août 1839), 6 heures du soir.

Ainsi que je vous l'ai promis, ma chère tante, je profite d'un court entr'acte entre deux fonctions pour vous écrire nos plans ultérieurs et plus particulièrement ceux qui se rattachent à l'hospitalité que vous voulez bien donner à Hélène, à Randan. J'avais compté que nous nous séparerions le 9 à Port-Vendres, mais il devient absolument nécessaire de couper en deux quelques journées de trente-cinq ou de trente lieues et par conséquent d'allonger le voyage d'environ une semaine. Encore sera-t-il bien difficile, avec l'empressement général et les manifestations qui arrivent de toutes parts et surtout avec l'extrême fatigue qu'Hélène ne veut pas avouer, d'arriver, ainsi que je viens de le fixer, à Port-Vendres le 16 ou le 17. D'après cela, elle serait à Randan le 24 au soir.

Je crains bien que cette époque ne vous contrarie, ma chère tante, mais je compte, quelque désir que j'aie qu'Hélène vous retrouve à Randan, que vous ne vous gênerez en rien avec elle. D'ailleurs, il est *matériellement* impossible de faire les journées

de plus de trente lieues que j'avais marquées sur mon itinéraire. Le jour et les forces d'Hélène finiraient avant la tâche qu'il y aurait à accomplir.

Déjà il faut voir ce que c'est que le repos de Bordeaux. On fait ici les choses sur une telle échelle qu'il n'y a pas moyen de grapiller un instant de tranquillité. Pendant que je vous écris ces lignes, en revenant des courses, qui m'ont pris toute la journée et au milieu desquelles Hélène a dû rentrer pour se jeter sur son lit, j'entends dans la pièce à côté le bourdonnement des invités au dîner.

Après le dîner, grand spectacle *in fiocchi*, puis, pendant la nuit, des musiciens donnent des sérénades vocales et instrumentales dans un jardin, magnifique du reste, et rempli de ces belles fleurs qui ont tant d'odeur sous le soleil du Midi. Vers deux heures du matin, quand la fraîcheur vient, la sérénade finit. Alors, malgré tous mes efforts, *un bataillon tout entier* (c'est à la lettre vrai) de la garde nationale de Bordeaux vient bivouaquer dans le jardin, et une ligne de sentinelles tellement serrées qu'elles se sentent le coude, se crient à tue-tête : « Sentinelles, prenez garde à vous. » tout contre les jalousies de la chambre à coucher.

A huit heures du matin, un officier de service de tous les corps spéciaux et bataillons de la garde arrive dans ce camp improvisé et, là, l'ordre se donne avec un bruit effroyable comme dans une place de guerre. Dès ce moment, il y a une foule

qui commence ces bruyantes exclamations si habituelles aux populations du Midi et les continue jusque bien avant dans la nuit. A peine mettons-nous le nez hors de la chambre à coucher que nous sommes saisis par les officiers de service des corps spéciaux de la garde nationale et enlevés jusqu'au moment du dîner, en passant comme aujourd'hui, par exemple, par onze fonctions dont deux aquatiques et neuf terrestres et par *cinq* déjeuners avec dégustations de vins, le tout assaisonné du soleil que bien vous connaissez.

En voilà, je crois, plus qu'il ne faut pour vous prouver que je ne puis marcher plus vite. J'écris au Roi sur Bordeaux. C'est *la plus belle* ville que j'aie encore vue, comme situation, construction et climat. La population est excellente quoique très malheureuse ; mais il y a moyen de tirer un grand parti de toutes les richesses naturelles et artificielles qui sont accumulées dans ce beau pays. Si le Roi voyait Bordeaux, il y ferait de grandes choses et rendrait service à toute la France.

Adieu, ma chère tante, je vais aller prendre mon septième repas et toujours avec un nouveau plaisir. Tout en poursuivant le cours de mon *incognito*, je suis, ma chère tante,

Votre bien dévoué et respectueux neveu,

F. O.

LXXXVIII

AU MARÉCHAL SOULT[1]

(Reçue le 1er septembre 1839.)

C'est au moment de monter en voiture pour Pau, mon cher maréchal, que je m'arrache un instant à la fonction pour vous remercier de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. J'ai été bien touché de l'approbation que vous donnez à ma conduite et à mes paroles, et je m'efforcerai pendant le reste d'un voyage si intéressant pour moi de continuer à n'embarrasser en rien le gouvernement sur les questions dont je suis obligé de parler, et à reporter vers le Roi tous les témoignages que je recueille sur ma route. J'espère que la partie militaire de ma tournée s'accomplira aussi heureusement que la partie civile, et que, surtout pour mon excursion en Afrique, je serai mis à même de l'entreprendre dans les circonstances les plus favorables pour que j'en obtienne les résultats que je dois chercher à en tirer.

Partout j'ai trouvé les masses parfaitement disposées, et même de la tendance à se radoucir et à se

1. Alors ministre des affaires étrangères, président du conseil.

rapprocher dans les opinions extrêmes, mais presque partout aussi j'ai vu les liens de l'autorité bien relâchés, et lorsque je pourrai vous donner de vive voix les détails qui ne peuvent trouver place dans cette lettre, vous serez, j'en suis sûr, frappé de tout ce qui reste à faire pour constituer utilement les rouages de l'administration civile et militaire.

Pendant mon séjour ici, des événements assez importants se sont accomplis sur la frontière d'Espagne. La défection de Maroto est un des symptômes de la lente, mais réelle désorganisation du parti carliste qui, d'ici à quelque temps, est hors d'état de donner de sérieuses inquiétudes au gouvernement de la Reine. D'après ce que j'apprends ici, la lassitude de la guerre est extrême dans les quatre provinces sans lesquelles la cause de don Carlos ne peut se soutenir un jour ; mais je ne veux pas entrer ici dans une discussion politique sur une question où je dois me méfier de mes opinions. C'est pour ce motif autant que pour éviter toute interprétation de ma conduite qui eût pu ne pas concorder avec les vues du Roi (ce que je regardais comme un devoir d'autant plus impérieux que mon opinion sur l'Espagne avait été différente de la sienne) que je me suis soigneusement abstenu de toute apparition sur la frontière et que j'ai fait avorter les invitations que l'on voulait m'adresser de Saint-Sébastien et d'Irun, et par conséquent les fêtes qu'on m'y avait préparées. J'ai même renoncé, par excès de scrupule, à

aller visiter les troupes de Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Jean-de-Luz.

Permettez-moi, en finissant, mon cher maréchal, de vous rappeler que vous avez bien voulu, avant votre départ, me promettre de m'envoyer la décoration pour quatre chefs arabes que le maréchal Valée désire que je fasse récompenser des services qu'ils ont rendus à la France; ce sont : les kalifas de la Medjanah, du Ferdjioua, du Sahel et le Cheik el Arab, tous les quatre de la province de Constantine.

Je serai reconnaissant, mon cher maréchal, si vous pouvez m'accorder ce que me demande le maréchal Valée et je vous prie de recevoir de nouveau l'assurance bien sincère de tous les sentiments d'attachement que vous me connaissez pour vous et avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

LXXXIX

AU COMTE DUCHATEL

Pau, le 31 août 1839.

Ce n'est qu'ici, monsieur, que je trouve un instant pour vous écrire, et vous remercier des communications si intéressantes que vous avez constamment

eu l'obligeance de me faire pendant le cours de mon voyage. Je suis heureux de prendre la plume dans le chef-lieu d'un département où votre frère est justement aimé [1], pour vous dire une partie du bien qu'il y fait.

J'ai trouvé ici un département modèle sous tous les rapports et j'ai bien joui de voir, au milieu d'un peuple intelligent et dévoué, l'administration occuper la place qu'elle devrait avoir partout. Mais, malheureusement, dans bien des départements, la négligence et l'incapacité des fonctionnaires ont fait tomber le pouvoir bien bas; le système trop constamment suivi d'accorder aux députés une autorité absolue sur leurs arrondissements a aggravé le mal, et déjà il est profond. Le moment serait cependant favorable pour y porter remède ou du moins pour en arrêter les progrès; les masses sont calmes, il y a un retour vers des idées d'ordre et de repos; une partie des opinions opposantes s'adoucit, peut-être bientôt ces symptômes d'apaisement auront-ils disparu et l'on regrettera alors d'avoir laissé échapper le moment.

Ce n'est pas dans quelques lignes écrites à la hâte et sans suite, au milieu d'une course rapide et très occupée, que je puis essayer de vous transmettre tous les renseignements que j'ai cherché à recueillir et que je m'efforcerai de vous communi-

1. Le vicomte Napoléon Duchâtel, préfet des Basses-Pyrénées.

quer à mon retour. Je serais d'ailleurs obligé de citer bien des noms propres, je ne pourrais pas toujours y joindre l'éloge; je vous en parlerai plus librement que je n'en écrirais.

Jusqu'à présent, mon voyage a dépassé toutes les espérances qu'il m'était permis de concevoir et, quoique je ne sois pas porté à exagérer l'importance des démonstrations dont je recueille chaque jour le témoignage, cependant je me flatte que de cette tournée dans des pays où aucun membre de ma famille n'était connu, il pourra résulter quelque bien pour le Roi auquel j'ai soin de tout rapporter. Je commence à croire même que la période épineuse de mon entreprise, de Toulouse à Perpignan, se passera d'une manière plus satisfaisante qu'on ne l'avait d'abord supposé; et maintenant, je me préoccupe surtout de mon excursion en Afrique pour laquelle j'espère que le conseil ne me refusera aucun moyen de succès.

Mon voyage dans ce pays, mon séjour à l'armée d'Afrique peuvent m'être bien utiles pour ma carrière et pour mon avenir. J'ai la confiance que ce n'est pas le cabinet actuel qui me priverait des conditions sans lesquelles je ferais probablement fiasco.

J'écris cette lettre au bout d'une journée fort remplie, et je suis si endormi que je crains de n'avoir pas même su écrire en français ; veuillez, je vous prie, m'excuser et croyez, monsieur, à l'assurance

de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous et avec lesquelles je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XC

AU MARÉCHAL SOULT

Perpignan, le 17 septembre 1839.

Avant de me lancer dans la seconde partie du voyage que le Roi m'a permis d'entreprendre, je viens, mon cher maréchal, vous remercier des bonnes lettres qne vous avez bien voulu m'écrire et aussi des marques d'attachement et des bons conseils que j'ai reçus de vous pendant la tournée que je viens d'accomplir. J'ai fait tous mes efforts pour que le Roi pût retirer quelque fruit de mon passage dans le Midi; j'ai cherché, autant que cela peut se faire dans nos temps et autant qu'on peut l'essayer, en n'ayant ni pouvoir ni prestige, à prendre possession pour le Roi de ces contrées méridionales qui jusqu'à présent avaient été plus soumises que ralliées. J'ai tâché de réunir et de rapprocher toutes les nuances de l'opinion libérale, ce qui est plus facile dans le Midi qu'ailleurs.

... Je me flatte d'avoir obtenu quelques résultats à cet égard, et je pense que le gouvernement, en profitant des prétextes que mon passage a fournis à bien du monde, pourra compléter une œuvre des plus utiles.

J'ai trouvé plus d'apaisement dans les esprits que je ne pouvais l'espérer. Que le gouvernement s'occupe du Midi, fasse faire des travaux dont on lui sera plus reconnaissant que nulle part ailleurs, qu'il persuade bien que le Midi n'est pas traité en frère cadet du Nord, et avec ces armes-là il triomphera facilement des débris non encore ralliés des partis extrêmes.

Malheureusement le pouvoir n'est pas exercé partout par des hommes capables, et l'insuffisance des dépositaires de l'autorité sera peut-être l'obstacle le plus réel à l'accroissement du parti qui nous soutient dans le Midi.

... Mais je touche là à des questions brûlantes et qui ne peuvent se traiter par écrit; je les réserve pour mon retour et j'espère pouvoir alors vous donner à ce sujet des détails qui se trouvant mêlés de noms propres ne peuvent se communiquer que verbalement. D'ici là, j'ai la confiance que tout restera tranquille en France et que nous continuerons à marcher dans la voie paisible où nous nous maintenons aujourd'hui. Je compte cependant, mon cher maréchal, sur la promesse que vous avez bien voulu me faire de tenir à Toulon un bateau à vapeur toujours

prêt pour aller me chercher en Afrique, si cela devenait nécessaire. J'écris aussi au ministre de l'intérieur pour le prier de m'envoyer tous les samedis soir une dépêche télégraphique pour me dire que tout va bien; le bateau qui part tous les dimanches matin de Toulon, m'apporterait ainsi des nouvelles de trois jours plus fraîches que celles que je recevrais par la poste. J'écris aussi au ministre de la marine pour lui demander l'autorisation de modifier avec l'agrément du maréchal Valée le parcours des bateaux de correspondance pendant mon séjour en Afrique, ainsi que cela s'est déjà fait lors de mon dernier voyage, et de faire passer par Philippeville, avant de toucher à Alger, le bâtiment qui partira de Toulon pendant la semaine que je passerai dans la province de Constantine. Ce changement aura lieu tout au plus une ou deux fois, car je ne compte pas rester sur chaque point de l'Afrique au delà du strict nécessaire. Je passe d'abord par Oran où le maréchal Valée m'attend et où je ne resterai que quarante-huit heures pour voir les routes nouvelles, les travaux de Mers-el-Kébir, les troupes et Miserghin. Si le temps continue à être aussi beau et aussi calme qu'il l'est aujourd'hui, je toucherai peut-être très incognito à Mahon où je serai en moins de vingt-quatre heures et que je serais bien aise de connaître.

Le nom de Mahon me conduit tout naturellement aux affaires d'Espagne, et je me réjouis de toute mon âme avec vous du grand résultat qui vient

d'être obtenu et auquel l'attitude du gouvernement français a puissamment contribué[1]. J'avoue que je ne croyais pas que l'on fût aussi près du dénouement, et je regarde cette affaire comme devant avoir d'immenses résultats. C'est à mon gré l'événement le plus important qui se soit accompli depuis longtemps et je vous félicite bien vivement, mon cher maréchal, de la part que votre ministère y a eue.

Au moment de m'embarquer, je pars avec confiance en vous voyant auprès du Roi, et je ferai tous mes efforts pour que le Roi et vous, mon cher maréchal, puissiez donner toute votre approbation à ma conduite et à mes paroles en Afrique, où je vais trouver une armée sur laquelle il est bien nécessaire d'agir.

En terminant cette lettre, je dois vous remercier de m'avoir indiqué M. Perchain pour m'expliquer à Toulouse le grand et magnifique fait d'armes dont le souvenir est encore vivant dans le Midi[2]; grâce à lui, à l'obligeance du maréchal Clauzel qui m'a accompagné dans ma tournée du champ de bataille avec les généraux Cassagne et Lejeune, et à l'assistance de quelques relations imprimées, j'ai pu me faire une idée exacte de cet événement

1. La défection de Maroto et la fuite de Don Carlos sur le territoire français.

2. La défense de Toulouse par le maréchal Soult, en mars 1814.

où tout est beau et grand : la pensée qui l'inspire; l'exécution de cette pensée et le lieu qui en fut témoin.

Recevez de nouveau, mon cher maréchal, l'assurance bien sincère de tous les sentiments d'attachement avec lesquels je suis pour la vie

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

P.-S. — Veuillez excuser le décousu de cette lettre, mais vous savez ce que c'est que la veille d'un embarquement.

XCI

A LA REINE DES BELGES

Perpignan, 18 septembre 1839.

Je t'écris un mot, ma bien chère Louise, avant mon embarquement pour te remercier de tes lettres qui me font toujours plaisir. Je m'efforcerai de suivre tes bons conseils pour l'Afrique ; tu peux être sûre que je m'y soignerai bien et que je n'y resterai pas longtemps. D'ailleurs, mon voyage est

tout pacifique et il ne s'y tirera pas un coup de fusil.

J'espère que tout sera tranquille en France pendant ce temps, et en vérité je le crois. Mais même dans la plus fâcheuse hypothèse, je reviendrai bien vite et me ferai, au besoin, mon chemin l'épée au poing, de Marseille à Paris.

Il est urgent que j'agisse sur l'esprit de l'armée et particulièrement sur celui de l'armée d'Afrique qui renferme toute la sève de l'armée française; ce sera un pas dans ma carrière.

Mon voyage dans le Midi a réussi au delà de toute espérance, et il s'est terminé sans le plus petit nuage, sans le moindre incident désagréable. Je me flatte d'avoir pu servir de prétexte pour le rapprochement des dissidents et d'avoir contribué à amortir les passions dans ce magnifique pays qui, à lui seul, formerait un beau royaume et dont je me suis efforcé de prendre possession pour le Roi.

... Les masses sont toutes dans l'opinion libérale, le clergé revient peu à peu et les hommes du mouvement sont fort calmes. Avec de bons préfets et avec une impulsion uniforme et durable, le Midi serait avant peu tout à nous sans exception. Mais les instruments du gouvernement sont pour la plupart mauvais et insuffisants.

Quoique j'aie mis, à cause de mes opinions particulières sur l'affaire d'Espagne, une grande ré-

serve à m'approcher de la frontière et à décliner les ovations qu'on me préparait à Irun et à Saint-Sébastien, j'ai cependant vu de près le grand drame qui vient de s'accomplir et je puis t'affirmer, par le caractère que j'ai vu à cet événement, que c'est peut-être le fait le plus important qui soit survenu depuis longtemps. Si l'on sait en profiter et si l'on ne gâte pas les résultats obtenus, les conséquences en seront immenses. En attendant, j'en ai été bien heureux comme tu peux croire et je n'ai pu m'empêcher de bénir mon étoile qui m'amène à point nommé aux portes d'Espagne pour voir se dérouler tous ces événements. Encore une fois nous avons été plus favorisés que sages. Le fait est bien heureux. J'ai peur que la morale qu'on en tirera ne soit funeste.

Présente mes hommages et mes amitiés à ton excellent mari auquel je suis si attaché ; les combattants de Capaheu doivent bien se réjouir aujourd'hui, et si tu es encore en Angleterre, mets-moi aux pieds de la Reine. Hélène qui a fait merveille et qui m'a été bien utile te dit mille et mille amitiés.

Tout à toi de cœur,

F. O.

J'ai bien reconnu hier dans la foule « le sapeur du roi Léopold » qui en a été très flatté [1].

1. On lit dans un ordre du jour du général Saint-Cyr Nugues (9 décembre 1832) que le roi des Belges visitant les tranchées devant Anvers « a rencontré un sapeur du génie nommé Ausseil

XCII

AU MARÉCHAL SOULT[1]

Lazaret de Marseille, 13 novembre 1839.

J'ai bien été heureux, mon cher maréchal, de trouver en arrivant en France des nouvelles aussi satisfaisantes du Roi, de toute ma famille et de la marche générale du gouvernement. Revenant d'un pays où j'étais forcément resté étranger à toute idée politique, éloigné depuis deux mois du courant des affaires journalières, j'ai peut-être pu me rendre plus facilement compte de l'ensemble d'une

qu'on emportait grièvement blessé et dont la contenance et le langage annonçaient une âme ferme et intrépide ; il lui a adressé des paroles d'intérêt et lui a accordé la décoration de l'ordre de Léopold. « C'est à cet incident que le Prince fait allusion. — Ausseil, guéri de ses blessures, revint dans le Midi et fut nommé gardien de la citadelle de Carcassonne. Son heure de gloire lui avait, paraît-il, quelque peu troublé les idées.

1. Le duc d'Orléans s'embarqua à Port-Vendres le 19 septembre 1839, arriva à Oran le 23, à Alger le 27. Le 6 octobre il partait par mer, visitait successivement Bougie, Djidjelli, et débarquait à Stora-Philippeville le 10. — Il visitait Constantine, Sétif, et rentrait à Alger le 2 novembre, après avoir franchi le passage des Portes-de-Fer. — On trouvera dans le volume consacré à l'Algérie le journal du Prince et la correspondance qui s'y rattache.

situation dont je jouis, car elle me paraît bonne, et dont je m'empresse de vous féliciter, car vous y avez et vous y aurez bien longtemps, j'espère, une grande et importante part. Quoique je n'aie encore que des communications assez incomplètes avec Marseille, j'ai cependant été frappé de l'apaisement des esprits que j'avais trouvés si agités, il y a quelques années, et j'espère pouvoir rendre au Roi un compte satisfaisant de ce que j'aurai vu et recueilli ici.

Les dernières nouvelles d'Afrique ont produit ici plus d'impression que je n'aurais osé l'espérer; le commerce marseillais, déja rassuré et confiant sur l'Espagne et l'Orient, voit avec joie une garantie de paix, de force et d'extension donnée à la colonie d'Afrique, et lorsque je sortirai de quarantaine, je trouverai un terrain bien préparé. Il faut maintenant que le temps, qui m'a si bien favorisé en Afrique, se remette au beau, car il fait très mauvais depuis quelques jours. C'est après-demain que finit ma quarantaine; j'espère en deux jours et demi achever tout ce que j'ai à faire ici, car je vous assure que je commence à être pressé de revoir ma famille et tout ce qui m'est cher; mais je dois en même temps profiter des bonnes dispositions et de l'empressement marqué du clergé, des troupes et du commerce; peut-être même, pour répondre convenablement aux démonstrations qui se préparent, me faudra-t-il rester un jour de plus. En tout cas, j'irai

sans m'arrêter dans aucune ville, jusqu'à Lyon, où je devrai séjourner quelques jours. Ce sera la fin de mon voyage; je m'efforcerai sur ce terrain difficile et agité, de mériter l'approbation du Roi et la vôtre, mon cher maréchal, et d'être utile au gouvernement en cicatrisant quelques plaies et en rapprochant, autant que possible, des castes et des opinions bien divisées. De là, je me rendrai à Paris aussi promptement que je le pourrai sans passer les nuits, et je compte être auprès du Roi le 28, mais les fonctions et la route me prendront tellement mon temps, mon cher maréchal, pendant cette dernière période de mon voyage, que je crains, dès que je vais être lancé dans le tourbillon de Marseille, de ne pouvoir plus vous écrire. Vous trouverez donc naturel, je l'espère, que je m'adresse encore une fois à vous comme chef du gouvernement du Roi, en même temps que j'écris au ministre de la guerre en faveur des militaires de l'armée d'Afrique. Je m'y sens obligé par ce que j'ai vu en Afrique, par l'estime et l'attachement profond que j'ai pour ces hommes si dévoués. D'un autre côté, ce que vous m'avez dit le 2 novembre à la fin de votre lettre que je viens encore de relire, m'autorise pleinement à vous écrire à ce sujet sans même attendre les réponses aux dépêches expédiées lors de mon arrivée en France.

Je crois qu'il est à propos, pour ne pas dire plus, qu'une ère nouvelle date pour l'Afrique, de la prise

de possession solennelle que je viens d'accomplir au nom du Roi de tout le territoire que la France s'est réservé. Jusqu'à présent rien de définitif n'a été constitué en Afrique. Trop souvent on a voulu la fin sans vouloir les moyens; tous les établissements militaires, à peu d'exceptions près, sont dans le provisoire, parce que tout en voulant conserver et coloniser l'Afrique, on n'a ni voulu ni osé demander la première mise qui doit précéder l'entretien et sans laquelle il n'y a pas de création possible. Ce système, dans peu d'années, serait certainement plus cher qu'un parti largement pris et une première mise une fois faite; peut-être l'est-il déjà?

En tout cas, le moment est venu, je crois, de donner à l'Afrique cette forte et vigoureuse impulsion de la France qui a fait faire depuis cinquante ans de si grandes choses dans le monde. Bien des questions de détail se rattachent à cette première base; je m'efforcerai de les traiter à mon retour à Paris, où je crois que mon devoir est de rendre un compte exact de ce que j'ai observé, et de me rendre aussi utile que je le pourrai, aux intérêts et au service de la France en Afrique. J'ajourne jusque-là la question de bien-être des troupes dont, sur plusieurs points, il faut changer la condition; mais ce sont de ces améliorations qui ne peuvent ni s'opérer, ni même s'ordonner en un jour.

Aujourd'hui, où les limites d'une lettre doivent nécessairement circonscrire le champ de mes ré-

flexions, je me bornerai à vous parler d'un intérêt tout du moment : ce sont les récompenses que le maréchal Valée demande pour des militaires de l'armée d'Afrique, et que je me suis chargé, en revenant en France, de transmettre au ministre de la guerre et d'appuyer auprès du gouvernement du Roi. Quand on songe que ces récompenses étaient déjà toutes gagnées par des services antérieurs à ceux que j'ai eu l'occasion de constater ; quand on songe à ce que l'armée d'Afrique a fait et souffert depuis plusieurs années, et aux succès complets, aux résultats heureux qu'elle a obtenus sur tous les points, on ne trouve pas ces demandes exagérées. J'ai l'intime et consciencieuse conviction qu'elles sont méritées, et j'attache, permettez-moi de vous le dire avec effusion, mon cher maréchal, une importance extrême à leur obtention. Vous comprendrez facilement combien je me sentirais même humilié des témoignages que j'ai recueillis à Alger et qui m'entourent déjà ici, si tandis que je reçois de la population et de l'opinion publique une récompense bien au-dessus de mes efforts, je voyais ceux qui ont tant et si bien fait, déshérités du prix de leurs longs et pénibles travaux.

Dans la lettre que j'ai écrite au Roi en quittant Alger [1], je me suis permis, en plaidant la même cause, d'indiquer encore quelques considérations qui

1. Elle est dans le volume consacré à l'Algérie.

peuvent être des arguments en faveur des récompenses demandées en ce moment pour l'armée d'Afrique; mais je suis déjà effrayé de la longueur de cette lettre et je n'insisterai pas davantage sur ce sujet, confiant comme je le suis, et comme je dois l'être en vous, mon cher maréchal. La belle part que M. le ministre de la guerre a bien voulu faire à l'armée d'Afrique dans les avancements qui eurent lieu cet été, m'est une garantie de sa bienveillance dans une occasion où je crois fermement qu'il est juste qu'elle s'exerce.

Il faut, en finissant, que je vous renouvelle, mon cher maréchal, mes félicitations sur l'état satisfaisant, où je suis heureux de retrouver, après deux mois d'absence, les affaires de la France; et j'y joins avec empressement la nouvelle assurance de tous les sentiments d'attachement que vous me connaissez pour vous, et avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

XCIII

A LA COMTESSE LALAING D'AUDENARDE

Lazaret de Marseille, novembre 1839.

Après trois mois d'une vie agitée et laborieuse, me voici tranquille pour quelques instants. J'en pro-

fite pour me recueillir et l'un de mes premiers soins est de vous écrire pour vous demander de vos nouvelles. Mon vieil et tendre attachement souffre de ne rien savoir de vous et mon amitié, qui bien souvent m'a reporté vers vous, au travers des circonstances si diverses où je viens de me trouver, me fera attendre avec impatience la réponse que je demande à cette lettre. Ce sera pourtant avec un sentiment d'inquiétude que je la recevrai, car si trois mois paraissent courts lorsqu'on est heureux et que la chance vous sourit, trois mois, lorsqu'ils sont marqués par des souffrances ou des épreuves, sont bien longs! L'on est effrayé de songer combien de chagrins et de peines peuvent trouver place dans ce laps de temps; et, lorsqu'en rentrant sur le sol de la vieille France, je cherche aujourd'hui à resserrer de nouveau les liens de dévouement qui m'attachent à vous pour toujours, je tremble d'apprendre que le temps écoulé depuis mon départ de Paris, n'ait été marqué pour vous par quelque peine. J'espère du moins que vous me la direz avec une confiance que je sens que je mérite.

Laissez-moi vous dire, en attendant votre réponse, que je viens de juger trop bien des pénibles surprises que ménage le sort lorsqu'on est transporté d'un pays lointain et séparé de la patrie dans une région rapprochée de ce qui nous est cher. En arrivant ici, après avoir été dix-sept jours sans nouvelles de ma famille, j'ai su que la duchesse d'Orléans était souf-

frante et que mon enfant avait été fort malade et n'était pas encore rétabli. L'isolement dans ce lazaret qui n'est au fond qu'une prison, le passage sans transition d'une vie pleine d'action et de mouvement pour le corps et de préoccupation pour l'esprit à une existence cloîtrée et excessivement sédentaire, tout cela rend plus pénibles encore les inquiétudes que l'on éprouve et vous comprendrez dès lors pourquoi dans ma sollicitude pour toutes les personnes auxquelles je suis sincèrement attaché je suis si pressé de savoir comment vous êtes, ce que vous avez fait, où vous êtes, comment se porte madame votre nièce, en un mot de connaître tout ce qui vous touche en ce moment. Je me flatte de recevoir votre réponse à Lyon, et d'ici là, malheureusement, je ne puis guère vous parler que de moi. Je puis cependant vous dire que j'ai vu à Alger M. de Beaulieu qui est fort bien sous tous les rapports et fort estimé de ses chefs . . . . . .

. . . . . .

Je n'entre dans tous ces détails que pour vous prouver combien j'ai songé exactement à ce que vous m'avez dit.

Je vais maintenant rentrer à Paris et y chercher un repos dont j'ai besoin. Il me tarde aussi de me retrouver dans mon intérieur et d'y soigner la santé de la duchesse d'Orléans et de mon fils qui paraissent, d'après ce que j'apprends, ne pas être dans un état satisfaisant. Je fais d'ailleurs depuis trois mois

un rude métier, et je puis vous assurer que l'expédition d'un mois que je viens de faire dans des pays inconnus et au milieu de circonstances de guerre m'a moins fatigué que les réceptions et les fonctions de mon voyage du Midi.

Je ne dois du reste pas me plaindre; car, par un concours presque inespéré de circonstances heureuses, toutes les chances défavorables (et elles étaient en majorité) ont tourné à mon avantage. Je crois que ma campagne politique dans le Midi et ma campagne militaire en Afrique auront été utiles au bien du service et un peu aussi à ma position que j'ai constamment cherché à me faire à la sueur de mon front.

Je vous parle de cela avec abandon parce que je sais quel intérêt vous prenez à ce qui me concerne et que je suis certain que vous vous réjouirez avec moi des circonstances que la Providence a rendues heureuses pour moi. J'ai beaucoup travaillé et sérieusement, mais mes peines ont été récompensées et bien au delà. J'ose croire que, dans une carrière malheureusement trop vide de services rendus et trop pleine d'ennuis subis, les trois mois que je viens de consacrer à la prise de possession au nom du Roi, du midi de la France et de tout l'intérieur de l'Afrique, et aussi un peu de l'armée, feront réellement époque.

Maintenant que mon heureuse étoile m'a conduit avec un bonheur véritablement insolent jusqu'au

bout d'une entreprise dont le succès complet a été un quine à la loterie, le moment me paraît venu de serrer les voiles et de me tenir tranquille en dehors des partis, loin des intrigues, et près de mes affections et de mes amis.

Je serai à Paris le 28, après avoir purgé ma quarantaine, et passé quelques jours à Marseille et à Lyon. D'ici là pensez à moi, écrivez-moi, et comptez toujours sur le plus dévoué et le plus plus fidèle de vos amis.

F. O.

XCIV

AU ROI

Lyon, 20 novembre 1839.

Sire,

Depuis le moment où j'ai reçu, en sortant du lazaret, le précieux billet que vous avez eu l'extrême bonté de m'écrire le 12[1], jusqu'à présent, je n'ai pas eu un instant pour vous exprimer ma profonde reconnaissance. Non seulement vous avez daigné approuver ma conduite, mais vous avez bien voulu me témoigner votre approbation de la manière qui devait

1. Il est dans le volume consacré à l'Algérie.

me la rendre la plus chère, en y joignant des paroles d'espérance pour les troupes et de satisfaction pour le maréchal Valée. Votre lettre que j'ai bien souvent relue aurait été pour moi, si j'en avais eu besoin, un nouvel encouragement pour tâcher d'obtenir les meilleurs résultats possibles de mon séjour à Marseille et à Lyon.

J'ai été fort satisfait du temps que j'ai passé à Marseille. J'y ai été constamment entouré d'une foule immense, bienveillante, et dont les nombreuses acclamations m'ont étonné, car le fond de la population est loin d'être attache à votre gouvernement. L'éloignement que Marseille a pour tout ce qui rappelle la révolution en général, dans les basses classes et dans tout le petit commerce, réagit même sur les castes qui vous sont les plus dévouées. Les négociants mêmes dont les maisons étaient les plus garnies de spectateurs lors de mon passage n'ont nulle part placé de drapeaux tricolores aux fenêtres, d'où partaient cependant les démonstrations les plus bienveillantes. Cependant la grande majorité du commerce est très favorable au gouvernement actuel, et chaque jour le système suivi acquiert de nouveaux adhérents dans une ville où une circonscription électorale moins absurde assurerait déjà un député dévoué de plus.

Le parti carliste n'a véritablement d'adhérents que dans les classes inférieures, mais là il est très fort, et d'autant plus uni que les meneurs sont des plé-

béiens et que leur action sur le peuple est directe et incessante. Marseille d'ailleurs est une ville de petit peuple : le commerce de détail y est très étendu ; dans une population qui s'élève aujourd'hui à cent soixante-dix mille âmes, on compte quatre-vingt mille ouvriers auxquels viennent s'adjoindre tous les rouliers, marins, pêcheurs qui affluent de toutes parts dans ce grand centre d'activité...

Mes efforts ont tendu sans affectation à détacher le clergé du parti carliste. L'évêque a cherché loyalement à m'aider dans cette tentative que je ne crois pas avoir été complètement sans succès. Et c'est en grande partie à l'action des ecclésiastiques et des corporations religieuses avec lesquelles j'avais établi des rapports pendant la quarantaine, que j'attribue l'excellent accueil que m'a fait pendant trois jours, sans interruption, une population pour laquelle une démonstration aussi marquée a dû être un effort et une contradiction avec ses sentiments.

Je crois qu'un coup de partie serait la construction d'une cathédrale à Marseille : les églises sont en petit nombre, sales et insuffisantes pour une population qui s'accroît rapidement et qui est encore plus dévote que pieuse. Le conseil municipal, tout en en reconnaissant le besoin, emploie exclusivement les fonds à des spéculations destinées à ajouter à la prospérité commerciale de Marseille, et se soucie fort peu des besoins religieux ou de l'opinion politique de ses administrés. Peut-être le gouvernement devrait-il

prendre l'initiative à ce sujet? L'importance chaque jour croissante de Marseille mérite d'ailleurs qu'on s'occupe spécialement des moyens de rattacher au système actuel une ville qui, avant cinq ans, sera la seconde ville de France. Déjà aujourd'hui sa population est égale à celle de Lyon, sa richesse plus grande, ses capitaux plus nombreux et mieux employés. La douane, qui a produit quatre millions en 1814, en a donné trente en 1838. Le développement de la navigation à vapeur ouvre chaque jour, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, de nouveaux débouchés aux produits dont Marseille est l'entrepôt. Bientôt ce port, dans lequel j'ai vu *neuf cent quatre-vingts* bâtiments armés entrant ou sortant, deviendra une ville de fabriques, de premier ordre. Une entreprise hardie tentée avec les seules forces de la ville, le transport des eaux de la Durance à Marseille, est déjà en voie d'exécution et tout fait présager un succès assez prochain. La ville pourra alors disposer entre la Visite et le Pharo d'une force de treize mille chevaux qui, appliquée à des fabriques, permettra de travailler sur place et sans frais de transport les matières premières importées par la Méditerranée, et particulièrement les cotons et les laines.

Aujourd'hui les moteurs seuls manquent à l'industrie ; la main-d'œuvre à bon marché, les bras, les capitaux sont là; les habitudes de commerce sont fortement prises. — Déjà dans son état actuel, Marseille s'agrandit comme une tache d'huile

sur es campagnes environnantes; son port, les rues voisines, les îles de la rade, tout cela est trop petit pour contenir les nombreux vaisseaux qui attestent une vraie prospérité. Que sera-ce lorsque cette grande ville fabriquera elle-même une grande partie des produits qu'elle apporte ? La progression de la richesse de Marseille serait encore bien plus rapide si les Marseillais savaient s'aider eux-mêmes; mais l'égoïsme et l'avidité sont tels que la ville et le commerce veulent à peine contribuer à la construction des docks et des bassins pour les bateaux à vapeur qui sont indispensables aujourd'hui, et dont ils réclament l'exécution aux frais de l'État. L'amour du gain est poussé si loin que, dans les fonds de la ville, rien n'est consacré aux monuments dont Marseille manque complètement, ni aux arts ni aux lettres dont personne ne s'occupe, ni à l'éducation publique qui est fort en retard, ni aux églises qu'on laisse dans un état honteux, ni aux hôpitaux qui sont insuffisants et médiocres.

Il n'y a aucune police dans cette ville qui renferme l'écume de toute la Méditerranée; tout est dépensé en spéculations, en affaires de commerce. Les prêtres et les religieuses se chargent de l'éducation du peuple; des associations particulières et des corporations exercent la bienfaisance, des compagnies essaient des monuments d'assez mauvais goût. Et, malgré tout cela, Marseille est une assez belle ville. La richesse qui regorge de toutes parts, l'élégance des nouveaux

quartiers, l'activité fébrile de toutes les rues, ce climat si beau et si doux ; tout cela forme un ensemble très frappant et dont on n'a une idée complète que lorsqu'on est allé à Aix, à huit lieues de là, sans presque sortir des maisons. Toute la route du Rhône jusqu'à Lyon se ressent de cet élan de prospérité. Partout on construit ; partout des manufactures s'établissent; la navigation du Rhône et de la Saône, la plus belle ligne fluviale de la France et qui est aujourd'hui sillonnée par trente-six bateaux à vapeur, vivifie les deux rives de cette grande rivière. Lorsque le Rhône sera navigable jusqu'à Genève, comme il l'est déjà avec un canal jusqu'au lac du Bourget; lorsqu'un chemin de fer entre Marseille et Tarascon ou Arles, plus facile, plus économique et aussi utile que celui de Marseille à Lyon, complétera — avec quelques travaux pour améliorer la montée du Rhône qui se fait déjà en deux jours et demi — ce bel ensemble de voies de communication, le transit de la Suisse et de la Savoie et l'approvisionnement de l'intérieur de la France ouvriront un champ illimité à la prospérité déjà si grande de ces belles contrées.

C'est dans ce bassin du Rhône que se trouvent les mines de charbon d'Alais et de Saint-Étienne, les usines du Dauphiné avec des bois, des chutes d'eau et du minerai en abondance, les vins de la côte du Rhône, les soies dont la production va toujours croissant ; La Ciotat où se fabriquent de grandes machines à vapeur ; Vienne, dont les draps s'exportent

dans la Méditerranée; Avignon, Nîmes, Annonay, Saint-Étienne qui sont déjà quatre grandes villes s'agrandissant chaque jour; et, aux extrémités de ce grand corridor, Lyon et Marseille.

L'agriculture ne fait pas de moins rapides progrès que l'industrie; les mûriers se plantent partout où ils peuvent venir, et la culture des plantes économiques se propage partout ainsi que l'élève des bestiaux. Malheureusement j'ai cru m'apercevoir déjà, dans mes entretiens avec des personnes de toutes les classes, que l'approche d'une session dont on redoute les orages périodiques diminue déjà la sûreté à laquelle on se livrait; ces craintes seraient bien plus vives si la confiance générale que l'on a en vous et dont je recueille les incontestables témoignages n'était pas si profonde et si universelle.

Le beau temps, qui a tout à fait cessé aujourd'hui, m'a encore favorisé hier pour ma rentrée à Lyon, qui a été très pompeuse et très convenable, mais assez froide, comme on devait s'y attendre au milieu d'une population dont les classes inférieures ont été travaillées par les doctrines antisociales qu'elles ont plusieurs fois soutenues les armes à la main. Cependant il y a eu politesse et bienveillance générale parmi les ouvriers, ce que dans d'autres temps je n'avais pas vu ici. Quant à tout ce qui est bourgeoisie, l'accueil a été unanime et plus chaud peut-être que dans toutes les autres villes de France. Sous ce point de vue je crois avoir eu au-

tour de moi les hommes les plus influents du pays et même des départements voisins, et, dans ce concours nombreux et dont on a été généralement étonné, on a remarqué des hommes de la gauche et de la droite qui se rapprochaient pour la première fois autour des hommes d'opinion modérée. Quant aux ouvriers, je crois qu'un grand nombre ne veut plus de combat, et ne demande qu'à travailler et à rester tranquille. Malheureusement l'hiver sera difficile à passer.

Veuillez excuser, Sire, cette lettre écrite à la hâte entre deux fonctions. Je resterai ici demain et après-demain. Dieu aidant, je serai à Paris le 27, qui sera pour moi un jour de grande fête, puisque je pourrai vous revoir après une si longue absence, et vous offrir de nouveau l'hommage de mon bien tendre attachement et de mon respect.

F. O.

XCV

AU GÉNÉRAL SCHNEIDER[1]

Tuileries, le 27 décembre 1839.

Même après avoir appris, mon cher général, de manière à n'en pouvoir douter, que votre adminis-

1. Ministre de la guerre.

tration venait de passer un marché pour le renouvellement de tous les drapeaux de l'armée, mon cœur et mon esprit se refusent à croire à la possibilité d'une mesure qui me paraîtrait funeste. Cette conviction profonde et réfléchie me détermine à sortir de la réserve que j'ai constamment observée vis-à-vis de l'administration, et je regarde comme un devoir pour moi de vous exposer fort succinctement quelles atteintes cette mesure me semblerait devoir porter à l'esprit et à la considération de l'armée.

Les drapeaux sont l'emblème de la patrie au nom de laquelle ils ont été donnés aux troupes par le Roi, chef suprême de l'armée, et à laquelle s'adressent les honneurs que le soldat leur rend chaque jour; ils sont aussi le symbole de l'honneur militaire qui cesse d'être entier quand un corps perd son drapeau.

Aussi, de tous temps et dans tous les pays, on n'a donné à l'armée de nouveaux drapeaux que lorsque la Patrie se transformant, son emblème dans les corps des troupes devait aussi se modifier; et, lorsque ces impérieuses nécessités ne justifiaient pas un acte aussi grave, on n'a retiré à des régiments leur drapeau que pour les punir ou les licencier.

Rien de semblable ne peut être allégué aujourd'hui; aucune de ces grandes circonstances politiques où une solennelle distribution de drapeaux doit resserrer les liens de dévouement qui unissent l'armée au pays, aucune de ces fautes militaires

que l'on ne peut punir qu'en brisant les drapeaux qui en ont été témoins ou complices, ne sont là pour motiver une décision à laquelle il faut donc chercher d'autres causes.

Les drapeaux actuels sont d'un mauvais modèle; un grand nombre en sont usés et détériorés : tels seraient les motifs apparents qu'on présente à l'appui de cette opération.

L'étendard ne sera-t-il donc plus qu'un effet d'équipement, un ornement régimentaire, sur lequel s'exerceront les fantaisies du bureau des modes militaires? A-t-on trouvé que le drapeau donné à l'armée par la révolution de Juillet eût mauvaise grâce sur les murs d'Anvers ou de Constantine?

Les drapeaux sont vieux et usés. — Ils ne le sont pas au gré de notre jeune armée qui, moins favorisée que ses devancières dans les chances de la carrière militaire, peut montrer du moins avec orgueil ceux dont les cicatrices restent comme le témoignage vivant de ses bons services, et se féliciter qu'ils soient vieillis avant le temps.

Aussi l'opinion de l'armée, profondément froissée, cherchera d'autres causes à une opération contre laquelle les mots de marché et de fournisseur soulèveront d'autant plus la méfiance qu'en ne la jugeant même que de ce point de vue exclusif, elle sera tout aussi désavantageuse à l'État sous le rapport financier que sous tous les autres.

Ces drapeaux dont la valeur toute morale ne

peut se payer, puisque pour les uns elle est au-dessus et pour les autres au-dessous de toute évaluation, ces lambeaux auxquels les années de bivouac de la Calle et de la Tafna n'ont rien laissé d'entier, sauf l'honneur, ne rapporteront certes pas lorsqu'on les brisera pour les vendre à l'encan, ce que coûteront les nouveaux étendards, à moins que, pour accroître encore le scandale de cette vente, on ne compte sur l'empressement que ne manquerait pas de mettre chaque régiment à racheter son drapeau. Pour moi, je proteste ici que je renchérirais sur tous pour conserver ces drapeaux qui seront toujours chers à l'armée. Et ne s'étonnera-t-on point de voir dépenser, pour amoindrir l'esprit militaire, une somme considérable, lorsque tant de dépenses de première urgence sont ajournées ou rejetées, lorsqu'il reste tant à faire pour le bien-être et la force de l'armée, tant à améliorer dans l'état de la cavalerie, des forteresses, des arsenaux, du casernement et des hôpitaux ! Mais ce qui paraîtra plus affligeant encore, c'est qu'en rapprochant ce fait déjà si grave en lui même, d'autres actes, que je ne veux pas rappeler dans cette lettre, il sera impossible de ne pas y voir l'effet d'une tendance persévérante contre le commandement, l'esprit et les traditions militaires. Il faut que cette tendance trouve des appuis bien infatigables et bien puissants pour que des hommes, même dévoués au bien du pays et aux intérêts de l'armée, n'aient pu entièrement échapper

à une contagion d'autant plus dangereuse qu'elle se déguise plus habilement.

Pour moi, je dois vous le dire sans détour, je vois dans la mesure dont il s'agit la suite d'un plan dans l'exécution duquel nous sommes malheureusement déjà beaucoup trop avancés, et qui a pour but de substituer dans l'armée, l'esprit, les formes et l'action administratives, à l'esprit, aux formes et à l'autorité militaires. Cette lettre, où je ne veux d'ailleurs qu'effleurer la question, deviendrait un pamphlet, si je devais signaler ici tous les pas que, depuis quelques années, nous avons déjà faits dans cette voie déplorable.

Vous les connaissez d'ailleurs aussi bien que moi, mon cher général, vous qui partagez avec le soldat jusqu'à ses nobles préjugés.

Aujourd'hui on en est venu jusqu'à s'attaquer au drapeau. C'est que, seul dans l'armée, le drapeau est encore purement militaire et exempt de tout contact administratif. Tandis que tout ce qui est administré change et se renouvelle sans cesse, chefs, hommes, chevaux, effets, garnisons, règlements, etc., le drapeau seul est immuable; il est le signe de l'action militaire : il est au milieu des combattants dans les campagnes, il rallie le soldat dans les bivouacs où ne sont guère les faiseurs de modèles. Les souvenirs du drapeau constituent l'esprit de corps, cet élément si puissant de la bonté des armées, cette force que le génie

ne suffit pas pour donner et que le temps seul peut créer.

Que deviendrait avec des étendards éphémères et sans prestige cette religion du drapeau qui à Fontenoy, à Arcole, à Ulm, enfanta tant de prodiges d'héroïsme, et à laquelle la France dut toujours sa gloire et souvent son salut? N'en viendra-t-on pas ensuite à passer des inspections administratives du drapeau, où les éloges seraient pour l'étendard le mieux conservé, c'est-à-dire celui qui aurait le moins servi? — Et quand un régiment perdrait son drapeau, il en serait quitte pour obérer sa masse générale d'entretien, et tout serait dit ! — De la pensée d'un renouvellement de drapeaux il n'y a pas loin à un système de fournitures régulières et périodiques, et alors il en serait de l'honneur comme il en fut du crédit avec la planche des assignats.

Ceux qui ne voient dans la France qu'une ferme ou une maison de commerce, ceux qui substituent les faciles vertus du cosmopolitisme au culte exigeant de la nationalité, ceux qui voudraient se racheter au jour du danger au lieu de se défendre, ceux-là poursuivent dans l'armée l'expression vive et permanente de l'indépendance de la Patrie; ils cherchent à détruire dans cet asile du dévouement consciencieux au pays, de l'abnégation de soi-même, ces sentiments qui dans tous les temps ont fait la gloire et la sûreté de la France, et qui, malgré tout, ne périront pas.

Je m'arrête, le sujet est brûlant et je ne puis que l'indiquer. D'ailleurs, j'en ai la confiance, mon cher général, vous repousserez une pensée que vous n'avez pas conçue. Vous n'enlèverez pas au 65e régiment le drapeau avec lequel il monta à l'assaut du fort Saint-Laurent, ni à tous les régiments de l'armée du Nord les drapeaux devant lesquels la garnison d'Anvers mit bas les armes. Vous ne reprendrez pas au 2e chasseurs d'Afrique un étendard veuf de son colonel tué à la tête du régiment [1]. Vous ne voudrez jamais séparer le 47e du drapeau qui porta, sur la brèche même de Constantine, le deuil de son brave colonel [2]. Vous laisserez à l'armée d'Afrique ces étendards témoins de tant de courage, de dévouement et de résignation, vous laisserez à toute l'armée ces drapeaux qui lui ont été donnés avec une solennité digne des grandes circonstances où le Roi les lui confiait, ces drapeaux auxquels chaque soldat a prêté le serment de ne jamais leur survivre. Vous ne voudrez pas enfin que ces symboles de l'honneur et de la patrie, après avoir été arrachés à ceux dont le dévouement les a noblement portés depuis dix ans, soient traités comme des effets de réforme, vendus à l'encan ou jetés au magasin.

Vous penserez, comme moi, qu'enlever à un régi-

1. Le colonel Oudinot tué le 26 juin 1835, à Muley-Ismaïl, dans l'expédition qui se termina par le désastre de la Macta.
2. Le colonel Combes.

ment son drapeau, c'est lui enlever ses souvenirs, son esprit militaire, son existence; que c'est là un patrimoine qui appartient à toute la France et dont le ministre de la guerre doit être un des plus zélés gardiens. Vous ferez résilier un marché qui serait onéreux pour l'État, funeste à un esprit de corps à peine créé, destructif de l'honneur militaire, humiliant pour notre armée.

J'en ai pour gage les sentiments que vous avez toujours manifestés dans toutes les positions que vous avez occupées, et l'étroite sympathie qui vous a toujours associé aux besoins moraux comme aux intérêts matériels d'une armée des rangs de laquelle vous êtes sorti et qui a appris à compter sur votre sollicitude pour elle.

Recevez, mon cher général, la nouvelle assurance de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous et avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS [1]

1. La protestation du Prince fut écoutée. Le ministre de la guerre revint sur sa décision et l'armée conserva ses anciens drapeaux.

XCVI

AU PRINCE DE JOINVILLE

(Commencement de 1840.)

Je n'ai pu, mon cher Joinville, répondre hier, au milieu du feu de toutes les fonctions, à ta lettre du 27. Ton plaidoyer pour faire la campagne prochaine d'Afrique est fort bien fait et présente les choses de la manière la plus avantageuse à tes désirs, mais je dois t'avouer franchement que, dans les circonstances actuelles, le *primo mihi* me rend impossible de m'occuper de cette affaire.

Il y a un tel encombrement de « fils du Roi » qui veulent aller en Afrique que chacun ici ne s'occupe que d'assurer son départ. Le mien est sans doute probable, mais enfin tu connais notre devise et tu sais que tant qu'on n'a pas passé Villejuif, on n'est encore sûr de rien. J'ai déjà Aumale à la remorque; tu comprendras que je ne veuille pas compliquer ma situation d'une nouvelle remorque, car trois fils du Roi absents à la fois! cela rendrait peut-être impossible le départ d'aucun, avec les brusques changements de résolution dont nous avons déjà eu des exemples, et

les revirements auxquels on est exposé. C'est un jeu que je n'ose jouer.

Je crois d'ailleurs que tu ne te fais peut-être pas une idée parfaitement exacte de ce que va être la guerre d'Afrique : il n'y aura pas de grand coup de collier à donner, d'affaire vigoureuse après laquelle l'ennemi soit écrasé. Il n'y a plus de Constantine à prendre. Ce sera une affaire de persévérance, de petits combats journaliers, de marches incessantes, de colonnes mobiles. Tous les jours on aura un peu à faire ; jamais on n'aura un jour de grand effort et le lendemain pour se reposer.

Mais, me diras-tu, puisque cela est, pourquoi veux-tu y retourner? Voici ma réponse. Je sais parfaitement qu'il n'y a rien à gagner pour moi à retourner en Afrique : j'y ai fait deux campagnes, j'y ai fait tout ce que l'on peut y faire dans des circonstances absolument semblables à celles qui vont se présenter ; je n'y ai pas de gloire à acquérir, car je n'aurai pas de bataille à livrer ni de siège à faire, et j'aurai tous les jours une escarmouche avec la chance d'une balle sans gloire dans le ventre et, qui pis est mille fois, d'une affaire malheureuse pour nos armes. J'aurai des difficultés énormes, un résultat très petit, des fatigues extrêmes de corps et d'esprit, un succès microscopique ou un revers que la malveillance rendra colossal. Pendant mon absence la France

peut être agitée profondément, je peux risquer ma couronne et être obligé de revenir de Marseille à Paris l'épée au poing.

Je sais tout cela, je le sais parfaitement, et cependant je veux aller en Afrique ; une voix d'honneur et de conscience qui ne m'a jamais trompé, la même voix qui m'a fait céder à Nemours mon départ pour Constantine et qui me dit qu'après ce qui s'est passé en Afrique quand j'y étais, après l'accueil incroyable que m'a fait l'armée, que m'y ont fait toutes les classes de la population, je dois, lorsque la France fait un grand effort en faveur de l'Algérie, aller reprendre ma place dans une armée qui m'a adopté, dans une armée que j'aime, que j'estime et où j'ai des amis.

Quand ma conscience et la voix de l'honneur ont ainsi parlé en moi, aucun calcul d'intérêt ne me retiendra jamais, et je verrais à Paris toutes les couronnes de la terre, à Alger la mort avec le point d'honneur, que j'irais à Alger ! Je te parle ainsi, parce que je sais qu'au besoin tu le sens comme moi.

Ce n'est pas l'ambition qui me ramènera en Afrique : j'ai refusé un grand commandement, et je ne veux qu'une modeste division sous les ordres du maréchal ou de tout gouverneur général ; ce n'est pas l'amour de la gloire : je ne risque que de perdre ; c'est le sentiment du devoir et le point d'honneur avec lequel je n'ai jamais

transigé. Le jour où je le ferais, je n'aurais plus cette estime de moi-même qui m'a soutenu dans tous les temps, qui m'a mis au-dessus du qu'en-dira-t-on, et qui seule peut me maintenir toujours à la hauteur du difficile avenir que j'ai devant moi.

Tu auras su que Nemours s'était mis aussi sur les rangs pour aller en Afrique maintenant. Je n'aurais pu, après le sacrifice que je lui ai fait pour Constantine, lui laisser prendre au feu ma place encore chaude. Mon sacrifice d'il y a trois ans — qui est, je crois, une page honorable dans ma vie intérieure — fût devenue aux yeux du public une énigme et même une tache[1]...

XCVII

A LA REINE DES BELGES

Tuileries, 2 avril 1840.

Le moment est arrivé plus brusquement que je ne l'avais cru, ma chère Louise, d'acquitter la parole que j'ai peut-être imprudemment donnée. Mon départ a été autorisé hier soir, et je pars ce soir pour Alger.

... Je tâcherai de rester là-bas le moins longtemps possible et Thiers s'est arrangé pour que je n'y fasse *ric-à-ric* que l'apparition nécessaire pour

1. Le dernier feuillet de cette lettre n'a pas été retrouvé.

retirer ma parole et me dégager à la face du soleil ; cependant j'ai le cœur bien gros en songeant à tout ce qui est en jeu pour moi. Mais la voix inflexible de ma conscience, qui n'a pas varié un instant, me guide et me rassure. Je me flatte que la Providence qui sait, elle, quels sont mes vrais motifs, ne me fera pas acheter trop cher l'accomplissement d'un devoir sacré. Et du reste quelles que dussent être les conséquences du parti que je prends, il me restera toujours ce que j'aurais perdu en restant ici : l'estime de moi sans laquelle je ne pourrais ni comprendre ni rendre l'affection de ceux qui m'aiment et me sont chers.

Ma conscience me juge, et Dieu la juge en dernier ressort. Pense toujours à moi, et crois que je t'aime bien tendrement.

F. O.

XCVIII

A MADAME ADÉLAÏDE

Alger, 17 avril 1840.

Je ne puis, ma chère tante, partir pour aller prendre le commandement de ma division[1], sans

1. On trouvera dans le volume consacré à l'Algérie un certain nombre de documents se rapportant à cette campagne.

vous dire encore une fois adieu et sans me rappeler encore à votre souvenir et à votre affection. Vous savez que d'ici mon cœur est toujours au milieu de la famille, et que j'y pense sans cesse. Hélène m'a donné de vos nouvelles : j'espère que vous aurez un printemps qui vous fera du bien et sans vent d'est.

Excusez, ma chère tante, le décousu de ce griffonnage ; mais notre départ a été brusquement décidé et je n'ai que le temps de vous dire encore combien tous mes vœux sont pour le Roi, pour la famille et pour vous qui avez toujours été si bonne pour moi.

F. O.

Aumale a beaucoup de succès ici, et je veille sur lui avec le plus grand soin. Vous pouvez en être sûre.

Madame de Rumigny est arrivée, mais je n'ai pas eu le temps d'aller la voir.

XCIX

A M. ACHILLE GUILHEM

Lazaret de Marseille, 30 mai 1840.

Je reçois en arrivant ici, mon cher ami, votre aimable billet, et j'y réponds poste pour poste : je ne doutais pas que votre vieille amitié, déjà sou-

vent éprouvée, ne vous associât aux chances diverses et aux vicissudes imprévues de la campagne que je viens de faire. Il me tarde de causer avec vous de ce que j'ai vu au delà des mers. Aujourd'hui je n'ai le temps que de vous dire un mot de l'armée qui a été *héroïque* de courage, de persévérance et d'intelligence dans toutes les circonstances.

Les chefs de corps et quelques généraux ont été *bien beaux*; mais je vous dirai dans le tuyau de l'oreille la *vérité* sur le drame sanglant et souvent glorieux auquel j'ai assisté. Attendez jusque-là, même après avoir lu les correspondances officielles ou non, pour le juger.

A bientôt donc, mon cher ami ; jusque-là :

Suivez le cours de votre gloire :
Vos noms chers à l'humanité
Iront au temple de Mémoire
Portés par l'immortalité!

Amen. Mille amitiés.

F. P.

C

A MADAME ADÉLAÏDE

Lazaret de Marseille, 31 mai 1840.

Je viens encore de recevoir de vous, ma chère tante, une lettre du 28 dont je suis bien reconnais-

sant. Il me tarde de pouvoir vous remercier moi-même de toutes les preuves de bonté et de tendresse que vous m'avez données durant mon absence, et de vous dire combien je suis touché de ce que vous avez témoigné à Hélène durant ces temps qui, de toutes manières, ont été durs pour elle. Le 9 juin, je serai enfin rentré au bercail, et je pense avec une bien grande joie à ce moment.

Je ramène Aumale sain et sauf et s'étant admirablement conduit; ma satisfaction serait sans mélange, si ce malheureux Munster[1] n'était pas de nouveau tombé dans le plus grand danger, la veille de notre départ d'Alger, où nous l'avons laissé.

Marbot va très bien; lorsque j'ai quitté Alger, Rumigny était en convalescence; Dampierre n'avait pas quitté son service; Grobon était toujours extrêmement souffrant, mais cependant sans donner d'inquiétudes réelles. Voilà pour les généraux et gens de connaissance,

Mais ce qui me rend bien joyeux, c'est d'apprendre chaque jour que le Roi, que la Reine, que vous et toute la famille soyez aussi complètement bien. Quelque préparé que l'on soit (et je l'étais beaucoup) aux angoisses des absences du genre de celles que je viens de faire, les affreuses inquiétudes auxquelles on est soumis dépassent de beaucoup tout ce que l'on a prévu de souffrances en

1. Le capitaine d'artillerie Munster, aide de camp du Prince, blessé mortellement pendant la campagne.

s'engageant dans ces épreuves. Mais *All's well that ends well*, et maintenant je ne veux plus songer qu'au bonheur de me retrouver au milieu de tous les miens.

Je regrette bien d'apprendre que cette pauvre madame de Montjoye ait été aussi souffrante, et je vous serais bien obligé, ma chère tante, de lui dire combien j'espère la trouver rétablie à mon arrivée.

Adieu, ma chère tante, veuillez agréer de nouveau tous mes hommages et toute ma reconnaissance pour vos soins dont je suis bien profondément touché. Et à bientôt donc.

F. O.

CI

A LA COMTESSE LALAING D'AUDENARDE

Lazaret de Marseille, 1er juin 1840.

. . . . . .

Il me tarde de vous serrer la main dès mon retour, car je sais que votre amitié vraie, simple et sûre, sur laquelle j'ai appris à compter et à laquelle j'attache tant de prix, se sera associée aux diverses vicissitudes du pèlerinage que je viens d'accomplir à la poursuite d'une parole que je rapporte, je crois,

complètement dégagée, du moins ma conscience me le dit.

J'ai eu M. de Beaulieu dans ma division et j'en ai été très satisfait; zèle constant et jamais bruyant, homme brillant, intelligence de son métier, bons rapports avec ses chefs et ses inférieurs, cet officier réunit une foule de qualités qui me l'ont fait apprécier. Je l'ai proposé pour la décoration, mais je n'ai pu, dans l'artillerie, lui donner que le numéro 3, et il n'y en a eu que deux de maintenus sur les propositions envoyées à Paris. Dans ma conscience, ces deux militaires étaient plus méritants encore, et j'ai dû équitablement les classer avant. C'était un vieux lieutenant qui avait un grand nombre de campagnes, et un pauvre soldat qui déjà avait été plusieurs fois blessé, avait fait des actions d'éclat, et qui reçut encore sous mes yeux une grave blessure. Je ne vous donne ces détails que pour vous prouver tout l'intérêt que j'ai apporté à faire valoir les titres de M. de Beaulieu, mais je n'ai pu m'écarter des règles de rigoureuse justice, que je pense donner à mes demandes de récompenses. Si je peux obtenir plus qu'on ne m'a promis, je n'oublierai pas votre protégé qui est devenu le mien, et, s'il y a une croix de plus, elle sera pour lui. J'y ferai tout mon possible, et tout de suite, et même chaque fois que l'occasion se présentera.

Adieu, donnez-moi de vos nouvelles; j'y tiens extrêmement, car tout ce qui vous touche est senti

par attachement profond et à toute épreuve que vous retrouverez toujours en moi.

F. O.

CII

AU GÉNÉRAL SCHRAMM

Tuileries, 29 juillet 1840.

Je veux vous annoncer moi-même, mon cher général, que le président du conseil vient de me promettre enfin de présenter à la signature du Roi l'ordonnance qui vous conférera le grand cordon que vous avez déjà plus d'une fois gagné sur le champ de bataille et que vous ne porterez aujourd'hui que teint du sang que vous venez de verser encore une fois pour la France [1]. Vous connaissez trop, mon cher général, tous les sentiments que je vous porte pour ne pas être certain de la joie bien vive que j'éprouve de voir récompenser par le Roi des services constants et distingués du général qui déjà, dans plus d'une occasion, fut et mon cama-

1. Le général Schramm avait été blessé le 15 juin précédent, dans une affaire d'arrière-garde, en repassant le col de Mouzaïa.

rade et mon compagnon d'armes. Je regarde que c'est une faveur personnelle qui m'a été accordée, et j'éprouve le besoin de vous l'exprimer dans toute l'expansion de ma satisfaction.

Je me suis associé de tout mon cœur aux nouveaux succès de l'armée d'Afrique auxquels vous avez pris tant de part. Pendant que le maréchal Valée luttait glorieusement contre les Arabes, nous combattions ici pour la cause de la vérité et pour les intérêts bien entendus de la France. Nous avons aussi vaincu la résistance qui nous était opposée.

Je me consacre tout entier à plaider la cause de tous les braves pour lesquels le maréchal a sollicité des récompenses. Cette cause est juste, elle est belle, je me regarde comme indissolublement lié aux intérêts de l'armée d'Afrique, et je n'épargnerai aucun effort pour la faire triompher. J'espère réussir, *rien ne me rebutera* ni ne me découragera. Je travaillerai pour tous; je sortirai pour cela de ma retraite; je surmonterai tous les dégoûts et soyez certain que je n'oublierai pas votre fidèle de...[1], dont j'apprécie le zèle et les sentiments.

Adieu, mon cher général, je pense bien souvent à l'Afrique que j'aime, à l'armée que j'aime encore plus, et à vous.

F. O.

1. Nom illisible.

CIII

Août 1840 [1].
(Après l'échauffourée de Boulogne.)

Si tu crois à propos de montrer mon billet ci-joint au Roi, je t'y autorise. Je n'envoie pas toutes les pièces, parce que Rémusat me dit qu'il les expédie. Voisin ne mourra pas de ses trois balles [2]. — La scène a été d'un ridicule *fabuleux*!... Que j'en aurais long à te dire! mais je crois mieux de rester ici pour le quart d'heure.

J'ai bien peur que le voyage de Vivien n'ait donné une fausse impulsion à toute l'affaire.

F. O.

J'ai eu peur pour Eu, et vraiment si cette bande de flibustiers s'était jetée sur le Tréport, un jour où le Roi y était, ils pouvaient l'enlever : c'est à faire dresser les cheveux sur la tête!

1. Destinataire inconnu, probablement un des frères du Prince.

2. Le colonel Voisin était un des officiers qui accompagnaient le prince Napoléon.

CIV

A LA REINE

Saint-Cloud, 18 août 1840.
5 heures du soir.

J'avais été déjà cruellement tourmenté, chérissime Majesté, en voyant le temps affreux d'hier, lorsque les deux dépêches télégraphiques de Calais sont encore venues confirmer mes inquiétudes. J'ai bien songé à tout ce que vous avez dû souffrir lorsque vous étiez à Boulogne pendant que le *Véloce* ne pouvait pas y entrer, et il me tarde d'avoir des détails sur ce pénible voyage dont nous ne savons pas encore l'issue[1]. En attendant j'y songe constamment, et, quoique fort peu écriturier de ma nature, surtout maintenant que j'ai mal aux yeux, j'ai pris la plume pour vous dire combien je suis préoccupé et combien j'espère que le retour se sera heureusement effectué *par terre*, au milieu d'un accueil qui puisse faire oublier au Roi tout ce que cette course a dû avoir de désagréable.

1. Le 17 août 1840, le Roi se rendait sur le vapeur le *Véloce* du Tréport à Boulogne. Surpris par le mauvais temps, le navire dut prendre la haute mer et chercher un refuge à Calais. En entrant dans le port il toucha et s'arrêta enfoncé dans l'estacade qui est à l'extrémité de la jetée. Le sauvetage des passagers ne fut pas sans péril.

Ici, l'effet n'a pas été bien bon; l'on trouve l'absence du Roi longue, et le moment peu favorable pour prendre des vacances. Je ne sais rien de nouveau, je vis en dehors de tout, ne voyant en fait de ministres que Thiers, que j'entrevois à peine de loin en loin, au milieu du tourbillon dans lequel il se meut, ou, pour mieux dire, dans lequel il ne se meut pas, car il fait plus de bruit que de besogne; et je suis vraiment alarmé de voir aussi peu de résultat aux mesures prescrites pour mettre notre état militaire sur un meilleur pied [1]. Je le prêche à outrance sur les fortifications de Paris que je désire avec passion; mais cela ne sera qu'utile et cela peut devenir impopulaire: aussi y crois-je peu de chances.

Adieu, chérissime Majesté, puisse cette course ne pas vous avoir trop agitée! Veuillez présenter mes hommages au Roi, à qui je n'ai rien de particulier à mander, si ce n'est qu'il ferait bien de lire les lettres parties d'Alger le 8 août...

J'espère que le temps va se remettre au beau, chérissime Majesté et que vous pourrez profiter encore de la villégiature. Hélène va assez bien et vous présente ses hommages.

F. O.

1. La France était alors sous le coup de l'émotion produite par la nouvelle du traité du 14 juillet 1840. On sait que pendant près de trois mois la guerre fut imminente.

CV

AU ROI

Saint-Cloud, mercredi 19 août 1840.
4 heures.

Sire,

J'apprends à l'instant les dangers que vous avez courus à bord du *Véloce*, et j'éprouve le besoin d'aller moi-même sur-le-champ vous dire combien Hélène et moi sommes heureux de vous savoir de retour à Eu, consolé, par l'enthousiasme des populations, des contretemps de ce pénible voyage.

Je suivrai d'une heure cette lettre que j'écris au moment où me parviennent les nouvelles d'Eu.

Daignez agréer, Sire, le nouvel hommage de mon bien tendre attachement et de mon respect.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

CVI

A LA REINE DES BELGES

Saint-Cloud, samedi soir, 19 septembre 1840.

Quoique je sois accablé de besogne, ma chère amie, et que je n'aie pas un moment à moi, je ne veux cependant pas me coucher ce soir sans te re-

mercier, du fond du cœur, de l'excellente lettre que j'ai reçue de toi aujourd'hui. J'y ai bien reconnu toute ton affection. Tu sais si j'y réponds par mon attachement à toute épreuve. Grâce à Dieu, mon fils est hors de danger, et Hélène n'a jamais soupçonné la gravité du mal qui, pendant vingt-quatre heures, me paraissait sans remède. Je ne puis penser à ce qui m'a menacé, car un premier malheur, dans l'état où se trouve Hélène, n'eût été que le premier anneau d'une chaîne de catastrophes qui eût bouleversé le bonheur sans mélange que je lui dois.

Je te prie de présenter mes hommages et mes amitiés à ton Roi. Il a agi noblement à Londres en tentant de rapprocher deux pays entre lesquels la malveillance de la Russie et l'aveuglement coupable de lord Palmerston creusent chaque jour un fossé sur lequel il ne sera peut-être pas possible, un jour, de jeter un pont. Je regarde notre situation comme très grave, et je crois qu'il faut nous mettre en mesure à tout événement. Thiers, selon moi, se conduit fort bien, et la vigueur avec laquelle il fait appel aux forces du pays l'absout, à mes yeux, de tous ses péchés passés et même futurs[1].

1. On remarquera combien ce jugement diffère de celui que e duc d'Orléans portait sur le président du conseil un mois auparavant. Dans cet intervalle le Prince avait enfin triomphé des résistances et obtenu l'exécution des mesures qu'il regardait comme nécessaires dans la situation où se trouvait la France. Il venait notamment de faire décider la construction immédiate des fortifications de Paris qu'il considérait depuis longtemps comme la base de tout système de guerre défensive.

Je pioche comme un malheureux pour aider Thiers à l'exécution de son magnifique plan militaire; nous faisons le moins de bruit possible, mais nous faisons de la besogne. Si tu n'es plus Française, tu es toujours pour la cause dont la France porte le drapeau; aussi, à toi, je te dirai que d'ici à trois mois nous serons prêts *à tout événement*. Nous aurons cinq cent mille hommes sous les armes; l'organisation, l'armement et le matériel pour une armée de neuf cent cinquante mille hommes, y compris la garde nationale dont les préfets font déjà toutes les désignations, d'accord avec le ministre de la guerre, toutes nos places fortes remises en état et Paris à couvert. Alors nous serons libres de faire ce qui nous plaira à l'égard de ceux qui font la carte du monde d'après leur passion aveugle et qui rêvent une Europe sans la France.

..... Mon cœur, cruellement froissé dans ma passion pour la France, déborde, et j'aurais besoin de m'épancher auprès de toi qui sens si droit et si bien; mais le temps me manque.

F. O.

Dans un mémoire considérable, malheureusement inachevé, il développait brillamment cette thèse. Les événements de 1840 le trouvèrent donc prêt à coopérer efficacement à la « Défense de la France ». Tel est le titre de l'ouvrage, qui, ses conclusions ayant été en grande partie adoptées, ne lui parut plus devoir être continué.

CVII

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND (NÉE PRINCESSE DE COURLANDE)

Compiègne, 30 septembre 1840.

Le dévouement, comme tous les sentiments du cœur, s'éprouve plus fortement sur la brèche et pendant la lutte qu'au milieu des jouissances et de l'oisiveté...

Vous m'avez trop habitué à compter sur votre intérêt pour que, de mon côté, je ne croie pas que vous vous associerez, de loin comme de près, aux phases du combat où nous sommes si étroitement et si profondément engagés. Votre absence sera longue dans un temps où tout passe excepté le danger et l'attachement. A votre retour, il y aura beaucoup de terrain de gagné ou de perdu, selon que nous recevrons avec inertie un choc inévitable ou que nous irons résolument au-devant pour briser la lime qui finirait par nous ronger si nous continuions à être paralytiques et stériles. Bien qu'à regret, je renonce, madame, à parler avec vous de cette situation à laquelle nos forces et notre énergie sauront être mesurées, et à laquelle un certain danger imprime un caractère de gravité qui a son charme dans ce temps de mesquinerie et d'abaisse-

ment universel. Mais je crois qu'une lettre est un cadre trop insuffisant pour de tels sujets et je me borne à vous prier d'agréer, madame, le nouvel hommage...

CVIII

AU MARÉCHAL SOULT

Saint-Cloud, 1er octobre 1840.

C'est vous qui, le premier, mon cher maréchal, avez proposé l'introduction dans l'armée de corps munis de fusils de précision, et votre rapport de 1833 sur la réserve, en traitant de la création des francs-tireurs a fait faire un grand pas à cette importante question. Ce sont vos idées qui ont servi de bases à la lettre que je viens d'écrire au ministre de la guerre [1], en le remerciant de la mission qu'il m'a confiée et en lui exposant quelles me semblent devoir être les conditions de cette formation nouvelle. C'est là ce qui m'enhardit à vous en adresser une copie, et je serais bien heureux si les développements que j'ai cherché à donner aux principes posés par vous recevaient votre approbation et concordaient avec vos vues.

Désirant vivement ne pas rester oisif au milieu du grand armement qui s'exécute, j'ai sollicité la mis-

1. Le général Despans-Cubières.

sion qui occupe aujourd'hui tous mes instants et dont je suis heureux, car vous savez avec quelle passion j'aime à servir et à m'occuper de mon métier.

J'ai bien regretté, mon cher maréchal, de ne pas avoir eu depuis longtemps le plaisir de vous voir et de causer avec vous : j'aurais bien des choses à vous dire, bien des conseils à demander à l'amitié que vous m'avez toujours témoignée; mais aujourd'hui je ne puis que vous renouveler de tout mon cœur l'assurance des sentiments d'attachement que vous me connaissez pour vous et avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

CIX

A LA REINE DES BELGES

Saint-Cloud, jeudi 15 octobre 1840[1].
8 h. 1/2 du soir.

J'arrive à l'instant à Saint-Cloud, ma bien chère amie, mon premier besoin, en apprenant cette affreuse tentative, ayant été de venir embrasser le Roi si heureusement échappé encore à ce cruel danger. J'apprends que la Reine t'écrit, et, dans la première émotion, œuvre de cette terrible secousse, mon cœur

1. Après l'attentat de Darmès.

se reporte vers toi ma chère Louise, et te dit : La protection qui entoure le Roi a encoré veillé sur lui dans cette circonstance critique ; que l'amertume profonde du moment soit au moins compensée par la confiance de l'avenir !

Cet événement va exercer une influence considérable sur l'état des esprits en France et à l'étranger. J'aurais bien à t'en dire sur ce point, mais je suis tout entier à l'émotion de savoir le Roi sain et sauf. Qui peut souffrir plus que moi dans ces affreux moments ?

Adieu, tout à toi de cœur et d'âme ; il semble que lorsqu'on est ainsi remué, on aime encore plus ceux qui nous sont chers. Présente mes hommages et mes amitiés à ton excellent mari, et embrasse les enfants pour moi. Puissent-ils avoir moins d'épreuves que nous !

F. O.

CX

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND (NÉE PRINCESSE DE COURLANDE)

Saint-Omer, 3 novembre 1840.

. . . . . Chaque jour, en me révélant davantage la vanité de bien des illusions, m'attache plus vivement à ce que je sais être sûr, réel et éprouvé ;

chaque jour aussi, en soumettant à de nouvelles épreuves une vie aussi agitée que la mienne, donne plus de valeur aux seules compensations que (en dehors de l'estime de moi, de mon bonheur domestique et du triomphe de mes croyances) je puisse espérer à l'amertume de ma carrière.

Depuis quelque temps, les chagrins ne m'ont point laissé de repos. Les angoisses sans cesse renaissantes et de tous les instants que commandent la fureur des partis contre le Roi, la santé bien compromise de mon enfant et la situation politique de mon pays, ne m'ont pas quitté un seul instant. Profondément atteint dans mes affections privées et dans mes convictions politiques, menacé dans la source de mon bonheur intérieur, froissé dans mes sentiments pour ma patrie, j'ai eu de mauvais jours à passer, et l'avenir, même le plus prochain, ne me semble pas devoir dissiper mes inquiétudes. Mais la conscience d'avoir rempli tous mes devoirs et la volonté de continuer à les remplir *tous*, en plaçant en première ligne ceux que j'ai à l'égard du Roi, seront pour moi une consolation réelle.

Je vous demanderais pardon, madame, de vous parler avec cet abandon, si je ne m'y sentais autorisé par votre bienveillante amitié. . . . . .

CXI

A LA REINE DES BELGES

Tuileries, 2 heures, 9 novembre 1840.

Je ne t'écris qu'un mot, ma chère Louise, pour te dire qu'Hélène vient d'accoucher heureusement d'un fils qui a été nommé Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres.

On est heureux d'avoir passé ces crises, et je ne puis dire à quel point je me sens soulagé. Hélène n'est pas mal. Tu sais ce que c'est en ce moment.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

F. O.

CXII

AU COMTE BRESSON

Tuileries, 30 décembre 1840.

En faisant mon examen de conscience à la fin de l'année, mon cher comte, je me reproche de n'avoir pas répondu à la lettre que vous m'avez écrite à

l'occasion de la naissance de mon second fils. C'est un remords que je ne veux pas conserver en 1841, et je me hâte de profiter (pour vous remercier de tout mon cœur) du peu qu'il nous reste encore à parcourir de cette triste année 1840, dont les profondes amertumes ont été du moins adoucies, pour moi, par un nouvel accroissement de bonheur domestique. Vous savez combien je compte sur la part que vous prenez à tout ce qui me touche, et la duchesse d'Orléans, qui sait que je vous écris, me charge d'un souvenir pour vous. Sa santé est toujours chancelante; cependant elle supporte l'hiver mieux que je n'osais l'espérer, et mes fréquentes absences de Paris, mes séjours prolongés à Saint-Omer ont du moins l'avantage de lui fournir un prétexte pour se soustraire aux fatigants devoirs et aux très pénibles plaisirs de cette saison.

Je ne reviendrai me fixer à Paris que vers le 1er de mai, où, pour la fête du Roi, le Comte de Paris sera baptisé à Notre-Dame, en même temps que les corps de nouvelle formation recevront leurs drapeaux de la main du Roi. A cette époque, la politique vous permettra-t-elle de venir passer quelque temps auprès de nous? Vous savez le plaisir avec lequel vous serez toujours reçu dans un heureux et paisible intérieur où il est souvent question de vous et où votre nom n'est prononcé qu'avec satisfaction et amitié.

Adieu, mon cher comte, pensez souvent à nous,

comme nous pensons à vous à travers tous les incidents de notre vie agitée et croyez à la nouvelle assurance de mes sentiments d'amitié.

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

CXIII

A LA COMTESSE LALAING D'AUDENARDE

Tuileries, 4 août 1841.

Non certes, ce n'est ni de l'indifférence, ni de l'oubli, ni une distraction, c'est tout simplement un vilain défaut dont je suis bien loin de me corriger, la paresse pour écrire, et qui fait de moi un fort mauvais correspondant. N'allez pas conclure de cela que je suis un mauvais ami. Mon cœur qui n'est pas si inerte que ma plume, me dit le contraire, et, si je n'écris point, du moins je pense bien souvent à Châlons [1], et surtout au moment où ce triste exil ne sera plus pour vous qu'un souvenir et où nous en causerons ensemble à Paris, au coin de votre

1. Le comte Lalaing d'Audenarde commandait comme lieutenant général la 2e division militaire, à Châlons.

feu, comme d'une de ces épreuves dont la mémoire rend le présent moins lourd.

Vous me parlez de la solitude de Châlons : je vous l'envie, car là du moins on est l'abri des gens que l'on ne veut point voir; et dans ce Paris fort vide pour moi maintenant, il n'est guère que des fâcheux. Je pars demain pour Eu avec la duchesse d'Orléans; mon fils aîné se met en route aujourd'hui, le cadet reste à Paris. Ma petite famille va se trouver divisée, ce dont la duchesse d'Orléans ne prend pas facilement son parti. Quant à moi, il me suffit d'avoir près de moi tous les jours celle qui tous les jours m'est plus chère et à qui je dois tant!

Quand j'écris le nom de Châlons, malgré moi je plonge dans le passé et je vois quel chemin les choses, les hommes, le temps et mes sentiments ont parcouru depuis que, dans cette ville, mon bonheur intérieur, le plus grand de tous, celui qui compense l'absence des autres et qui ne dépend de personne, s'est décidé. Quand je m'y reporte je ne reconnais plus l'homme pour qui, il y a quatre ans et demi, à Châlons, tout était incertain et obscur. Aujourd'hui je sais à quoi m'en tenir sur ce qui m'est acquis de bien-être et de satisfaction, et je fais du reste la la part du feu.

Elle est grande, car elle comprend ma carrière, l'avenir de mes enfants et douze heures sur vingt-quatre tous les jours. Mais la lutte ennoblit tout, même ce qui est fort sale, et, avec une ferme et

persévérante résolution et la volonté de ne jamais s'irriter, quoi qu'il advienne, on va bien loin et bien longtemps.

Je ne sais pas combien de jours nous resterons au château d'Eu ; cela dépend, comme tous nos projets, d'une foule de circonstances dont nous devons attendre avec patience la solution. Un projet de traité d'union de douanes avec la Belgique et une visite à Eu du roi des Belges pour traiter cette très épineuse, très incertaine et très *ominous* affaire, sont les incidents qui décideront le plus probablement l'époque de notre retour. A moins que quelque nouvelle levée de boucliers des Toulousains ou quelque acte d'héroïsme des fonctionnaires si prompts à sacrifier... leur gouvernement et leurs devoirs (autrefois on disait : leur vie et leur place) ne nous rappellent plutôt. Mais je n'y crois pas; si mal finie que soit cette affaire, je la crois terminée pour le moment, les parodies ne durant pas longtemps, et je crois que cette burlesque contrefaçon de capitale et des barricades touche à sa fin[1].

J'ai vu le général Durocheret qui part pour Châlons. Si le camp qu'il va y commander et dont

1. Le gouvernement ayant, en vue d'arriver à une répartition plus équitable de l'impôt, prescrit un nouveau recensement des personnes et des matières imposables, cette mesure souleva de nombreux conflits entre l'administration centrale et les municipalités. A Toulouse, en juillet 1841, l'agitation tourna en sédition, et les autorités capitulèrent devant l'émeute. Le gouvernement dut révoquer les fonctionnaires défaillants.

la conception me paraît étrange avait été plus considérable, j'aurais avec bien de l'ardeur saisi une occasion et un prétexte d'aller vous voir. Mais cette réunion de troupes me paraît microscopique, et l'on ne s'expliquerait pas ma visite dans un camp qui ne fera rien, qui ne peut rien faire et où il n'y a rien à donner, surtout que des plaintes à recueillir.

Vous savez sans doute que le général Durocheret est le filleul du Roi, fort bien vu de lui et, dit-on, l'un des mieux placés pour être prochainement lieutenant général, ce dont il est passablement pressé; il sait très bien son métier et peut être utile dans les armées.

La nouvelle du jour est que M. Guizot ajourne toute nomination diplomatique jusqu'après la formation du nouveau ministère anglais, c'est-à-dire à deux mois! Jugez du désappointement de tous les intéressés, grands et petits, obligés de ronger leur frein encore si longtemps et de vivre en suspens pendant soixante et quelques jours! J'en connais qui ont trouvé le moyen de maigrir encore quand ils ont connu la nouvelle.

Mais, à mon sens, le plus malheureux doit être le ministre qui s'est gratuitement infligé deux mois de plus d'obsessions, réclamations, sollicitations, intrigues, etc., au lieu de prendre bravement son parti et d'avoir recours à la grande recette de Louis XIV (toujours de plus en plus vraie), et de faire quelques ingrats et beaucoup de mécontents.

Puisse tout ce gâchis vous paraître moins laid, vu de Châlons que d'ici où nous pataugeons au beau milieu ! La province n'eût-elle que ce privilège-là, il compenserait bien des *avantages* de la capitale !

Je m'arrête : d'abord parce qu'il est peu charitable d'abuser de votre amitié en ne mettant que des images sombres sous vos yeux déjà attristés ; ensuite parce que je ne veux plus que vous me compariez à ces ennuyeuses mécaniques qu'on ne peut pas mettre en train et puis qu'on ne peut plus faire finir, quand une fois elles sont lancées. Donnez-moi, je vous le demande, fréquemment de vos nouvelles ; mon cœur est bien souvent auprès de vous, et ce sont de mauvais jours pour moi que ceux où mon amie la plus sûre et la plus vraie est éloignée de moi et pour une cause si triste. J'espère que votre mère se trouve bien maintenant de l'air de la Champagne, et que le mouvement forcé de l'inspection aura distrait M. d'Audenarde de son affligeant état de santé.

Il faut encore que je vous dise que mon frère Aumale, à peu près guéri, est arrivé à Marseille, où la vue du beau et brave régiment qu'il a commandé devant l'ennemi et qu'il ramène à Paris a produit une grande sensation sur les populations toujours impressionnées par le spectacle des troupes qui ont glorieusement lutté contre l'ennemi et contre la misère. Il revient à cheval, à travers la France, jusqu'ici, à la tête de ce régiment vraiment remarquable qui, pendant six années, a vaillamment combattu en

Afrique, et qui y laisse, avec le souvenir et l'exemple de ce qu'il a fait, les sépultures de *deux mille* officiers ou soldats! Ce sera un souvenir pour toute la vie de mon frère que ce retour triomphal dont je jouis bien profondément.

Adieu. Je vous ai parlé plus de moi que de vous; mais vous le voulez ainsi, et vous savez combien il m'est doux de confier à votre amitié éprouvée tout ce qui me touche. Adieu encore une fois, donnez-moi de vos nouvelles, et ne me punissez pas par où j'ai péché. Soyez généreuse, et n'infligez pas la peine du talion à un très mauvais et très paresseux correspondant, qui veut toujours être un très fidèle et très dévoué ami pour la vie.

F. O.

CXIV

A LA REINE DES BELGES

Saint-Cloud, 7 novembre 1841.

Notre intérieur va toujours de même, et il n'y aura rien de nouveau jusqu'aux Chambres, quoique le radoucissement subit et l'effacement des journaux

hostiles me fasse craindre qu'il ne se brasse dans l'ombre quelque coup fourré dont ils espèrent merveille. Ce que l'on sait et ce que l'on voit est déjà suffisant pour donner à réfléchir.

Quoique l'intérieur dût être la seule préoccupation de tout le monde, jusqu'à ce qu'il soit remis en ordre, le ton est d'en faire très peu d'état et d'être tout feu et flamme sur les affaires d'Espagne. Les furieux de modération rêvent une campagne contre Espartero. On s'attendait aux premières ouvertures qui m'ont été faites, à me voir donner en plein collier dans cette affaire où l'on a besoin de moi, et l'on a été fort désappointé de me trouver contraire à toute guerre en Espagne. On comptait sur mon goût des aventures, mais je n'aime que les aventures amusantes et qui tournent bien, et je ne me soucie pas de celles au bout desquelles il n'y a, dans tous les cas, que des pertes à éprouver et peut-être des regrets.

D'ailleurs, je suis certain que l'on déchantera, et je ne veux pas suivre ceux qui se ménagent d'inutiles reculades en s'avançant au delà de ce que leur courage, ou leurs alliés, ou leurs électeurs leur permettront de soutenir... Il n'y aurait dans une querelle avec le gouvernement espagnol que du gâchis très *cher*, très dangereux pour l'état des partis en France, très stérile pour la France, très fécond pour nos adversaires à qui l'*étranger*, le Français, servirait de point de ralliement négatif, et en tout cela,

un gouvernement à Paris qui n'aurait pas l'énergie d'aller jusqu'au bout tête baissée, sans regarder derrière soi, et qui se retirerait honteusement d'une entreprise étourdiment commencée.

Mais tous ces propos pourfendeurs tomberont bientôt ; je m'en réjouis pour mon pays, car il n'y a rien de bon à faire en Espagne. Cependant si jamais le malheur veut qu'une collision ait lieu sur les Pyrénées, je veux en être, quelle que soit mon opinion sur les inconvénients de la chose, parce que le sentiment du bien et du mal est tellement éteint maintenant qu'au bout de quelque temps on oublie pourquoi vous avez tiré l'épée, et il en reste que vous avez été à votre poste de danger. L'extrême gauche ne préfère-t-elle pas aujourd'hui les militaires qui ont fait la campagne de 1823 à ceux qui, par opinion politique, sont restés au coin de leur feu? Mais je crois que je puis empêcher *the whole concern*, car lorsque je suis dans la position où je me trouve sur cette affaire, je suis très fort et on le sent bien.

F. O.

CXV

Tuileries, 2 janvier 1842[1].

. . . . . .

Les années, qui se suivent et dont le poids se fait sentir pour tous, mais plus particulièrement pour ceux qui vivent beaucoup, les années sont autant de couches qui se superposent sur les sentiments vrais, les fortifient et les consolident; tandis qu'elles écrasent tout ce qui est factice et léger. On se trouve donc encore plus sûr de ses affections ou de ses haines, quand un an de plus leur a servi d'épreuves, et l'on a plus le droit d'y compter et d'en parler.

CXVI

AU GÉNÉRAL ACHARD, A METZ

Tuileries, 9 mai 1842.

Le ministre n'ayant pas cru possible cette année, mon cher général, de distraire de leur commandement les lieutenants généraux commandant les divi-

1. Destinataire inconnu.

sions territoriales pour leur confier des fonctions temporaires dans le corps qui doit opérer sur la Marne, j'ai éprouvé le regret de ne pas vous voir compris dans l'organisation de ce corps où votre expérience, votre vigueur et vos talents eussent été si utiles. Mais les raisons qui m'ont été alléguées pour n'éloigner aucun lieutenant général de son poste m'ont paru concluantes et j'ai dû les adopter. Je vous les dirai verbalement lorsque j'aurai le plaisir de vous voir à Metz dans le courant de juillet pour une tournée d'inspection.

D'ici là, mon cher général, recevez la nouvelle assurance de mes sentiments d'estime et d'attachement. Si *ceci* eût été une affaire de guerre au lieu d'un simulacre, je pense bien que vous savez que je n'eusse pas pris mon parti de votre absence.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

CXVII

A LA COMTESSE LALAING D'AUDENARDE

Plombières, 6 juillet 1842.

Je viens d'installer ici la duchesse d'Orléans, et, avant de repartir pour Paris, je profite des premiers instants de repos que j'aie eus depuis le commence-

ment de mon voyage pour vous remercier, d'abord, de votre bien bonne lettre d'adieu en quittant Paris, et puis ensuite pour vous donner de nos nouvelles.

Je suis fort triste de laisser la duchesse d'Orléans seule, malade, au milieu d'inconnus, en dehors de toutes les routes et de tous les télégraphes, à cent lieues de moi. J'ai tâché de lui organiser toutes choses ici le moins mal possible, mais je sais que rien ne suppléera à mon absence, ni pour elle, ni surtout pour moi. Mais je ne puis interrompre plus longtemps l'inspection que je fais et que j'ai déjà retardée de six jours pour amener ici ma chère malade !

Nous nous rejoindrons à Lunéville le 23 de ce mois, lorsqu'elle interrompra par un petit voyage en Alsace la cure d'eau qui doit être divisée en deux saisons. J'espère auparavant vous avoir revue à Châlons. J'y suis passé l'avant-veille de votre retour et en revenant cette fois à Paris je me serais détourné pour aller vous serrer la main, si je n'avais pas séjourné ici à Plombières un jour de plus, ce qui m'oblige à aller droit à Paris afin d'y arriver avant les élections, pendant lesquelles on ne veut pas, et avec raison, que je sois en route. Mais je compte que le 19, en allant en Lorraine, j'irai vous voir, et, laissez-moi vous le dire sans phrases, ce sera un grand et véritable plaisir pour moi.

Dites-moi si ce jour-là vous convient. Je dois le croire, car malheureusement la triste monotonie des

journées de Châlons ne fournit ni prétexte, ni cause d'occupation ou d'empêchement d'aucun genre.

J'ai encore pensé à vous tout à l'heure en rencontrant madame de N*** que je ne savais pas être arrivée ici. Nous nous promenions à pied le long de je ne sais quelle vallée où il y avait un pavillon lorsque nous voyons de loin une robe rose toute pimpante avec un mantelet des plus coquets. La dame était seule, assise sur un banc, au centre d'un bosquet; à dix pas les lorgnons se braquent de part et d'autre, et tombent aussitôt brusquement dès que la reconnaissance est faite. On se donne ensuite un maintien: madame de N*** se lève sur pied, marche trois pas, fait front et exécute une de ces belles révérences comme on n'en voit plus. Le salut est rendu et chacun s'en va, le plus vite qu'il peut, en sens inverse. Madame de N*** est seule ici en fait de personne de la société; tout le flot n'arrivera qu'après les élections. J'espère qu'il n'envahira pas la duchesse d'Orléans qui a bien besoin de repos.

Vous voyez que je vous parle de nous, parce que je sais que votre cœur est avec nous, comme le mien vous suit, vous suivra et vous aimera toujours. Je finis mon griffonnage, et garde les cancans pour le moment où je vous reverrai.

F. O.

CXVIII

AU COMTE BRESSON

Saint-Dizier, 7 juillet 1842.

Au milieu du tourbillon dans lequel je vis, mon cher comte, depuis que j'ai commencé mon inspection, je n'ai que le temps de vous écrire une ligne, en courant, sur une table d'auberge, pendant une courte halte.

Ce n'est qu'avant-hier à Plombières, où j'ai été installer la duchesse d'Orléans, que j'ai reçu votre bonne et intéressante lettre. *Avant de l'avoir reçue*, j'avais chargé votre cousin de quelques messages pour vous. Je vous répondrai en détail plus tard. D'ici là, mon cher comte, recevez tous mes remerciements et l'assurance de tous les sentiments d'amitié que vous me connaissez pour vous et avec lesquels je suis

Votre affectionné,

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Veuillez présenter mes hommages à madame Bresson.

CXIX

AU COMTE BRESSON

Tuileries, 12 juillet 1842.

C'est à Paris où je suis venu passer quarante-huit heures avant d'aller à Saint-Omer que je reçois, mon cher comte, votre lettre du 7, et j'y réponds à la hâte.

Les manœuvres qui auront lieu cette année en Champagne commenceront le 25 août et finiront le 10 septembre. L'armée partira des rives de la Seine autour de Troyes, où est mon quartier général, et s'arrêtera à Sainte-Menehould où le Roi la passera en revue. Il y aura trente-deux bataillons, soixante-quatre escadrons, douze batteries, etc.; en tout trente-six mille hommes. Cette opération ne peut avoir d'intérêt qu'autant qu'on la suivra dans son ensemble, car l'élément stratégique y tient autant de place que l'élément tactique.

J'ai l'habitude de recevoir les officiers étrangers avec la politesse due à des frères dans le métier des armes. Si le major d'Olberg vient, je lui offrirai un cheval passable, une bonne table et de mauvais logements, vu que nous parcourrons un pays pauvre; mais il aura mon cheval, ma table

et ma maison. Cela dit, je ne fais point d'invitation, mais lorsqu'on vient, je tâche de faire bon accueil. Voilà la réponse pour M. d'Olberg et pour d'autres.

J'ai vu à Luxembourg et à Metz un colonel Kaiser, du 39e, qui m'a paru un officier très remarquable et que je regrette de n'avoir pu connaître davantage. Après le général de Halleben que j'aime beaucoup, c'est un des officiers étrangers pour lesquels je me sens le plus d'attrait.

Excusez, mon cher comte, le décousu de cette lettre écrite au moment presque où je vais monter en voiture. Veuillez présenter mes hommages à madame Bresson, et croyez à l'assurance de tous mes sentiments d'amitié.

F. O.

Vous apprendrez avec plaisir que la duchesse d'Orléans paraît se bien trouver des eaux de Plombières.

TESTAMENT

DU DUC D'ORLÉANS[1]

Si le devoir sacré que je vais remplir doit être le dernier acte d'une carrière sans éclat, mais sans tache, je suis certain que toute ma famille ne verra dans l'expression de mes derniers vœux qu'une manière de plus de lui témoigner l'affection et la reconnaissance dont je suis pénétré, en fournissant à tous les miens, lorsque je ne serai plus au milieu d'eux, le moyen de réaliser quelques-unes des pensées que j'aurai emportées avec moi. Mais avant d'indiquer ces vœux que je ne consigne peut-être pas ici sous la forme légale, sachant qu'entre nous cette précaution est inutile, j'éprouve le besoin de

1. Quoique cette pièce date du 9 avril 1840 (plus de deux ans avant la mort du duc d'Orléans) son caractère spécial l'a fait placer à la fin du volume. Une copie, distraite en 1848, a déjà été imprimée à cette époque et reproduite depuis lors dans diverses publications.

faire agréer ma respectueuse reconnaissance au Roi qui a toujours été si bon pour moi, à la Reine à qui je dois tant, et à ma tante, Madame Adélaïde, qui m'a toujours traité comme un fils.

Quoique je sois certain que toute ma famille, dont je connais l'union indissoluble, fera pour moi ce que j'aurais fait en pareil cas pour chacun de ses membres, et se regardera comme associée intimement à toute mon affection pour ma chère Hélène, cependant j'ose croire qu'en recommandant de nouveau au Roi, à la Reine, à mon frère Nemours, à ma tante et à tous mes frères et sœurs, celle qui m'a rendu si heureux, j'établirai encore un lien de plus entre elle et une famille dont je me flatte qu'elle partagera en tous points les destinées.

J'ai la confiance que, lors même que ses devoirs vis-à-vis des enfants que je lui aurais laissés ne l'enchaîneraient plus au sort de notre famille, le souvenir de celui qui l'a aimée plus que tout au monde l'associerait à toutes les chances diverses de notre avenir et de la cause que nous servons. — Hélène connaît mes idées ardentes et absolues à cet égard, et sait ce que j'aurais à souffrir de la savoir dans un autre camp que celui où sont mes sympathies et où furent mes devoirs.

C'est cette confiance si pleinement justifiée jusqu'à présent par le noble caractère, l'esprit élevé

et la faculté de dévouement d'Hélène, qui me fait désirer qu'elle demeure, sans contestation, exclusivement chargée de l'éducation de nos enfants.

Mais je me hâte d'ajouter que si, par malheur, l'autorité du Roi ne pouvait veiller sur mon fils jusqu'à sa majorité, Hélène devrait empêcher que son nom fût prononcé pour la régence, et désavouer hautement toute tentative qui se couvrirait de ce dangereux prétexte pour enlever la régence à mon frère Nemours, ou à son défaut à l'aîné de mes frères. En laissant, comme c'est son devoir et son intérêt, tous les soins du gouvernement à des mains viriles et habituées à manier l'épée, Hélène se dévouerait tout entière à l'éducation de nos enfants, comme elle s'est dévouée à moi.

C'est une grande et difficile tâche que de préparer le Comte de Paris à la destinée qui l'attend, car personne ne peut savoir dès à présent ce que sera cet enfant, lorsqu'il s'agira de reconstruire sur de nouvelles bases une société qui ne repose aujourd'hui que sur les débris mal assortis et chaque jour mutilés de ses organisations précédentes. Mais que le Comte de Paris soit un de ces instruments brisés avant qu'ils n'aient servi, ou qu'il devienne l'un des ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit encore que de bien loin à travers de

grands obstacles et peut-être des flots de sang; qu'il soit roi ou qu'il demeure défenseur obscur et méconnu d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faut qu'il soit avant tout un homme de son temps et de sa nation : qu'il soit catholique et serviteur passionné, exclusif de la France et de la Révolution.

Je suis certain que, tout en restant personnellement fidèle à ses convictions religieuses, Hélène élèvera scrupuleusement nos enfants dans la religion de leurs pères, dans cette religion catholique qui fut de tout temps celle que la France a professée et défendue, et dont le principe est si parfaitement d'accord avec les idées sociales nouvelles au triomphe desquelles mon fils doit se consacrer.

Sans vouloir ni pouvoir tracer d'avance un plan d'éducation pour mon fils, j'indiquerai ici quelques points principaux dans la route qu'il suivra.

Je tiens à ce qu'il commence de bonne heure l'étude des langues étrangères; plus tard celle de l'histoire, qu'il faudra lui faire scrupuleusement approfondir. Les talents d'agrément ne devront l'occuper que très accessoirement, surtout pendant qu'il partagera l'éducation publique de ses contemporains. — J'espère que d'ici là une réforme sérieuse de l'enseignement universitaire l'aura mis plus en harmonie avec les besoins de la société; mais, quoi qu'il

en soit, je demande formellement que mon fils soit soumis à cette épreuve de l'instruction publique qui peut seule, dans un siècle où il n'y a d'autre hiérarchie possible que celle de l'intelligence et de l'énergie, assurer en lui le développement complet de ces deux facultés. Je désire même, sans vouloir faire entrer mon fils à l'École polytechnique, qu'il subisse l'examen public d'admission à cette école.

Lorsqu'il commencera sa carrière et ses travaux militaires, que ses premiers services soient dans l'infanterie, dans cette arme nationale des Français depuis tant de siècles, et dans les rangs de laquelle le peuple tout entier devra entrer le jour où l'on tentera d'exécuter contre la France, contre ses idées et sa dynastie, la sentence depuis longtemps rendue contre ces illustres contumaces.

Mais ce que je recommande surtout à ma chère Hélène, ce pourquoi j'ose compter aussi beaucoup sur la Reine, c'est la direction morale à donner à l'éducation de mon fils; ce sont les impressions qu'il ne trouvera ni dans les livres, ni dans les leçons de ses maîtres, et qu'on ne saurait lui donner de trop bonne heure. — Hélène sait que ma foi politique m'est encore plus chère que mon drapeau religieux, mes convictions étant après mes affections ce que j'ai de plus précieux au

monde; je tiens à les léguer à mon fils, non par le sot orgueil de me croire infaillible, mais par un sentiment profond et raisonné de fidélité.

C'est d'ailleurs le seul héritage que je puisse laisser à mon fils, n'ayant à lui transmettre ni fortune, ni un nom que je me suis fait, ni une épée dont je me suis servi. Mais je lui léguerai mieux que cela; je lui laisserai ce qui doit le plus tenter une âme élevée : de grands devoirs à remplir, et d'immenses obstacles à surmonter pour les accomplir. — En lui léguant la défense d'un pays et d'un principe menacés, je dois lui léguer en même temps ma foi dans leur bon droit et leur triomphe final. — Que ces pensées et ce dévouement morts en moi sans avoir été appliqués, germent dans le cœur de mon fils; que, dans son affection pour la France, à laquelle il doit tout, il sache être toujours son complice et jamais son gardien; qu'il ne pense à ses aïeux que pour sentir combien la grandeur de sa race ajoute encore à l'étendue de ses devoirs; qu'il apprenne qu'il n'est de la première famille du monde que pour être fier et digne de tenir un jour dans ses mains les destinées de la cause la plus belle qui, depuis le christianisme, ait été plaidée devant le genre humain; qu'il soit l'apôtre de cette cause et au besoin son martyr.

Voilà ce qu'Hélène répétera à mon second fils,

si c'est un fils auquel elle doit bientôt donner le jour[1]. S'il en est ainsi, sans exprimer ici un vœu arrêté, je dois dire que j'ai quelquefois songé à donner à cet enfant les noms de Robert-Philippe et à prier le roi de lui accorder le titre de Prince d'Alger. Si, au contraire, je devenais père d'une fille, je désire qu'elle porte les noms de Marie-Amélie-Auguste-Hélène, et que le jour de sa naissance, elle reçoive le livre d'heures que j'ai fait faire et auquel il n'y aurait qu'à ajouter ses armes dans les écussons.

J'arrive maintenant à la disposition de ce qui m'appartient. Je n'ai ni dettes, ni économies, ne possédant que ma dotation qui est viagère. Je n'ai point de fortune à laisser à mes enfants. Les seules valeurs dont je puisse disposer sont des objets mobiliers ; je laisserai tous mes tableaux, armes et objets d'art au Comte de Paris, sauf les exceptions indiquées dans cet écrit. Si, après avoir liquidé mes comptes, il se trouvait quelque boni dans ma caisse, je désire que cette somme, quelle qu'elle soit, soit employée à acheter une rente à Hélène ; je sais qu'elle me tiendra compte, non de la valeur, mais de l'intention. S'il devenait nécessaire de vendre une partie de mes chevaux ou de mes voitures, le produit de

1. Le duc de Chartres.

cette vente serait également ajouté au capital que je voudrais laisser à ma chère Hélène.

Quant au haras de Meudon, dont le Roi m'avait donné la jouissance, il serait désirable que cet établissement vraiment beau et utile pût être conservé; et la meilleure manière me paraîtrait être que le Roi, en prenant la moyenne des dépenses des six dernières années, affectât une subvention annuelle à l'entretien du haras en en confiant la gestion à mon frère Nemours. Il s'y entend fort bien, administre avec beaucoup d'ordre, et je lui conseillerais de garder comme directeur du haras M. de Cambis, qui a toutes les traditions et qui s'est occupé avec succès de cet établissement qu'il ne faut pas laisser périr. Comme j'y ai fait de grandes dépenses, que j'ai renouvelé la presque totalité des chevaux, peut-être serait-il juste que la nouvelle administration payât à ma succession une somme pour la plus-value; cette somme devrait, comme tout ce que j'aurais d'argent comptant, s'ajouter au capital que je voudrais laisser à Hélène.

L'état de ma fortune ne me permettant point de faire des pensions aux personnes qui m'ont été attachées, je ne saurais trop les recommander au Roi, à la Reine et à toute ma famille, pour que leur avenir ne souffre pas de mon absence d'au milieu d'elles. Je compte d'ailleurs qu'Hélène fera tout ce

qui dépendra d'elle pour en conserver le plus possible autour de mon fils ; il ne peut avoir d'amis plus éprouvés que les officiers qui m'ont été attachés et M. de Boismilon qui m'a élevé. Quoique je désire qu'un souvenir de moi soit donné à chacun d'eux, c'est-à-dire au général Baudrand, au général Marbot, au colonel Gérard, à MM. de Monguyon, de Chabaud-Latour, d'Elchingen, Bertin de Vaux, Munster[1], Pasquier, de Cambis, de Boismilon, je recommanderai cependant particulièrement à ma famille MM. de Chabaud-Latour et d'Elchingen comme étant (parmi les hommes auxquels j'ai de grandes obligations et auxquels je tiens à exprimer ici ma reconnaissance) ceux avec qui je suis le plus étroitement lié. Je ne puis du reste indiquer ce qu'il y a à faire pour chacun d'eux, mais je m'en rapporte entièrement au cœur de tous les miens pour récompenser les dévouements dont chacun de nous a pu apprécier la sincérité et la constance. Je recommande aussi Holder et Escoyer qui m'ont servi fidèlement en toute circonstance, et Holder surtout, avec un courageux attachement.

Si je n'avais pas écrit aussi à la hâte cette note que je n'aurai pas le temps de recopier, j'aurais dû,

1. Mort en 1840.

avant de parler de qui que ce soit, dire que, n'osant rien laisser au Roi ni à la Reine, je les prie de choisir dans tout ce qui m'aura appartenu, sans exception même des objets auxquels j'aurais donné une autre destination, le souvenir de moi qui leur plaira le plus; je serai heureux qu'ils veuillent bien le garder.

Quant à tous les autres membres de ma famille à qui j'éprouve le besoin de léguer un gage quelconque de mon dévouement sans bornes pour eux, je charge Hélène de désigner dans ce qui m'aura appartenu, ce qui pourra convenir à chacun d'eux et je ne les nommerai ici que pour leur dire adieu du fond du cœur et leur répéter encore combien leur destinée m'est chère.

Je commence par Nemours parce qu'il sera le chef de la jeune famille; je l'ai aimé encore plus qu'on aime un frère : c'est avec la confiance que m'inspire son loyal caractère que je le vois chargé d'un avenir aussi grand que celui qui s'ouvre devant lui, et je sais qu'il justifiera la devise : *Uno avulso non deficit alter*. — Je remercie encore ma tante de toutes ses bontés et de son affection pour moi, et je ne doute pas qu'elle ne les reporte sur Hélène et sur nos enfants. — Je dis adieu à ma sœur Louise, qui a toujours été une amie si tendre et si sûre pour moi, et je lègue à son fils Philippe,

mon filleul, le petit monument que m'a sculpté Triquety; — à ma sœur Clémentine, si digne d'être heureuse et qui retrouvera dans nos frères l'appui qu'elle eût eu en moi; — à mon frère Joinville, à qui je recommande de joindre de l'aplomb et de l'esprit de travail et de conduite aux nobles qualités qui me l'ont rendu si cher; — à mon frère Aumale qui, s'il développe par des travaux sérieux et élevés tout ce dont il a le germe en lui, pourra rendre de bien grands services à la France; — à mon frère Montpensier qui doit aussi se « rendre utile » au service commun de la famille; — à mon beau-frère le roi des Belges dont le conseil et l'amitié m'ont été précieux; — à mon beau-frère le duc de Wurtemberg que j'aime pour le bonheur qu'il a donné à ma sœur Marie [1], et à cette occasion je dirai que je tiens à la continuation de la pension que je faisais à mon beau-frère et à mon neveu Philippe de Wurtemberg. — Je le demande à Hélène. — Je dis adieu à l'excellente grande-duchesse [2] que j'aime beaucoup, et je laisse à Hélène le soin de dire si j'ai répondu à la

1. Morte, comme on l'a vu plus haut, le 2 janvier 1839.

2. La grande-duchesse de Mecklembourg qui avait élevé la duchesse d'Orléans, sa belle-fille, avec le dévouement et la tendresse d'une mère.

confiance qu'elle m'a témoignée en me donnant sa fille.

Je demande à toute la famille, si la grande-duchesse désirait s'établir en France auprès d'Hélène, de l'adopter comme une des nôtres. Si la princesse Victoire[1] est au milieu de la famille, comme je le souhaite pour le bonheur de mon frère chéri, je lui dis aussi adieu, et je désire que le premier enfant de cette union que j'ai tant désirée reçoive d'Hélène une marque de l'affection que je lui aurais portée.

Je recommande à tous mes frères et sœurs de tout se sacrifier mutuellement à la conservation de l'union étroite qui règne entre nous, et que j'aurais tant cherchée à maintenir. Que tout soit commun entre eux, bourse, genre de vie, plaisirs, peines, pensées et émotions de tout genre ; qu'ils ne soient que les différents membres d'un même corps animé par une seule âme ; que leur principe soit : « Tous pour un, un pour tous » ; et qu'ils ne songent plus désormais à moi que pour remplacer ce que la famillle aura perdu de force, en ajoutant à leur valeur individuelle par leur travail et leur honorable conduite.

Après les membres de ma famille que je viens de nommer, les personnes qui ont contribué au mariage qui a fait le bonheur de ma vie, sont celles à qui je

1. La duchesse de Nemours.

dois le plus. Je ne sais si j'ose prononcer ici le nom du roi[1], à qui je suis personnellement attaché; Hélène jugera ce qui sera convenable, mais je nommerai MM. le prince de Wittgenstein, de Schilden, de Rantzau; mesdames de Bassewitz et Bontems; M. Thiers qui a entamé la négociation; le comte Bresson que je regarde comme un ami éclairé, le duc de Broglie qui a pris aussi part à cette affaire, et le comte Molé qui l'a conclue. Comme c'est lui qui m'a marié; qui a reçu mon fils aîné à sa naissance; comme il a rattaché à mon mariage le grand acte de l'amnistie, ce premier pas vers la fusion de tous les Français par l'oubli du passé et un intérêt commun dans l'avenir, je veux lui léguer un témoignage spécial de mes sentiments et je le prie d'accepter les deux tableaux de *Mignon*, de mon ami M. Scheffer, qui sont parmi ceux de ma galerie que j'aime le mieux.

Je désire qu'Hélène donne un souvenir de moi à M. Scheffer, au général Aupick, à MM. Guilhem, Leroy, Bocher, à M. et madame de Flahault, au duc de Coigny, à M. Asseline qui m'a rendu de grands et réels services et qui sera utile à mon fils, et à madame d'Audenarde qui, depuis onze ans, a été pour moi une amie vraie, et qui m'a toujours donné

1. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III. Il mourut au mois de juin 1840.

les meilleurs conseils. Si, dans cet écrit rédigé à la hâte, j'oubliais quelques personnes auxquelles j'eusse voulu laisser un souvenir, Hélène, qui connaît toutes mes relations d'amitié, suppléerait à cette omission. Je serais bien aise que le maréchal Soult, qui a toujours été si bien pour moi, et que les maréchaux Gérard, Clauzel et Valée, sous les ordres desquels j'ai eu l'honneur de servir, voulussent bien accepter un souvenir de moi. Je désire que toutes les notes et les mémoires que j'ai rédigés soient, autant que possible, brûlés et détruits.

Enfin, puisqu'il faut arriver à dire un mot de moi, je désire que mon enterrement ait lieu sans pompe : j'ai évité pendant ma vie, autant que je l'ai pu, les comédies, et je ne voudrais ni ennuyer le monde après ma mort, ni surtout faire servir mon cadavre à une mascarade posthume dont le seul résultat serait de faire bâiller les indifférents et amuser les oisifs. Mes vrais amis sauront bien où me trouver.

La dernière ligne de cet écrit sera pour demander pardon aux personnes que j'aurais pu offenser, et pour dire encore adieu à ma famille à laquelle je lègue mon esprit d'union, trésor précieux qui les mènera loin s'ils savent s'en servir, pour exprimer mes vœux ardents pour le triomphe de la

cause française dans le monde, et mon dernier mot sera pour mes enfants et pour ma chère Hélène.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Toulon (Var), le neuf avril mil huit cent quarante.

J'ai omis, dans la précipitation avec laquelle j'ai rédigé, à Toulon, ma note du 9 avril 1840, d'y indiquer que je désirais laisser un souvenir aux duchesses de Massa et de Talleyrand, à M. Guérard, et un objet d'art ou une arme à mon filleul, le fils de lady Seymour.

FERDINAND-PHILIPPE D'ORLÉANS.

Alger, le treize avril mil huit cent quarante

TABLE

PRÉFACE. I
AVANT-PROPOS IX

1825.

I. — A Alfred de Musset . . . . . Juillet. . . . 1

1826.

II. — A Alfred de Musset . . . . . 8 juin . . . 2
III. — A M. Ferdinand Leroy. . . . . 13 juillet. . . 5
IV. — A Afred de Musset. . . . . 14 septembre. 7

1828.

V. — A madame Graham . . . . . 27 juin. . . . 10
VI. — A M. Ferdinand Leroy. . . . . 2 septembre. 11

1829.

VII. — A Madame Adélaïde . . . . . 30 août . . . 12
VIII. — Au colonel Marbot. . . . . 17 septembre. 13

IX. — A M. Eugène de Laborderie . . . 24 septembre. 14
X. — A Madame Adélaïde . . . . . 7 octobre . . 15

1830.

X . — A Madame Adélaïde . . . . . 24 juillet. . . 16
XII. — A la Reine . . . . . 1er août . . . 17
XIII. — A Madame Adélaïde . . . . . 13 novembre. 18

1831.

XIV. — Au comte Alexis de Saint-Priest. 29 avril . . . 20
XV. — Au même . . . . . 8 mai. . . . 21
XVI. — Au général Marbot . . . . . 14 juin . . . 24
XVII. — A Madame Adélaïde . . . . . 19 juin . . . 28
XVIII. — Au général Marbot . . . . . 24 juin . . . 30
XIX. — Au comte Alexis de Saint-Priest. . 27 juin . . . 38
XX. — A Madame Adélaïde . . . . . 19 août . . . 41
XXI. Au maréchal Soult . . . . . 9 septembre. 43
XXII. — A M. Ferdinand Leroy. . . . . 23 octobre . . 47
XXIII. — A Madame Adélaïde. . . . . 27 octobre . . 48
XXIV. — Au Roi. . . . . 1er décembre . 52
XXV. — A Madame Adélaïde . . . . . 2 décembre . 54

1832.

XXVI. — Au maréchal Soult . . . . . 2 juin. . . . 55
XXVII. — A Madame Adélaïde . . . . . 21 juin . . . 58
XXVIII. — A la même . . . . . 26 juin . . . 59
XXIX. — Au maréchal Soult. . . . . 16 juillet. . . 62
XXX. — Au colonel Pozac . . . . . 20 septembre. 64
XXXI. — A Madame Adélaïde . . . . . 23 septembre. 67
XXXII. — Au maréchal Gérard. . . . . 16 novembre. 68
XXIII. — A Madame Adélaïde . . . . . 24 novembre. 70
XXIV. — Au maréchal Gérard. . . . . Fin novembre. 72
XXXV. — A la Reine . . . . . 1er décembre. 73

XXXVI. — A la même . . . . . décembre. 90
XXXVII. — A la même . . . . . 8 décembre. 92
XXXVIII. — Au comte Alexis de Saint-Priest . 16 décembre. 106
XXXIX. — A la Reine . . . . . 25 décembre. 107

1833.

XL. — Au maréchal Soult. . . . . 17 juillet. . . 117
XLI. — A Madame Adélaïde . . . . . 28 août . . . 119
XLII. — Au comte Alexis de Saint-Priest . 15 septembre. 121

1834.

XLIII. — A la Reine de Belges. . . . . 21 avril . . . 123
XLIV. — A la même . . . . . 18 mai. . . . 130
XLV. — A la même 131
XLVI. — Au comte Alexis de Saint-Priest . 24 mai. . . . 132
XLVII. — A la Reine des Belges. . . . . 2 juin. . . . 136
XLVIII. — Au maréchal Soult. . . . . 18 août . . . 137
XLIX. — Au même. . . . . 10 septembre. 139
L. — Au même. . . . . 26 novembre. 141

1835.

LI. — A la Reine des Belges . . . . . 17 mars . . . 147
LII. — A la même . . . . . 29 mai. . . . 148
LIII. — A Madame Adélaïde . . . . . Juin. 150
LIV. — A la Reine des Belges. . . . . 28 juillet. . . 153
LV. — A la duchesse de Talleyrand (née princesse de Courlande) . . . 28 juillet. . . 152
LVI. — A la Reine des Belges . . . . . Août. 157
LVII. — A la duchesse de Talleyrand (née princesse de Courlande) . . . 25 août . . . 163
LVIII. — Au prince de Joinville. . . . . Novembre . . 164
LIX. — A Madame Adélaïde. . . . . 15 novembre. 168
LX. — A la comtesse Lalaing d'Audenarde 19 décembre. 169

1836.

LXI. — Au comte Alexis de Saint-Priest . 18 mars . . . 172
LXII. — Au maréchal Soult. . . . . 29 avril . . . 176
LXIII. — A Madame Adélaïde . . . . . 28 juin . . . 177
LXIV. — A la duchesse de Talleyrand (née princesse de Courlande) . . . Juillet. . . . 178
LXV. — Au général Schramm . . . . . 8 septembre . 180
LXVI. — Au même. . . . . 21 septembre. 181

1837.

LXVII. — A Alfred de Musset . . . . . 1er janvier . . 182
LXVIII. — A la Reine des Belges. . . . . 2 mars . . . 183
LXIX. — A un destinataire inconnu . . . . 2 juin. . . . 184
LXX. — A M. de Chabaud-Latour. . . . . 31 juillet. . . 185
LXXI. — Au comte de Saint-Aulaire. . . . 12 août . . . 187
LXXII. — A M. de Chabaud-Latour. . . . . 22 août . . . 190
LXXIII. — A la Reine des Belges. . . . . 24 août . . . 196
LXXIV. — Au général Damrémont . . . . . 31 août . . . 198
LXXV. — Au Roi . . . . . 31 août . . . 206

1838.

LXXVI. — A M. Achille Guilhem . . . . . 26 janvier . . 208
LXXVII. — A la Reine des Belges. . . . . 24 août . . . 209
LXXVIII. — A la duchesse de Talleyrand (née princesse de Courlande) . . . Août . . . 210

1839.

LXXIX. — Au maréchal Valée . . . . . 6 janvier . . 211
LXXX. — A la duchesse de Talleyrand. . . 29 janvier . . 214
LXXXI. — A la Reine . . . . . 25 avril . . . 215

LXXXII. — Au comte Alexis de Saint-Priest . 6 juillet. . . 216
LXXXIII. — Au comte Duchatel . . . . . 15 juillet. . . 219
LXXXIV. — Au comte Bresson . . . . . 1er août . . . 221
LXXXV. — Au baron Sers. . . . . 4 août . . . 224
LXXXVI. — Au comte Duchatel . . . . . 17 août . . . 227
LXXXVII. — A Madame Adélaïde . . . . . 19 août . . . 229
LXXXVIII. — Au maréchal Soult. . . . . Août. 232
LXXXIX. — Au comte Duchatel . . . . . 31 août . . . 234
XC. — Au maréchal Soult. . . . . 17 septembre. 237
XCI. — A la Reine des Belges . . . . . 18 septembre. 241
XCII. — Au maréchal Soult. . . . . 13 novembre . 244
XCIII. — A la comtesse Lalaing d'Audenarde Novembre . . 249
XCIV. — Au Roi . . . . . 20 novembre . 253
XCV. — Au général Schneider . . . . . 27 décembre . 260

1840.

XCVI. — Au prince de Joinville 268
XCVII. — A la Reine des Belges . . . . . 2 avril . . . 271
XCVIII. — A Madame Adélaïde . . . . . 17 avril . . . 272
XCIX. — A M. Achille Guilhem . . . . . 30 mai. . . . 273
C. — A Madame Adélaïde . . . . . 31 mai. . . . 274
CI. — A la comtesse Lalaing d'Audenarde. 1er juin . . . 276
CII. — Au général Schramm. . . . . 29 juillet. . . 278
CIII. — A un destinataire inconnu . . . . Août. 280
CIV. — A la Reine . . . . . 18 août . . . 281
CV. — Au Roi. . . . . 19 août . . . 283
CVI. — A la Reine des Belges . . . . . 19 septembre. 283
CVII. — A la duchesse de Talleyrand (née princesse de Courlande) . . . 30 septembre. 286
CVIII. — Au maréchal Soult. . . . . 1er octobre . . 287
CIX. — A la Reine des Belges . . . . . 15 octobre . . 288
CX. — A la duchesse de Talleyrand (née princesse de Courlande) . . . 3 novembre. 289
CXI. — A la Reine des Belges . . . . . 9 novembre. 291
CXII — Au comte Bresson. . . . . 30 décembre . 291

1841.

CXIII. — A la comtesse Lalaing d'Audenarde. 4 août . . . 293
CXIV. — A la Reine des Belges. . . . . 7 novembre. 298

1842.

CXV. — A un destinataire inconnu . . . . 2 janvier . . 301
CXVI. — Au général Achard, à Metz. . . . 9 mai. . . . 301
CXVII. — A la comtesse Lalaing d'Audenarde. 6 juillet. . . 302
CXVIII. — Au comte Bresson. . . . . 7 juillet. . . 305
CXIX. — Au même. . . . . 12 juillet. . . 306

TESTAMENT DU DUC D'ORLÉANS 309

CORRESPONDANTS

AU ROI

1er décembre 1831 52
31 août 1837 206
20 novembre 1839 253
19 août 1840 283

A LA REINE

1er août 1830 17
1er décembre 1832 73
5 décembre 1832 90
8 décembre 1832 92
25 décembre 1832 107
25 avril 1839 215
18 août 1840 281

A MADAME ADÉLAÏDE

30 août 1829 12

7 octobre 1829 15
24 juillet 1830 16
13 novembre 1830 18
19 juin 1831 28
19 août 1831 41
27 octobre 1831 48
2 décembre 1831 54
21 juin 1832 58
26 juin 1832 59
23 septembre 1832 67
24 novembre 1832 70
28 août 1833 119
Juin 1835 150
15 novembre 1835 168
28 juin 1836 177
19 août 1839 229
17 avril 1840 272
31 mai 1840 274

A LA REINE DES BELGES

21 avril 1834 123
18 mai 1834 130
? 1834 131
2 juin 1834 135
17 mars 1835 147
29 mai 1835 148
28 juillet 1835 152
Août 1835 157
2 mars 1837 183
24 août 1837 196
24 août 1838 209
18 septembre 1839 241
2 avril 1840 271
19 septembre 1840 283

15 octobre 1840 288
9 novembre 1840 291
7 novembre 1841 298

AU PRINCE DE JOINVILLE

Novembre 1835 164
Commencement de 1840 268

A ALFRED DE MUSSET

Juillet 1825 1
8 juin 1826 2
14 septembre 1826 7
1er janvier 1827 182

A M. FERDINAND LEROY

13 juillet 1826 5
2 septembre 1828 11
23 octobre 1831 47

A MADAME GRAHAM

27 juin 1828 10

AU GÉNÉRAL MARBOT

17 septembre 1829 13
14 juin 1831 24
24 juin 1831 30

A M. EUGÈNE DE LABORDERIE

24 septembre 1829. 14

AU COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST

29 avril 1831 20
8 mai 1831. 21
27 juin 1831. 38
16 décembre 1832 106
15 septembre 1833. 121
24 mai 1834. 132
18 mars 1836 172
6 juillet 1839. 216

AU MARÉCHAL SOULT

9 septembre 1831. 43
2 juin 1832. 55
16 juillet 1832. 62
17 juillet 1833. 117
18 août 1834 136
10 septembre 1834. 139
26 novembre 1834 141
29 avril 1836 176
Fin août 1839. 232
17 septembre 1839. 237
13 novembre 1839. 244
1er octobre 1840. 287

AU COLONEL POZAC

20 septembre 1832. 64

AU MARÉCHAL GÉRARD

16 novembre 1832. 68
Fin novembre 1832 72

A LA DUCHESSE DE TALLEYRAND (NÉE DE COURLANDE)

28 juillet 1835. 152
25 août 1835 163
Juillet 1836 178
Août 1838. 210
29 janvier 1839 214
30 septembre 1840. 286
3 novembre 1840. 289

AU GÉNÉRAL SCHRAMM

8 septembre 1836. 180
21 septembre 1836. 181
29 juillet 1840. 278

A LA COMTESSE LALAING D'AUDENARDE

19 décembre 1835 169
Novembre 1839 249
1er juin 1840. 276
4 août 1841 293
6 juillet 1842. 302

A M. DE CHABAUD-LATOUR

31 juillet 1837. 185
22 août 1837 190

AU COMTE DE SAINT-AULAIRE

12 août 1837. 187

AU GÉNÉRAL DAMRÉMONT

31 août 1837 198

A M. ACHILLE GUILHEM

26 janvier 1838 208
30 mai 1840. 273

AU MARÉCHAL VALÉE

6 janvier 1839 211

AU COMTE DUCHATEL

15 juillet 1839. 219
17 août 1839 227
31 août 1839 234

AU COMTE BRESSON

1er août 1839 221
30 décembre 1840 291
7 juillet 1842. 305
12 juillet 1842. 306

AU BARON SERS

4 août 1839 224

AU GÉNÉRAL SCHNEIDER

27 décembre 1839 260

AU GÉNÉRAL ACHARD

9 mai 1842. 301

A DES DESTINATAIRES INCONNUS

2 juin 1837 184
Août 1840 280
2 janvier 1842 301

PARIS. -- IMPRIMERIE CHAIX, 20, RUE BERGÈRE. — 9108-6-9.

TA 005
53 BR

DC 269 .O68 A35 1889 C.1
Lettres, 1825-1842,
Stanford University Libraries
3 6105 039 922 393

DATE DUE			

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305